This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 3 437 914

Digitized by Google

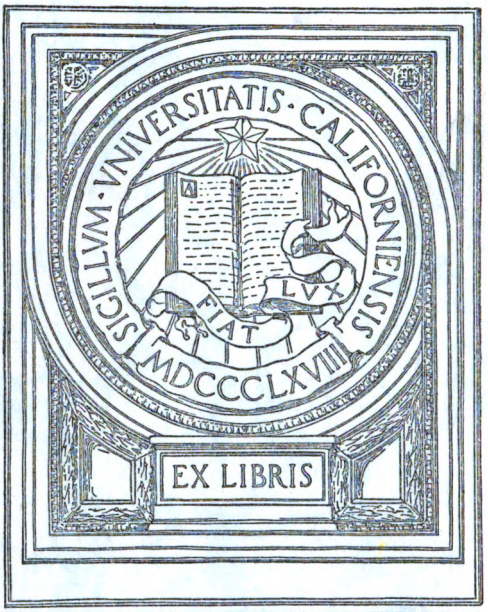

Digitized by Google

Digitized by Google

15.00
6 vols in 5

E574

vols 1-6 (1807-1812)
all pub.
vol 2 Tpi. in facsimile
vol 4 lacks index (about 8 pp)
no index pub. for vol 6

many
folding plates

fore runner to
Société Nationale des Antiquaires de France
Mémoires

vols 5-6 bound together

Uniformly bound, fine
set.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE CELTIQUE.

I.

Digitized by Google

L'Académie, en publiant les Mémoires de ses membres résidans et non-résidans et de ses associés-correspondans, n'entend aucunement adopter les idées manifestées par eux, ni se lier par l'adoption d'aucun système. Persuadée que c'est du choc des opinions et d'une discussion raisonnée que peut résulter la vérité, elle laisse la carrière libre à tous ceux qui voudront la parcourir de bonne foi; heureuse si les efforts de ceux qui la composent sont couronnés par le succès!

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE Cceltique,

ou

RECHERCHES SUR LES ANTIQUITÉS CELTIQUES, GAULOISES ET FRANÇAISES;

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE.

DÉDIÉS A SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE ET REINE.

TOME PREMIER.

UNIV. OF CALIFORNIA

PARIS,

DENTU, Imprim.-Libraire, rue du Pont-de-Lodi, n.° 3.

M. D. CCC. VII.

Digitized by Google

DC2
A4
v.1

Digitized by Google

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A SA MAJESTÉ

L'IMPÉRATRICE ET REINE.

MADAME,

Le désir de retrouver et de réunir les titres de gloire légués à leurs descendans par les Celtes, les Gaulois et les Francs, a fait naître l'Académie Celtique. Un sentiment tout-à-la-fois aussi noble et aussi naturel a dû se manifester à une époque où les Français se montraient si dignes de leurs ancêtres. C'est lorsque NAPOLÉON *les conduit depuis dix ans*

M176192

Digitized by Google

de victoires en victoires, qu'ils devaient être plus jaloux de prouver que l'amour de la gloire a toujours formé le trait principal de leur caractère. C'est lorsque le plus grand souverain qu'ait eu la France, régénère entièrement ce vaste Empire, qu'il devient plus intéressant de recueillir les faits qui ont illustré ses antiques habitans.

La tâche est grande, sans doute; mais VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE *daigne protéger l'Académie Celtique, et permettre que le résultat de ses travaux paraisse sous ses auspices : c'est en même tems lui assurer des succès et lui donner des forces pour vaincre tous les obstacles.*

Le vœu constant de l'Académie sera de justifier cette nouvelle marque de l'intérêt de VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE, *pour tout ce qui tend à rendre le peuple français digne d'admiration.*

Digitized by Google

Sa reconnaissance sera aussi durable que le souvenir des brillantes qualités et des rares vertus qui distinguent VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE : *c'est assez dire qu'elle sera éternelle.*

Nous sommes avec le plus profond respect,

MADAME,

DE VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE,

Les très-humbles, très-obéissans
et très-fidèles sujets,

Les Membres composant l'Académie Celtique.

Le Président de l'Académie,

LENOIR.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES ET ASSOCIÉS CORRESPONDANS

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Nota. *Les Grands-Officiers décorés du Grand-Cordon de la Légion d'Honneur, sont suivis de ce signe* (G. D. *); *les Grands-Officiers* (G. *); *les Commandans* (C. *); *les Officiers* (O. *); *et les Légionnaires* (*).

BUREAU DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS:

Président, LENOIR.

Vice-Président, AUBERT DU PETIT-THOUARS.

Secrétaire perpétuel, ÉLOI JOHANNEAU.

Secrétaires annuels, DULAURE. MANGOURIT. PAROLETTI. TOURLET.

Archiviste, ...

Trésorier, THOMAS DE SAINT-MARS.

MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

RÉSIDENS.

LA TOUR-D'AUVERGNE-CORRET, *mort au champ d'honneur.*

Digitized by Google

MM.

1. Angiolini, chevalier-commandeur de l'ordre de Toscane, et conseiller intime d'Etat de S. A. I. le grand-duc de Wurtzbourg, rue Neuve des Petits-Champs, n° 54.
2. Aubert du Petit-Thouars (Aubert), naturaliste, rue Cassette, n° 20.
3. Banset, inspecteur-principal des équipages militaires.
4. Besson, inspecteur-général honoraire des mines, rue du Coq S. Honoré, n° 11.
5. Beurnonville, général, sénateur (G. *), ex-ambassadeur de France à Madrid.
6. Boulard, notaire impérial, et membre du Corps législatif, rue des Petits-Augustins.
7. Brillat-Savarin (*), juge à la cour de Cassation, rue des Filles Saint-Thomas, n° 23.
8. Brune, maréchal d'empire (G. D. *), rue Neuve des Mathurins.
9. Butet, chef d'école secondaire, rue de Clichy.
10. Cambry, de la Société impériale d'Agriculture et de la Société Philotechnique de Paris, des Académies de Cortone et de Vérone, des Sociétés littéraires de Nantes, Mâcon, &c. rue Neuve-des-Mathurins, n° 32.
11. Capperonnier, conservateur de la Bibliothèque impériale, à la Bibliothèque.

Digitized by Google

12. Chanlaire, directeur du Bureau topographique du Cadastre, rue Geoffroy-Langevin, n° 7.
13. Chardon de la Rochette.
14. Chateaugiron, secrétaire d'ambassade, boulevard Poissonnière.
15. Chesne, employé à la Légion d'honneur, rue Hautefeuille, n° 24.
16. Corréa-de-Serra, rue Saint-Hyacinthe, près la place Saint-Michel.
17. Defortia d'Urban, rue de la Rochefoucault, n° 21.
18. De la Renaudière, rue de la Fontaine, n° 12.
19. Denina, bibliothécaire de Sa Majesté, membre des Académies de Berlin, Turin, Naples, Padoue, Florence, &c.
20. Denoual de la Houssaie, chef de division au ministère du Grand-Juge, rue Cassette.
21. De Sade Mazan (Louis), rue Cassette, n° 31.
22. Deschamps (J. M.) (*), secrétaire des commandemens de S. M. l'Impératrice et Reine.
23. Desprez, consul général de Hollande en France.
24. Desorgo.
25. De Vitry (Etienne), de la Société impériale d'Agriculture de Paris, et de plusieurs Sociétés savantes; au palais du Corps législatif.

Digitized by Google

26. Didot l'aîné, imprimeur, rue du Pont-de-Lodi.
27. Dodun de Neuvry, rue Neuve-des-Mathurins, n° 22.
28. Dulaure, rue des Saints-Pères, en face de la rue Taranne.
29. Dupré, graveur, rue de Seine.
30. Duverrier, tribun (*), rue de la Pépinière, faubourg Saint-Honoré.
31. Faujas de Saint-Fond, professeur de minéralogie, au Jardin des Plantes.
32. Fontanes (de), président du Corps législatif (*), membre de l'Institut.
33. Fourcroy, conseiller d'Etat (C. *), directeur-général de l'Instruction publique, membre de l'Insti-tut, au Jardin des Plantes.
34. François (de Neufchâteau) (G. *), membre du Sénat et de l'Institut, rue d'Enfer, grand hôtel Vendôme.
35. Garnier, ex-constituant, chef du bureau de l'Instruction publique, au Ministère de l'Intérieur, rue de l'Université.
36. Gauthier, homme de lettres, rue de Grenelle S. Germain, n° 50.
37. Gillet-Laumont, membre du Conseil des Mines, rue de l'Université.
38. Hédouville, général, sénateur (G. *), à Paris.
39. Hennin fils, rue Neuve-des-Mathurins, n° 68.

Digitized by Google

40. Héricart de Thury, ingénieur de mines.

41. Johanneau (Éloi), ex-professeur de Belles-Lettres, de la Société des Sciences et Arts de la Haute-Saône, &c.

42. Lacépède (G. D. *), membre de l'Institut, grand chancelier de la Légion d'honneur, au Palais de la Légion.

43. Lavallée (Joseph), chef de division à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, de la Société Philotechnique de Paris, de la Société royale des Sciences de Gottingue, de l'Académie de Dijon, &c.

44. Lebarbier l'aîné, peintre, membre de la Société Philotechnique, de celle des Amis des Arts, &c. quai de la Vallée, maison des Augustins, n° 55.

45. Legonidec, employé aux constructions navales dans le cinquième arrondissement forestier, rue Richer, n° 19, faubourg Montmartre.

46. Legrand, architecte des monumens publics, rue Saint-Florentin.

47. Lehoc, ex-ambassadeur en Suède, rue Blanche, Chaussée-d'Antin.

48. Lemat, chef du Bureau d'Artillerie, du Ministère de la Marine, rue Neuve-des-Mathurins, au coin de celle de l'Arcade.

49. Lenoir, administrateur du Musée impérial des monumens français, associé-libre de

Digitized by Google

la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, &c. au Musée.

50. Le Prévôt d'Iray, censeur des études, au Lycée impérial.

51. Macdonald, général (G. *), à Chaillot, gr. rue.

52. Mangourit, ancien résident de France près la république du Valais, membre de la Société Philotechnique de Paris, de l'Académie royale de Gottingue, &c. rue de Lille, n° 55.

53. Marec, ex-législateur, rue Caumartin.

54. Mentelle, géographe, membre de l'Institut.

55. Millin (*), conservateur des Médailles, à la Bibliothèque impériale.

56. Miollis, général (C. *).

57. Monbrun.

58. Moreau de Saint-Méry, conseiller d'état (C. *), de plusieurs Académies et Sociétés savantes et littéraires, rue Jacob, n° 14.

59. Paroletti, membre du Corps législatif, de l'Académie impériale de Turin, rue Helvétius, n° 50.

60. Pastoret (*), membre de l'Institut, de la Légion d'honneur, du Conseil général des hospices civils de Paris, et professeur de législation au collége de France, place de la Concorde, n° 3.

61. Petit-Radel, professeur à l'Ecole de Médecine, rue des Fossés-M.-le-Prince, n° 10.

Digitized by Google

62. PEUCHET, rue des Rats.
63. PONCE, des Académies impériales des Beaux-Arts de Parme, Rouen, Lyon, Dijon; des Sociétés d'émulation d'Anvers, Châlons, &c. faubourg S. Jacques, cul-de-sac des Feuillantines, n° 10.
64. POUGENS, membre de l'Institut, quai Voltaire, n° 17.
65. SAINT-MARTIN-LA-MOTE, sénateur (C.*), rue des Saussayes, n° 8.
66. SAINT-MORYS (VIALART), rue Vivienne, n° 8.
67. STAPFER, rue Saint-Lazare.
68. THOMAS DE SAINT-MARS, avocat, chef de la troisième division de l'administration générale des hôpitaux civils, rue d'Enfer, n° 29.
69. TOCHON.
70. TOURLET, médecin, homme de lettres, rue du Petit-Bourbon, n° 30.
71. VAN-PRAET, conservateur de la Bibliothèque impériale, à la Bibliothèque.
72. VAU-DELAUNAY, médecin, rue des Grands-Augustins, n° 21.
73. VOLNEY, sénateur (C.*), membre de l'Institut, rue de la Rochefoucault.

Décédés.

BRUIX, vice-amiral, décédé en l'an XIII.

Digitized by Google

HENNIN, père.

DE LALANDE, ancien directeur de l'Observatoire, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, décédé en 1807.

PETIET, sénateur, décédé en 1806.

PFEFFEL, décédé en 1806.

NON-RÉSIDENS.

Nationaux.

MM.

1. ADET (*), préfet de la Nièvre, à Nevers.
2. ANDRÉOSSY, général (G. *).
3. BARAÏLON, membre de l'Institut.
4. BAUDOUIN-MAISON-BLANCHE père, à Lannion, Côtes du Nord.
5. BESLAY, législateur, à Dinan, Côtes du Nord.
6. BESNARD, inspecteur-général des Ponts et Chaussées, rue des Saints-Pères, n° 24.
7. BINART, conservateur du Musée impérial des Monumens français, au Musée.
8. BODIN, à Saumur.
9. BOREL (*), juge à la cour de Cassation.
10. BOSSI, préfet à Bourg (Ain).
11. BOTTA, législateur, de l'Académie de Turin, à Turin.
12. BOUESSEL, ingénieur en chef de la navigation de Bretagne, à Napoléonville.

Digitized by Google

13. Bourgeois de Jessaint, maire de Chartres.
14. Carion-Nisas, tribun (O. *), rue du faubourg Saint-Honoré.
15. Cassini, astronome, membre de l'Institut, à Thury, près Clermont.
16. Cassius, médecin, bibliothécaire, à Mayence.
17. Chalmet, bibliothécaire, à Tours, rue Agnès Sorel.
18. Chalvet, bibliothécaire de l'Ecole de Droit à Grenoble.
19. Chambon, receveur-général du département de la Dordogne, à Périgueux.
20. Champolion-Figeac, antiquaire, à Grenoble.
21. Clos, médecin, à Sorrèze.
22. Corbet, statuaire, faubourg Saint-Martin.
23. Corbigny (*), préfet de Blois (Loir et Cher).
24. David de Saint-George, ancien magistrat, à Arbois, département du Jura.
25. Debast, antiquaire, chanoine de S. Basers, curé de S. Nicolas, à Gand.
26. De Grave, général.
27. Delaunay (Benjamin), à Dinan.
28. De Liancourt - La Rochefoucault, à Liancourt.
29. Denoual Duplessis, directeur des contributions, à Saint-Brieuc.
30. De Saluces (O. *), chancelier de la seizième cohorte de la Légion d'honneur, à Turin.

Digitized by Google

31. Desaulnays, ex-conservateur de la Bibliothèque impériale, à Lannion.
32. Dessoles, général.
33. Dodun, secrétaire d'ambassade, à Vienne.
34. Dorsch, directeur des contributions, à Quimper.
35. Dubois (Louis), membre de plusieurs Sociétés littéraires, à Alençon.
36. Dumeyge, rue des Tisseries, maison Bellegard, à Toulouse.
37. Dumoulin (Alain), curé de Quimper.
38. Dupin (*), préfet des Deux-Sèvres, à Niort.
39. Durandi (Jacopo), de l'Académie des Sciences, à Turin.
40. Duval (Amauri), chef du bureau des Beaux-Arts, au Ministère de l'Intérieur.
41. Faletti, sénateur, à Turin.
42. Fauchet (*), préfet de Bordeaux (Gironde).
43. Fourrier (*), préfet de Grenoble (Isère).
44. Gibelin, antiquaire, à Aix.
45. Gilbert père, médecin en chef des armées.
46. Gilbert, bibliothécaire du ministre de la guerre, au ministère.
47. Gouiffès, docteur-médecin, à Rosporden, près Quimper.
48. Gourdin, bibliothécaire du Lycée de Rouen.
49. Grappin, chanoine de Besançon.
50. Grognet (de), adjudant du corps impérial du génie, à Toulon.

Digitized by Google

51. Guilmot, de Douai.
52. Hédouville, ministre de France près le Prince Primat de la confédération du Rhin.
53. Henry, officier du génie, à Boulogne.
54. Houry, ingénieur des mines.
55. Huet, secrétaire-général du département de la Loire-Inférieure.
56. Huon, ex-législateur, juge, à Rennes.
57. Joly, conservateur du Cabinet des Estampes, à la Bibliothèque impériale.
58. Joubert, chef du bureau des Monumens publics, au palais du Corps législatif.
59. Jubé (C. *), tribun.
60. Lacoste, naturaliste, à Clermont-Ferrand.
61. Laréveillère-Lépeaux, à Ardon, département du Loiret, près la Ferté-Stantin.
62. Lastérie, rue de la Planche
63. Lebreton, ex-constituant, bibliothécaire de la Cour de Cassation, au palais de Justice.
64. Lecoz (O. *), archevêque de Besançon.
65. Le Gac-de-Lansalut, ancien conseiller au parlement de Bretagne, à Morlaix.
66. Legonidec, ex-tribun, gr.-juge à l'île de France.
67. Lejeune, curé à Plougoulm, près Saint-Pol de Léon.
68. Le Mot (François-Frédéric), statuaire, ancien pensionnaire du Roi de l'Académie de France à Rome.

Digitized by Google

69. Lescallier (C.*), conseiller d'Etat, préfet maritime à Gènes.
70. Malherbe, bibliothécaire du Tribunat.
71. Mallet, ex-professeur, à Genève.
72. Marc-Bruère, vice-commissaire des relations extérieures, à Raguse.
73. Masson, secrétaire général de la préfecture, à Coblentz (Moselle).
74. Mazet, bibliothécaire, à Poitiers.
75. Mazois (F.), architecte, de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, à Paris, rue Basse-Saint-Denis, n° 3.
76. Menou (G.*), général, commandant général des départemens au-delà des Alpes, à Turin.
77. Meunier, général, à Poitiers.
78. Miot (C.*), conseiller d'état, ministre de l'intérieur du royaume de Naples.
79. Mothet, fabricant, à Nevers.
80. Noel, employé dans les Droits réunis.
81. Oberlin, antiquaire et professeur, à Strasbourg.
82. Parmentier l'aîné, avocat, membre de l'Académie de Législation, maire de Blois.
83. Perrenot, bibliothécaire à Vesoul.
84. Pellier, Instituteur des Sourds et Muets.
85. Penhouet (de), ancien officier de marine, à Nantes.
86. Pictet, tribun, à Genève.

Digitized by Google

87. Piou, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Brieuc.
88. Pomme, médecin, à Arles.
89. Pommereuil, général, préfet du Nord, à Lille.
90. Proust.
91. Prunelle, médecin à Montpellier.
92. Quesnel, antiquaire, ingénieur du département des Hautes-Alpes, à Gap.
93. Rever de la Platimère, antiquaire, à Courteville, près Caen.
94. Regnier (Louis), à Garchi, près Pouilly, département de la Nièvre.
95. Ribou (*), président de la Cour criminelle, à Bourg.
96. Riou (*), préfet du Cantal, à Aurillac.
97. Robinet, receveur, à Lannion.
98. Rochon (*), membre de l'Institut, à Brest.
99. Rougier de la Bergerie (*), préfet de l'Yonne, à Auxerre.
100. Roujoux, préfet du département de Saône et Loire, à Mâcon.
101. Sané (*), inspecteur-général du génie maritime, à Paris, rue Traversière S. Honoré, n° 23.
102. Savary, sous-inspecteur aux revues, à Neufchâtel.
103. Siauve, commissaire des guerres, à Utrecht.
104. Tarini, de l'Académie des Sciences, à Turin.
105. Terrasson-Sénevas, rue Caumartin.

Digitized by Google

106. THÉVENARD (G. *), vice-amiral et préfet maritime, à Lorient.

107. TOUSTAING-RICHEBOURG, à Saint-Martin-du-Manoir, près Montivilliers (Seine-Inférieure).

108. VASSALE, antiquaire, en Corse.

109. VASALLI-EANDI, professeur, à Turin.

110. VALPERGA-CALUSO (*), professeur, à Turin.

111. VILLEBRUNE (LEFÉVRE DE), à Angers.

112. VILLENEUVE (DE), préfet de Lot-et-Garonne, à Agen.

113. VILLE-VIEILLE, grande rue Verte, faubourg Saint-Honoré.

Décédés.

ABEILLE.

DROZ, ancien conseiller au parlement de Besançon, et secrétaire perpétuel de l'Académie de la même ville, décédé en l'an XIV.

GROUVELLE, ex-ambassadeur en Danemarck, décédé en 1806.

TOUDIC, inspecteur des contributions, à Lannion.

ÉTRANGERS.

MM.

1. BARDETTI, secrétaire de la Société pour les recherches des antiquités italiques, à Florence.

2. BASTIDE, membre de l'Académie de Berlin.

Digitized by Google

3. Binglet, antiquaire gallois, à Londres.
4. Bridel (le baron de), à Gotha.
5. Chalenouwsky, à Pétersbourg.
6. Chastenow, à Pétersbourg.
7. Engelslost, à Copenhague.
8. Fabroni, antiquaire, à Florence.
9. Feder, conseiller d'état et bibliothécaire, à Hanovre.
10. Gazola (le comte de), à Véronne.
11. Heyberg (P. A.), danois.
12. Heyne, secrétaire perpétuel de l'Académie, à Gottingue.
13. Humboldt (le baron de), à Berlin.
14. Humboldt, envoyé du roi de Prusse, à Rome.
15. Jones, antiquaire gallois, à Londres.
16. Kagamsin, historiographe, à Moscow.
17. King (Edward), antiquaire, à Londres.
18. Kodrika, médecin grec.
19. Mackenzie, secrétaire de la Société des Highlanders, à Edimbourg.
20. Malsburgt (le baron de), envoyé extraordinaire de Hesse-Cassel à Paris.
21. Murith, antiquaire, prieur à Martigny en Valais.
22. Nyemso, à Copenhague.
23. Olivarius, professeur de jurisprudence, à Kiel en Holstein.
24. Owen, antiquaire gallois, à Londres.

Digitized by Google

25. Ribeiro dos Santos, bibliothécaire du prince régent de Portugal, à Lisbonne.
26. Saxe-Gotha (S. A. S. le prince Auguste, Duc régnant de), à Gotha.
27. Schneider, conservateur du Musée des Antiquités, à Vienne.
28. Soulange-Artaud, à Gottingue.
29. Thorkelin, à Copenhague.
30. Valançay, général, antiquaire irlandais, à Dublin.

ASSOCIÉS CORRESPONDANS.

Nationaux.

MM.

1. Achard, secrétaire de l'Académie de Marseille.
2. Aubanel, à Nismes.
3. Basse, proviseur du Lycée, à Mayence.
4. Berriet de Saint-Tilia, à Granville.
5. Bertrand, professeur au Lycée de Rennes.
6. Boulet, ingénieur-géographe, au dépôt de la guerre.
7. Bowout le jeune, à Genève.
8. Bridel, ministre à Montreck, près Vevai en Suisse.
9. Chalumeau, à Bourges.

Digitized by Google

10. Charanton, curé de Chaumont-sur-Tharonne, département de Loir et Cher.
11. Cornelissen, ex-professeur d'histoire, à Gand.
12. Crapelet, imprimeur, rue de la Harpe, à Paris.
13. Cressac, ingénieur des mines, à Poitiers.
14. De Blois, ancien officier de la marine, antiquaire, au Launay, près Morlaix.
15. De Campe, à Narbonne.
16. Dejoux, ministre du S. Evangile, à Nantes.
17. Delachenaye, ancien président du tribunal de Vendôme.
18. De Musset (Louis), à Cogners, près S. Calais, département de la Sarthe.
19. Dentu (J. G.), imprimeur de l'Académie, rue du Pont-de-Lodi, n° 3.
20. De Sainte-Foi, à Paris.
21. Desparanches, docteur-médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Blois.
22. Galle, ex-professeur de mathématiques et de physique, curé de Romorantin.
23. Gilbert fils, sous-ingénieur de la marine, à Lorient.
24. Gilet, imprimeur, à Nevers.
25. Girault, ex-maire, à Auxerre.
26. Guenveur, ancien colon de Saint-Domingue, à Morlaix.
27. Hellebaut, ex-professeur de mathématiques, à Gand.

Digitized by Google

28. Henri, curé de Quimperlé.
29. Joly, sous-préfet à Nismes.
30. Juge (le) de paix, à Pezenas.
31. Kergariou, antiquaire, à Lannion.
32. Kerlero du Crano, à Lorient.
33. Lafont, à Narbonne.
34. Lanorgard, minéralogiste, à Paris.
35. Lecomte, receveur des impositions, à Sarlat.
36. Lecoq, à Chaumont, Auvergne.
37. Lefebvre, sous-préfet, à Romorantin.
38. Légier, ex-membre du Corps législatif.
39. Lespine, archiviste, à Périgueux.
40. Liégeard, de Douai.
41. Liégeard, d'Oudenarde.
42. Luzancy de Champolles, au service de Sa Majesté Catholique, au Ferrol, en Espagne.
43. Marc (J. A.), géographe, secrétaire de la Société des Sciences et Arts de la Haute-Saône, à Vesoul.
44. Maury (l'Abbé), à Nismes.
45. Mazé, géographe, à Vesoul.
46. Megge, à Toulouse.
47. Milot, ex-principal du collége, à Romorantin.
48. Moreau, docteur-médecin, à Romorantin.
49. Munier, à Nantes.
50. Pellieux, Antiquaire et Médecin, à Beaugency.
51. Pons, à Toulon, vis-à-vis le Palais de Justice, île 71, n° 4.

Digitized by Google

52. Rodellec-du-Porzic, maire de Trébabu, près le Conquet, département du Finistère.
53. Roujoux fils, sous-préfet, à Dôle.
54. Roussel-Vauzeac, médecin, à Paris.
55. Saint-Amans, antiquaire, à Agen.
56. Siret, ingénieur-minéralogiste, à Tarbes.
57. Stapfer (G. A.), membre du Conseil souverain d'Argovie, en Suisse.
58. Taillefer, antiquaire, à Périgueux.
59. Testard, secrétaire de la municipalité, à Lesneven.
60. Touchy, conservateur du Musée, à Montpellier.
61. Vaidy, médecin des armées.
62. Vanssey (de), à Paris, cul-de-sac du Doyenné, n° 1.
63. Vaugeois, juge à la Cour criminelle, à Namur.
64. Vié, à Narbonne.
65. Viennet, à Lorient.
66. Zois.

Décédé.

Queru, ex-constituant.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES CORRESPONDANTES.

Nationales.

Société Philotechnique,
Société des Amis des Arts,
Société d'Agriculture,
Société des Arts,
} à Paris.

Société d'Émulation, à Poitiers.

Société d'Agriculture, Sciences, &c. à Tours.

Étrangères.

Société royale des Antiquaires, à Londres.

Société royale des Highlanders, à Edimbourg.

Société des Montagnards Ecossais, à Edimbourg.

Société pour la recherche des Antiquités Italiques, à Florence.

Société royale de l'Histoire et des Langues du Nord, à Copenhague.

Société pour la recherche des Antiquités et de l'Histoire de Russie, à Moscow.

Certifié conforme,

LENOIR, *Président.*

Eloi Johanneau, *Secrétaire perpétuel.*

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE Cceltique.

PRÉSIDENCE DE M. LENOIR.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

L'IDÉE de fonder une Académie celtique devoit naturellement naître à l'époque où la gloire française attire sur elle tous les regards. On diroit que, semblables à ces Génies bienfaiteurs dont la riante imagination des poètes entoure dans leurs féeries le berceau de leurs romanesques beautés, toutes les pensées grandes, généreuses, libérales et utiles, se soient pressées autour de celui du XIX^me^ siècle. Il n'en fut aucun, en effet, qui dès son origine se présentât avec une dotation plus riche pour l'illustration de la France. Aussi, par une conséquence naturelle de l'impulsion qu'il a déjà reçue, offre-t-il un phénomène inoui jusqu'à ce jour; je veux dire la victoire rayonnant de tout son éclat, sans que le flambeau des sciences pâlisse devant elle, sans que les Lettres s'effarouchent de sa présence, sans que l'humanité ralentisse sa marche à l'aspect du

Digitized by Google

sang versé dans les combats, sans que la philosophie gémisse de la puissance des armes, et se voile devant les conquérans. N'est-il pas simple qu'une nation accoutumée depuis tant de lustres à tenir le premier rang par son courage et par sa loyauté, en voyant tout-à-coup sortir de son sein tous les autres élémens de la grandeur, conçoive une haute idée de sa propre noblesse? et que reportant un œil religieux vers ses ancêtres, elle s'applique à démêler, dans les souvenirs historiques, l'estime dont ils jouirent sur la terre, et cherche à se rendre compte à elle-même s'il lui est permis d'ajouter à la solennité d'une gloire nouvellement et justement acquise, le noble orgueil d'une gloire héritée? Que la nation française se livre sans alarmes à cette recherche, sa fierté ne sera point déçue; elle cultive encore le sol qui, vers le sommet des temps, plus fertile en hommes qu'en moissons, peupla le globe avant de le nourrir. Oseroit-on avancer que les Celtes sont entièrement effacés de la terre? Combien de cultes offrent encore des nuances de leur culte primitif! Si l'on remonte la longue descendance de toutes les sagesses de l'Orient, ne trouve-t-on pas le commentaire, le développement, et plus souvent aussi la dégénération des principes et des opinions de leurs Sages? Toutes les langues sont riches des débris de leur langue originaire; tous les arts sont postérieurs à leurs arts; aucun

Digitized by Google

des monumens expliqués ne virent naître les Celtes, puisque ceux dont la connoissauce échappe à la science numismatique comme à l'histoire, se refuseroient même aux conjectures, si, pour ainsi dire, l'infiltration des loix, des mœurs, des opinions celtiques, encore sensible dans les opinions, les mœurs et les loix d'un grand nombre de peuples, n'arrivoit au secours de l'imagination de ceux dont ces monumens inexpliqués étonnent les regards. La contrée que nous habitons fut la métropole de ce peuple qui du surplus de sa population colonisa tant de contrées lointaines. Fils aînés des Celtes, nul peuple étranger ne vint nous déposséder de leur héritage, et par l'usurpation de notre territoire ne jeta de l'obscurité sur notre filiation. Si les Celtes furent les ancêtres de Bellovèse et de Sigovèse, ne sommes-nous pas encore aujourd'hui ces mêmes Gaulois dont les aïeux suivirent ces illustres voyageurs? Peut-être même ne seroit-il pas impossible à quelques savans de prouver que la présence des Francs parmi nous est bien moins le résultat d'une invasion que du retour d'une grande portion de nos frères dans leur première patrie. Ainsi donc, fidèles gardiens des tombeaux celtiques, où dorment les pères de tant de peuples belliqueux, nous pouvons nous dire la branche aînée de la grande famille des nations; et si l'on semble s'étonner de la majesté de nos lauriers, c'est que l'on ne réfléchit pas

Digitized by Google

assez, que le premier de tous les peuples nous enseignâmes à la terre à les cultiver et à les cueillir.

Quelques hommes, recommandables par leurs connoissances historiques, se sont emparés de cette grande pensée. Eclairés par d'infatigables études, parvenus à ce degré de conviction que l'emploi de longues années de recherches fait obtenir, forts des autorités dont ils ont accumulé le nombre en poursuivant la vérité, ils ont associé les fruits de leurs méditations; et tandis que les Français, par leurs exploits, prouvent ce qu'ils sont, ces savans se sont réunis, pour démontrer ce que furent les aïeux de ces mêmes Français. L'on voit par ce rapide apperçu, que l'illustration de la patrie fut le premier véhicule de leurs communs travaux, et certes, jamais plus noble sentiment ne présida à la fondation d'une Académie.

Le but de celle-ci est donc, 1°. de reproduire l'histoire des Celtes, de rechercher leurs monumens, de les examiner, de les discuter, de les expliquer; 2°. d'étudier et de publier les étymologies de toutes les langues de l'Europe, à l'aide du Celto-Breton, du Gallois, et de la langue Erse que l'on parle encore dans sa pureté primitive, pour ainsi dire, dans les montagnes de l'Irlande.

Ce plan, si simple en apparence, n'en est pas cependant moins hérissé de difficultés; elles ne se rencontrent pas précisément dans l'exécution; car

Digitized by Google

il n'en est point dont une volonté forte ne triomphe, sur-tout quand elle est secondée par des connoissances précédemment acquises ; mais elles résident dans les préjugés que de siècle en siècle des écrivains d'un mérite très-distingué ont malheureusement accumulés autour de la science dont s'occupe l'Académie : inconséquence d'autant plus déplorable, que l'estime dont ils jouirent tournoit au détriment de la vérité, en disposant le vulgaire à ne la considérer que comme une erreur brillante, ou un roman de l'esprit, toutes les fois qu'elle essayoit à se montrer. Le Français est né pour créer, mais l'activité de son génie est le tyran de sa sagesse. L'examen est un esclavage qu'il supporte avec impatience ; son imperturbable sagacité saisit les élémens de toutes les choses ; mais il dédaigne trop souvent de jeter l'œil sur les chaînons qui les unissent : il lui en coûte moins d'inventer une opinion que de s'enrichir de l'expérience de ses devanciers ; il lève les difficultés au lieu de les éclaircir, et il lui est souvent moins pénible de faire des livres que d'en lire. Ainsi, parce que les arts de la Grèce et la majesté de Rome font la base de nos premières notions historiques, on a voulu, dans tous les monumens informes ou brutes, reconnoître ou l'enfance du ciseau des Grecs, ou le témoignage d'une victoire romaine. Ainsi, parce que les énigmes hiéroglyphiques de l'Egypte se déroboient à l'avide

Digitized by Google

curiosité de l'homme, l'on a trouvé commode d'envelopper toute espèce de caractères inconnus de la mystérieuse obscurité de Thèbes et de Memphis. Ainsi, parce que deux langues mortes composent le cercle de nos premières études, ce n'est que dans leur sein que l'on va chercher les racines de nos langues modernes, et toutes les étymologies semblent ou forcées, ou chimériques, ou ridicules, lorsqu'elles s'affranchissent de ce despotisme scholastique; et si l'on s'étonne de cette espèce de culte que nous rendons à cette habitude de rattacher tous les objets historiques à un centre donné, il s'explique par cette vivacité française, toujours plus créatrice que studieuse, et qui, pour trancher le nœud gordien, use de la pénétration dont elle est douée comme Alexandre de son glaive.

L'Académie aura donc des préjugés à combattre. Il est important de les vaincre; et la nécessité de cette victoire, si désirable pour le progrès des lumières, la détermina sur-tout à publier ses Mémoires. Le plus dangereux de ces préjugés, celui dont les racines semblent le plus profondément établies, est le silence prétendu sur l'existence des Celtes, dont on accuse l'histoire. Comment en effet ressusciter la mémoire d'un peuple dont les fastes n'existent pas? Sans doute il est facile de se laisser séduire par cette objection; elle paroît convaincante à l'ignorance; l'indifférence l'adopte sans exa-

Digitized by Google

men ; la paresse lui sourit et la propage. Mais si l'histoire des Celtes ne se trouve point dans un recueil particulier, ainsi que l'a judicieusement remarqué M. de Cambry, ce savant distingué dont le nom ouvre honorablement la liste des présidens de l'Académie Celtique, cette histoire est écrite à la tête de l'histoire de tous les peuples. En effet, il établit avec beaucoup de raison, que ce ne sont pas les écrivains le plus généralement étudiés, tels qu'Hérodote, Xénophon, Thucidide, Tite-Live, Denis d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, où l'on trouve le plus de détails précieux sur les anciens peuples. Mais selon lui, combien de faits que la politique de ces célèbres historiens avoit peut-être quelqu'intérêt à laisser dans l'oubli, se retrouvent dans Athénée, dans Plutarque, dans Platon et Aristote, dans Varron, dans Pline, dans Hippocrate et Gallien, dans les orateurs grecs et romains, et même dans les grammairiens! D'ailleurs, ajoute-t-il, les principes du druidisme ne furent-ils pas conservés par les disciples des Pythagore, des Orphée, des Zoroastre? Cette science antérieure ne donne-t-elle pas encore des résultats astronomiques aux Chinois et aux Indiens? n'a-t-elle pas introduit ces grandes opinions de l'unité d'un Dieu, de l'immortalité de l'ame, des peines et des récompenses futures, chez les Etrusques primitifs, sortis de la Rhétie toute celtique; chez les premiers Grecs;

Digitized by Google

chez les Thraces, les Gètes, les Abiens, les Bactriens, tous peuples celtiques? Si l'on s'en rapporte à Diogène Laërce, à Aristote, à Julien, à Clément d'Alexandrie, la plupart de ces peuples ne reçurent-ils pas des Druides, les Lettres, la Philosophie, tous les principes enfin nécessaires à l'esprit des sociétés, aux calculs de la politique, aux intérêts de l'humanité? Et ce qu'avance à cet égard M. de Cambry, mérite d'autant plus de confiance, que c'est le fruit de trente-cinq ans de recherches et d'études non interrompues, et qu'il ne cite que des autorités que tout le monde peut consulter. Sans doute il est permis d'espérer qu'un jour il fera jouir le public de ce travail immense. La science alors sera dégagée de cette obscurité dont on se plut à l'environner. Nous aurons un corps d'histoire celtique complet; et ceux qui pour entraver dans cette partie la marche des lumières, s'autorisent du silence de l'histoire, seront réduits à convenir, ou de leur pusillanimité à l'aspect des fatigues commandées par les recherches, ou de leur inattentive légèreté dans la lecture des livres qu'ils auront parcourus.

Au reste, la renommée de l'ancienne splendeur celtique ne rencontra point, dans la marche des siècles, de plus grand obstacle que l'orgueil des Grecs et des Romains. Les uns, jaloux de n'avoir point d'égaux dans les arts, et les autres dans la

Digitized by Google

guerre, se sont, pour ainsi dire, intercalés entre les nations antérieures et postérieures, et semblent s'être attachés à n'avoir ni aïeux qui les honorassent, ni descendans qui les surpassassent. Maîtres du monde, les uns par l'autorité des connoissances, les autres par le sceptre des armes, ils ont voulu que toutes les jouissances et toutes les gloires datassent de leur époque; et dans ce dédain pour les aïeux, les Grecs furent plus coupables que les Romains, car leur vanité étoit une impiété filiale; au lieu que celle du capitole prenoit sa source dans un ressentiment national contre un peuple conquérant dont le bras avoit ébranlé ses murailles naissantes. Mais ce principe de vanité reconnu, comment supposer que l'influence d'Athènes et de Rome tenant sans cesse dans sa dépendance les opinions des hommes dont le génie supérieur dirige, ou par les discours ou par les écrits, les opinions du vulgaire, n'ait constamment tendu à dégrader, à avilir, à dédaigner, enfin à faire oublier des peuples dont la fécondité, la philosophie, le courage, le faste même les offusquoient? Cet esprit ne se reconnoît-il pas à l'incorrigible affectation commune aux Grecs et aux Romains, de qualifier de barbares tout ce qui n'étoit pas citoyen de du Pyrée ou du Tybre? Certes, le ridicule, et qui sait? l'ostracisme peut-être, eussent atteint l'écrivain ou l'orateur, dont l'indiscrète véracité eût délibré, sous les portiques de

Digitized by Google

Périclès, la pompe de ces Avernes Gaulois dont les palais étinceloient d'or, et qui sur des chars d'argent promenoient dans les combats et leur fierté et souvent la victoire. Quel poète, dans les festins de Corynthe, ou dans les jeux d'Eleusis, eût osé chanter ou les coupes des Venètes, ou l'industrieuse agilité des Eduens? Seroit-ce dans Sparte, dont le rigorisme cinique ne tranche si fort avec la mollesse de ses sœurs que par un raffinement d'orgueil, que l'on eût vanté les laines somptueuses des pasteurs Bituriges? Quel téméraire auroit dit à Marcellus, aux Scipions, à Pompée, à César : Ces armes que vous portez, vous les tenez des Gaulois, et conquérans de l'univers, sans eux l'art de vaincre vous seroit inconnu? La saine critique a donc le droit d'être sur ses gardes en parcourant les pages des histoires grecque et romaine. Quand les peuples sont rois, ils ont des flatteurs. De-là ces extractions divines prêtées aux enfans de Cécrops comme aux fils de Romulus : nulle exagération ne répugne à l'adulation, et n'est repoussée par l'orgueil. Si le reste du monde se tait devant ces absurdités, c'est que, jouet de son amour-propre, l'homme est moins humilié de reconnoître dans ses oppresseurs le sang des dieux que le sang de ses semblables. Ainsi s'effaça la mémoire des peuples antérieurs; et lorsque de nos jours nous admettons encore des temps fabuleux dans les époques de l'histoire, nous ne nous

Digitized by Google

appercevons pas assez peut-être que nous sommes les victimes des passions de l'antiquité, et la dupe de la politique de quelques anciens gouvernemens, de l'insolente crédulité de quelques peuples, et des mensonges intéressés de quelques historiens. Ces Grecs et ces Romains dormoient encore dans les flancs de l'avenir, que déjà Sésostris et Bélus fatiguoient la terre du poids de leurs monumens. Des empires fondés, de sages loix, des édifices célèbres, je ne vois dans tout cela que le résultat d'idées déjà reçues, et par-tout où dans les conceptions humaines on retrouve la marche ordinaire de l'expérience, la raison suppose une longue succession de générations écoulées, et repousse la puérile et miraculeuse ressource des mythologies.

Les Grecs et les Romains, en cessant d'occuper le théâtre du monde, ne cessèrent pas pour cela de nuire à la renommée des Celtes. Lorsque délivrés des siècles d'ignorance, les hommes osèrent lever les yeux sur les débris des arts, se ressaisir des jouissances que procure le spectacle des prodiges de l'esprit et du génie, et reconquérir l'émulation qu'enfante le desir d'imiter, leurs premiers, leurs uniques hommages durent s'adresser à ces palais, à ces temples, à ces portiques, silencieux orphelins de la grandeur de ces deux peuples dominateurs. Qu'il me soit permis de le dire : ce sentiment admiratif que nous font éprouver les monumens somptueux, soit que la main

Digitized by Google

de l'ouvrier vienne de les terminer, soit que celle du temps leur ait imprimé ses outrages, ce sentiment dont notre orgueilleuse foiblesse se plaît à déguiser la source, en l'intitulant *amour des beaux-arts;* ce sentiment n'est, à vrai dire, qu'un sentiment d'égoïsme. Dans la majestueuse grandeur de ces masses; dans la noble harmonie de leurs proportions; dans la hardiesse, la légèreté, l'élégance de leur exécution; c'est la puissance de l'homme, c'est notre puissance que nous admirons. Cela est beau, parce que des hommes l'ont fait; et si la raison, toujours contrariée par nos passions, mais toujours indépendante, parvient à la longue chez tous les peuples policés, à persuader que la plus parfaite imitation de la nature est dans les arts l'extrême degré de la perfection, elle ne doit ce triomphe qu'à ce plaisir et superbe et tacite, que l'homme éprouve à rivaliser avec cette même nature: et remarquons, en passant, que si l'on impute à la corruption du goût la décadence dans les arts, elle n'a d'autre cause que cette excessive vanité de l'homme qui, l'empêchant de s'arrêter, lui persuade qu'ayant égalé la nature, il peut aussi la surpasser, et lui dissimule qu'au-delà des limites qu'elle a posées, ne se rencontrent que le caprice, la bizarrerie, le désordre, et bientôt la barbarie. D'après cet exposé fidèle des mouvemens secrets du cœur humain, placez l'homme entre les augustes débris

Digitized by Google

du Colisée et les roches alignées de Carnac, entre les vastes ruines de Spalatro et la cellule de grès qu'Amasis déroba à Eléphantis ; vous verrez son œil dédaigneux reléguer ces rochers parmi les informes productions de la terre, pour caresser les alimens de sa vanité dans les vestiges ou du Panthéon ou du Forum. L'airain brisé, où se lisent encore, dans Lyon, les paroles de Claude, attachera notre attention, et cent fois peut-être nous nous assîmes indifférens sur le dolmin où se prêcha la sagesse des nations. Ainsi donc, du fond de leurs tombeaux, ces Grecs et ces Romains persécutent encore ces Celtes qui les précédèrent et leur survivent. La poussière de quelques dieux impuissans amuse la crédulité de l'homme, et il laisse déserts les lieux saints où les druides proclamèrent les premiers l'idée sublime d'un Dieu unique, universel ; ennoblirent l'homme par l'idée de l'immortalité de l'ame ; effrayèrent les coupables, et consolèrent les justes par la peinture de l'avenir ; enhardirent les mortels au culte de la Divinité ; les enflammèrent de l'amour de leurs semblables, et donnèrent pour base à l'édifice des vertus sociales, la bravoure et l'attachement à la patrie : et cependant, aux yeux de l'homme sage, quelle différence d'intérêt entre ces monumens brutes, dont la sévère gravité rappelle et atteste la simplicité de la morale, la pureté du culte, et l'élévation de la pensée de ceux qui

Digitized by Google

les fondèrent, et ces ruines encore étincelantes de faste, qui ne retracent souvent à la mémoire que les crimes de la tyrannie, ou l'impudicité de l'olympe, ou les malheurs du monde.

L'Angleterre, en nous devançant dans les convulsions politiques, mais moins heureuse que nous dans le dénouement du drame de sa révolution, ne dut pas être étrangère à quelques-unes de ces grandes conceptions que le génie de l'homme accepte comme un aliment nécessaire, alors que le retour du calme l'arrache à ces agitations populaires dont son activité s'étoit nourrie long-temps. Il s'éleva donc une académie celtique sur les bords de la Tamise, et ce fut sous le règne de Charles II. Mais par cette raison que l'histoire de cette île ne présente qu'une longue série d'usurpations, usurper est constamment l'esprit de ses institutions. L'Angleterre s'appréciant à sa juste valeur, se jugeant elle-même avec plus de sévérité peut-être qu'on ne la juge ailleurs, justement alarmée de son infériorité locale, et peut-être aussi de son infériorité intellectuelle, usurpa les mers pour usurper les richesses, parce qu'avec les richesses on usurpe, dans la paix, les talens, les découvertes, les industries de ses voisins, et que l'on dissimule ainsi sa foiblesse; parce qu'avec les richesses on usurpe, dans la guerre, le sang de ses alliés, et que l'on économise le sien. D'après cette tendance nationale, quel fut le motif,

Digitized by Google

sinon ostensible, du moins réel, de son institution académique ? Ce fut de s'approprier la primogéniture celtique ; de s'arroger le privilége exclusif des tombes patriarchales ; de s'emparer des ancêtres pour les distribuer au gré de son caprice ; et de s'intituler la mère des nations, elle dont les monts seroient encore inhabités sans les enfans de l'Armorique ; elle qui ne dut les peuples de ses campagnes qu'au débordement des barbares ; ses rois, qu'à la fantaisie des conquérans ; ses loix, qu'au choc, au mélange, au frottement, à la fusion des coutumes de vingt peuples sauvages ; son culte enfin, qu'à la lubricité du plus cruel de ses monarques. Mais séparons le vice national des services rendus à la science par tant d'hommes éclairés que rassembla la Société celtique de Londres ; et agrandissons les routes qu'ils ont ouvertes, sans nous inquiéter de l'usage que la politique anglaise prétendoit faire de la mine qu'ils ont défrichée.

Par ce tableau de l'orgueilleuse présomption des Grecs, de l'injuste ressentiment des Romains, et du ridicule isolement des Anglais, je crois avoir suffisamment démontré les causes générales de l'obscurité qui s'est répandue sur l'histoire des Celtes, du dédain dont leurs monumens se sont vus flétris, et des préjugés dont la masse dut nécessairement alarmer tous ceux que pouvoit tenter la recherche de la vérité. Mais il en est des préjugés comme des

Digitized by Google

vérités : une vérité reconnue en fait découvrir une seconde ; un préjugé renversé en ébranle mille autres. Il importoit à l'Académie celtique de prouver à l'Europe qu'elle ne procédoit pas sur des hypothèses. Elle s'est dit : des monumens existent dont l'explication a jusqu'à ce jour échappé à l'archéologie, et leur genre n'est pas tellement affecté à telle contrée, qu'il ne se retrouve sur la presque totalité de la surface du globe. L'antiquité a donc connu une nation dont l'immense population s'est étendue, pour ainsi dire, jusqu'aux limites de la terre. A l'aide des traditions, des médailles et de l'histoire, l'on a des notions précises qui permettent de suivre la succession des empires, et d'assigner à chacun d'eux les monumens qui leur appartiennent parmi les débris qui subsistent encore ; et cependant il en est qui ne peuvent trouver place dans cette longue filiation. Donc ils furent érigés par un peuple antérieur à tous les peuples dont la connoissance est arrivée jusqu'à nous. La France est de toutes les contrées, la plus riche en monumens de cette espèce : la France se compose du territoire de l'ancienne Gaule : les Gaules ont donc été la mère patrie du peuple à qui ces monumens appartinrent ? Les écrivains des temps les plus reculés donnent le nom de Celtes à un peuple dont les nombreuses et fréquentes émigrations embrassèrent le globe dans ses diverses directions, et s'établirent sous les cli-

Digitized by Google

mats les plus opposés. Il est évident qu'entre ces différentes colonies, il dut exister long-temps une grande analogie, une ressemblance frappante entre les mœurs, les loix et les arts que chacune d'elles avoit respectivement emportée de la mère patrie. Or, si d'un côté l'on retrouve sur les points les plus éloignés des monumens non encore expliqués, mais entièrement semblables et par la forme, et par le caractère, et par l'exécution ; de l'autre, il paroîtra impossible de douter que les Celtes ne se soient répandus sur les différentes parties du globe. Ce n'est donc qu'à eux seuls que l'on peut imputer ces monumens, et tout concourt à les faire considérer comme leurs auteurs. Mais l'existence des Celtes démontrée, et l'origine de ces monumens expliquée par l'existence de ces mêmes Celtes, suffit-il à la France, ou, si l'on veut, aux Gaules d'en posséder un plus grand nombre, pour s'annoncer comme le berceau des peuples qui les érigèrent ? Pour completter l'authenticité de ses droits à cet égard, il suffit de consulter et les langues mortes et les langues vivantes. Les Celtes ont peuplé une partie de la terre : leur langue, si elle n'a pas été précisément générale, a dû au moins avoir une grande influence sur celle des peuples qu'ils ont avoisinés, ou fréquentés, ou subjugués ; elle dut être pendant long-temps celle de leurs descendans ; et si les siècles l'ont dénatu-

Digitized by Google

rée et corrompue, elle a dû laisser des traces qui ne se sont point effacées. Or si les langues mortes, mais encore entendues, et les langues vivantes les plus opposées entr'elles d'origine, de caractères, de sons et de prononciation, offrent cependant une foule de mots dont l'analogie de prononciation, de signification et d'expression soit parfaite, et cependant échappe à l'étymologie, il est donc évident qu'ils prennent leur source dans un centre commun; et ce centre ne peut être que la langue d'un peuple qui aura dominé sur la terre assez long-temps pour que toutes les langues se soient teintes de la sienne. Ces mots, que l'on retrouve dans toutes les langues, sans qu'on puisse leur assigner de racine dans aucune langue connue, prennent donc à leur tour le caractère monumental. Ils deviennent les compagnons des monumens lapidaires dont on parloit tout à l'heure; et si ceux-ci attestent les localités géographiques des Celtes, ceux-là témoignent de la vaste étendue de leurs relations. Ajoutons que s'il est encore en France une contrée où l'on parle une langue étrangère à tous les dialectes présens et passés, inusitée chez tous les peuples vivans et éteints, et dont le type soit échappé aux recherches de tous les savans, et que dans cette langue, se retrouve non-seulement tous les mots disséminés dans toutes les langues les plus antipathiques, mais encore les racines, les étymologies, les composés et les déri-

Digitized by Google

vés de ces mêmes mots, n'est-il pas évident que cette langue n'est autre que celle de ce peuple de l'antiquité, dont la vaste émigration a semé dans tant d'idiômes, ces expressions dont la confraternité nous étonne; et que c'est des lieux où cette langue primitive se parle encore dans toute son intégrité, qu'il faut placer le point de départ de ce peuple? Ainsi donc la langue vient au secours des monumens, pour affirmer que les Gaules furent la mère patrie des Celtes. Telles sont les vérités premières que l'Académie celtique a pris pour bases de son institution; telles sont les conséquences sommaires qu'elle en a tirées, et dont le développement fera l'objet de ses travaux.

Sans doute qu'en constatant la vérité de l'existence des Celtes, en rattachant à leur histoire les monumens qu'ils nous ont laissés, et en reconnoissant l'identité de leur berceau avec les Gaules que nous habitons, si l'Académie n'eût apperçu dans ces peuples d'autre vertu que cette inquiétude conquérante, qui n'inspire aux nations barbares le desir de se déplacer, que pour couvrir le monde de sang et de ravages, elle eût été moins jalouse de donner de semblables aïeux au peuple le plus grand comme le mieux policé. Mais quand elle voit tous les sages de l'antiquité, que les siècles ont constamment vénérés, faire hommage de l'élévation de leurs pensées à la sagesse celtique; quand elle voit les

Digitized by Google

principes du druidisme inspirer Zoroastre, Orphée, Pythagore, Zamolxis, et tant d'autres philosophes; et qu'elle reconnoît dans les druides primitifs les fondateurs de la morale, et par conséquent les créateurs de l'ordre social, sans doute elle doit être fière de rappeler ses concitoyens à une si noble origine; elle a droit de compter sur la reconnoissance publique, et sa conscience lui dit qu'elle sert et le Gouvernement et la Patrie d'une manière digne de la grandeur et de l'un et de l'autre.

Jh. LAVALLÉE.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. CAMBRY,

à la première séance.

9 germinal an XIII (30 mars 1805).

MESSIEURS,

Vous avez voulu que j'eusse l'honneur d'ouvrir la première séance générale de l'Académie Celtique; je dois lui rendre compte de son but et de ses moyens.

Chacun des membres de cette assemblée, plein du sentiment de ses forces et du souvenir de ses succès, se demande peut-être à quel titre j'ai l'honneur de la présider?..... Je dois le fauteuil que j'occupe momentanément au choix de quelques amis; tels étoient les présidens d'âge, qui ne se montroient que pour se retirer.

Vos travaux, Messieurs, auront bientôt fait connoître les causes de la longue obscurité derrière laquelle le peuple ancien des Celtes disparoît presqu'entièrement.

Digitized by Google

Il n'écrivoit pas son histoire.

Les Grecs et les Romains tentèrent de le faire oublier.

Les peuples modernes, après des siècles de confusion, voulurent usurper le nom de Celtes, et s'approprier la gloire entière de ces vieux conquérans de la Grèce, de Rome, de toute l'Europe, et de la presque totalité de l'Asie.

C'est pour combattre et pour détruire les erreurs et les prétentions des ennemis du nom gaulois, que s'est formée notre Académie. Son but est premièrement d'examiner, de reproduire l'histoire et les monumens des Celtes, des Gaulois, des Francs, qui ne forment, sous différens noms, qu'un même peuple; Secondement, de rechercher les étymologies de toutes les langues de l'Europe, &c. à l'aide du Celto-Breton, du Gallois, de la langue Erse conservée dans les montagnes de l'Irlande.

A la tête des écrivains qui se sont consacrés à ce genre de travail, et qui doivent lui mériter la confiance publique, on trouve les noms des Cluvérius, des Camden, des Leibnitz, des Henri Etienne, des P. Pezron, des Guillaume Postel, des Buchanan, des Polydore Virgile, des auteurs de l'Histoire universelle anglaise, &c.

Charles II fonda la Société Celtique de Londres. On doit à cette réunion d'hommes de mérite, une multitude de dissertations, de faits curieux, ras-

Digitized by Google

semblés dans les nombreux volumes intitulés *Archeologia, &c.* ouvrage qui mériteroit plus de réputation encore, si les préventions anglaises et l'esprit d'isolement qui s'établit dans les îles et dans les républiques, ne nuisoient à ses développemens.

Notre Académie adoptera sans doute un plan beaucoup plus étendu. Elle ne se bornera pas à faire graver des monumens et des costumes; l'histoire fera partie de ses recherches. Elle examinera comment les principes du druidisme conservés par les disciples des Pythagore, des Orphée, des Zoroastre, des Zamolxis disparurent, et comment se perdit cette science antérieure, qui donne encore des résultats astronomiques aux Chinois, aux Indiens; qui plaça l'unité de Dieu, l'immortalité de l'ame, la récompense des vertus, la punition du crime chez les Celtes, les Thraces, les vieux Étrusques, les Gètes, les Abiens, les Bactriens, les Grecs, tous peuples celtiques; principes nécessaires, accommodés à l'esprit des sociétés, aux calculs de la politique, aux intérêts de l'humanité.

On entend répéter, on lit dans tous les livres, « que les Celtes n'ont point écrit, que nous manquons de matériaux pour leur histoire, qu'on « rassembleroit en quatre pages tout ce que les anciens ont donné sur ce peuple »; et depuis trente ans, il n'est pas de jour où je ne trouve des faits très-importans qui servent à le faire connoître.

Digitized by Google

L'histoire des Celtes ne se trouve point dans un recueil particulier, elle est écrite à la tête de l'histoire de tous les peuples.

Rufin reprochoit à S. Jérôme d'avoir cité des maximes de Pythagore dont il n'existe aucun écrit. S. Jérôme répondit à cette inculpation : « J'ai « cité comme de Pythagore des pensées qui lui « sont attribuées par Cicéron, par Brutus et par « Sénèque. J'ai consulté les Tables d'airain de toute « la grande Grèce, imbue de ses principes ».

Ne pouvons-nous pas, à son exemple, retrouver la philosophie druidique dans la doctrine de Pythagore, instruit par les druides, au rapport de saint Clément d'Alexandrie ; chez les Orphée, chez les Thraces, peuples celtiques, chez tous les peuples du Danube, chez les anciens Étrusques sortis de la Rhétie toute celtique ; chez les premiers Grecs, auxquels, suivant Diogène Laerce, Aristote, Julien, Clément d'Alexandrie, les druides donnèrent les Lettres et la Philosophie ?

Hérodote, Xénophon, Thucydide, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, les écrivains généralement étudiés, ne sont pas toujours ceux où l'on trouve les détails les plus précieux sur les anciens peuples. Que de faits dans Athénée, dans Plutarque, dans les fragmens d'Aristote et de Platon, dans Varron, dans Pline, dans Hippocrate, dans Galien, dans les Orateurs grecs et romains,

Digitized by Google

dans les Grammairiens même, qui, n'embrassant pas l'ensemble d'une histoire, en ont mieux soigné les parties !

Les commentateurs du quinzième, seizième et du dix-septième siècles, possesseurs de manuscrits que nous n'avons plus, qu'ils ont souvent fait disparoître (comme Raphael, qui brisa les arabesques des bains de Titus pour s'en approprier les conceptions ingénieuses), réunissent dans leurs écrits la totalité des faits nécessaires à l'histoire. Il faut avoir la patience de les chercher au milieu des dissertations insupportables que l'usage et l'esprit de ces siècles leur commandoit. Ces recueils précieux fourniront d'amples matières à nos travaux.

Cette multitude d'histoires faites sur les provinces, les villes, les anciennes abbayes de la Gaule, les chartes, les archives, les manuscrits, le recueil des conciles, nos correspondances avec les hommes les plus éclairés, les dépôts littéraires de l'Europe, la découverte des anciennes villes long-temps ensevelies, fourniront des richesses que beaucoup d'entre vous, Messieurs, ont déjà su s'approprier, et que les jeunes gens qui participent à nos travaux brûlent d'augmenter encore. Ajoutez à tant de moyens les traductions qu'on pourroit faire des livres étrangers qui traitent des antiquités celtiques.

Nous examinerons l'ancien état de la Celtique,

Digitized by Google

ses arts, son commerce, ses mœurs. Nous ne négligerons pas l'importante histoire des Galates et de leurs vastes possessions dans l'Asie. Nous rechercherons, sans prévention, ce qui peut appartenir aux Celtes dans les conquêtes des Cimmériens, des Saces, des Pélages, des Scythes, des Celto-Scythes, des Cares, des Lélèges, &c. &c.

Je crois, Messieurs, vous avoir offert, dans cette esquisse rapide, des apperçus positifs sur le but et sur les moyens de l'Académie Celtique. J'ose entrevoir ce que produira la réunion des hommes choisis qui la composent. Vous verrez, par la liste de ses Associés, combien d'étrangers distingués concourront à vos travaux, qui ne peuvent que plaire aux souverains éclairés de toutes les nations, et spécialement à celui qui vient de restituer à la Gaule la force, la majesté, toute la puissance qu'elle eut dans les plus beaux jours de sa gloire.

Nous avons adopté pour devise, *Gloriæ Majorum.*

L'Académie Celtique s'est promis de ne s'occuper ni de discussions politiques, ni des dogmes de la religion romaine; mais de l'histoire et des monumens des Celtes, des Gaulois, des Francs.

Dans la liste des Membres de l'Académie Celtique, vous verrez le nom d'un homme qui, par ses talens et sa valeur, fut l'espoir de l'ancienne marine, de l'amiral BRUIX, qui constamment l'ami de son

Digitized by Google

pays, soutint l'adversité avec courage, et la prospérité sans orgueil; qui s'occupa toute sa vie des anciens Celtes dont il savoit l'histoire, dont il imitoit la franchise et l'audace, et qui se promettoit de contribuer à nos travaux; quand la mort qu'il desiroit de recevoir au champ d'honneur le ravit à sa patrie qui le regrette, aux malheureux qu'il secouroit, à ses amis, à sa famille qui le pleurent.

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

Sur l'établissement de l'Académie Celtique, les objets de ses recherches et le plan de ses travaux;

Lu à la première assemblée générale de cette Académie, le 9 germinal an XIII, par le Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

En vous réunissant à nous pour partager nos travaux, vous comblez les vœux de la patrie et les nôtres; vous assurez les destinées de l'*Académie Celtique*. Permettez-moi, dans cette première assemblée générale, de vous les faire connoître, en vous indiquant le but de son institution, les objets de ses recherches et le plan de ses travaux; après vous avoir rendu compte de ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour son établissement. C'est sans doute le premier besoin que vous éprouvez, les premières questions que vous nous faites intérieurement en entrant dans cette enceinte. Je vais donc tâcher de vous satisfaire sur ces deux points; ce qui divise naturellement ce discours en deux parties. La pre-

Digitized by Google

mière ne sera qu'une notice historique rapide et peu brillante de l'établissement de l'Académie ; et je vous prie de ne la considérer que comme une explication donnée en famille. La seconde vous développera le vaste plan des recherches et des travaux importans que nous nous sommes proposés dans son établissement.

De l'établissement de l'Académie Celtique.

Il y a déjà neuf mois que le projet de l'*Académie Celtique* a été conçu et communiqué par l'un de nous à deux membres distingués de cette Société, qui faisoient comme lui, depuis long-temps, une étude favorite des antiquités nationales et de tous les monumens des Celtes, des Gaulois et des Francs. Le besoin de collaborateurs dans ce champ qui n'a presque pas encore été défriché ; celui sur-tout de réunir et de faire converger en un point toutes les connoissances locales des langues, des monumens et des usages, pour les comparer et les expliquer ; d'interroger même la France entière sur l'état ancien des Gaules, lui avoit fait sentir, depuis dix ans qu'il devoit à La Tour-d'Auvergne la connoissance de la langue celtique, qu'une Société qui auroit un but aussi utile et aussi bien déterminé, seroit aussi profitable à ses recherches qu'à celles de tous les membres de cette Société, et à la Patrie, qui

Digitized by Google

en retireroit tous les fruits. Il communiqua donc son projet d'abord à M. Mangourit, et quinze jours après, celui-ci l'ayant pressé de l'exécuter, à M. Cambry, qui s'est chargé aussi-tôt de le réaliser. C'est donc à son zèle, Messieurs, à ses démarches auprès du Gouvernement, à la confiance que ses principes connus doivent inspirer, qu'on est surtout redevable de l'établissement de l'Académie Celtique. C'est lui qui en a fait la demande aux ministres de l'Intérieur et de la Police, qui en a obtenu la permission de nous réunir, et de publier tous les mois une livraison des Mémoires de l'Académie.

Après avoir reçu ces deux autorisations, et nous être réunis plusieurs fois chez M. Cambry, pour répondre à l'attente du Gouvernement, et réaliser les espérances que le projet seul de l'Académie Celtique lui faisoit concevoir, nous avons songé à nous procurer un local. Les Sociétés des Amis des Arts et Philotechnique ayant bien voulu partager avec nous celui que le Gouvernement leur avoit accordé au Louvre, nous nous y sommes réunis en plus grand nombre le 3 ventôse, sous la présidence du plus ancien d'âge, M. Lavallée. Aussi-tôt, pour régulariser nos assemblées et nous constituer en société, nous avons cru devoir procéder à la nomination d'un président, d'un secrétaire perpétuel et d'un secrétaire temporaire, par la voie ordinaire

Digitized by Google

du scrutin. La majorité absolue des suffrages s'étant déclarée en faveur de M. Cambry pour président, de M. Eloi Johanneau pour secrétaire perpétuel, et de M. Mangourit pour secrétaire temporaire, ils ont été proclamés par M. le président d'âge, qui a aussi-tôt cédé le fauteuil au président qui venoit d'être élu.

On a ensuite donné lecture d'un projet de réglement, qui avoit déjà été discuté dans des séances particulières; il a été discuté de nouveau, article par article, et adopté à l'unanimité. Le 9 ventôse, l'Académie a tenu une nouvelle séance au Louvre; le secrétaire a lu la rédaction définitive du réglement, et a donné communication de différentes lettres d'acceptation des membres de l'Académie qu'il avoit instruits de leur nomination. Toutes applaudissoient à nos travaux et à l'objet de nos recherches, et exprimoient le plus grand desir d'y concourir. On a continué, dans cette séance, de choisir des membres résidens qui pourroient concourir au but que se propose l'Académie, après s'être assuré toutefois de leur acceptation. On a aussi augmenté la liste des membres non résidens, et des associés correspondans. On a laissé cependant quelques places vacantes à dessein, afin de tenir une porte toujours ouverte à des talens utiles et essentiels aux recherches de l'Académie, qu'un oubli involontaire en auroit écartés. Nous avons eu

Digitized by Google

la satisfaction que les personnes les plus distinguées dans l'Etat et dans les Lettres, ont tenu à honneur et ont regardé comme un devoir sacré de concourir avec nous à l'illustration nationale. La liste des membres et des correspondans ne tardera pas au reste à être imprimée, et justifiera sans doute la bonne opinion que nous avons conçue, que la composition de l'Académie étoit un gage donné au Gouvernement et à la Patrie.

Le 17 ventôse, le Bureau, prévenu par des membres des deux Sociétés des Amis des Arts et Philotechnique, que le Gouvernement avoit donné un ordre général pour le premier germinal d'évacuer le Louvre, afin de travailler à le réparer, s'est assemblé de concert avec les Bureaux de ces deux Sociétés, pour choisir et louer en commun un nouveau local. Un membre de la Société des Amis des Arts ayant présenté le plan de celui où vous êtes réunis aujourd'hui, il a été arrêté entre les trois Sociétés de louer ce local à frais communs, et ce membre a été chargé des détails de la location, et de la translation des trois Sociétés. Il n'est pas tel que nous l'aurions desiré; mais pressés par les circonstances, déterminés et entraînés par les deux autres Sociétés, nous avons cru devoir provisoirement consentir à sa location, afin de ne pas interrompre les assemblées et les travaux de l'Académie, et dans l'espoir que nous pourrions par la suite en obtenir

Digitized by Google

un plus convenable du Gouvernement [1]. Nous ne doutons pas, Messieurs, que vous n'approuviez tout ce que nous avons fait. Le local est petit, et les destinées de l'Académie sont grandes ; mais quand nos travaux nous auront fait trop grands pour lui, semblables à cet illustre chancelier d'une reine généreuse et bienfaisante, nous en choisirons

---

[1] Cet espoir vient de se réaliser, et l'Académie Celtique, depuis le 9 juin, tient ses séances au Musée des Monumens français, dans la belle salle de Louis XIV, au milieu des monumens même qu'elle se propose de décrire et d'expliquer. Voici le préambule du discours que M. Le Noir, administrateur de ce Musée et président de l'Académie Celtique, a prononcé à cette occasion à la première séance que l'Académie a tenue dans cette salle. La douce sensibilité qu'il respire, née de l'aspect même des lieux et des monumens, a passé de l'ame de l'auteur dans celle de tous les auditeurs, et a rendu cette séance aussi attendrissante que mémorable.

« Messieurs, a-t-il dit, en vous réunissant dans cette enceinte, j'ai l'avantage de vous placer au milieu des monumens dont une grande partie fait l'objet de vos recherches. Consacrant vos plus doux loisirs à les étudier, vous prenez dans ce Muséum l'attitude qui vous convient ; et l'Académie elle-même, en s'en rapprochant, n'en deviendra que plus auguste. Là, sont les autels druidiques érigés sous Tibère, sur lesquels les Parisiens faisoient fumer l'encens en l'honneur de leurs dieux. Ici est la statue d'Isis, consi-

Digitized by Google

un plus vaste. Plût à Dieu qu'en attendant, il soit pour nous la petite maison de Socrate! *Utinam veris hanc amicis impleam!* auroit dit ce sage de l'antiquité.

Le 20 ventôse, l'Académie a tenu au Louvre sa troisième séance, réunie au nombre de vingt-cinq à trente membres. Après la lecture de la corres-

---

dérée par les Germains comme une jeune vierge, sous le nom de *Néhalennia;* plus loin s'élèvent les images des premiers rois de France; tandis que la statue de l'empereur Charlemagne, le glaive à la main, est ombragée d'un vieux chêne qui la couvre de ses rameaux. C'est ainsi, Messieurs, que rassemblés dans ce Muséum, votre véritable patrie, vous vous trouvez entourés des monumens de l'antique Gaule, de ceux du moyen âge, et de la France moderne.

« Votre président, Messieurs, a cru devoir consacrer cette séance mémorable, par la lecture d'un Mémoire qu'il soumet à vos lumières, sur l'*Elysée* des anciens, sur ce qu'on doit entendre par ce nom mystérieux et sacré, et par conséquent pourquoi il l'a donné à ce vaste jardin, qui fait partie du Musée des monumens français. C'est dans ce jardin, planté en forme d'Elysée, que reposent, dans des sarcophages posés sur le gazon, entourés de saules pleureurs, de cyprès, de myrtes et de roses, les mânes de quelques hommes illustres dans les lettres, dont il a recueilli les cendres. Oui, Messieurs, Molière, La Fontaine, Descartes, Boileau, Héloïse, Abélard, Mabillon, Montfaucon, sont au milieu de vous! Supposez un instant que ces mânes illustres, comme dans l'Elysée des anciens, se

Digitized by Google

pondance et de plusieurs Mémoires intéressans, le président a prévenu la Société que le Bureau s'assembleroit le 25 pour préparer le nouveau local et fixer le jour de la première séance générale. Le 25 ventôse, le Bureau, réuni à quelques membres zélés, s'est donc assemblé, et a fixé le 9 germinal pour le jour d'ouverture de l'assemblée générale, pour laquelle il a été arrêté qu'il seroit fait un appel

---

voyent, s'entendent et jouissent d'une félicité inaltérable; laissez un instant votre imagination se prêter à cette douce illusion. Ne voyez-vous pas déjà ces ombres immortelles, ranimées à votre approche, sortir de leurs tombeaux pour venir siéger avec vous? Ne les voyez-vous pas déjà errer autour de vous, prendre part à vos recherches, et applaudir à vos travaux, qui, comme les leurs, n'ont pour but que la gloire nationale?

« Pour moi, témoin journalier des justes hommages rendus à la mémoire de ces grands hommes par les nationaux et les étrangers qui viennent visiter ce Muséum; pour moi qui ai eu l'avantage d'être appelé à disposer dans des limites trop bornées, une place trop étroite pour ces génies qui remplissent l'univers de leur célébrité et de leur gloire, je me fais honneur d'avouer que j'éprouve une émotion douce et toujours nouvelle toutes les fois que je porte mes pas dans cette auguste enceinte; et que la récompense la plus chère à mon cœur, seroit de faire passer dans vos ames, toutes les fois que vous visiterez ce temple, la même émotion, le même saint respect dont, en le formant, j'ai été pénétré pour les lumières, les talens et la vertu ».

Digitized by Google

à tous les membres qui n'avoient pas encore été convoqués. Pressé de faire face aux dépenses urgentes de la Société, le Bureau a cru devoir ensuite nommer pour trésorier, sous la clause de faire ratifier sa nomination par l'Académie, M. Le Breton, bibliothécaire de la Cour de Cassation. Ainsi il vous reste, Messieurs, pour terminer notre organisation, à prononcer aujourd'hui sur la nomination du trésorier, à procéder à l'élection de trois secrétaires temporaires et d'un archiviste, et à compléter la liste des membres de l'Académie. Je vais maintenant vous exposer le but qu'elle se propose, et vous développer le vaste plan de ses travaux et de ses recherches.

Des objets des recherches, et du plan des travaux de l'Académie Celtique.

L'ORACLE presque infaillible de la géographie ancienne, l'immortel d'Anville, craignant qu'on ne lui reprochât d'avoir donné par préférence son application à tout autre pays qu'à celui auquel il devoit le plus d'attachement, s'exprime ainsi dans la préface de sa notice de l'ancienne Gaule : « J'ai regardé, dit-il, comme un devoir que j'avois à remplir, de travailler sur la Gaule dans tout ce qu'elle embrasse d'étendue. Un historien célèbre de l'antiquité (Trogue-Pompée), après avoir

Digitized by Google

recueilli les faits des nations étrangères, revient comme d'un long voyage dans le lieu de sa demeure, *velut post longam peregrinationem domum revertitur.* Il se croiroit, dit-il, coupable d'ingratitude envers sa patrie, s'il ne faisoit pas pour elle ce qu'il a fait pour tous les autres peuples : *Ingrati civis officium existimans, si cùm omnium gentium res gestas illustraverit, de solâ tantùm patriâ taceat* ». Un autre excellent citoyen qui a consacré sa vie à combattre pour sa patrie, et tous ses loisirs à en éclaircir les origines dans ces dernières années, l'illustre La Tour-d'Auvergne avoit pris pour épigraphe de ses *Origines Gauloises*, cette belle pensée de Végèce : « Le souvenir des actions de valeur ne dure qu'un temps, celui des écrits pour la patrie est éternel». *Unius ætatis sunt res quæ fortiter fiunt; quæ verò pro patriâ scribuntur æternæ sunt.*

Ces témoignages, Messieurs, en nous rappelant nos devoirs envers notre patrie, nous font sentir la nécessité de l'Académie Celtique. Jusqu'ici nos académies et nos écoles n'ont retenti que des Grecs et des Romains ; jusqu'ici on ne s'est guère occupé que des langues et des antiquités de ces deux peuples ; et l'on peut dire de nous ce que Juvénal disoit des Romains de son temps : *omnia græcè* [1]. Il est temps enfin de songer à la langue

[1] Sat. VI, v. 186.

Digitized by Google

et aux antiquités des peuples non moins célèbres dont nous descendons, du sol heureux et du vaste empire que nous habitons. Il est honteux, en effet, d'être dans sa patrie comme dans un pays inconnu, et d'être étranger à tout ce qui la concerne. *Turpe est in patriâ peregrinari*, dit Alde Manuce, *et in iis rebus quæ ad patriam pertinent hospitem esse.*

Quoi ! il existe à Londres une société de voyageurs africains, une de voyageurs athéniens, une autre d'orientalistes, et à Calcuta une société des recherches asiatiques, pour faire des découvertes dans l'histoire, les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie, et nous n'aurions pas en France une société d'antiquaires et de voyageurs français ! Quoi ! la Grèce a son Pausanias, l'Angleterre a son Camden, la Suède a son Dalberg ; et la France n'auroit pas de nouveaux Pausanias, de nouveaux Camden ! C'est certes un défaut de notre ancienne éducation publique, et c'est un reproche à faire à l'ancien Gouvernement, de n'avoir pas dirigé jusqu'ici les esprits vers l'étude des antiquités nationales, préférablement aux antiquités étrangères, qu'on ne devroit étudier que pour les comparer et les rapporter aux premières, afin d'expliquer celles-ci par celles-là. Rien n'est plus propre à faire chérir le Gouvernement actuel, que de bien connoître les Gouvernemens anciens de notre Patrie, et par-là à faire chérir la Patrie elle-même,

Digitized by Google

à la préférer à toute autre, et à sacrifier à son illustration et à sa gloire tous ses moyens et toute son existence. Peut-il y avoir rien de plus intéressant pour des Français, que l'histoire ancienne du pays que nous habitons ? « Les souvenirs des Grecs et des Romains dont nous avons rempli notre littérature, dit un auteur moderne, ne vont pas au cœur comme les antiquités qu'on a voulu flétrir du nom de gothiques ». De plus, « La littérature grecque et latine, disoit déjà il y a près d'un siècle le savant Astruc dans ses curieux Mémoires de Languedoc, est presque épuisée, et il y a déjà long-temps qu'on ne fait plus qu'y glaner. Il est temps de se tourner vers la littérature celtique, et de travailler enfin à l'éclaircir ».

Les peuples voisins, et sur-tout les Anglais, nos rivaux de gloire et de puissance, ont bien senti le besoin et l'importance de consacrer une société particulière à l'étude des antiquités nationales. Il y a déjà un demi-siècle qu'il se forma à Londres une société d'antiquaires, qui a pour principal objet de ses recherches, les antiquités et l'histoire britanniques. Elle obtint du Gouvernement une charte semblable à celle de la Société royale, et le roi s'en déclara le fondateur et le protecteur. Cette Société, encouragée par la protection puissante du Gouvernement, a répondu à son attente et à ses espérances, en publiant des Mémoires intéressans,

Digitized by Google

dont il a déjà paru, depuis 1770, douze ou treize volumes *in*-4°, sous le titre d'*Archæologia Britannica*.

En 1780, il se forma à Edimbourg une autre Société d'antiquaires, à l'instar de celle de Londres, elle obtint aussi une charte royale, et le Roi s'en déclara encore protecteur. Le premier volume de ses Mémoires a paru en 1792, format *in*-8°. Son but est de travailler à la recherche et à la conservation de la langue, de la poésie, de la musique et des monumens du haut pays, c'est-à-dire des montagnes de l'Écosse; car c'est toujours dans les montagnes et aux extrémités des continens, que se réfugie et se conserve le plus long-temps la liberté, et avec la liberté, la langue, les traditions, les usages et les monumens des peuples anciens. Pour me borner ici à l'occident et au nord de l'Europe, j'en citerai pour exemples et pour preuves, ces mêmes Highlanders, c'est-à-dire ces habitans du haut pays ou des montagnes du nord-ouest de l'Ecosse, les Gallois, les Irlandais, les Islandais, les Finnois, les Lapons, les Bretons et les Basques. Tous ces peuples occupoient jadis des pays plus étendus au sud, d'où ils ont été chassés et relégués au nord, dans les montagnes qu'ils habitent aujourd'hui.

Depuis 1726, il existe à Cortone une Académie étrusque pour les antiquités de l'Etrurie. Tout récemment encore, il vient de se former à Flo-

Digitized by Google

rence une Société qui a aussi pour objet de ses travaux, l'histoire ancienne de sa Patrie, les antiquités italiques. Elle a déjà publié un volume sur l'origine et la civilisation des premiers habitans de l'Italie, qu'elle regarde comme Celtes, et dont elle a par conséquent cherché à éclairer le berceau par la langue de l'armorique, dialecte du celtique. Enfin il existe à Copenhague une Société royale de l'histoire et des langues du nord; à Stockholm une Société littéraire scandinave pour la réunion littéraire des royaumes du nord, laquelle publie un journal littéraire; et il y a à peine un an qu'il s'est formé auprès de l'université impériale de Moscou, une Société pour la recherche et la publication des antiquités et de l'histoire de Russie. Les membres ont été pris parmi les professeurs de l'université; la Société s'occupe de rechercher les anciens manuscrits historiques qui se trouvent dans les bibliothèques, de les enrichir de notes et de les faire imprimer.

Après des exemples aussi récens et aussi illustres, quel est l'homme assez ennemi de la gloire de sa Patrie, qui pourroit contester l'utilité de l'Académie Celtique? Quoi! il y a à peine un siècle que la Russie est sortie de la barbarie, et elle s'occupe déjà de revenir sur les temps anciens de son histoire, et de rechercher ses origines! et nous, célèbres depuis si long-temps dans l'univers sous les noms

Digitized by Google

de Français, de Francs, de Gaulois et de Celtes, nous pourrions négliger les nôtres après tant de siècles de puissance, de prospérité, de gloire et de lumières ! Non, il ne sera pas dit que la France, arrivée au plus haut point de splendeur et de puissance sous le Génie heureux et vaste qui préside à ses hautes destinées, et qui a fait et médite encore de si grandes choses, soit restée en arrière de son siècle. Si elle n'a pas donné l'exemple aux autres peuples de l'Europe dans la recherche des antiquités nationales, elle doit au moins se hâter de le suivre et d'intervenir dans cet héritage de gloire, dans lequel, comme fille aînée de la Celtique [1], elle doit avoir la plus belle et la plus grande part. Ses titres sont impérissables, mais c'est à elle à les faire valoir elle-même ; car chaque peuple n'est que trop porté, si on le laissoit faire, à jouer le rôle du lion de la fable. Presque tous les peuples de l'Europe sont les descendans des Celtes, presque tous sont les enfans de la Celtique : réunis de nouveau, ils forment presque tous, encore aujourd'hui, une seule et grande famille sous un même gouvernement fédératif. Ils doivent donc, sans préjugés nationaux, sans injustice, sans mauvaise foi, discuter en famille les titres de leurs origines, et les monumens de leur berceau.

[1] Nom que les Grecs donnoient à toute l'Europe, selon Strabon et Diodore, v. 9.

Digitized by Google

Il en est des mensonges en histoire comme des systêmes en physique ; ils ne peuvent subsister long-temps, parce que la vérité est impérissable, et qu'elle est le domaine de tous les bons esprits dans lesquels elle germe et se féconde une fois qu'elle y est semée, semblable au bon grain jeté dans une bonne terre. Mais il est de l'intérêt de tous les peuples, qu'une nation, par des mensonges politiques, ne s'attribue pas au détriment des autres une gloire qui ne lui est pas due ; car la gloire des peuples entre aussi dans la balance de la politique des rois, si j'en juge au moins d'après les établissemens dont je viens de parler, et qui ont tous pour objet de retrouver les titres que chaque peuple peut avoir à l'estime et à la considération des autres peuples. Personne n'ignore qu'en effet il y a une réaction de gloire des peuples aux rois, et des rois aux peuples. Aussi, depuis quelques années sur-tout, par l'impulsion de quelques sages Gouvernemens, l'Europe entière semble sortir d'un long sommeil léthargique ; tous les esprits ont reçu une direction nouvelle vers toutes les idées grandes et libérales dont le nom même est dû au Génie puissant qui a le plus contribué à imprimer cette impulsion à son siècle ; tous cherchent avec ardeur des vérités nouvelles, et sur-tout à connoître et à expliquer les temps anciens par les temps modernes.

Digitized by Google

C'est sans doute pour seconder cette heureuse direction, qu'un Roi voisin, qu'un successeur du grand Frédéric a promis l'an passé, dans les gazettes allemandes, cent ducats de récompense à celui qui découvriroit les manuscrits des vers des Druides, des poëmes des anciens Bardes, recueillis par ordre de Charlemagne, et que l'on croit ensevelis dans la poussière de quelques bibliothèques. Cet encouragement donné à la recherche d'une des plus précieuses antiquités celtiques, est un grand exemple digne d'être imité par les autres Gouvernemens. C'est ainsi que Philostrate offroit des récompenses à qui lui apporteroit des fragmens d'Homère. Tous les historiens anciens, d'après Eginhart dans la vie de Charlemagne, chap. 29, s'accordent en effet à dire que cet empereur fit un recueil de tous les vers des Druides, de tous les poëmes des Bardes, *dont il étoit resté quelque souvenir*, et qu'il en composa une histoire des antiquités celtiques et gauloises. D'un autre côté, César, liv. VI de ses Commentaires, assure que les disciples des Druides apprenoient d'eux un grand nombre de vers, que plusieurs employoient même vingt ans à les apprendre, et qu'il n'étoit pas permis de les confier à l'écriture : *neque fas esse existimant ea litteris mandare*. L'existence de ces vers fameux est donc incontestable ; mais je pense qu'il est presque inutile de les chercher dans la pous-

Digitized by Google

sière de quelques couvens où ils n'existent plus, et que nous les possédons, sans le savoir, dans nos anciennes chroniques, dans nos anciens romans de chevalerie, dans nos anciens contes de fées, dans nos proverbes enfin, que je suis persuadé avoir été écrits, comme les vers dorés de Pythagore, les proverbes de Salomon, les poésies d'Orphée, l'Iliade et l'Odyssée d'Homère, l'Edda et Ossian, sous la dictée de la tradition, à la renaissance des lettres.

La preuve en est, que presque tous ces ouvrages étoient en vers dans les premières traductions qu'on en a faites, soit en latin, soit en langues vulgaires du temps, comme dans les langues originales; que lorsqu'on commença à écrire l'histoire en Suède, en Danemark, en Allemagne, dans la Grande-Bretagne et en France, on recueillit avec soin les chansons des Bardes que tout le monde savoit par cœur; que l'Edda en particulier a été recueilli par Snorro et Sturlesson, d'après ce qui en étoit resté dans leur mémoire et dans celle de leurs concitoyens; que ce dernier, dans sa Chronique, et Saxon le grammairien, dans son Histoire, citent les Bardes à chaque page. Voilà donc pourquoi les premières annales de tous ces peuples, et de tous les peuples en général, sont remplies de tant de fables religieuses et allégoriques prises pour des faits historiques. On a donc tort de croire que la

Digitized by Google

religion chrétienne ait anéanti le druidisme, et que les vers des Druides et des Bardes qui contenoient leur mythologie et leurs annales, soient péris avec eux. On ne détruit pas ainsi le résultat de l'expérience, de l'observation, de l'étude et de la sagesse de tant de siècles, de tant de savans, de tant de grands poètes, les délices d'une grande nation; on ne détruit pas ainsi un nombre si prodigieux d'hymnes religieuses ou mythologiques, de chansons historiques ou guerrières, de romances amoureuses ou plaintives, qui intéressoient la religion et la gloire de tant de peuples, de tant de familles illustres, et qui étoient confiées à la mémoire de tant de millions d'hommes, qui avoient été obligés de les apprendre dans leur enfance par principe de religion ou d'éducation, comme aujourd'hui nous apprenons le *Pater*, le Catéchisme et la Bible. Les hommes et leurs monumens passent, l'espèce humaine reste, et transmet avec la vie aux individus, de générations en générations, le produit et le résultat des siècles passés.

Il doit donc rester encore des traces dans la mémoire des peuples, dans la tradition, de ce grand nombre de vers druidiques dont parle César. Il doit donc en subsister encore quelques fragmens dans ceux que se transmettent d'âge en âge les Bardes de l'Irlande, du pays de Galles et de l'Ecosse. Dans ces trois contrées, il y a encore nombre de

Digitized by Google

personnes, sur-tout parmi les vieillards, capables de répéter, du commencement à la fin, des poëmes assez longs pour occuper plusieurs soirées. Si une partie est oubliée par l'un, il y en a mille autres qui s'en souviennent. Par exemple, dans le pays de Galles, il y a encore plusieurs personnes en état de répéter le récit des actions fabuleuses du roi Arthur et de ses mille héros. C'est ainsi que les poëmes de Thaliessin, le chef des Bardes gallois, qui florissoit, dit-on, dans le cinquième siècle, mais que je crois bien plus ancien, ont été recueillis, et nous ont été transmis; sans parler de plusieurs autres que j'ai déjà cités.

Cet usage, au reste, des Druides ne leur étoit pas particulier, c'étoit celui des pythagoriciens et des rhapsodes grecs; c'étoit celui de tous les anciens législateurs et de tous les anciens peuples, chez qui la religion, la morale et l'histoire étoient en vers; chez qui le titre de poète étoit synonyme de prophète ou d'historien inspiré. Vous savez, Messieurs, que les poésies d'Orphée, ce poète législateur, si ancien, qu'il appartient plutôt, ainsi que Pythagore, à la mythologie qu'à l'histoire, étoient courtes et en petit nombre; que les Lycomides, famille athénienne, les savoient par cœur et les chantoient en célébrant leurs mystères; que les Arnodes, dont le nom, ainsi que celui de Bardes, signifie chantres, récitoient ou plutôt chantoient les vers d'Homère

Digitized by Google

dans les festins et les assemblées, une branche de laurier à la main ; que les anciens pontifes romains, ainsi que ceux d'aujourd'hui, ne vouloient pas que les mystères et les prières fussent dans une autre langue que la langue latine, et qu'ils exigeoient que le peuple les apprît par cœur. *Pontifices romani in nullâ aliâ linguâ quàm latinâ, mysteria precesque proponi, et ab idiotis memoriæ commendari voluerunt.*

Cet usage de mettre tout en vers et de confier tout à la mémoire chez les anciens, vient de l'ignorance de l'écriture à l'époque où il commença, et de ce que les compositions en vers sont plus faciles à retenir que celles en prose, et plus difficiles à dénaturer et à altérer, à cause de la mesure et de la rime, ou de la mesure seule. De-là donc les ouvrages en vers, antérieurs à ceux en prose, sans pour cela que le langage des premiers soit antérieur à celui des seconds ; de-là les plus anciens monumens de la religion et de l'histoire en vers, tels que les vers dorés de Pythagore, les vers orphiques, les vers druidiques ; de-là les proverbes, dépôt de la sagesse et des connoissances des temps anciens, encore aujourd'hui en vers ou rimés chez tous les peuples. Cet usage constant est donc nécessité par la nature des choses, et doit décider, à mon avis, si les proverbes de Salomon, si les Pseaumes, si le Pentateuque, si les Prophéties, si le livre de Job, si la Bible toute entière

Digitized by Google

enfin, est en vers ou en prose. Il doit en être de la Bible comme de l'Iliade, de l'Odyssée, et de tous les poëmes sacrés les plus anciens.

Avouons donc que les vers druidiques étoient aussi propres à tenir secrète la doctrine des Druides pour les profanes étrangers, qu'à en instruire les peuples, qu'à la conserver, et à la transmettre à la postérité la plus reculée. Combien de livres égyptiens, phéniciens, hébreux, chaldéens, persans, grecs, romains, n'aurions-nous pas, si les législateurs de ces peuples avoit institué chez eux, comme chez les Celtes, un corps de prêtres consacré à conserver pure, dans la mémoire des hommes, leur doctrine religieuse, et un collége de poëtes nationaux, destinés à chanter les dieux et les héros, et à transmettre d'âge en âge le souvenir de ces chants à la fois religieux et historiques! La plupart des rouleaux de papyrus et de parchemin, des tablettes de bois, de pierres et de métal, ont été détruits par le temps ou la cupidité des hommes, et presque toutes les traditions druidiques, presque toutes les chroniques auriculaires et orales, malgré la destruction des Druides, des Bardes et du druidisme, se sont conservées jusqu'au huitième siècle en Allemagne, jusqu'au onzième dans la Scandinavie; que dis-je, elles existent encore parmi nous, dans le peuple des campagnes. Mêlées avec d'autres traditions, d'autres doctrines plus modernes, on en berce

Digitized by Google

encore l'enfance, sans se douter de leur origine. Il est donc encore temps de les recueillir.

L'Académie royale des Sciences de Stockholm en étoit sans doute persuadée, quand elle proposa pour prix, l'an dernier, une *nomenclature exacte et complète de toutes les anciennes traditions islandaises relatives à l'histoire du nord de l'Europe;* et cela me fait songer qu'une collection semblable des traditions celtiques relatives à notre mythologie et à notre histoire, devroit être aussi proposée pour un des premiers sujets de prix par l'Académie Celtique.

Par une suite des mêmes principes et de l'estime que les bons esprits font des traditions, on vient d'imprimer à Vienne les *Traditions autrichiennes des anciens temps*, et un autre ouvrage du même genre, intitulé : *Contes populaires autrichiens*. Il vient aussi de paroître en Allemagne un ouvrage périodique de mythologie et d'antiquités celtiques, intitulé : *Almanach des Bardes*, ayant pour but de fixer l'attention sur les traditions, la poésie, la mythologie et les antiquités des anciens Germains, dont on a, y est-il dit, abandonné l'étude pour celle des Grecs et des Romains. Les éditeurs, aussi zélés pour l'étude des antiquités nationales, que la plupart des savans l'ont été jusqu'ici pour les antiquités étrangères de ces deux peuples, ont proposé en même temps un prix de vingt ducats

Digitized by Google

pour le meilleur poëme propre à rappeler et à conserver la mythologie germanique. Par une suite encore de ces mêmes principes et de cette même impulsion, on publie à Léipsick une *Mythologie scandinave;* on vient d'imprimer en Angleterre et en Ecosse les *Celtic Researches* sur la tradition et la langue des anciens Bretons, le *Museum des Bardes*, les *chants des anciens Bardes écossais*, l'*archéologie du pays de Galles*, le *Cambrian register*, de nouveaux dictionnaires gallois et galliques, &c. &c. A Dublin, le général Vallancey, qui a si bien mérité des antiquités celtiques, publie périodiquement, depuis vingt ans, des recherches sur les antiquités irlandaises, sous le titre de *Collectanea de rebus Hibernicis.*

Tous les éditeurs de ces ouvrages ont, à mon avis, bien mérité de tous ceux à qui la gloire de leurs ancêtres et de leur patrie est chère. On ne doit pas oublier que c'est à des traditions populaires trop généralement négligées ou méprisées, que nous devons, comme je viens de le dire, l'Edda et Ossian, Ossian dont le nom rappelle celui du grand Homme qui en fait ses délices, de ce vaste et puissant Génie dont nous pouvons dire avec Virgile :

Fama para maxima nostra (1).

C'est ainsi que le nom d'Homère rappelle celui

(1) Georg. II. 40.

Digitized by Google

d'Achille et celui d'Alexandre, qui pleuroit de n'avoir pas un autre Homère pour chanter ses exploits. On doit à M. Macpherson la plus grande reconnoissance, et pour nous avoir donné cet Homère des Calédoniens, et pour avoir donné en même temps à son siècle la première impulsion vers la recherche des poésies et des traditions celtiques. Mais on a aussi à lui reprocher d'avoir lui-même, par vanité, donné lieu au doute qui s'est élevé sur l'authenticité des poésies d'Ossian, et d'avoir laissé soupçonner qu'il en étoit plutôt l'auteur que le traducteur.

Vous savez, Messieurs, que la Société des antiquaires d'Ecosse, et avant elle le docteur Blair, en ont prouvé l'authenticité par des recherches et des dépositions juridiques; que M. Macpherson a légué à cette Société les manuscrits mêmes, et des fonds pour les imprimer, et que M. Mackenzie, secrétaire perpétuel de cette illustre Société, prépare à Edimbourg une superbe édition des poésies d'Ossian, dans laquelle on trouvera le texte gallique, la traduction anglaise de Macpherson, avec une traduction latine interlinéaire et littérale. Vous savez aussi que depuis Macpherson on a recueilli plusieurs autres poésies galliques et galloises qu'on a traduites, et dont plusieurs ont été publiées même en gallique et en gallois par MM. Smith, Kennedy, Clarke, Macdonald, Hill, Jones et Owen. L'au-

Digitized by Google

thenticité des poésies de ce barde illustre, au moins pour la plus grande partie et pour le fonds, est donc incontestable. Elle est encore confirmée, à mon avis, par les noms propres des personnes et des lieux d'Ossian, qui s'expliquent très-bien par les dictionnaires galliques et irlandais antérieurs même à la traduction de Macpherson; parce que l'on retrouve dans l'histoire du Nord les héros d'Ossian avec mille détails semblables; enfin, par l'impression de l'original du septième livre du Temora, et de quelques autres poésies ossianiques.

On ne peut donc pas plus douter maintenant de l'authenticité des poésies (1) d'Ossian, que de celles de l'Iliade, de l'Odyssée, de l'Edda et même de la

(1) Depuis que ce discours est composé, le rapport fait à la Société écossaise sur l'authenticité des poésies d'Ossian, a paru en 1805; il a été rédigé par M. Mackenzie, secrétaire de la Société, sous la direction du comité que la Société avoit chargé de cet examen. On voit par ce rapport, que la Société, embarrassée de porter une décision dans ce procès singulier qui depuis quarante-cinq ans occupe toute l'Europe, a voulu ménager les deux partis; mais il est arrivé ce qui arrive toujours en pareil cas, qu'elle les a également mécontentés. A peine son rapport a-t-il paru, que M. Laing l'a attaqué avec fureur, que *la revue d'Edimbourg* a adopté l'opinion de cet écossois, et en a rendu un compte avantageux. Cette dispute littéraire tient trop aux recherches de l'Académie Celtique, pour que je n'en rende

Digitized by Google

Bible ; et c'est cependant à la tradition seule qu'on doit les livres que je regarde comme les plus anciens

pas ici un compte succinct et abrégé. Je vais donc extraire le rapport de la Société et l'ouvrage de M. Laing ; je tâcherai de le faire avec l'impartialité d'un ami de la vérité.

Les commissaires commencent par raconter les circonstances qui amenèrent Macpherson à traduire et à publier d'abord des fragmens de poésies galliques, puis de longs poëmes entiers. Dans l'été de 1759, un certain M. Home pria Macpherson de traduire quelques fragmens galliques que celui ci savoit par cœur. Ces fragmens ayant charmé M. Home et ses amis, ils engagèrent Macpherson à les publier. Il fit en effet imprimer en 1760, à Edimbourg, un petit volume de ces poésies. Une Société littéraire proposa ensuite à Macpherson une forte somme pour voyager dans les montagnes d'Ecosse, et y recueillir des poëmes plus considérables et plus complets, qu'il disoit y exister, et dont les morceaux qu'il avoit traduits n'étoient que des fragmens. Macpherson leur avoit parlé d'un poëme épique qu'il espéroit recouvrer en entier. Il entreprit donc en 1760 son voyage littéraire, pendant lequel il rendit compte de tems en tems de ses découvertes à la Société qui en faisoit les frais, et à d'autres personnes qui s'y intéressoient vivement.

Il visita les lieux les plus isolés ; il passa quelque temps chez un M. Gallie son ami, à Badenoch, homme très-versé dans la langue gallique. *Macpherson*, dit le rapport, *n'y étoit pas lui-même très-habile*, quoiqu'il l'eût parlée dès l'enfance. M. Gallie et un autre écossais l'aidèrent à confronter les différentes copies des poëmes qu'il avoit recueillis, lui expliquèrent les passages difficiles et les mots qui avoien

Digitized by Google

monumens de la religion primitive. Apprenons donc delà à consulter le peuple, dont toute la science

---

vieillis. M. Gallie et sa femme, qui vivent encore, ont certifié ces détails sur une lettre que la commission a fait imprimer. Macpherson, en sortant de chez M. Gallie, publia à Edimbourg le poëme de Fingal, et quelques fragmens formant un volume *in*-4°. Ce volume est celui où l'on s'accorde à trouver le plus de choses authentiques. Dès qu'il parut, il fut, comme on sait, attaqué avec acharnement comme une belle et brillante production d'une heureuse fraude littéraire.

Blair, en 1763, joignit à la nouvelle édition des poésies d'Ossian, une dissertation pour en prouver l'authenticité. Le célèbre Hume, qu'il avoit prié de lui en dire son opinion, lui écrivit que presque personne à Londres n'y croyoit, et lui donna des avis pour s'en assurer. Johnson, l'éternel ennemi des Ecossais, attaqua l'existence de leur fameux Barde. En Ecosse et sur le continent, on attribua l'incrédulité des Anglais à un sentiment de haine nationale. « *Personne ne doute*, dit Hume dans sa lettre au docteur Blair, *que la tradition n'ait conservé un grand nombre de poésies galliques où les noms d'Ossian, de Fingal et d'Oscar reviennent souvent ;* il s'agit de savoir si elles ressemblent à celles publiées par Macpherson ». Hume lui conseille ensuite, pour recueillir les témoignages nécessaires, de s'adresser aux ecclésiastiques écossais qui entendent le gallic ; il veut que ceux-ci fassent venir des anciens Bardes, et les engagent à réciter leurs poésies ; qu'on suive leurs chants avec la traduction de Macpherson à la main, et qu'on note les passages d'Ossian qu'il a traduits.

Macpherson, qui avoit dédaigné de réfuter les accusa-

Digitized by Google

n'est que traditionnelle, dont les expressions même ne sont que des formules consacrées, puisqu'il est

---

tions de ses adversaires, légua, en mourant, une somme de 1000 liv. sterlings pour imprimer les poésies originales en langue gallique, qui devoient le justifier après sa mort. L'impression de ces originaux, toujours promise, ne se réalisant pas, il s'éleva de nouveaux doutes et de nouveaux incrédules. On prétend qu'ils seroient déjà imprimés, si M. Mackenzie, qui est chargé de les publier, n'y mettoit pas trop de lenteur et de scrupule. Il a publié cependant, depuis la mort de M. Macpherson, le commencement de *Carrickthura* en langue gallique, avec une version littérale de Macfarlane, et la traduction poétique de Macpherson. On promet incessamment la fin et le résultat de ses travaux.

La Société écossaise, ennuyée de ces délais, résolut, il y a huit ans, de faire elle-même des recherches sur l'authenticité des poésies d'Ossian. Elle nomma en conséquence une commission, dont le rapport a été publié en juillet 1805, comme je l'ai dit plus haut.

Les commissaires de la Société ont suivi le mode d'information proposé par Hume; ils ont même fait imprimer les principales réponses qui furent adressées dans le temps au docteur Blair; mais ils ont eu de nouveaux obstacles à vaincre pour faire de nouvelles recherches. Les progrès de l'industrie avoient rendu moins générale que du temps de Macpherson et de Blair, la connoissance de la langue et des poésies ossianiques. Les vieillards seuls en possession de ces poésies, étoient si persuadés de leur authenticité, que les recherches qu'on faisoit à ce sujet leur paroissoient inutiles, et que le doute même les offensoit. On a cependant

Digitized by Google

prouvé et démontré par le fait et la raison, qu'il est et doit être le dépositaire fidèle des traditions

---

recueilli parmi eux plusieurs témoignages, et la Société a fait imprimer entr'autres, en anglais et en gallic, une déposition entière très-favorable, d'un montagnard qui ne sait que sa langue. Il assure qu'il existe des poésies ossianiques originales conservées par la tradition ; que ces poésies emploient des mots qui ne sont plus usités. Il défie les adversaires de Macpherson de produire des poésies supposées qui égalent celles qu'il a traduites. Les commissaires néanmoins conviennent qu'ils sont eux-mêmes très-embarrassés de décider la question. Voici la manière dont ils l'ont décidée, et en substance le jugement qu'ils ont prononcé :

« La commission ne possède aucun document qui puisse montrer quelles sont les pièces de la collection publiée par Macpherson qu'il a traduites avec exactitude. Les poëmes ou fragmens de poëmes qu'on a pu se procurer, offrent souvent des choses, et quelquefois même les propres auteurs (*ipsissima verba*), dont Macpherson s'est servi ; mais la commission n'a pu découvrir un seul poëme qui pour le titre et le contenu s'accorde parfaitement avec ceux qu'il a publiés. Elle penche à croire que Macpherson a interpolé différens passages pour remplir des lacunes, qu'il en a supprimé d'autres, qu'il a changé tout ce qui lui sembloit trop simple ou grossier. Il est impossible à la commission de déterminer jusqu'à quel point il a usé de cette liberté. Il a eu dans ses recherches des avantages dont la commission a été privée ; il a pu consulter beaucoup de vieillards qui n'existent plus, obtenir plusieurs versions des mêmes poëmes, et les rassembler, confronter ensuite ces différens

Digitized by Google

antiques, et de toutes les connoissances des temps passés.

---

exemplaires, ces différentes éditions, rejeter de l'une tel passage qui lui paroissoit interpolé ou corrompu, et le remplir par un passage meilleur et plus authentique pris dans un autre. Par ce moyen, il a pu former un ensemble qu'on peut, avec justice, nommer original, et qui doit avoir beaucoup plus de beautés et moins de taches que tout ce qu'un homme ou même une société pourroit rassembler aujourd'hui.

» Macpherson publia lui-même un fragment original du poëme de *Temora*; ses exécuteurs testamentaires en ont donné un autre de *Fingal*. La commission croit appercevoir quelque différence entre le style de ces deux fragmens et celui de leurs traductions. Elle trouve plus de simplicité et d'originalité dans *Fingal* que dans l'autre poëme. Lorsque Macpherson publia le premier, il est probable qu'il osa moins prendre sur lui que lorsqu'il donna *Temora*. En examinant le fragment original qui se trouve dans quelques éditions à la tête du septième livre de *Temora*, on y trouve des incorrections, des tournures modernes qui ne sont point dans le fragment gallique de *Fingal* que la commission publia ».

Ce rapport est appuyé de différentes pièces justificatives, et on y a joint trois échantillons gravés d'anciens manuscrits. Tel est le résultat des recherches faites depuis huit ans par les commissaires de la Société écossaise. D'après tous ces détails, je crois ne pas trop me hasarder, en disant ou que ces commissaires n'étoient pas juges compétens et capables, ou qu'ils ne se sont pas donné toutes les peines

Digitized by Google

C'est cependant cet usage religieux et politique de confier toutes les connoissances à la mémoire,

---

et tous les soins nécessaires pour décider avec pleine connoissance de cause dans la question qui leur étoit proposée, ou qu'ils ont été trop foibles, et qu'ils ont plus craint les adversaires de Macpherson que ses partisans, parce qu'ils savent que ceux qui veulent le mal sont toujours plus actifs que ceux qui veulent le bien ; et je persiste dans mon opinion, de l'authenticité des poésies ossianiques, au moins pour la plus grande partie et pour le fonds des sujets et des idées, jusqu'à ce que des recherches plus exactes m'aient démontré que je me suis trompé. Voici maintenant, en abrégé, les reproches que les adversaires de Macpherson lui font avec un acharnement et une passion qui doit en diminuer beaucoup la force aux yeux de tout homme impartial.

« Il paroît que le poëme de *Fingal*, disent-ils, a été composé par Macpherson, d'après une romance de cinquante couplets de quatre vers chacun, dont il a fait six livres. L'esquisse de son ouvrage existe en original ; mais on ne trouve dans aucun poëme gallique ni la bataille qui précède, entre Cachullin et Suaran, ni les autres détails. Il y a cependant quelques morceaux que le traducteur a pris dans d'autres romances originales. Tels sont la description du *Char de Cachullin*, le *Chant de guerre d'Ullin*, le *Mariage d'Ossian* et la *Tragédie de la Pucelle*, poëme gallique assez connu, qui sert de fondement à l'épisode de *Fainasolis*. Ce sont autant de pièces détachées, mais qui n'en sont pas moins de véritables productions de la muse celtique.

» La *Bataille de Cora* a aussi une base authentique,

Digitized by Google

joint à celui de toutes les religions primitives de ne point sculpter, graver ni peindre d'image, selon

---

l'ancien poëme d'*Erragon*. Macpherson rapporte les événemens avec assez de fidélité; mais on ne peut être plus infidèle pour le style, on n'a pu découvrir aucune source authentique à laquelle on pût reporter les poëmes contenus dans le second volume de Macpherson. *Temora* lui appartient en entier, à l'exception de la *Mort d'Oscar*. Tout ce qu'on a trouvé de poésies originales se rapporte à la première édition. Macpherson sut y placer chaque débris de tradition, chaque fragment de poésies originales. On n'a donc pas besoin des témoignages respectables recueillis par les commissaires de la Société pour croire que Macpherson prit soin de rassembler tous les restes des traditions et poésies galliques qu'il put découvrir. On peut croire aussi qu'il réussit à découvrir des manuscrits d'une date assez ancienne, et qui contenoient des romances dont il tira autant d'épopées. On accordera même qu'il avoit rassemblé et mis à profit des originaux qui n'existent plus.

» Macpherson a civilisé ses héros; il a inventé son système mythologique, dont il n'existe aucune trace dans les originaux en langue gallique, si ce n'est dans les morceaux apocryphes qu'ont publiés Smith et Kennedy. Ces esprits qui reviennent sans cesse, ne se retrouvent pas dans une seule romance originale (et ils sont encore l'objet de la croyance, des frayeurs du peuple et des enfans de nos campagnes et même de nos villes!). Les commissaires de la Société écossaise n'ayant pu découvrir un seul poëme original qui ressemble à une traduction de Macpherson, ont publié à la suite de leur rapport un choix de passages qui

Digitized by Google

le précepte de la Bible, qui a fait croire généralement que les Celtes étoient des barbares, parce

---

offrent quelque ressemblance éloignée avec d'autres passages de son Fingal; mais il n'y a rien de moins satisfaisant.

» Quant aux manuscrits, on n'en a point découvert d'un peu ancien qui fussent relatifs à Ossian. Il est clair que Macpherson en avoit recueilli quelques-uns; mais il ne s'en est point trouvé parmi ses papiers; et de toutes les personnes qui les ont vus pendant sa vie, aucun n'a été en état d'en rendre compte. Les recherches récentes des commissaires ont sauvé quelques manuscrits; mais on n'a rien trouvé ni en manuscrit, ni dans la tradition, de ces poëmes de *Fingal*, de *Temora* et autres qui, selon Macpherson, étoient si connus des montagnards écossais. Les *seuls manuscrits qui existent et que l'on promet de publier, sont donc ceux qu'il composa lui-même, car il écrivoit le gallique avec autant et plus de facilité que l'anglais* ».

Je ne prétends point disculper en détail Macpherson de toutes ces imputations, parmi lesquelles sont plusieurs aveux précieux. Pour reconnoître la vérité au milieu de tous ces débats, je ferai seulement remarquer, quant à la dernière imputation, qu'il est prouvé, d'après le rapport de la Société et le témoignage de M. Gallie et sa femme, que Macpherson n'*étoit pas très-habile dans le gallique*; et je terminerai par ce dilemme et cette seule observation générale: ou Macpherson, comme l'en accusent ses adversaires, a composé lui-même les manuscrits gallics qu'il a légués à la Société, et sur lesquels il a fait ses traductions; et alors les témoignages de M. et madame Gallie, qui assurent qu'il entendoit à peine le gallic, sont faux, ainsi que ceux de

Digitized by Google

qu'ils n'ont point laissé de monumens des arts, de l'écriture ou du dessin. Ignorant le sens des fables que le sens a conservées, le motif de l'érection des monumens religieux que le temps a respectés, nous avons cru faire preuve de plus de connoissance que le peuple, en méprisant ce qu'il croyoit, plutôt que de chercher à recueillir soigneusement toutes les traditions, tous les usages et tous les monumens, pour les expliquer ensuite. C'est ainsi que les Grecs et les Romains méprisoient dans les derniers temps, comme des contes de vieilles, *fabulas aniles*, propres tout au plus à amuser les enfans et le peuple, les fables allégoriques des dieux et des héros de leur ingénieuse mythologie, faute de les entendre. C'est à l'Académie Celtique, Messieurs, à venger nos ancêtres, et à se rappeler constamment que c'est à leur gloire qu'elle consacre tous ses travaux; que ce que nous méprisons aujourd'hui comme des contes populaires, comme des monumens grossiers, sont des vestiges précieux de

---

tous les Bardes et de tous les vieillards qui ont reconnu dans ces poëmes, qu'on donne comme de lui, des romance qu'ils savoient de père en fils, avant que Macpherson fût né ou Macpherson, comme l'en accusent encore ses adversaires, a composé de mille fragmens ses poëmes, qui ne doivent être considérés que comme une mosaïque; et alors l'ouvrage sera plus étonnant, plus merveilleux encore que s'il l'avoit composé tout entier d'imagination.

Digitized by Google

la sagesse de leurs anciens législateurs, de ces temps si reculés, que l'histoire de ces peuples que nous sommes, dès notre enfance, accoutumés à admirer et à imiter, préférablement à ceux dont nous descendons, ne peut pas plus atteindre que celle de ces derniers. Mais je m'apperçois, Messieurs, qu'en voulant retracer ce qui a été fait avant nous par les autres peuples et savans de l'Europe, pour éclaircir leurs origines et leurs antiquités, je me suis trop écarté de mon sujet principal, celui de vous exposer froidement ce que nous avons à faire pour suivre des exemples aussi illustres et aussi récens, de vous développer le plan de nos travaux et de nos recherches. Je me hâte donc d'arriver à cette partie de mon discours.

Le double but que se propose l'Académie est aussi important, aussi utile que bien déterminé; c'est la *recherche de la langue et des antiquités celtiques*, comme l'exprime la devise que je vous propose : *Sermonem patrium moresque requiret*, devise que j'ai tracée et imitée de ce vers de Virgile :

Sermonem ausonii patrium moresque tenebunt.

Æn. XII, v. 834.

Ainsi notre but doit être, 1°. de retrouver la langue celtique dans les auteurs et les monumens anciens; dans les deux dialectes de cette langue qui existent encore, le breton et le gallois, et même dans tous

Digitized by Google

les dialectes populaires, les patois et jargons de l'empire français, ainsi que les origines des langues et des noms de lieux, de monumens et d'usages qui en dérivent, de donner des dictionnaires et des grammaires de tous ces dialectes, qu'il faut se hâter d'inventorier avant leur destruction totale; 2°. de recueillir, d'écrire, comparer et expliquer toutes les antiquités, tous les monumens, tous les usages, toutes les traditions; en un mot, de faire la statistique antique des Gaules, et d'expliquer les temps anciens par les temps modernes.

Le motif de l'Académie est aussi louable, aussi honorable, que propre à faire taire l'envie qui s'attache à tous ceux qui veulent le bien et cherchent la vérité; c'est de consacrer ses travaux à la gloire de sa patrie, *Gloriæ majorum*. Ses moyens, c'est d'interroger les vivans et les morts, les choses, les mots, les lieux et les personnes sur l'état ancien des Gaules; de recueillir tous les renseignemens sur les localités par ses correspondances; de faire voyager tous les ans, dans l'empire français, quelques-uns de ses membres, à l'exemple de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, et de plusieurs autres Sociétés célèbres, nationales et étrangères; enfin de publier les résultats de ses recherches tous les mois, par livraisons, sous le titre de *Mémoires de l'Académie Celtique*. Tel est le vaste plan de nos travaux.

Digitized by Google

DISCOURS

DE M. MANGOURIT.

Séance du 9 germinal an XIII (30 mars 1805).

MESSIEURS,

QUAND, il y a quatre ans, je lisois à une tribune littéraire une notice historique sur La-Tour-d'Auvergne, premier grenadier des armées, et auteur du meilleur ouvrage sur les *Origines Gauloises*, je ne prévoyois pas qu'il dut se former dans cette capitale une Académie dont les travaux auroient pour but l'accomplissement des vœux de cet illustre savant. En le suivant alors dans ses investigations sur les berceaux et les tombes, sur les autels et les trophées de nos ancêtres, je traçois la ligne à suivre pour retrouver les valeureux Gaulois, et rendre ces nobles aïeux aux Français triomphans. Qu'il me soit permis, Messieurs, de vous rapporter un passage de cette notice.

« Le traité de 1783 rendit la paix aux deux hémisphères, et La-Tour-d'Auvergne à la science des Origines Gauloises.... Il entra courageusement dans

Digitized by Google

les tombeaux des Gaules ensevelies. — *Ici*, des pierres solaires, des rochers étonnés de leur abandon, des monts artificiels, dont l'objet monumental étoit méconnu ou contesté; le gui de chêne, dont le cri religieux s'est conservé jusqu'à nos jours dans quelques contrées de la France; des chaussées attribuées légèrement à César et à Brunehaut; des cuves dédiées au dieu Teutates, qu'une nouvelle et heureuse intolérance renversa; des forêts consacrées à ce même dieu originairement adoré comme père de tous les hommes, forêts que le silence habite encore, et que visitent souvent la vertu, la mélancolie et le malheur.....

» *Là*, des hyéroglyphes aussi obscurs que ceux de Thèbes et de la Scandinavie; des fragmens de la morale druidique, épars dans les hymnes des Bardes, dans les chants des Ménestrels, dans les légendes, les chroniques, les traditions des Bretons, des Cambriens, des Hyberniens et des Scots; enfin des racines celtiques, mères de presque toutes les langues mortes et vivantes de l'Europe.

» C'est dans ce chaos que La-Tour-d'Auvergne, en explorateur habile, découvre les anneaux épars de la chaîne d'un peuple primitif et puissant, dont l'enfance de l'histoire a peine à bégayer quelques souvenirs. Il interroge Tacite et les légendaires, César et l'Edda, Strabon, Méla, et les plus simples habitans du Finistère..... Il nous

Digitized by Google

montre nos premiers dieux, nos premiers hyérophantes, nos premières hymnes, nos premières vertus. Il parvient à démontrer que les dénominations de Scythes et de Celtes, de Gallois et d'Armoricains, de Pictaves et de Pictes, loin de marquer des origines différentes, ne furent adoptées par la mère commune, que pour distinguer les branches du tronc commun. La-Tour-d'Auvergne nous conduit sur l'univers avec la postérité de ceux-ci, tantôt conquérant avec l'épée, tantôt conquérant avec le gui, la verveine et les Poésies sacrées; mais imprimant toujours, soit qu'ils passent, soit qu'ils colonisent, soit qu'ils soumettent, le sceau de leur langue, de leurs mœurs et de leur religion. Il nous rappelle que Brennus établit cette religion sur les ruines du temple de Delphes le fer à la main, quarante-cinq ans après la mort d'Alexandre; que Numa la reçut des *Ombriens, enfans de la Gaule*, et s'en servit avec adresse pour civiliser une horde indomptée, qui devoit un jour dompter le monde entier [1]. — Selon La-Tour-d'Auvergne, le Portugal, la Galice, la Celtiébrie, la principauté de Galles, la Galatie, les Gaules Cisalpine et Transalpine, sont autant de colonies de nos aïeux. Selon lui, l'Asie ne fut point le seul berceau des sciences, la Grèce le seul berceau de la liberté, l'Italie le

[1] Vers l'an 40 de la fondation de Rome.

Digitized by Google

seul berceau des arts..... Il donne même fortement à penser que ces contrées si vantées ne durent le principe de leur renommée qu'aux sciences, aux arts, au génie d'indépendance que leur transmirent nos ancêtres..... Soit qu'il descende des fleuves, soit qu'il gravisse des monts, soit qu'il se repose au sein des cités, il y voit un nom gaulois attaché. Tout ce qui dépasse l'horizon historique, tout ce qui nous paroît éternel sur l'Europe par les masses ou l'immobilité, porte une inauguration celtique, d'après ses observations incontestables ; et chaque dénomination, muette jusqu'à lui, explique dans sa langue maternelle, la consignation positive de l'objet qui la porte, ses propriétés, ses rapports, ses attributs ».

D'après des découvertes aussi neuves et aussi dignes de l'intérêt de la France et de l'Europe entière, Messieurs, nous devons regarder leur illustre auteur comme le vrai fondateur de cette Académie. Son esprit doit planer sur nos travaux, de même que son épée attachée aux voûtes du temple de l'*Esus*[1] français, y réfléchit les rayons de l'honneur et le feu du courage dans les cœurs de nos jeunes guerriers. C'est de vous, de vous seuls, Messieurs, que La-Tour-d'Auvergne doit recevoir la palme de l'apothéose, et comme archéologue habile et mo-

[1] Le Mars de la Gaule.

Digitized by Google

deste, et comme guide fidèle et sûr; son nom conservé avec respect dans cette enceinte, inspirera à chacun de nous de la ténacité dans la poursuite de la vérité, et de la bonne foi dans les aveux de l'erreur. Ce nom, qui rappelle tant de savoir, d'ingénuité, et à la fois tant de valeur, de magnanimité et de désintéressement, La-Tour-d'Auvergne qui étincelle de toutes les vertus, nous servira de flambeau pour démontrer à nos contemporains, que leurs aïeux, *les Celtes*, n'ont pas eu, comme on le croit, une si petite part à la civilisation de l'espèce humaine.

Vous éprouverez des obstacles, n'en doutez pas, de la part des ennemis de toute clarté, de la part de ces nains spirituels et légers dont l'*Edda* peupla les froides contrées de son olympe, de la part encore de savans estimables, mais accoutumés à n'adorer le soleil des sciences qu'à l'Orient.... Exposés malgré vous, Messieurs, à ces luttes plus ou moins puériles, vous imiterez l'un des compagnons de La-Tour-d'Auvergne à la fatale et glorieuse journée d'Oberhauzen[1]: ce brave voyant les grenadiers ébranlés par le trépas du héros, sut fixer la victoire attristée, en plaçant son visage en face des ennemis; vous repousserez les vôtres, en leur présentant

[1] Ce fut là qu'il fut tué d'un coup de lance.

Digitized by Google

le livre des *Origines Gauloises* de La-Tour-d'Auvergne.

Je vous propose donc, Messieurs, d'adopter l'idée juste et sublime qu'émit le général *Dessoles*, avant de rendre les honneurs funèbres au premier grenadier de France. Écoutez, je vous prie, son adresse à l'armée :

« MES CAMARADES,

» Le brave La-Tour-d'Auvergne a trouvé une » mort glorieuse. Les soldats, à la tête desquels il » combattit si souvent, lui doivent un témoignage » solennel de regret et d'admiration ; en consé- » quence,

» Les tambours des compagnies de grenadiers de » toute l'armée seront, pendant trois jours, voilés » d'un crêpe noir.

» Le nom de La-Tour-d'Auvergne sera conservé » à la tête du contrôle de la compagnie de la qua- » rante-sixième demi-brigade où il avoit choisi son » rang. Sa place ne sera point remplie, et l'effectif » de cette compagnie ne sera plus dorénavant que » de quatre-vingt-deux hommes ».

Mettons, Messieurs, en rapport de gloire, et les braves qui défendent la patrie, et les savans qui l'éclairent. Ne sommes-nous pas les compagnons de

Digitized by Google

La-Tour-d'Auvergne aussi bien que les grenadiers de la quarante-sixième ? S'il est encore le premier d'entr'eux, qu'il soit aussi le premier d'entre nous; décernons au brave des braves la place due au savant illustre qui nous a fait connoître nos origines. — Que son esprit soit toujours présent aux séances de cette Académie; qu'il dirige ses pensées ; qu'il conduise ses travaux, et qu'il inspire à vos communications tous les charmes de l'union et de l'amitié.

Je propose à l'Académie celtique les dispositions suivantes :

1°. Le nom de La-Tour-d'Auvergne est placé à la tête des membres de l'Académie celtique [1].

2°. Lors des appels, son nom sera appelé le premier.

3°. A la première séance publique, l'effectif des académiciens résidens est porté à quatre-vingt-deux.

4°. Le général Dessoles, qui fit et signa l'*ordre du jour* de l'armée, après le trépas de La-Tour-d'Auvergne, est nommé membre régnicole de l'Académie.

---

[1] Long-temps après la mort d'Ajax, les Locriens allant au combat, laissoient dans leurs rangs une place pour ce héros, au nom duquel ils gagnoient la victoire.

Digitized by Google

SÉRIE DE QUESTIONS.

Extrait du procès-verbal de la séance du 30 floréal an XIII (20 mai 1805).

M. le préfet de Loir et Cher écrit au secrétaire perpétuel qui l'avoit prié de faire circuler dans sa préfecture une série de questions qu'il se proposoit de rédiger sur les objets des recherches de l'Académie, pour lui rappeler sa proposition, et lui offrir de transmettre ces questions aux personnes les plus éclairées de son département; ce qui a donné lieu à la formation d'une commission pour rédiger ces questions. La commission a été composée de MM. Cambry, Denina, Dulaure, Mentelle et Johanneau.

Extrait d'un Mémoire de M. Mangourit, sur le même objet, lu à la séance du 19 prairial suivant.

Je me crois donc autorisé, Messieurs, à insister sur la rédaction d'une série de questions tracées du simple au composé par une main habile. Elles seront soumises par l'organe des préfets et des savans de leurs départemens, à l'opinion par tête de tous les

Digitized by Google

habitans..... Aussi-tôt que l'Académie aura des réponses, elle les comparera avec les opinions des savans étrangers sur des monumens de leur pays semblables aux nôtres ; et je ne fais aucun doute, qu'assisté de tant de documens, elle ne donne dans le monde savant la force de chose jugée au sentiment qu'elle émettra avec tant de connoissance de cause.

Lettre du même à l'Académie sur le même objet, du 29 messidor suivant.

Aussi-tôt mon retour à la campagne, je me suis empressé de payer ma dette au desir que vous avez témoigné, dans votre séance du 19 de ce mois, que chacun de nous contribuât à la série de questions à proposer aux académiciens régnicoles et étrangers. Je n'ai point compris, dans celles que je viens de jeter à la hâte, les demandes générales sur les monumens de notre haute antiquité, déjà consignées dans le projet fondamental.

Vous n'oublierez pas de demander les anciennes poésies, chansons, et leurs airs notés en musique ; les vues et dessins des monumens, la copie fidèle des inscriptions, les traductions littérales, les plans géométriques, &c.....

Il ne faut point s'effrayer, Messieurs, de l'abondance des réponses ; nous sommes un Corps, et ce

Digitized by Google

que nous ne pouvons faire, nos survivanciers le feront. Votre gloire sera assez grande d'avoir sauvé de la faulx du temps l'histoire de la Gaule, et de l'avoir déposée en des mains fidèles et exercées par vous. Quelqu'un a remarqué ingénieusement, à cette dernière assemblée, qu'il falloit se hâter de faire nos questions, parce que le code et les autres institutions qui régissent nouvellement la France, amenera nécessairement la chûte d'un grand nombre d'usages curieux. J'ai du plaisir à vous rappeler cette sollicitude qui annonce de la part de celui qui l'a manifestée, un grand zèle pour les travaux de l'Académie, et une connoissance parfaite de l'influence des loix sur les usages.

M. Johanneau a fait une remarque également intéressante et profonde; c'est qu'en obtenant la nomenclature et la configuration des lieux, il est plus que présumable que nous découvrirons des fragmens de leur histoire, et peut-être la place à leur restituer dans l'histoire générale de la Gaule.

Questions proposées par l'Académie celtique (1).

POUR suppléer au défaut de l'histoire, porter de nouvelles lumières sur les ténèbres qui couvrent le

(1) C'est à M. Dulaure et à M. Mangourit à qui l'on doit le plus grand nombre des questions qui suivent; c'est à M. Dulaure seul que l'on doit leur mise en ordre, leur classification et leur rédaction.

Digitized by Google

berceau des Gaulois ; pour rassembler des matériaux qui puissent éclaircir enfin les antiquités nationales, et servir à récomposer la langue, l'histoire et la mythologie celtique, l'Académie a résolu d'associer à ses travaux les observateurs, les savans nationaux et étrangers, et de les inviter à répondre aux questions suivantes. Elle leur observe que les pratiques qui y sont spécifiées, ont été ou sont encore en usage dans l'empire français, qui par une suite de victoires éclatantes a repris, et au-delà, toute l'ancienne étendue des Gaules.

§. I.

Questions sur les usages qui résultent des diverses époques ou saisons de l'année.

1. Quelles sont les fêtes, les cérémonies, les pratiques superstitieuses qui ont lieu aux quatre principales époques de l'année, au solstice d'hiver, à l'équinoxe du printemps, au solstice d'été, et à l'équinoxe d'automne ?

2. Au solstice d'hiver, c'est-à-dire vers le temps de Noel ; et dans les premiers jours de décembre ou dans les derniers jours de janvier, observe-t-on l'usage du *jeudi des garçons* et du *jeudi des filles ?* Célèbre-t-on quelques fêtes qui ont rapport avec l'ancienne *fête des fous* ou des *calendes ?* Réveille-t-on de bonne heure les paresseux, et leur donne-t-on

Digitized by Google

ce qu'on appeloit les *innocens ?* La veillée du 25 décembre, la chandelle qu'on allume, la bûche qu'on brûle pendant cette veillée, sont-elles des sujets de superstition? Quelle est la croyance populaire ? quelles sont les traditions conservées à cet égard ? quelles pratiques sont en usage ? quelles fables sont racontées à cette époque de l'année ?

3. La veille du premier janvier proclame-t-on *le guy l'an neuf?* Les enfans vont-ils, en criant, *ma guilanneu*, demander des étrennes? Quelles sont les pratiques superstitieuses de la *fête des rois ?* quelles formules sont prononcées pendant cette fête ?

4. Pendant le carnaval se livre-t-on à quelques superstitions particulières ? Les masques n'offrent-ils que des figures humaines, ou bien présentent-ils, comme cela se pratiquoit autrefois, des figures d'animaux, telles que celles du bouc ou du taureau ?

5. A l'équinoxe du printemps, vers le temps de Pâques, distribue-t-on des *œufs rouges ?* Célèbre-t-on la *fête des brandons ?* quelles cérémonies accompagnent cette fête ? quelles formules y sont prononcées ou chantées ? y invoque-t-on la fée *Faramoque ?* quels jeux sont en usage à cette époque ?

6. Dans les premiers jours du mois de mai, est-on en usage de planter devant les portes ou les fenêtres des personnes que l'on considère ou que l'on affectionne, des jeunes arbres, feuillés, ornés

Digitized by Google

de fleurs et de rubans, qu'on appelle *mai?* Y a-t-il quelques cérémonies particulières à cette époque? Par exemple, les jeunes gens vont-ils le premier mai et avant le jour, de maisons en maisons, faire une quête en chantant une chanson dont le refrein est à-peu-près celui-ci : *ô mai! ô mai! ô le joli mois de mai!*

7. Des jeunes gens, le même jour et de très-grand matin, s'introduisent-ils dans les maisons des particuliers? y enlèvent-ils ceux ou celles qui sont encore dans leur lit? frappent-ils les paresseux, ou les mettent-ils à contribution?

8. Au mois de juin, ou en d'autres temps, promène-t-on par les rues, au son des tambours ou d'autres instrumens, des *bœufs gras*, ornés de fleurs et de rubans? Quelle est l'époque précise de cette cérémonie, et la tradition à son sujet? quels sont ceux qui y président?

9. Dans le même mois de juin, à la fête de la *Trinité*, va-t-on de grand matin voir lever *trois soleils* à-la-fois?

10. Au solstice d'été, vers le temps de la fête appelée de *S. Jean*, va-t-on, la veille et pendant la nuit, sur la cîme des plus hautes montagnes du pays pour y attendre et contempler le lever du soleil, ou pour voir danser cet astre à son lever? Quel nom est donné à cet usage? quelles idées y attache-t-on? quelles pratiques l'accompagnent?

Digitized by Google

11. Va-t-on, la veille de la *S. Jean*, à minuit, cueillir des herbes auxquelles on attribue des vertus surnaturelles ? Va-t-on, pendant la même nuit, se rouler dans la rosée ?

12. Pendant la soirée du jour de la *S. Jean*, fait-on des feux de joie, y brûle-t-on des animaux, ou bien des mannequins en paille et en papier représentant des figures d'hommes ou de femmes ? Les habitans enlèvent-ils les tisons ardens de ce feu pour les porter dans leurs maisons ? Quelles opinions attachent-ils à cette dernière pratique ? Quels noms portent les mannequins brûlés ? Quelles circonstances particulières accompagnent cette cérémonie ?

13. Promène-t-on à la même époque, dans les rues, des mannequins gigantesques ?

14. Quelle fête et quelle pratique ont lieu à la fin des moissons ? Comment célèbre-t-on ce qu'on appelle *faire ses orges ?*

15. L'équinoxe de l'automne est-il accompagné de quelques fêtes particulières, de quelques pratiques superstitieuses ? Comment célèbre-t-on la fin des vendanges ? Y a-t-il quelques restes de la *fête du pressoir* et de celle de *Bacchus ?*

16. Aux approches de l'hiver, les habitans des campagnes s'assemblent-ils pour passer la veillée, appelée *perveils*, *écraignes*, &c. ? Quelle est l'époque où ces assemblées commencent ? Quelles pratiques y ont lieu ? Quelles sont les idées superstitieuses

Digitized by Google

qu'on y attache? Quelles sont les fables merveilleuses qu'on y raconte?

§. II.

Questions sur les usages relatifs aux principales époques de la vie humaine.

17. Quelles pratiques, étrangères à la science médicinale et à la saine religion, sont en usage lors des naissances? Les préservatifs, les amulètes ou autres superstitions de cette nature, sont-elles employées? Quelques formules extraordinaires sont-elles récitées pour procurer à la mère un accouchement heureux, et à l'enfant la santé et le bonheur?

18. Pour faire grandir et prospérer les nouveaux-nés, pour éloigner d'eux les maléfices, les maladies, et sur-tout les regards de l'envie et ceux des vieilles femmes, attache-t-on à leur cou ou à leurs épaules des amulètes ou préservatifs? Quelle est la forme, la matière et la dénomination de ces amulètes?

19. Quelles cérémonies se pratiquent lors des mariages? Comment se fait la demande de la fille qu'on veut épouser? Comment célèbre-t-on les fiançailles? Comment se fait l'entrée de l'épousée dans la maison de son mari? Un jeune homme assiste-t-il à la consommation du mariage, tournant le dos

Digitized by Google

au lit nuptial, et tenant d'une main un flambeau allumé ?

20. Les épouses stériles invoquent-elles quelques saints, ou se livrent-elles à quelques pratiques particulières pour devenir fécondes ? Quels noms et quels attributs portent ces saints ? Quelles sont ces pratiques ?

21. Quels usages s'observent à l'agonie et après la mort d'un individu ? Quelles circonstances particulières accompagnent les obsèques ? les célèbre-t-on par un banquet où l'éloge du mort est prononcé ?

22. Quelles sont les sépultures ? Où sont placés les cimetières ? Sont-ils ornés de fleurs ou ombragés par des plantations d'arbres ? Met-on plus de prix aux fosses sépulchrales qui avoisinent les murs de l'église qu'à celles qui en sont éloignées ? Quelle est l'opinion vulgaire à cet égard ? A-t-on coutume d'enfermer les têtes de certains morts dans des caisses de bois, carrées, peintes en noir, chargées de quelques inscriptions, et de les placer dans un lieu éminent de l'église ? Quel nom portent ces caisses ? Quelles sont leurs inscriptions ?

Digitized by Google

§. III.

Questions sur les monumens antiques.

23. Connoît-on des assemblages de tombeaux ? Dans quels lieux se trouvent-ils ? Est-ce sur les bords d'un chemin ancien, sur ceux d'une rivière, sur la cîme d'une montagne, sur un terrein autrefois stérile, sur d'anciennes frontières ? Quel est le nom de ce cimetière antique ? Quelle est la tradition populaire qui le concerne ? Est-il à l'ouest ou au sud du lieu où il se trouve ?

24. Quelle est la forme, la matière de ces tombes ? Quelle est leur disposition générale par rapport aux points cardinaux de l'horizon ? Ont-elles été fouillées ? En a-t-on découvert qui ne l'avoient pas été ? Qu'y a-t-on trouvé ?

25. Ces tombeaux sont-ils accompagnés de quelques constructions antiques ? Quelle est leur forme, à quel degré de perfection l'art s'y montre-t-il ? Ou bien ces constructions ne sont-elles que des amas de pierres informes, des fragmens de rochers entassés, élevés et soutenus par d'autres fragmens, des rochers isolés et plantés en forme d'obélisque, ou plusieurs de ces rochers plantés sur un plan circulaire ou longitudinal ? En est-il qui présentent la forme d'un siége grossier ?

26. Chacun des monumens bruts qui viennent

Digitized by Google

d'être indiqués, existe-t-il ailleurs, se rencontre-t-il placé isolément? Les pierres qui les composent appartiennent-elles au sol où ils se trouvent, ou bien ont-elles été extraites d'un autre lieu? Quelle est leur dénomination et celle du terrein qu'elles occupent? Quelle opinion en a le peuple? Quelle tradition a-t-il conservé sur le motif et l'auteur de leur érection? Quelle fable merveilleuse raconte-t-on à leur sujet? Quelle vertu suppose-t-on à ces monumens? Le peuple pratique-t-il auprès d'eux quelques superstitions? y répand-on de l'huile? y dépose-t-on des fleurs? Les passans ajoutent-ils une ou plusieurs pierres aux amas de pierres appelés *bute*, *tombe*, *comble*, *motte?* &c. Quelles idées attachent-ils à cette pratique? Quels sont les monumens ou les restes de construction attribués aux *fées*, à *César*, ou au *diable?*

27. Existe-t-il dans l'intérieur des lieux consacrés au culte ou ailleurs, quelques pierres auxquelles le vulgaire attribue la faculté de faire des miracles; quel est le nom et la forme de ces pierres; quels sont ces miracles?

§. IV.

Questions sur d'autres croyances et superstitions.

28. Quels sont les jeux particuliers de chaque pays, les chansons, leurs airs; sont-ils tristes ou gais? Quels sont les danses et les instrumens de

Digitized by Google

musique ? Y a-t-il quelques chants qui semblent appartenir à une haute antiquité? Quels sont les proverbes, les adages, les *rébus* particuliers à chaque pays ?

29. Révère-t-on des arbres, des fontaines, des lacs, des rivières, des grottes ou des cavernes ? Sous quel nom les révère-t-on? Quelle est l'espèce de culte qu'on leur rend ?

30. Quels sont les contes de fées, de génies ? quels sont les lieux, les monumens consacrés aux fées, ou qui en portent le nom ? Y a-t-il des fées à qui l'on donne des noms particuliers ?

31. Quels contes fait-on sur les lutins, les génies, le drac, les dragons, les revenans, sur le loup-garou, sur le sabbat, sur des bruits, des chants, des danses, des combats entendus et vus dans les airs ; sur des voyages aériens et nocturnes, sur des apparitions de toute espèce ? Parle-t-on de la jument blanche ou du cheval blanc, de la religieuse ensanglantée, de Grypi, du roi Hugon ou *Huon*, du moine Bouvron ? &c.

32. Quels sont les saints tutélaires de chaque pays ? les lieux de dévotion et de pélerinage ?

33. Y a-t-il de prétendus sorciers ; des devins ou de vieilles femmes qui en font métier ? Quelle est l'opinion du peuple à leur égard ?

34. Quelle est l'opinion du peuple sur la plupart des phénomènes de la nature, sur les éclipses, les

Digitized by Google

comètes, les aurores boréales, les météores, les feux follets, &c? Quels noms leur donnent-ils?

35. Existoit-il ou existe-t-il encore des confréries particulières? quelles sont leurs constitutions, leurs réglemens, les signes et les formules qu'elles employoient? Comment les ouvriers ou compagnons de chaque profession sont-ils reconnus par les maîtres?

36. Quelles particularités accompagnent les cérémonies civiles et religieuses, les fêtes publiques, les entrées des hommes en dignité dans les villes, les processions, &c.? Y porte-t-on des serpens, des dragons, des saintes gargouilles? &c.

37. Quels sont les noms remarquables des territoires, des fermes, des hameaux, des villages, des rues, &c.?

38. Quels sont les noms populaires des constellations, de l'étoile du soir, de celle du matin, de la voie lactée, de l'arc-en-ciel, des vents, des orages? Quelle est l'opinion du peuple sur ces derniers événemens, et quel moyen emploie-t-il pour s'en préserver?

39. Y a-t-il un *argo* ou langage des gueux? Quelles en sont les expressions les plus remarquables? Dans quel pays a-t-il lieu?

40. Fait-on des assemblées nocturnes à la pleine lune?

41. Quelles sont les pratiques superstitieuses

Digitized by Google

employées par les habitans des campagnes pour guérir les malades ? Quelles formules, quels remèdes mettent ils en usage ?

42. Quels signes servent de pronostics de la guérison ou de la mort prochaine du malade ? Est-il quelques autres pronostics de l'abondance ou de la stérilité de la récolte à venir ?

43. Désigne-t-on dans le mois ou dans la semaine des jours heureux ou malheureux ? quels sont ces jours ?

44. Favorise-t-on certains oiseaux passagers, tels que les hirondelles et les cicognes ? Se fait-on une loi de les protéger, de les nourrir, afin d'attirer la prospérité sur une maison ou sur un village ?

45. Y a-t-il, dans quelques pays, des peuplades absolument étrangères aux autres habitans, par leur costume, leur langage, leurs mœurs ? Quels sont ces costumes, ce langage et ces mœurs ? Quelle opinion en ont les habitans, que raconte-t-on sur leur origine ?

46. Quelles sont les armes des habitans des campagnes ; quelle est leur manière de se battre ; emploient-ils la fronde ? Les vengeances sont-elles héréditaires dans les familles ?

47. Quelles sont les injures particulières que le peuple s'adresse ? Quels sont les sobriquets que se donnent les habitans des différens lieux, les dictons ou proverbes relatifs à ces lieux ?

Digitized by Google

48. Y a-t-il des foires champêtres? où sont-elles situées? Le culte, les danses et autres plaisirs s'y trouvent-ils réunis au commerce? Les juges du pays y tiennent-ils leurs assises? Le terrein sur lequel se tiennent ces foires ne se trouve-t-il pas placé entre deux grands territoires?

49. Qu'ont de particulier les différens costumes des habitans des campagnes; laissent-ils quelques parties du corps découvertes?

50. Quelle forme ont certains pains, certains gâteaux, fabriqués à des époques remarquables ou seulement fabriqués comme objet de friandise? Quels noms leur donne-t-on?

51. Quelle est la direction des anciens chemins appelés l'*estré*, l'*estra* ou l'*estrade*, ou noms semblables? Quels sont les lieux où ils aboutissent?

Plusieurs autres questions pourroient être faites; l'Académie ayant montré, par celles qu'on vient d'exposer, quelles étoient ses vues, laisse au zèle et à la sagacité des lecteurs, le soin de suppléer aux omissions. Elle recevra avec reconnoissance, toutes les réponses, lesquelles doivent être adressées à son secrétaire perpétuel, qui les communiquera, pour être ensuite publiées dans ses Mémoires, avec le nom de leurs auteurs et déposées dans ses archives.

Digitized by Google

QUESTIONS

Sur les origines étymologiques des mots et des choses, des lieux et des personnes, des monumens et des usages de la France ancienne et moderne, proposées à résoudre aux Membres et Associés correspondans de l'Académie Celtique, et directions pour en faciliter la solution;

Lues à la séance du 9 juin, par le Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Dès la plus haute antiquité, les sages, c'est-à-dire les savans, se proposoient des questions à résoudre sous le nom d'énigmes. On voit dans les temps mythologiques le sphinx proposer à tous les passans une énigme, dont la solution a rendu le nom d'Œdipe si célèbre en ce genre, qu'il est pris encore parmi nous pour synonyme de devin. Dans le banquet des sept sages de Plutarque, il n'est question que d'énigmes proposées à résoudre à ces savans convives; dans la vie d'Esope, de Locman

Digitized by Google

et de Bidpaï, on voit ces ingénieux et célèbres auteurs d'apologues résoudre les énigmes des rois de Babylone, d'Egypte, de Perse et des Indes, comme Joseph résolut celles du roi Pharaon. La reine de Saba accourt des contrées les plus éloignées du Midi, pour proposer les siennes au roi Salomon. Jésus, dans l'évangile, ne cesse de parler en paraboles et de proposer des énigmes, qu'il résout lui-même; ce que, bien entendu, je ne m'engage pas de faire toujours avec vous. Les oracles des dieux n'étoient que des énigmes, et toutes les fois qu'ils ne les expliquoient pas eux-mêmes aux malheureux mortels qui les consultoient, il falloit des Calchas pour les interpréter.

Enfin, par un usage qui remonte, comme vous voyez, aux temps les plus anciens, et que nous tenons sans doute des druïdes, les premiers sages et les premiers législateurs religieux connus du vaste empire que nous habitons, on nous exerçoit dans notre enfance, au moins dans les campagnes, à résoudre une infinité de questions et d'énigmes qui appartiennent à ces temps reculés, et dont il seroit même curieux de faire un recueil, en y joignant les solutions. C'est encore sans doute par une suite de cet usage antique, que les savans des siècles passés se proposoient des problèmes; que les professeurs dans les colléges donnoient des énigmes pour *devoir* à résoudre à leurs écoliers; que presque

Digitized by Google

tous les journaux, à l'exemple du plus ancien journal que nous connoissions, le *Mercure*, proposent encore aujourd'hui à leurs lecteurs des énigmes, des logogriphes et des charades; que toutes les académies proposent tous les ans des questions et des prix; enfin que le *Monthly Magazine*, recueil littéraire qui paroît à Londres tous les mois, comme son titre l'annonce, publie des questions d'érudition ou de littérature auxquelles il reçoit des réponses qu'il publie également.

Mais je m'arrête; mon but n'étoit pas de marquer ici l'origine de cet usage, mais seulement de l'indiquer et de le faire revivre d'une manière plus utile et plus agréable encore pour les lecteurs de nos Mémoires dont la publication périodique se prête très-bien au but auquel je veux les faire servir, celui d'être, messieurs, le courier, le messager de mes questions et de vos réponses sur les *origines étymologiques des mots et des choses, des lieux et des personnes, des monumens et des usages de la France ancienne et moderne.* Je m'engage à proclamer les solutions de chacun avec son nom, s'il le permet, et à donner ensuite mon opinion sur la solution que je croirai la véritable, et que je pourrai démontrer. Par-là, la curiosité nationale aura un aliment continuel et toujours nouveau; par-là, une simple question fournira matière à plusieurs articles piquans et intéressans, et sur-tout

Digitized by Google

plus utiles que des énigmes, des logogriphes et des charades. Une fois qu'il y aura eu plusieurs questions d'émises et de proposées, il ne se passera pas de mois que je n'aie à rendre compte dans ces Mémoires d'une origine nouvelle. Je desirerois qu'on se renfermât dans les antiquités nationales, qu'on ne séparât jamais l'origine de la chose de l'étymologie du mot, et qu'on prouvât l'une par l'autre; car c'est ce que j'entends par *origines étymologiques*. Rien ne résiste à cette double preuve des choses par les mots et des mots par les choses. Cette marche a l'avantage, en outre, de faire remarquer des monumens, des usages et des locutions auxquels on n'auroit pas fait attention sans cela; qu'on auroit même négligés et méprisés, faute de savoir les rattacher les uns aux autres, et les expliquer en les rapprochant.

Pour commencer, je vais à la fois citer des exemples d'origines étymologiques et en proposer à résoudre. J'ai parlé dans cette lettre de *charade*, d'*énigme*, de *logogriphe* et de *sphinx*. On pourroit être curieux de connoître et me demander à moi-même l'étymologie et la signification littérale de ces mots; je vais la donner, non pas que je les regarde comme des énigmes; il ne faut, au moins pour les trois derniers, que savoir lire le grec et consulter un dictionnaire pour les entendre, mais, encore une fois, pour donner des exemples des questions

Digitized by Google

et des réponses. En débutant ainsi, je ne veux point que cela tire à conséquence pour l'avenir ; car je ne m'engage point, comme on le sent bien, et comme je l'ai dit plus haut, à être l'Œdipe de toutes les énigmes étymologiques et de toutes les origines dont je proposerai la solution. Ce seroit, certes, une témérité et une entreprise au-dessus de mes forces. Cependant, comme il faut payer de réciprocité, j'offre en retour de faire ce que je pourrai pour résoudre les questions qui pourront m'être proposées sur les origines étymologiques, pourvu, quand il s'agira d'une origine de nom, de lieu ou de monument, qu'on m'en décrive la localité et tout ce qu'il y a de remarquable, et que, pour les mots en général, on me donne toutes ses phases et toutes ses révolutions, autant que possible.

Pour trouver donc les quatre étymologies que je me propose à moi-même, je remarque d'abord que la première, celle du mot *charade*, ne peut se trouver que dans la langue celtique et les trois autres que dans le grec. Or de tous les mots celtiques que je connois, je ne vois en breton et en gallois, deux dialectes encore existans du celtique, que le mot *gher*, plurier *gheriou*, mot qui puisse convenir ici tant pour le son que pour le sens ; pour le son, parce que je sais, 1°. que *g* après l'article se change en *c'h*, le même que le *ch* allemand et le *chi* grec ; 2°. que de *gher* on a fait *gheriad* et en construction

Digitized by Google

après l'article *ar c'heriad*, la série de mots; pour le sens, parce qu'une charade n'est en effet qu'un mot, qu'une couple de mots à trouver.

Cette origine, aussi naturelle que certaine, paroîtra peut-être bien étrange à ceux à qui la langue celtique est tout-à-fait inconnue, et qui ne sont pas accoutumés à y chercher des origines; mais deux ou trois dérivations du radical qui me l'a fournie, vont prouver que ce radical ne nous est pas aussi inconnu, aussi étranger qu'il le paroît; car c'est évidemment du celtique *gher*, mot, que les Grecs ont fait *gêrus*, mot, *gêraô*, parler; les Latins *queri*, se plaindre; *querela*, plainte; *querulus*, qui se plaint; que les Français ont fait l'adverbe *guère*, qui signifie proprement un mot, un seul mot, et la perte de l'aspiration, *air*, le mot, le premier mot d'une chanson, qui apprend ou rappelle l'air d'une autre chanson; enfin, que les Bretons et les Gallois eux-mêmes ont fait *gherik*, petit mot, *gheriad*, série de mots; *gheriadar*, recueil de mots, vocabulaire, dictionnaire, &c. &c. Il est donc certain et démontré que le mot *charade* qui, ainsi que les mots françois *guère* et *air* de chanson, semble tombé des nues et ne tenir à aucune langue connue, est un mot celtique qui signifie le mot, le mot à trouver, le mot de l'énigme; ce qui confirme ce que j'avois dérivé plus haut que cet usage des charades ou des mots à trouver nous vient des Celtes et des Druides; puis-

Digitized by Google

que nous leur devons le mot, nous leur devons la chose.

Voyons maintenant ce que nous apprendra l'étymologie des trois mots grecs *énigme*, *logogriphe* et *sphinx*, et commençons par le premier. J'ouvre un *Lexicon*, et j'y vois que le mot français *énigme* vient du latin *ænigma*, qui vient lui-même du grec *ainigma*, qui signifie une énigme, un discours obscur; que ce mot est dérivé du verbe *ainizomai* ou *ainissomai*, avoir un sens obscur, qui est dérivé du substantif *ainos*, apologue, discours proverbial, d'où vient aussi *ainumai*, comprendre. De-là, je passe au mot *logogriphe*, et je trouve *logogriphos*, discours entortillé, obscur et énigmatique, composé de *logos*, discours, et *griphos* ou *gripos*, filet, énigme qui a coutume d'embarrasser : *rete, ænigma quo irretiri solent;* et plus loin *gripheuô*, dénouer les nœuds serrés et entortillés d'une énigme; le tout de *grups*, *grupos*, griffon, oiseau à bec crochu, qui tient sa proie serrée entre ses *griffes*, comme le sphinx retenoit les passans en les embarrassant par des logo-*griphes*.

Je vais ensuite à l'article *sphinx*, et comme je sais que le *g* se prononce *n* devant *x*, *g* ou *k*, je cherche *sphigx*, et je trouve qu'il signifie *sphinx*, celui qui parle énigmatiquement, de *sphiggô*, étreindre, serrer; d'où *sphigkter*, celui qui serre, qui étreint; *sphincter*, muscle qui serre un orifice, sorte d'habit,

Digitized by Google

sans doute étroit et serré ; le tout du substantif *sphêx*, guêpe, dont le ventre est grêle et comme serré et étranglé à sa jonction au corcelet. D'où il suit que le sphinx aux griffes de lion et aux ailes d'oiseau, comme notre *gripi* ou *gripet*, nos *griffons* et nos hippo*griffes*, ne signifie que celui qui lie, qui embarrasse, intrigue, arrête les passans par des énigmes et des logo*griphes ;* semblable au devin Protée, qui ne révéloit l'avenir que lorsqu'il y étoit forcé, qu'on le lioit et le serroit étroitement. Les Grecs avoient donc raison de dériver son nom du verbe *sphingo*, qui ne signifie pas *je force*, comme le dit M. Millin, mais je lie, j'intrigue, j'embarrasse, je serre étroitement dans les filets, et, si je puis m'exprimer ainsi, dans les *griffes* d'un logo*griphe*. Ce n'est donc point un ancien mot égyptien dont la prononciation a été corrompue, comme le dit le même savant, d'après M. Zoéga, qui dérive le mot *sphinx* du mot égyptien *phix* ou *bix*, démon, conservé, dit-il, dans le mot copte *phi-ih*, qui n'a aucune analogie de son ni de sens avec le mot *sphinx*.

Voilà comme on va toujours chercher dans des langues qu'on ignore, ou qu'on ne sait qu'imparfaitement, des origines qu'on trouveroit dans sa propre langue, et même des étymologies de mots qui n'ont subi aucune altération, et qui font encore partie de la langue usuelle. J'engage donc à profiter

Digitized by Google

de cet exemple, à ne chercher les origines des mots et des choses que dans les langues et chez les peuples auxquels elles appartiennent. Tout dépend de là en fait d'étymologies ; si une fois on s'est trompé sur la langue dans laquelle on doit les chercher, on trouvera des mots analogues de son, il est vrai, mais qui n'ont aucun rapport pour le sens. Cherchons donc les origines gauloises et françaises dans les langues des Gaulois et des Francs, et considérons les patois des provinces et les jargons populaires comme des dialectes des anciennes langues parlées dans les Gaules. Ne recourons aux langues étrangères, que lorsque nous n'aurons rien trouvé de satisfaisant dans les langues nationales, anciennes, ou modernes, mortes ou vivantes. Qu'il en soit de même pour les origines de nos usages et de toutes nos antiquités. Cherchons-les chez les différens peuples qui ont habité les Gaules, et ne nous occupons des autres peuples que lorsqu'il y aura lieu de faire des rapprochemens et des comparaisons, afin d'expliquer ensuite ce qu'on aura commencé par rapprocher et comparer. Ne sortons pas de ce cercle là, profitons sur-tout de toutes les connoissances locales ; que tous les renseignemens, que toutes les traditions se réunissent à un centre commun, où ils soient discutés, rapprochés et comparés; et je réponds que nous ferons connoître à la France étonnée un monde tout nouveau, une foule

Digitized by Google

d'origines et de découvertes aussi curieuses qu'inattendues. Tous les débris du monde ancien et de l'état primitif des Gaules existent encore autour de nous; il ne s'agit que de les remarquer, de les recueillir, de les décrire et de les comparer pour les expliquer. Voici donc six origines géographiques que je propose pour premières questions à résoudre.

Première question. Quelle est l'origine étymologique des noms français et latin de PARIS et de LUTECIA, ainsi que du sobriquet des habitans de cette ville, les BADAUDS DE PARIS? N'y auroit-il pas quelque rapport entre les deux noms de cette ville, le navire qu'elle avoit adopté pour armes, le collége des *Nautæ Parisiaci*, et ce sobriquet injurieux de *badauds de Paris?*

Seconde question. Je vois sur la carte des environs de Paris deux villages tout près l'un de l'autre, situés entre Ivry et Vernon; l'un est nommé *Saint-Horme*, et l'autre *Lommoy*. Ce *Saint-Horme* ne seroit-il pas un vestige du culte d'un *Saint-Ormeau* du tems de nos Druides, comme semble l'indiquer le nom de *Lommoy* du village attenant, qui me paroît être dérivé de *Lormoy*, *l'Ormoy*, *l'Ormaie*, le lieu des ormes ou de l'orme? Y auroit-il encore dans ce lieu quelques traces, quelques vestiges du culte de ce Saint-Ormeau, et quelle est la légende de *Saint-Horme?*

Troisième question. Y a-t-il quelques *mallus* ou

Digitized by Google

calvaires, c'est-à-dire quelques mottes, buttes ou monticules coniques, du nom de *melle*, *molle*, *molles*, *maulle*, *maulette*, *molesme*, *mâle*, *malle*, *mellan*, *melun*, *millançai*, *maillezais*, *molene*, *maillé*, *mauléon*, *mont Valérien*, *vaulne* ou *volnay*; ou existe-t-il des lieux de ce nom dans le territoire desquels il y ait encore de ces *mallus* ou calvaires?

Quatrième question. Quelle est l'origine étymologique du nom de la ville d'Orléans, et des différens sobriquets de ses habitans, appelés *les copieux*, *les guêpins*, *les chiens d'Orléans?* Ce nom et ces sobriquets ne seroient-ils pas en rapport avec les armes de la ville, avec une cérémonie qui s'y faisoit le 2 mai, laquelle s'appeloit les *gouttières*, avec les larmes de sang d'un crucifix et avec d'autres usages et monumens de cette ville? Sa cathédrale appelée *Sainte-Croix*, ne tireroit-elle pas l'origine de son nom du miracle et du culte de ce crucifix?

Cinquième question. Y a-t-il à *Montargis* quelques vestiges du culte du chien, quelques traditions, quelques fables, quelques monumens, quelques usages, quelques mots qui y aient rapport, et qui puissent donner lieu de croire que cette ville, dont le nom semble venir du français *mont*, du celtique *ar*, du, et *ki*, chien, étoit chez les Celtes ce qu'étoit la ville de *Cynopolis* ou du chien chez les Egyptiens, ce qu'est encore chez les Gallois la colline du chien, nommée *moel Gylan?*

Digitized by Google

Sixième question. Les trois proverbes *c'est la fraîcheur de M. de Vendôme*, *c'est la couleur de M. de Vendôme*, et *c'est la rosée de M. de Vendôme*, ont-ils quelques rapports au nom, à la localité et au sobriquet des habitans de la ville de *Vendôme*; ainsi qu'au culte de la Sainte-Larme dans cette ville et dans tous les lieux où il existoit? Ce culte de la Sainte-Larme auroit-il du rapport à celui des larmes d'Isis, en Egypte, et aux larmes du crucifix d'Orléans?

ELOI JOHANNEAU.

RAPPORT

FAIT

A L'ACADÉMIE CELTIQUE,

Sur l'ouvrage russe de M. le professeur Pallas, intitulé : Vocabulaires comparés des Langues de toute la terre;

Le . . . . . .

Par M. le Sénateur Volney.

MESSIEURS,

L'ouvrage dont vous avez desiré que je vous rendisse compte, est en effet l'un des plus dignes de l'attention d'une société qui, comme la nôtre, s'occupe spécialement de l'étude comparative des langues, et nous devons des remercîmens réitérés à M. de Grave, pour le cadeau qu'il nous a fait du premier volume d'un livre si rare à Paris, que le second volume ne s'y trouve point; que ce premier lui-même manque à la bibliothèque impériale,

Digitized by Google

et qu'avant ce jour, je ne connoissois qu'une seule personne [1] qui en eût un exemplaire, d'ailleurs tronqué de la préface latine et du tableau alphabétique, sans lesquels votre exemplaire me fût resté inintelligible. Cette rareté, Messieurs, ne vous étonnera point, si vous observez que les *Vocabulaires comparés* de M. Pallas, composés par ordre, et imprimés aux frais du Gouvernement russe, n'ont été tirés qu'à un petit nombre de copies; que ces copies n'ont été distribuées qu'en présens, et qu'en outre, si vous exceptez la préface latine, qui explique la préface russe, tous ces Vocabulaires, au nombre de deux cents, sont écrits en caractères russes, dont l'usage est presque inconnu en Europe. L'on est embarrassé d'expliquer pourquoi un Gouvernement qui, depuis un siècle, a pris à tâche de s'assimiler à l'Europe, d'adopter tous nos arts et tous nos usages, a, dans cette occasion, écarté, repoussé notre alphabet, qui, sous le nom d'alphabet romain, domine désormais dans tout le Monde civilisé; et comment, dans un sujet d'un intérêt si général, il a donné la préférence à un alphabet d'un ressort si borné, auquel le monde savant n'avoit été préparé par aucun genre de littérature..... Mais ce n'est pas ici le cas de faire des remarques critiques

[1] M. Pougens... Depuis lors, M. Johanneau en a reçu un troisième exemplaire.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

sur la forme, quand l'esprit et le fond nous commandent les sentimens d'une respectueuse gratitude.

En effet, dès le début de sa préface, M. Pallas nous avertit que cet ouvrage, vraiment grand dans son but comme dans ses motifs, fut conçu et dessiné par l'un des plus illustres souverains du dix-huitième siècle; que l'impératrice Catherine elle-même, vers 1784, choisit et traça de sa main un certain nombre de mots, pour être traduits et comparés dans toutes les langues connues; et cela, non par l'impulsion d'une curiosité frivole, mais afin que cette comparaison des langues indiquât leurs affinités ou leur dissemblance; et qu'ensuite l'analyse de leurs emprunts mutuels, de leurs compositions et surcompositions particulières pût faire remonter aussi haut que possible, dans l'échelle de leur généalogie, et jusque vers le berceau de leur origine, quelle qu'elle pût être.

Maintenant, Messieurs, comparez cette méthode philosophique de procéder à l'inconnu par le connu, de n'admettre pour vérité que le corollaire quelconque résultant des faits; comparez-la, dis-je, avec ces assertions scholastiquement impérieuses du quinzième et du seizième siècles, qui, sans appel et sans examen, décidoient tantôt qu'il y avoit quatre langues mères, d'où dérivoient toutes celles que l'on ne connoissoit point; tantôt qu'il n'y en

Digitized by Google

avoit qu'une seule primitive, née subitement un matin, sans qu'il y eût eu ni société antérieure qui en eût eu le besoin, ni convention d'habitude qui eût donné aux sons, vagues par leur nature, une valeur significative des idées et des sentimens non encore développés : l'entêtement de ces préjugés étoit d'autant plus violent, que leurs auteurs et partisans n'ayant aucune idée des moyens naturels par lesquels se forme une langue, pas même de notions exactes sur celle qu'ils posoient en dogme, leur esprit n'offroit aucune prise au raisonnement, aucun moyen de le dissuader ni de le convaincre : tel est le funeste avantage de l'ignorance sur le savoir, que celui-ci, averti par l'expérience qu'il existe beaucoup d'êtres et de cas possibles qu'il ne connoît point, parle de tout avec circonspection, agit et croit avec mesure, tandis que celle-là, n'admettant que ce qu'elle voit ou croit voir, se cramponne avec ténacité à sa croyance, à son préjugé, et par suite agit avec véhémence et sécurité. Pour atténuer ces erreurs bien plus que pour les dissiper, il fallut que les sciences exactes vinssent au secours de la métaphysique ; que la géographie, le commerce et la politique accumulassent pendant trois siècles en Europe une foule de faits jusqu'alors méconnus ou ignorés..... Enfin l'Amérique et l'Asie ayant jeté sur la scène des sciences et du raisonnement, une multitude de peuples et de langages que

Digitized by Google

la vieille école n'avoit pas soupçonnés, les antiques erreurs furent ébranlées, les idées furent généralisées ; alors, vers le milieu du dernier siècle, de bons esprits, entr'autres Leibnitz, énoncèrent cet axiome : *que pour juger avec certitude de la filiation et de la parenté des langues, il falloit d'abord connoître chacune d'elles, puis les comparer réciproquement.* De ce moment, un grand pas fut fait : un problême nouveau et piquant fut offert à l'émulation. Par un hasard heureux, il arriva qu'à cette époque un prince d'un génie élevé gouvernât sous les traits d'une femme un empire où se parloient soixante langues diverses, où le commerce des étrangers en faisoit entendre dans la capitale seulement plus de vingt autres : l'impératrice Catherine ; qui eut pour les beaux arts et pour les sciences ce goût qui sera toujours le cachet des esprits supérieurs, saisit et s'appropria le projet de Leibnitz, et le savant Pallas fut chargé de l'exécution. Personne ne pouvant en rendre un meilleur compte que le rédacteur même, c'est de sa préface que je vais extraire cette portion de mon rapport.

D'abord M. Pallas compare l'Empire russe à l'Empire romain, et disputant à celui-ci le mérite de l'étendue, il veut lui ôter encore celui (si c'en est un) d'avoir possédé une plus grande diversité de langues et de nations. Sous ce rapport a-t-on bien analysé l'Empire romain ?

Digitized by Google

Il observe ensuite que la *très-auguste* (Catherine II), associant aux soins de la politique les études de la philosophie, daigna, en 1782, tracer de sa propre main un certain nombre de mots pour être comparés en toutes les langues du globe.

Dans le 3e paragraphe, il nous apprend qu'ayant été chargé de ce vaste travail, il l'a divisé en trois volumes, dont les deux premiers, formant une section première, contiennent 200 langues d'Europe et d'Asie : les langues d'Afrique et d'Amérique ont été réservées pour un tome 3e, formant une section seconde. Il paroît que ce tome 3 n'a point été publié, et le laps de temps écoulé doit faire craindre qu'il ne le soit point du tout : peut-être cette perte sera-t-elle réparée par un savant Américain, M. le docteur Barton, qui dans un écrit récent m'apprend qu'il a rassemblé plus de 100 Vocabulaires d'Amérique et quelques-uns d'Afrique.

Dans le paragraphe 4e, M. Pallas reconnoît que plusieurs erreurs n'ont pu manquer de s'introduire en des recherches si variées et si épineuses. Il invite à les corriger, et il fait un appel à tout amateur des langues pour remplir les mots demeurés vides.

Les dialectes usités dans l'Empire russe, continue-t-il, ont été recueillis par les ordres et par des agens du Gouvernement : il en a été de même des dialectes esclavons, dont la langue russe est le plus élégant et le plus riche.

Digitized by Google

Le *sousdalique* et le *malarossique* ont cette singularité, que le premier a une foule de mots grecs, et le second (parlé en Ukraine) a une quantité de termes polonais.

Les langues d'Europe, depuis le n° 1^er^ jusqu'au n° 47, ont été recueillies, et leurs Vocabulaires dressés par M. Backmeister, sous-bibliothécaire et assesseur de l'Académie impériale de Pétersbourg. Le basque étant arrivé trop tard a été renvoyé au tome 2.

Les mots persans et arabes ont été tirés des *manuscrits* de divers auteurs.

Les langues du Caucase, depuis le n° 108 jusqu'au n° 119, présentent une affinité remarquable avec celle des Samoyedes, qui par un cas singulier se trouve aussi usitée dans les montagnes entre la Sibérie et la Mongolie.

Le tongouze a de l'analogie avec le tatar-mandjour (dont la nation gouverne la Chine).

Le japonais a été fourni par des hommes de cette nation, échoués dans la mer d'Ochotz.

On doit à M. Leontief les mots chinois et mandjours.

Le *tsingare* ou langage des vagabonds appelés *bohémiens*, se trouve placé parmi les dialectes indiens, à cause de son extrême ressemblance avec eux.

De ces dialectes, le *moultani* a été donné par des

Digitized by Google

marchands indoux qui vivent à Astracan; et le *dekani* par le savant Anglais M. Holwell. Le *bengali* est dû à d'autres voyageurs de cette nation.

Bien des vides, dit M. Pallas, bien des défauts se rencontrent dans les Vocabulaires des pays à l'est de l'Indostan; dans ceux de Siam, de Pegou, d'Ava; dans le Malais, &c.

« Au reste, dit-il en terminant, il est certain que » la plupart des mots, sur-tout *barbares*, ne pou- » voient être rendus par aucun alphabet, mieux que » par l'alphabet russe, qui l'emporte sur tous ceux » d'Europe par l'abondance de ses lettres, et ne » cède à aucun par leur élégance : je m'en suis » donc servi en obéissant à l'ordre suprême que » j'en avais reçu, et quoiqu'il puisse au premier » coup-d'œil paroître extraordinaire aux étrangers, » cependant, à l'aide du grec, les savans l'entèn- » dront très-vîte ».

Sans doute, Messieurs, plusieurs remarques se sont présentées à vous à mesure que j'ai lu cette préface : le dernier article sur-tout exigeroit une réclamation immédiate; mais parce qu'elle viendra lorsque j'analyserai l'alphabet russe, je me bornerai en ce moment à vous observer que, malgré le tribut d'éloges rendu à l'amour-propre national par la gratitude de l'auteur, cet alphabet est si peu complet, que, dans son tableau qui suit immédiatement, M. Pallas est obligé d'inventer trois carac-

Digitized by Google

tères pour peindre les voyelles *eu* et *u*, et l'aspiration *h* que le russe n'a point; et cependant je démontrerai par la suite qu'il a encore omis plus de quinze voyelles et autant de consonnes que je puis spécifier et désigner dans trois langues seulement, le français, l'anglais et l'arabe.

Dans un dernier article, il avertit le lecteur que, pour l'ancienne langue des Keltes, les sources ont été :

1°. Le Dictionnaire de Bullet, in-fol. Besançon.

2°. Celui de la langue bretonne, par Pelletier. Paris, 1752.

3°. Celui de Rostrenen, français-celtique, in-4°. Rennes, 1732.

4°. Court de Gebelin, dans ses Etymologies.

5°. Un Dictionnaire roman-valon-celtique et tudesque, in-4°. Bouillon, 1778.

6°. Davies, Dictionnaire de l'ancienne langue bretonne ou kimrec.

7°. L'Archéologie d'Edward-Lhuyd. Londres, 1632.

8°. Le Glossaire mœso-gothique du professeur Ihre, et les Evangiles d'Ulphilas.

9°. Enfin, le Dictionnaire saxo-gothico-latin, de Lye, édition de Manning, in-fol. Londres, 1772.

D'où il résulte, Messieurs, que, pour cette partie qui vous intéresse spécialement, vous pouvez

Digitized by Google

de suite juger de son instruction, puisque tous ces livres vous sont connus.

Après la préface latine vient une préface russe, qui en est, non la traduction copiée, mais plutôt le modèle, et M. Pallas procède à la comparaison de 130 mots en 200 langues d'Europe et d'Asie : c'est la matière de son premier volume (grand in-4° en 411 pages) [1]. La nomenclature de tant de langages ne pouvant qu'être un morceau curieux, comme littérature et comme histoire, et le tableau des mots cités étant nécessaire à éclairer votre opinion sur leur choix, je vais vous soumettre ces deux pièces dans l'ordre des numéros où l'original les a classées.

Liste des cent trente mots comparés dans les deux cents Vocabulaires de Pallas.

1 Dieu.	10 Femme.
2 Ciel.	11 Pucelle.
3 Père.	12 Garçon.
4 Mère.	13 Enfant.
5 Fils.	14 Homme.
6 Fille.	15 Gens.
7 Frère.	16 Tête.
8 Sœur.	17 Visage.
9 Mari.	18 Nez.

[1] Il paroît que le volume 2 contient 130 autres mots, comparés dans les mêmes 200 langues.

Digitized by Google

19 Narine.
20 Œil.
21 Sourcil.
22 Cil.
23 Oreille.
24 Front.
25 Cheveux, poil.
26 Joue.
27 Bouche.
28 Gorge.
29 Dent.
30 Langue.
31 Barbe.
32 Cou.
33 Epaule.
34 Coude.
35 Main.
36 Doigt.
37 Ongle.
38 Ventre.
39 Dos.
40 Pied.
41 Genou.
42 Peau.
43 Chair.
44 Os.
45 Sang.
46 Cœur.
47 Lait.
48 Ouïe.
49 Vue.
50 Goût.
51 Odorat.
52 Tact.
53 Voix.
54 Nom.
55 Cri.
56 Bruit.
57 Hurlement.
58 Parole.
59 Sommeil.
60 Amour.
61 Douleur.
62 Peine.
63 Travail.
64 Force.
65 Puissance.
66 Pouvoir.
67 Mariage.
68 Vie.
69 Taille.
70 Esprit.
71 Mort.
72 Froid.
73 Cercle.
74 Boule.
75 Soleil.
76 Lune.
77 Etoile.
78 Rayon.
79 Vent.
80 Tourbillon.
81 Tempête.
82 Pluie.

Digitized by Google

83 Grêle.
84 Eclair.
85 Neige.
86 Glaces.
87 Jour.
88 Nuit.
89 Matin.
90 Soir.
91 Eté.
92 Printemps.
93 Automne.
94 Hiver.
95 Année.
96 Le Temps.
97 Terre.
98 Eau.
99 Mer.
100 Rivière.
101 Vague.
102 Sable.
103 Glaise
104 Poussière.
105 Boue.
106 Montagne.
107 Côte, et bord.
108 Colline.
109 Vallon.
110 Air.
111 Vapeur.
112 Feu.
113 Chaleur.
114 Profondeur.
115 Hauteur.
116 Largeur.
117 Longueur.
118 Trou.
119 Fosse.
120 Fossé.
121 Pierre.
122 Or.
123 Argent.
124 Sel.
125 Merveille.
126 Forêt.
127 Herbe.
128 Arbre.
129 Pieu.
130 Verdure.

NOMENCLATURE des deux cents langues comparées du premier volume des Vocabulaires de Pallas.

1 Le Slave-Russe.
2 Le Slavo-Vende.
3 L'Illyrien.
4 Bohémien.
5 Servien.
6 Vende.
7 Sorâb.
8 Polâb.

Digitized by Google

9 Cachoub.
10 Polonais.
11 Petit Russe ou Malo-Russe.
12 Souzdâl.
13 Kelte (Celte).
14 Bas-Breton.
15 Basque.
16 Irlandais.
17 Erse Ecossais.
18 Gallois.
19 Cornwailles.
20 Ancien grec.
21 Nouveau grec.
22 Latin.
23 Italien.
24 Napolitain.
25 Espagnol.
26 Portugais.
27 Romanche.
28 Français.
29 Valésan.
30 Gothique.
31 Anglo-Saxon.
32 Anglais.
33 Teuton.
34 Bas-allemand.
35 Allemand.
36 Cimbre.
37 Danois.
38 Islandais.
39 Suédois.
40 Hollandais.
41 Frisien.
42 Lithuanien.
43 Lette.
44 Livonien.
45 Albanais.
46 Wolôsch (Valaque).
47 Hongrois.
48 Avare.
49 Koubatsch.
50 Lezghi-Antzough.
51 Lesgui Djâr.
52 — Xounzag.
53 — Dido.
54 Tchou Xonn.
55 Estonien.
56 Korell.
57 Olonez.
58 Lopare.
59 Zirann.
60 Permien.
61 Mordove.
62 Mohekan.
63 Tcheremisse.
64 Tchouvache.
65 Votiake.
66 Vogoul-Tchouzove.
67 — de Verxotour.
68 — de Tchordima.
69 — de Berezova.
70 Ostiats de Berezova.
71 — de Narima.
72 — d'Yougan.

Digitized by Google

73 Ostiats de Loumpokolsk.
74 — de Vassiougan.
75 — de la rivière de Tazé.
76 Le Persan.
77 Kourde.
78 Avgân (Afgans).
79 Ossetz.
80 Dongor.
81 Hébreu.
82 Juif rabin.
83 Kaldéen.
84 Siriak.
85 Arabe.
86 Maltais.
87 Assyrien.
88 Turc.
89 Tatar de Kazan.
90 — de Metcheriask.
91 — Baschkir.
92 — Nogaï.
93 — Kasag du Caucase.
94 — de Tobolsk.
95 — Tchaskoï.
96 — de Tcholim.
97 — de Yeniseï.
98 — Kouznetska.
99 — Barabé.
100 Le Kangats.
101 Teléoute.
102 Bouxare ou Bulgare.
103 Xivinz.
104 Kirguize.
105 Trouxmens (Turcomans).
106 Iakoutsk.
107 Arménien moderne.
108 Kartalin.
109 Jmret.
110 Souanete.
111 Tcherkasse de Cabarda.
112 Alte Kesek.
113 Kouchehazib d'Abaza.
114 Tchitekens.
115 Ingouchevé.
116 Touchets.
117 Gazi Koumouk.
118 Andii.
119 Acouchin.
120 Samoyede près de Poustozev.
121 — d'Obdor.
122 — de Dyourats.
123 — de Mangazaïts.
124 — de Touroukansk.
125 — de Tabguinsk.
126 — de Tomsk.
127 — de Narimsk.
128 — du Ketté (Gitté).
129 — de Timsk.
130 Le Karasin ou Kouaresm.
131 Tabginsk.
132 Kamachinsk.
133 Koïbal.
134 Motove.

Digitized by Google

135 Montgole.
136 Bratski.
137 Kalmouke.
138 Tongouze de Nerjinsk.
139 — du Yenissei.
140 — de Mangazeï.
141 — de Bargouzinsk.
142 — du haut Angarsk.
143 — de Yakoutsk.
144 — d'Okotika.
145 Le Lamout.
146 Tjapoguir.
147 Le Youkaguir.
148 Le Arinsk.
149 Kotov.
150 Assansk.
151 Inbatz.
152 Lumpokold.
153 Koriatik.
154 — de Kolima.
155 — de la Tiguila.
156 Karaguin.
157 Tjonhosk.
158 Kamchadele de Tiguila.
159 Kamchadele Oriental.
160 — Méridional.
161 Japonais.
162 Le Kourile.
163 Le Mandjour ou Mantchoux.
164 Le Chinois (Kitaïski).
165 Le Tangoute.
166 Le Tzigan.
167 L'Indien de Mouthan.
168 — de Bengal.
169 — de Decan.
170 Ancien Persan.
171 Pahlevi.
172 Sanscrit (Samlhkroutanski).
173 Balaband.
174 Singal.
175 Koreï.
176 Kanare.
177 Malabare.
178 Tamoule.
179 Varougue.
180 Bohémien ou Tsingare.
181 Siamois.
182 Tonkinois.
183 Malais.
184 Yavanais (Java).
185 Savoan.
186 Pampan.
187 Tagalan.
188 Mahindan.
189 Nouvelle-Guinée.
190 Nouvelle-Hollande.
191 Nouvelle-Zélande.
192 Nouvelle-Calédonie.
193 L'Isle de Tana.
194 — Mallicolo.
195 Vaïgoû.
196 L'Isle-des-Amis.

Digitized by Google

197 Obtchotsva. 199 — Marquisas.
198 — Kokosova. 200 — Sandavitche.

En envisageant tant d'objets, il sembleroit que leur combinaison eût dû être confuse, et qu'il dût y avoir de l'embarras dans l'usage de cet étonnant Dictionnaire, dans la recherche de ses langues et de ses mots; mais l'auteur a imaginé ou adopté un mode de classement si heureux, que toute opération est devenue facile: il prend séparément chacun des cent trente mots; par exemple, le mot *Ciel*: il en fait un titre de chapitre, et rangeant en deux colonnes, sur chaque page, les deux cents langues, il fait courir vis-à-vis d'elles ce mot *Ciel*, jusqu'à ce que le nombre des langues soit épuisé. A ce moyen, l'on voit d'un coup-d'œil les analogies et les différences d'idiomes; et comme M. Pallas a classé ces langues selon leurs affinités, il en résulte un ensemble aussi curieux qu'il est simple et clair.

Lorsque l'on réfléchit que, pour coordonner cet ensemble, il a fallu comparer deux cents fois cent trente mots, c'est-à-dire, faire vingt-six mille combinaisons; feuilleter autant de fois les pages de deux cents Dictionnaires; traduire non-seulement le sens des mots, mais encore leurs figures, et transformer en caractère russe les trente ou quarante caractères de trente-six à quarante alphabets divers, dans lesquels une même lettre prend souvent plusieurs

Digitized by Google

formes (comme dans l'éthiopien, où chaque lettre prend sept figures diverses); lorsque l'on songe que toutes ces recherches, tous ces détails ont été faits et achevés *en trois ans*, l'on ne peut refuser un sentiment d'admiration à ce travail presque gigantesque; aussi, quoique mon devoir de rapporteur m'impose la loi d'en scruter les imperfections, je ne l'en appellerai pas moins un magnifique monument littéraire, élevé à la plus brillante des facultés de l'homme, A LA PAROLE: et quand les siècles si variés de l'Asie et de l'Afrique n'ont su nous peindre leur génie que par des combats, que par des scènes de vaincus traînés au char des vainqueurs farouches, ce seroit pour notre dix-huitième siècle, maintenant calomnié, le sujet d'un bas-relief honorable et vrai, que celui qui représenteroit l'Europe sous l'emblême d'une femme reine, interrogeant les peuples groupés autour d'elle sur leurs généalogies, et recherchant leurs titres de parenté pour les rappeler à des sentimens de famille.

Dans les premiers temps où je connus cet ouvrage, le sentiment de son utilité m'inspira l'idée d'en enrichir notre littérature, en le traduisant en nos lettres romaines. Ce travail me paroissoit d'autant plus facile, que j'appercevois un moyen de le simplifier encore en supprimant la répétition des noms des langues, et en conservant seulement leur numéro d'indication, avec un tableau unique de renvoi que

Digitized by Google

le lecteur eût tenu à volonté ouvert sous ses yeux; j'aurois ainsi réduit, dans un petit volume *in*-8°, toutes les matières de l'*in*-4° russe.

Je jouissois déjà de ce projet, lorsque, procédant à son exécution, je découvris des inconvéniens, qui bientôt devinrent de graves obstacles : j'avois compté, d'après l'assertion de M. Pallas, et d'après la facilité générale des Russes à bien prononcer notre langue, qu'en effet la leur possédoit toutes nos prononciations, et que leur alphabet contenoit tous les élémens, tous les signes de la plupart des autres. Mais lorsque je vins à examiner avec scrupule comment, dans les cent trente mots du Vocabulaire, nos sons français se trouvoient rendus en caractères russes, je reconnus que la plupart de ces mots étoient défigurés, altérés même, de manière à devenir méconnoissables. Mon dessein, comme mon devoir, n'étant pas, Messieurs, de vous donner une opinion d'après la mienne, mais d'après les faits, je vais vous offrir des exemples pris au hasard, qui vous feront juger par vous-mêmes de l'état des choses,

Le mot DIEU, mis en tête, est très-bien rendu en trois lettres, dont l'une, inventée par M. Pallas, équivaut à notre voyelle *eu;* mais le mot *ciel* est écrit *cieul*, avec ce même *eu*, au lieu de *e*, et fait *cieul*. La même faute se répète dans le mot *frère*, écrit *freure*; dans le mot *pied*, écrit exactement

comme *pieu*; dans *chair*, écrit *cheur*; dans le mot *ouie*, écrit *ouieu*; dans *pluie*, écrit *plieu*; dans *soleil*, écrit *soleul*; dans *oreille*, écrit *oreul*; dans *air*, écrit *eur*, &c.; et il ne peut y avoir d'équivoque à cet égard, puisque c'est avec cette même lettre que sont écrits correctement les mots *sœur*, *cœur*, *pieu*, &c. La raison de cette erreur est que l'alphabet russe n'a pas nos quatre voyelles, représentées par la lettre *e*, laquelle, sous une même figure principale, a quatre valeurs tellement diverses, qu'il a fallu inventer trois accens pour les distinguer : de-là sont résultés, 1°. *é* bref dans *émétisé*; 2°. *ê* ouvert dans *être*; *è* moins ouvert, comme dans *père*, *mère*, très-distinct de *paix* et *mer* : à cette occasion, Messieurs, il est curieux de rappeler que, jusqu'au règne de François 1er, l'on ne trouve aucun *e* accentué dans les manuscrits ni dans les livres français, quoique déjà les valeurs diverses de l'*é* fussent si distinctes, que pour certains noms terminés en *e*, on écrivoit *ai*; ce ne fut qu'entre 1600 et 1615, que l'on inventa l'accent *aigu* sur l'*é* : l'accent dit *grave*, *è*, est postérieur à 1706; comme le circonflexe *ê* l'est à 1730, c'est-à-dire, à l'époque où l'abbé de Saint-Pierre écrivoit sur l'ortographe un livre intéressant, alors contrarié et mal apprécié.

Il observe que chacune de ces innovations fit d'abord crier les *gens à routine* contre les novateurs; mais que la convenance et le besoin l'em-

Digitized by Google

portèrent sur les arrêts mêmes des Académies. C'est nous avertir que si aujourd'hui nous imaginions de nouveaux signes pour désigner notre *e* muet dans *que, je, me,* (le même que dans l'allemand *wasser*), et pour désigner notre *ée* long dans *fée, née, nez,* les hommes d'habitude crieroient également contre nous; mais la convenance et le besoin viendroient, à leur ordinaire, au secours de l'industrie et de la raison; et déjà l'approbation que vous avez donnée à un essai de travail en ce genre, dont j'ai eu l'honneur de vous faire part, prouve que les esprits sont mûrs pour cette amélioration de notre orthographe.

Revenons à l'alphabet russe. N'ayant point d'équivalent de nos divers *é, è, ê, ée, o,* il a fait une confusion manifeste de la voyelle *eu* avec notre *e* dit muet, tel qu'il est dans *que, je, me.* Cette confusion se conçoit, vu l'analogie de leur son; mais elle a lieu de surprendre pour notre *e* ouvert, comme dans *frère, chair, air,* où l'oreille n'entend rien d'analogue à *eu*: ce seroit peut-être le cas d'observer que, pour quiconque n'a pas appris de bonne heure à parler diverses langues, la distinction des prononciations devient difficile, quelquefois même impossible; mais cette remarque reviendra avec développement: une autre qui se place ici, est que nos deux consonnes, dites *mouillées, gne* et *lle* (dans *digne* et *fille*), n'ont pas de signe dans l'alphabet

Digitized by Google

russe, et cependant les Russes, dans la conversation, ont sans cesse le *lle* à la bouche, comme les Polonais répètent sans cesse le *gne*, dans *ogne*.

De l'absence de ces deux consonnes, il résulte des altérations assez graves dans les *Vocabulaires* comparés dont je traite. Par exemple, notre mot *fille* est écrit *file* comme la troisième personne du verbe *filer* ou comme *file* (de soldats); *oreille* est écrit *oreule*; *soleil* est écrit *soleul*: on lit, *montane* au lieu de montagne, &c. &c.

Ces premières imperfections m'ayant averti de la possibilité de plusieurs autres, je voulus me rendre compte de l'organisation entière de l'alphabet russe; et parce que cette analyse ne sera pas ici une digression longue ni déplacée, je vais, Messieurs, vous la présenter en peu de mots.

L'alphabet russe compte trente-une lettres: sept ont été supprimées comme faisant emploi double: sur ces trente-une lettres, vingt sont consonnes, neuf sont voyelles, et deux sont des signes muets. Il n'y existe point d'aspiration, sans doute par imitation de l'alphabet grec, dont le russe dérive; et néanmoins vous savez que dans le grec, de petits signes sous le nom d'*esprit rude* ou d'*esprit doux*, désignoient l'aspiration. D'après les vrais principes des alphabets, l'on croiroit que ces trente-une lettres dussent exprimer trente-un élémens de prononciations différentes et distinctes: cela n'est point.

Digitized by Google

Parmi les lettres consonnes, trois font emploi double de consonnes simples déjà exprimées :

1°. Le *tsi* (22e lettre), qui répète le *t* et l'*s* (lettres 17 et 18).

2°. Le *tché* (lettre 23), qui répète le *t* et le *ché* (lettres 18 et 24).

3°. Le *ch-t-ché* (lettre 26), qui accumule deux fois le *ch* avec le *té*.

Or, vous le savez, Messieurs, il est contraire aux principes des alphabets, d'exprimer par des signes simples des sons composés, comme, par inverse, d'exprimer des sons simples par des signes composés. Sous ce dernier rapport, l'alphabet russe est exempt d'un défaut qui se retrouve dans tous nos alphabets d'Europe, ses auteurs ayant eu le bon esprit de peindre par un caractère simple la consonne simple que mal-à-propos nous peignons par *ch*, que les Anglais peignent par *sh*, les Allemands par *sch*, les Polonais par *sz*, les Italiens par *sci* et *sce*, les Portugais par *x* et par *ch*, et qui manque totalement aux Espagnols.

Cette prononciation ayant aussi manqué aux Grecs et aux Romains, les Goths et les Francs qui adoptèrent leur alphabet, ne sûrent quelle lettre lui attribuer, et comme le leur, devenu le nôtre, fut composé dans des siècles barbares par des hommes qui ne se doutoient pas de la difficulté de ce genre de science ni de la finesse de ses analyses, l'on fit

Digitized by Google

au hasard, dans chaque nation, des combinaisons vicieuses de diverses lettres. Il est à remarquer que dans le russe, la lettre appelée *ché* (24e) a exactement la figure du *chin* oriental (arabe, hébreu, syriaque), sans doute parce que les auteurs ecclésiastiques de cet alphabet connurent ceux-là. Le russe rend très-bien la consonne gutturale que les Espagnols appellent *jota*, que les Allemands écrivent *ch* dans *nacht* et (non dans *ich*), et que les Grecs peignoient comme les Russes, par *κ*, qui chez eux n'étoit pas *iks* comme chez les Français et chez les Anglais. Il n'en est pas moins vrai de dire, que l'alphabet russe n'a que dix-sept consonnes [1], et qu'il a le défaut de prononcer la même lettre *g*, tantôt comme *γ* grasseyé ou gamma grec, tantôt comme notre *ga go*, et même quelquefois comme *vé* [2], quoiqu'il soit de principe qu'un même signe ne doive jamais avoir qu'une même valeur invariable comme lui. A l'égard des voyelles, la matière étant plus difficile, cette partie y est aussi plus défectueuse : l'on y compte neuf lettres de cette classe, et cependant elles n'expriment réellement que sept voyelles simples, savoir : *a, é, i, o, ou*,

[1] Il a perdu le *théta* des Grecs (conservé chez les Anglais dans *thick*).

[2] Par exemple, *Moïégo*, qui au génitif se prononce *Moïevo*.

Digitized by Google

è [1] dans la diphtongue appelée *yati*, et une voyelle tout-à-fait particulière aux Russes, appelée *yeri*. Peut-être qu'une oreille exercée trouveroit dans leurs discours des nuances distinctes de *a*, *e*, *o*. N'ayant pas eu l'occasion de faire cette étude, je me réduis à observer que l'on ne peut compter pour voyelles les lettres 26 et 28, appelées *ïer*, attendu que l'on ne les prononce point, et que tout leur emploi consiste à faire appuyer ou glisser sur la lettre qui les précède; emploi bizarre qui met après une chose faite le signe de ne la faire pas ou de la faire autrement. Quant aux deux dernières lettres 30 et 31, ce ne sont que des voyelles diphtongues ou doubles, qui dans *iou* et *ïa* répètent des voyelles simples déjà énoncées au corps de l'alphabet. La dernière a la singularité de se retourner d'*ïa* en *aï*, sans autre règle que l'usage. Enfin, c'est encore l'usage seul qui enseigne certains cas où l'*x* (*jota* espagnol) se prononce *gamma*, c'est-à-dire *r* grasseyé moelleusement, où l'*o* se prononce *a* [2], où l'*é* se prononce *ïa*, comme dans le nom qui s'écrit *potemkíne*, et qui se prononce *potiamkíne*, &c.

Avec tant d'irrégularités, l'on ne peut donc reconnoître dans l'alphabet russe cette perfection qui, pour l'important travail des Vocabulaires, lui

---

[1] *Az*, *ïest*, *igué*, *one*, *ou* (*y*), *yati*, *yeri*.

[2] *Cro vat*, par exemple, qui se prononce *cravat*.

Digitized by Google

a valu la préférence sur l'alphabet européen ou romain. Il n'a pas même le mérite de l'abondance des prononciations, puisqu'il n'a que sept ou huit sons voyelles, tandis que nous autres Français en comptons vingt-une très-distinctes, y compris nos nazales *an*, *in*, *on*, *un* : que de plus il n'a que dix-sept consonnes quand nous en avons dix-huit; et quand j'ai eu l'honneur de vous démontrer ici, Messieurs, que les trois seules langues vivantes, l'arabe, l'anglais et le français, fournissent vingt-cinq voyelles distinctes, deux aspirations, trente-quatre consonnes, c'est-à-dire, plus de soixante élémens de prononciation; en sorte que pour établir un alphabet, non pas encore universel, mais tendant à l'être, il faudroit classer près de soixante-huit à soixante-dix signes de prononciation, puisqu'il faudroit joindre à ceux-ci l'*l* barrée des Polonais, la voyelle *yeri* des Russes, le *ch* mineur des Allemands, dans *ich*, et deux ou trois consonnes sanscrites ou *judoues*, qui ne sont pas du tout connues en Europe, sans compter les deux claquemens des Hottentots. Il est vrai qu'avec ces soixante-huit à soixante-dix signes, l'on pourroit écrire correctement toutes les langues connues, et supprimer les dix ou douze mille signes ou lettres, résultans de quarante à quarante-cinq alphabets divers, tant anciens que modernes, puisqu'il est certain que ces dix ou douze mille signes ne sont que des répétitions inu-

Digitized by Google

tiles des mêmes voyelles et consonnes : par-là l'on introduiroit, dans l'étude des langues, une simplicité, une clarté dont l'on n'a eu jusqu'ici presque aucune idée, et qui auroit les plus heureux résultats, ne fût-ce que de rendre infiniment facile la lecture et la comparaison de toutes les langues, et de régulariser l'art délicat, jusqu'ici trop vague, des étymologies et des analogies des mots.

Il est vrai aussi que, pour bien exécuter un tel ouvrage, il faudroit être dégagé des préjugés nationaux et des préventions de la routine; avoir une justesse et une finesse d'ouïe que l'on n'acquiert que par les voyages et la pratique raisonnée et réfléchie de diverses langues. — Qu'il faudroit commencer par avouer que tous les alphabets européens sont irréguliers et défectueux; que le nôtre sur-tout, et l'alphabet anglais, le sont à un tel point, qu'on les croiroit la production de peuples barbares. Il faudroit reprendre dans ses fondemens l'art de dresser des alphabets, en traiter de nouveau les règles et les principes; et sans doute en ce temps où l'analyse a été appliquée avec tant de succès à diverses branches de nos connoissances, l'on a droit d'espérer qu'appliquée à celle-ci, elle y produira également une réforme aussi heureuse qu'elle est devenue nécessaire.

Les diverses imperfections du Vocabulaire dont je traite, quant aux mots français, m'ayant fait

Digitized by Google

soupçonner d'autres défauts, j'étendis mes recherches à d'autres langues, dont la prononciation m'est connue et familière, et je constatai de plus en plus la justesse des observations que je viens de vous soumettre. Par exemple, dans le Vocabulaire anglais, l'*eau*, qui doit se prononcer *ouâter*, est écrit en russe, *vater*; *femme mariée*, qui doit se prononcer *ouèfe* ou *ouaife*, est écrit *veife*, et cela parce que le traducteur *allemand*, selon un usage incorrect de sa nation, a conservé à l'*w*, qui est *ou* en anglais, dans *water* et *wife*, la valeur du *w* allemand et belge, qui est *v* [1]; de même dans le mot anglais, *brother*, *frère*, le russe a donné au *th* une valeur tenant de l'*s*, comme dans *thick*; tandis qu'elle est douce et tient du *z*, comme dans *there*;

[1] Depuis la publication de ce rapport dans le *Moniteur*, l'auteur a reçu de Belgique et d'Allemagne plusieurs lettres obligeantes, dans lesquelles, en approuvant la généralité de ses principes, on lui a observé que la consonne *w* des Allemands *purs* et des Belges n'étoit point le *v* français: et en effet, ayant consulté des nationaux, il s'est convaincu que le *w* belge et allemand ne se forme pas avec la lèvre inférieure contre le dentier supérieur comme le *v*; mais qu'elle est le produit des deux lèvres dans la position où on les met pour souffler dans le fifre: il en résulte deux consonnes de plus dans son tableau général, et un avis de se tenir toujours en garde contre des opinions reçues sans un examen *par soi-même*.

Digitized by Google

et cela faute d'avoir les lettres *thêta*, grec, et *zal*, arabe.

Dans le latin, le mot *aqua* (l'eau), qu'avec toute l'Europe nous prononçons *akoua*, est écrit par le russe *akva*, parce que l'usage des peuples slaves est de prononcer *ou* (*u*) en *v* après les consonnes. Par ce même usage, prononçant le *c* latin jusques devant *a* et *o*, *tsa*, *tso*, au lieu de *ca*, *co*, le russe a écrit *tseulum*, le mot *cœlum* (ciel), quoique, d'après la comparaison des mots latins tirés du grec et de l'arabe, ou traduits dans ces langues, le *c* romain ait toujours été prononcé *ka*, *ké*, *ki*, *ko*, *kou*, comme équivalent au *kappa* grec et au *kef* arabe. Ici même l'étymologie est en notre faveur, puisque le latin, qui a tiré une foule de ses termes de l'ancienne langue indo-scythique, appelée *Sanscrit*, ainsi que les formes de sa grammaire, a évidemment emprunté le mot *koel-oum* de *Kaïl-Asa*, nom de l'Olympe *hindou*, dans les Vedas et les Pouranas: tout concourt à prouver que les Romains prononçoient *Kaïsar*, comme les Allemands et les Arabes, le nom prononcé maintenant *sézar* par les Français, et *tchézaré* par les Italiens, lesquels, pour habiter le sol de Rome, ne sont pas plus romains que les autres Goths de l'Europe: ces Goths ou Skythes, de tribus diverses, ont converti le *ké* en *tché* par le même mécanisme, qui fait qu'aujourd'hui encore les Arabes d'Egypte prononcent *kelb*

Digitized by Google

le mot (chien) que les Bedoins prononcent *tchelb; guemel* (chameau) le *camelus*, ou plutôt *kiamelous* des Latins, qui est le *djemel* des Syriens et des Bedoins; *Guizéh*, le nom de la ville de *Djizah*: ce mécanisme est tellement naturel, que même dans notre *Brie* française, à dix lieues de Paris, le peuple, au lieu de dire : *quelqu'un m'a questionné*, dit *tchetchun m'a tchestionné*; et que par inverse, en Picardie, l'on dit un *kien* pour un *chien*: mais n'y eût-il que des doutes sur la valeur des lettres chez les Anciens, ces doutes devoient d'abord être éclaircis; et avant de comparer les Vocabulaires, il falloit avoir comparé les alphabets, c'est-à-dire, les élémens des prononciations dont se composent les mots.

Dans le Vocabulaire russo-arabe j'ai trouvé des erreurs plus graves, et elles m'ont prouvé que, selon la méthode erronée de la plupart de nos écoles d'Europe, l'on a emprunté les mots de cette langue aux interprètes de Constantinople, qui, tous ou presque tous, prononcent l'arabe à la turque, c'est-à-dire, avec les altérations les plus choquantes pour une oreille arabe.

1°. Ainsi le mot *ebn*, enfant, est rendu par *ibn* dans l'orthographe russe;

2°. Le mot *ouéled*, enfant, par *vialet*;

3°. Le mot *qalb*, le cœur, par *kalp*;

4°. Le mot *oum*, mère, par *oumlé*.

Digitized by Google

Mais ce qui est bien moins excusable et qui ne peut s'attribuer qu'à l'ignorance absolue de la langue, ce sont les altérations suivantes :

5°. Au lieu de *sama*, le ciel, le Russe lit *chama* ou *chemia*, signifiant chandelle;

6°. Au lieu de *bent*, fille, il lit *bintsi*;

7°. Au lieu de *nesouan*, les femmes, *mezouan*;

8°. Au lieu de *ouedjh*, visage, *vetse*;

9°. Au lieu de *ârd*, la terre, *aouf*; *tourab*, poussière; *aalem*, monde;

10°. Au lieu de *dahab*, l'or, *sahéb*, trivialement l'ami, &c. &c. &c.

De manière que sur trente mots pris au hasard, je n'en saurais citer cinq corrects. Or, si des fautes aussi graves, aussi nombreuses ont eu lieu dans cette langue vivante, et qui est à notre portée, quelle conséquence n'en tirerons-nous pas pour les langues mortes, telles que l'hébreu, le syriaque, l'éthiopien, sur la prononciation de qui nous ne raisonnons que par analogie avec l'arabe actuel.

Je ne puis pas moi-même juger du persan; mais un savant étranger que nous possédons ici [1], et qui

[1] M. Alexander Hamilton, membre de la Société asiatique, à qui S. M. l'Empereur, par la protection éclairée qu'il accorde aux sciences et aux lettres, a permis de résider à Paris, sur la demande et sous la caution de M. le sénateur Volney.

Digitized by Google

écrit et prononce correctement cette langue qu'il a apprise dans l'Inde, m'a fourni les mots suivans :

	EN PERSAN.	EN RUSSE.
Le Ciel se dit	Behesht...	il est écrit Asmon, mot altéré de l'arabe Sama.
Fils.....	Piser.....	..... Psar et Piser.
Sœur.....	Xaher.....	..... Xvar et Xager [1].
Mari.....	Chouher..	..... Chouvgar.
Femme.....	Zon.....	..... San et Sen.
La peau....	Post.....	..... Poustiche.
L'Air.....	Haona...	..... Xavvo et Gavo.
L'Argent...	Sim.....	..... Sipit, qui signifie blanc, et Noukra.

Ce même savant m'a fourni le moyen de comparer les mots du *Sanscrit*, du *Bengali* et d'autres dialectes indous. Selon la remarque de M. Pallas, ces Vocabulaires ont de très-grandes lacunes : il y a même une dixaine de langues de ces contrées, qui, sur les cent trente mots, n'en ont pas quinze d'exprimés : en sorte que l'on ne peut les compter que pour titres de chapitres : néanmoins les mots du sanscrit suffisent à indiquer qu'ils ont été fournis par des missionnaires chrétiens à la côte du Malabar, lesquels n'ont point su le *Sanscrit* selon les vrais principes qu'enseignent les écoles régulières de Bénarès et de Calcutta.

Vous n'attendez pas, Messieurs, que je procède

[1] X vaut ici le jota espagnol.

Digitized by Google

à l'examen de tous les Vocabulaires de cette vaste collection : une telle tâche exigeroit les forces réunies d'un grand nombre de savans voyageurs. Vous jugerez sans doute, et je crois avec raison, qu'il suffit des échantillons que je vous ai soumis, pour prendre des idées générales assez exactes de l'ouvrage des *Vocabulaires comparés*. En résumant mes diverses observations sur le plan, les motifs, le but et l'exécution de ce grand travail, je me trouve conduit par la nature des choses aux conclusions suivantes :

1°. Que pour la grandeur des vues, l'abondance des matières, la nouveauté piquante des résultats, les *Vocabulaires comparés* de M. Pallas sont un livre d'un ordre distingué, infiniment supérieur à tout ce qui a paru jusqu'ici en ce genre;

2°. Que sur les deux cents langues dont il traite, toutes celles qui par leurs prononciations se rapprochent de la langue russe et se plient à son alphabet, peuvent être considérées comme exactes ou très-voisines de l'exactitude;

3°. Mais que les langues qui ont pour élémens de prononciation quelques voyelles, consonnes et aspirations inconnues à l'alphabet russe, subissent dans un grand nombre de leurs mots des altérations qui les dénaturent quelquefois totalement.

Digitized by Google

4°. Que l'on peut attribuer à trois causes principales les imperfections et les erreurs glissées dans ce livre.

La première, d'avoir supposé à l'alphabet russe une perfection qu'il n'a pas, et de l'avoir constitué alphabet universel sans avoir préalablement discuté s'il avoit les conditions requises pour un si vaste emploi.

La seconde, d'avoir voulu comparer les mots des langues sans avoir d'abord comparé les prononciations dont se composent ces mots, sans avoir comparé les alphabets, et analysé leurs lettres, qui sont les signes des prononciations.

La troisième enfin, d'avoir accepté plusieurs de ces Vocabulaires de mains qui paroissent entièrement incompétentes; comme je l'ai prouvé pour l'arabe et le persan.

Que si l'on veut remonter à une cause radicale et première de ces causes secondaires, on la trouvera dans la briéveté, j'ose dire excessive, du temps employé à ce travail immense, comme aussi sans doute dans le nombre trop limité de ses agens. Pour qu'une opération si vaste, si remplie de détails eût tout le succès désirable, c'est-à-dire, eût cette justesse qui en est la base, il eût fallu employer à ses seuls préliminaires le temps que l'on a mis à

Digitized by Google

l'exécuter ; il eût fallu organiser une société, une Académie presqu'uniquement dévouée à la recherche des langues ; et parce qu'en général les corps nombreux ont une action lente, il eût fallu dans cette Académie établir un bureau spécial, une *commission polyglote*, qui, usant de tout le crédit, de toutes les ressources, de toute l'influence du corps qu'elle eût représenté, eût ouvert une correspondance étendue et active avec toutes les personnes instruites, étrangères ou regnicoles, capables de seconder ses vues ; il eût fallu qu'un alphabet, non pas d'abord universel, mais tendant à le devenir, qu'un alphabet *concordant* des langues les plus connues fût imaginé, discuté par cette commission, proposé par elle à l'Académie, sanctionné et passé en loi pour tous ses membres ; qu'un Vocabulaire de mots bien choisis fût également convenu et adopté ; que ce Vocabulaire imprimé à grandes marges fût envoyé par la commission à toutes les personnes bienveillantes et capables, avec invitation de remplir les mots proposés en telle langue dont la prononciation leur seroit bien connue, et d'employer, pour écrire ces mots, les lettres de l'alphabet *convenu* et arrêté par l'Académie, sans néanmoins exclure la faculté d'écrire selon une autre méthode, pourvu qu'un tableau préalable d'analyse et de comparaison fît connoître la valeur des lettres et tout le système alphabétique de la

Digitized by Google

langue traduite, bien entendu aussi qu'à ce travail fût jointe une esquisse du système grammatical : par ces moyens simples et efficaces l'Académie polyglote auroit, en deux ou trois années, obtenu un nombre considérable de Vocabulaires divers : ces Vocabulaires eussent été examinés, confrontés, mis en ordre dans le foyer central de la commission, qui alors eût commencé de les publier par cahiers successifs, rendant à chaque auteur l'honneur et le mérite de son travail, et par-là excitant une émulation profitable à tous : des prix eussent pu être proposés par des amateurs, par des protecteurs généreux, pour les Vocabulaires les plus rares, les plus difficiles ; pour déterminer la valeur des lettres dans les langues mortes ; pour recueillir en un même corps les mots des anciennes langues perdues, que l'on trouve épars dans les historiens. Des rayons de lumière, aujourd'hui divergens et faibles, se seroient concentrés sur un petit espace où ils auroient brillé. Au bout de dix ans cette société, cette Académie, auroit déjà en produit l'une des collections les plus curieuses, les plus authentiques qui aient encore existé : chacun des mots, chacune des phrases qu'elle eût tirés de l'obscurité, auroit valu l'une de ces médailles que les antiquaires sont si fiers de tirer des ruines ; et tandis que d'autres corps savans n'ont laissé après des demi-siècles ou des siècles entiers d'existence que des

Digitized by Google

discussions volumineuses dont les résultats clairs et intéressans pourroient se réduire en deux ou trois in-8°, cette société auroit eu le mérite d'avoir recueilli et laissé plusieurs volumes de résultats positifs, et de monumens productifs de recherches nouvelles, sûres et étendues.

En achevant ce tableau, Messieurs, je m'aperçois que tout ce qui auroit dû être fait peut se faire encore, et que l'Académie celtique, par l'esprit même de son institution, par le caractère de ses fondateurs, peut-être même par les circonstances politiques où elle se trouve naître, semble être destinée à remplir cette mission honorable à la nation, utile au Gouvernement qui la protégera.

Mais parce que l'exécution de ce projet entraîne des délais, et parce que sous plusieurs rapports il pourroit convenir de profiter d'un travail déjà existant et d'en faire jouir le public, soit comme objet de curiosité, soit comme moyen d'instruction, soit comme motif d'émulation, mes conclusions actuelles sont, que l'Académie celtique veuille proposer pour sujet d'un prix qu'elle décernera en l'an..., de traduire en lettres romaines *les Vocabulaires comparés* de M. le professeur Pallas, en observant les conditions qui seront détaillées dans le programme. J'ai l'honneur de vous observer, Messieurs, que si vous admettez ces conclusions et si vous les sanctionnez

Digitized by Google

par une délibération, je suis autorisé par un membre de cette Académie, à mettre immédiatement à votre disposition la valeur d'une médaille d'or de.....

L'Académie a nommé une commission, composée de MM. le Prévost-d'Iray, du Petit-Thouars et Eloi Johanneau, pour faire un rapport sur le sujet et le prix proposé par M. Volney.

Digitized by Google

MONUMENT DE GRABUSSON.

Ce Monument, situé près du domaine de Grabusson, à sept lieues de Rennes, à la distance d'une lieue de la grande route de Parvis, est placé au sommet d'une éminence naturelle, et tel que le dessin le représente. Privé d'échelle et d'instrument, il n'a pas été possible de le mesurer avec beaucoup d'exactitude ; cependant il doit avoir dix pieds de hauteur sur vingt-huit pouces de diamètre. Il est formé d'un seul bloc de marbre, qui paroît avoir été extrait d'une carrière peu distante de Rennes, et dont les couches inférieures donnent un marbre assez beau.

N. B. *On donnera incessamment un Mémoire détaillé sur ce Monument.*

Digitized by Google

Monument de Grabusson.

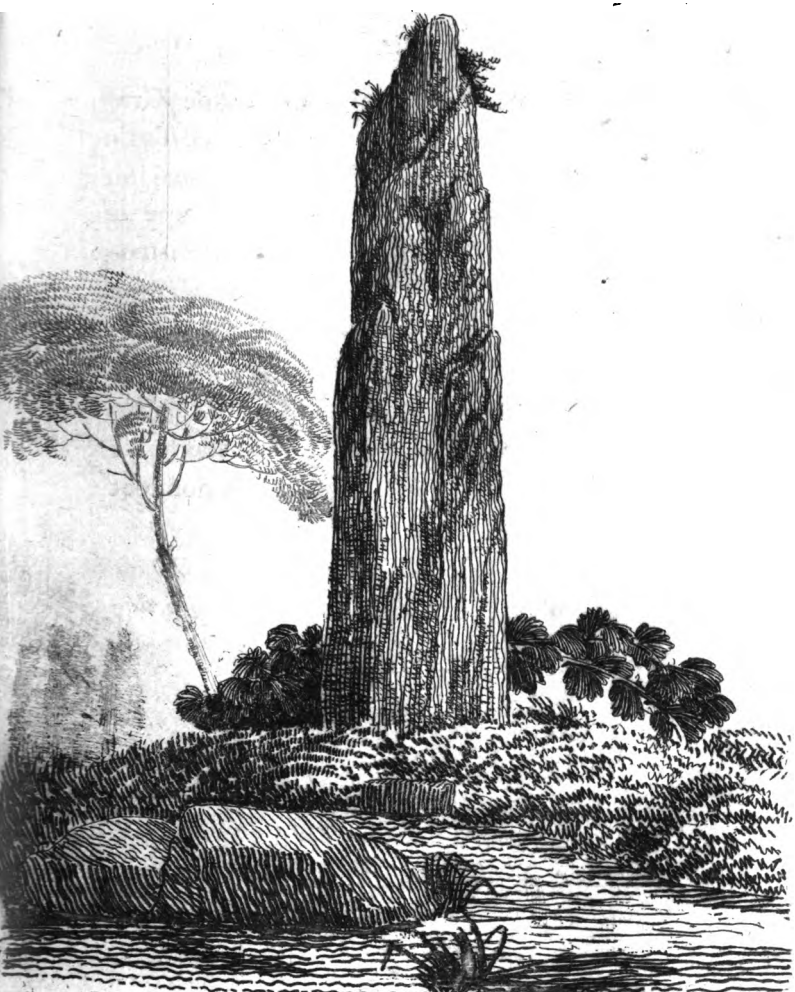

Dessiné et Gravé par Masois.

UNIV. OF CALIFORNIA
Digitized by Google

Digitized by Google

MONUMENT CELTIQUE

DÉCOUVERT A PARIS, EN 1806.

ALEXANDRE LENOIR, *Administrateur du Musée des Monumens français, à ses Collègues de l'Académie Celtique de France.*

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

La démolition de l'ancienne église St.-Marcel, de Paris, qui vient de s'effectuer, a provoqué mon attention sur la conservation d'un *monument celtique* qu'elle renfermait. La nécessité de conserver un monument de cette importance a été parfaitement sentie par M. l'Huillier, chef à la Comptabilité nationale, et propriétaire de cet antique édifice. Il a fait déposer avec soin le morceau que je réclamais, et en a fait hommage au Musée des monumens français, où il est maintenant à l'abri des ravages du tems et des innovations : là, les amateurs pourront le voir facilement, les savans pourront l'examiner et le consulter plus commodément. Avant de le publier, permettez-moi, Messieurs, de vous le faire

Digitized by Google

connaître, et de vous en offrir un dessin que je joins ici.

Selon toutes les apparences, ce morceau précieux est le fragment d'un monument plus considérable, puisqu'il fait voir encore des cassures anciennes dans sa partie supérieure, comme dans sa partie latérale du côté droit. C'est une espèce de demi-relief un peu saillant, grossièrement sculpté à la manière des Gaulois, et pris dans un seul bloc de pierre de *St.-Leu* (pierre du pays), représentant un *bœuf couché*. Personne n'ignore que les Celtes avaient adopté le culte du *taureau*, qui s'est conservé en France jusqu'au *cinquième siècle* environ, puisque plusieurs têtes de cet animal, ciselées et fondues en or, ont été trouvées dans le tombeau du roi de France, Childeric I^er^, mort en 481, dont la découverte se fit à Tournai en 1655. Je pense donc que le bas-relief que nous avons sous les yeux, représente le *taureau céleste*, ou l'image du printems, figuré par ce signe. Les anciens étaient assez dans l'usage de le faire peindre ou sculpter, *couché*, et dans l'attitude de celui-ci, pour annoncer par son état de repos, le commencement du *bien* ou du *bonheur* dont les hommes jouissent tous les ans lorsqu'il se montre dans le ciel. Suivant Hygin, il se leve et se couche à contre-sens, ou

Digitized by Google

en sens opposé à celui vers lequel il tourne la tête. Il est aussi dans la posture du bœuf de Cadmus, qui, en se couchant, marqua le lieu où devait être bâtie la ville de Thèbes. Toutes ces considérations jettent un grand intérêt sur ce monument, quoiqu'il soit sans inscription. Un simple examen suffira à celui qui est exercé dans la connaissance des monumens anciens, pour fixer l'époque de son exécution, et pour y reconnaître le style et la manière de sculpter de ces tems-là, manière de travailler la pierre, que l'on retrouve avec certitude dans les autels druidiques, découverts en 1711 dans l'église Notre-Dame de Paris, également conservés dans le Musée des monumens français, puisqu'ils sont chargés d'inscriptions authentiques et bien reconnues.

Je ne doute point que ce monument, *vraiment solaire*, qui ornait la paroisse St-Marcel, et qui était ajusté sur une des faces de la tour de l'église, n'ait été retiré d'un édifice beaucoup plus ancien, et appliqué par suite où on le voyait, lors de la construction de cette tour qui ne date, suivant quelques auteurs, que du *onzième siècle*. Cependant la construction de la partie inférieure de la tour qui s'élevait en forme de clocher carré, et qui en servait effectivement,

Digitized by Google

m'a paru beaucoup plus ancienne que la partie supérieure, que je crois de l'époque de la construction de l'église supérieure.

L'église Saint-Marcel, suivant certains écrivains, fut fondée vers l'an 811; mais il est prouvé qu'avant cette époque, il existait là une chapelle fort ancienne, dans laquelle se réunissaient les premiers chrétiens de la ville de Paris pour y célébrer les saints mystères. Cette antique chapelle était probablement l'espèce de souterrain que j'ai vu au-dessous du chœur de l'église, et dont le style de l'architecture annonçait une construction du *cinquième* ou du *sixième* siècle; ce que je puis prouver par trois chapiteaux ornés de sculpture, que j'en ai retirés. Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage de l'abbé Lebœuf : « La tour de Saint-Marcel, qui est du côté septentrional du chœur, est un édifice du *onzième* siècle; à l'un des angles de ce clocher, à la hauteur d'environ trois à quatre toises, se voit enchâssée une pierre longue de *quatre* pieds, sur laquelle est en relief la figure d'un bœuf ou animal semblable, qui paraît avoir quelque chose à côté de sa tête et sous son ventre. On a eu quelque raison de placer là cette pierre pour sa conservation, quoique, suivant les apparences, elle vienne du paganisme. »

J'ai cru devoir recueillir les traditions qui se

Digitized by Google

débitent encore aujourd'hui dans le faubourg Saint-Marcel (ou Marceau) : je pense, Messieurs, qu'elles pourront vous intéresser. On dit que ce bas-relief a été placé à la tour de l'église par les marchands *bouchers* de la ville de Paris, comme les armes parlantes de leur état, et pour laisser à la postérité un souvenir authentique des frais qu'ils ont faits pour la construction de la tour de l'église Saint-Marcel, que l'on dit avoir été bâtie à leurs dépens. Une autre tradition dit qu'un jour, parmi un grand nombre de *bœufs* que l'on conduisait à la boucherie, un d'entr'eux s'échappa, et devint tellement furieux qu'il tua plusieurs personnes; que, dans sa fureur, il courait dans les rues de Paris, ravageant tout ce qui se trouvait sur son passage, sans que personne pût l'arrêter. Dans leur extrême frayeur, les Parisiens eurent recours à Saint-Marcel, qui était alors évêque de Paris [1]. Ce prélat, suivant la tradition, se rendit, en habits pontificaux, au lieu où était l'animal indompté; et marchant droit à lui, il lui présenta le bout de son étole, et parvint à le réduire, au point que l'animal, de son propre mouvement, se mit à genoux devant lui;

[1] Saint Marcel, évêque de Paris, mourut le 1.er novembre, au commencement du cinquième siècle.

Digitized by Google

que là, le saint évêque lui passa son étole autour du cou, lui fit ainsi traverser les rues de Paris, au milieu des acclamations du peuple, et le remit dans les mains des bouchers qui ont dû constater cet événement par un monument public. Voilà les fables que l'on débite encore à Paris sur ce *bœuf*, qui n'est autre chose qu'un monument de l'ancien culte des Parisiens.

Voici, Messieurs, un fait dont j'ai été témoin qui mérite également votre attention. Vous savez tous, Messieurs, que plusieurs auteurs s'accordent à dire que non-seulement les Gaulois fabriquaient des monnaies d'or et d'argent à l'usage de leur commerce, mais qu'ils faisaient aussi circuler des monnaies grecques. Ce que je vais rapporter paraît le constater d'une manière non équivoque.

Le 26 fructidor dernier, sur les bords de la Seine, vis-à-vis la rue des Petits-Augustins, entre celle des Saints-Pères et les Quatre-Nations, en faisant des fouilles pour l'établissement d'un égoût, les ouvriers découvrirent d'*anciens libages*, parmi lesquels se trouvèrent environ *douze* ou *quinze* médailles d'or pesant 2 gros 15 grains environ, portant d'un côté un buste couronné de laurier, dont le travail est passablement beau; et au revers, un bige conduit

Digitized by Google

par une Renommée. Au-dessous on lit en caractères grecs : *Philippe.*

On connaît plusieurs médailles d'or de Philippe et d'Alexandre son fils, du plus beau travail grec. On sait aussi qu'il y en a eu d'autres frappées dans les villes de la Gaule, à l'imitation des premières; mais elles contiennent plus ou moins d'alliage, et elles sont d'une fabrique plus grossière. On croit que ce qui a pu donner lieu à la fabrique de ces sortes de médailles d'or et d'argent par les Gaulois, c'est que ceux qui revinrent dans la Gaule, après l'expédition sous Brennus, en Macédoine et en Grèce, en rapportèrent des monnaies d'or de *Philippe*, et qu'ils en firent fabriquer d'autres à l'imitation de celles-là, par des ouvriers qui ne purent alors imiter que d'une façon qui se ressent tout-à-fait de la rudesse où étaient les arts dans leur pays. Cependant celles que l'on vient de découvrir à Paris m'ont paru d'un travail assez beau, et je pense qu'elles sont du nombre de celles qui ont été apportées dans les Gaules après l'expédition de Brennus, et qu'elles ont été mises dans une ancienne fondation, comme monnaie courante du pays, suivant un usage fort ancien.

LENOIR.

Digitized by Google

RAPPORT LU A L'ACADÉMIE CELTIQUE,

PAR E. JOHANNEAU, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE,

Sur un ouvrage intitulé : *Description historique et chronologique des Monumens de sculpture réunis au Musée des Monumens français, par* ALEXANDRE LENOIR, *Conservateur et Administrateur de ce Musée, Membre de l'Académie Celtique; suivi d'une Dissertation sur les costumes de chaque siècle, et d'un Traité de la peinture sur verre, par* le même [1].

MESSIEURS,

Vous savez que c'est à M. Lenoir, notre confrère, qu'on doit la conservation des monumens français réunis au Musée de la rue des Petits-Augustins; que c'est lui qui les a sauvés des fureurs du vandalisme, et rangés dans ce bel ordre chronologique qui fait voir d'un coup-d'œil les progrès des arts depuis le berceau de la monarchie jusqu'à nos jours. Il lui appartenait donc plus qu'à tout autre de les décrire, et il l'a fait

[1] Huitième édition, revue et augmentée; 1 vol. in-8°. de 316 pages; à Paris, chez l'auteur, au Musée.—Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.

Digitized by Google

d'une manière si intéressante, que son ouvrage est déjà à sa huitième édition. Conservateur et Administrateur de ce dépôt précieux, depuis le 4 janvier 1791, il n'a cessé de l'enrichir et d'en étudier tous les monumens sous le rapport de l'art et de l'histoire : il mérite donc doublement la reconnaissance du public, et sur-tout la vôtre, Messieurs, puisque par cet ouvrage il concourt efficacement au but que se propose l'Académie dans ses travaux. Le chef de l'Etat lui a déjà donné un témoignage bien flatteur de satisfaction en visitant ce Musée, en applaudissant à l'ordre qu'il y a établi, et en l'invitant à continuer ses recherches. Ce sont ces mêmes recherches dont il fait part aujourd'hui au public. En en faisant hommage à l'Académie Celtique, il s'est montré jaloux d'obtenir son suffrage. Vous allez juger, Messieurs, s'il le mérite.

Dans cette édition, comme dans les précédentes, il a suivi le même ordre que dans le Musée; c'est-à-dire, qu'il a décrit les monumens dans l'ordre où il les a rangés. « En parcourant, « dit-il, les divisions de ce Muséum, établies par « siècles, et dans un ordre chronologique, les « savans verront la rudesse des arts de nos an- « cêtres; ils les verront ensuite se perfectionner « dans ces mêmes arts.... C'est, continue-t-il,

Digitized by Google

« la suite chronologique des statues en marbre « et en bronze, des bas-reliefs et des tombeaux, « que j'ai réunis dans ce Muséum, dont je me « propose la description dans cet ouvrage. D'a- « bord, on trouvera la description des monu- « mens de l'ancienne Gaule, ensuite celle des « cénotaphes qui furent élevés aux rois de la « seconde race, tels que ceux de Dagobert, de « Clotilde, de Clovis, de Fredegonde, de Chil- « debert, de Charlemagne, etc. »

Ayant exposé ainsi le plan de son ouvrage, il fait le tableau suivant du Musée lui-même, qui en est l'objet. « Toutes les salles du Musée, dit- « il, sont ornées de belles peintures sur verre. « En sortant des salles, on traverse trois cours, « qui sont elles-mêmes décorées avec les débris « d'anciens bâtimens, tirés des châteaux d'Anet, « de Gaillon, et d'une chapelle gothique : ces « cours conduisent dans un vaste jardin, planté « en forme d'Elisée. Là, dans des sarcophages « posés sur le gazon, entourés de cyprès, de « myrtes et de roses, reposent les cendres de « Descartes, de Molière, de Lafontaine, de « Boileau, d'Héloïse, d'Abélard, de Mabillon « et de Montfaucon. »

Après cet avant-propos, l'auteur passe en revue, dans une introduction savante, l'histoire

Digitized by Google

des arts jusqu'à l'époque des premiers monumens des Gaulois et des Francs. Trompé, comme bien d'autres, par une allégorie que Diodore de Sicile rapporte comme un fait historique, il croit que la peinture a pris naissance dans l'Assyrie. Mais il est évident, pour qui entend le langage allégorique de l'antiquité, que ce pont que Sémiramis fit bâtir dans Babylone, et les figures coloriées d'animaux qu'elle y fit peindre, ne sont que le zodiaque et les figures des animaux du zodiaque parcourus, et comme dessinés par la lune dans sa révolution de chaque mois.

Notre savant collègue décrit ensuite numéro par numéro, tous les monumens grecs et romains qu'il a recueillis pendant la révolution, et qui ne devant pas trouver place dans son Muséum, consacré uniquement à l'histoire de France et à celle de nos arts, ont été transportés au Musée Napoléon, après les avoir fait archétyper, pour les réunir dans une salle particulière qui sert comme de péristile au temple qu'il a élevé aux arts et à l'histoire de la monarchie française. Ce temple, semblable à une vaste et riche mosaïque, est composé de mille pièces de rapport dans son architecture comme dans ses ornemens; et l'ouvrage qui le décrit, n'est qu'une suite de tableaux aussi intéressans par leur diversité que

Digitized by Google

par les recherches d'érudition et les principes de goût.

Je ne suis cependant pas par-tout de l'avis de l'auteur, et pour lui prouver l'estime particulière que je lui porte, je me permettrai de lui faire quelques observations critiques. Par exemple, je n'approuve pas l'étymologie qu'il donne du nom de Sainte Geneviève, qu'il fait venir du latin *Janua nova*, Porte-Neuve, sans doute parce que la Sainte Vierge est nommée..... dans les Litanies; mais, outre qu'il n'est pas raisonnable de croire qu'on ait pu donner le nom de Porte-Neuve à une sainte, il est impossible même que *Genovefa* ait été fait de *Janua nova*, vu qu'il n'y a ni identité ni analogie de son et de sens entre ces deux noms. Dans *Janua nova* il y a les syllabes *nua* de trop, et *efa* de moins que dans *Genovefa*. Il est d'ailleurs bien plus naturel de croire que le nom d'une sainte des Celtes vient du celtique, et d'en chercher l'étymologie dans cette langue, qui m'en fournit une aussi simple que satisfaisante et belle.

Geneviève ou *Genovefa*, que les Latins prononçaient *Ghenovefa*, signifie en celtique *visage terni, décoloré;* car *Ghenovefa* est composé des deux mots celtiques, existans encore en Breton et en Gallois, *Gheno* ou *Ghenou*, pluriel de *Ghen*,

Digitized by Google

joues, visage, et *Gwev*, en construction *vev*, terni, flétri, décoloré, ridé, pâle, défait, abattu, languissant, triste. C'est donc du celtique, *Ghenovève* ou *Ghenovèfe*, comme prononcent encore les Gallois et les Bretons, que le français *Geneviève* et le latin *Genovefa*, ont été formés sans altération; c'est encore de là que vient le nom Breton de cette sainte, qui se prononce aujourd'hui *Ghef*, par une de ces contractions ordinaires aux noms propres, sous laquelle il conserve encore cependant des traces de son origine. Ce nom convient très-bien à la patrone de Paris, et sur-tout à Sainte-Geneviève du Brabant, qui certainement est la même sainte, avec une histoire ou une allégorie différente. Je dis allégorie, car je suis persuadé que cette sainte au *visage décoloré*, à la *face ternie* comme un miroir sur lequel on souffle, que cette sainte dont le diable soufflait la lumière pendant qu'elle lisait, dans les astres sans doute, n'est que la lune dans son décours, lorsque sa face se décolore, se ternit, et perd tout son éclat et toute sa lumière, phénomène astronomique exprimé par mille allégories semblables, plus ou moins ingénieuses, mais qui reviennent toutes à celle qui fait nommer notre sainte, femme décolorée, par opposition à *Notre-Dame-de-Carbon-Blanc*, c'est-à-dire de

Digitized by Google

Charbon-Blanc, et à *Notre-Dame-des-Ardens*, en l'honneur de laquelle brûle encore le saint cierge d'Arras dans la chapelle de ce nom, symboles de la nouvelle lune qui ressemble en effet à un charbon blanc, ou à un cierge allumé, comme la lune, en décours, ressemble à un cierge éteint; ce qui explique en même tems, quel était ce mal des ardens dont sainte Geneviève guérit les Parisiens. Toute son histoire, ou plutôt toute sa fable, me confirme dans mon opinion; mais ce n'est pas ici le lieu de la développer et de la démontrer toute entière.

Passons à la description des monumens celtiques qui remplissent l'intervalle qui existe entre les monumens grecs et romains et les monumens français. L'auteur fait précéder cette description d'un tableau rapide et bien fait de l'histoire et des mœurs des Gaulois. J'y ai cependant remarqué une erreur légère, que je ne me permets de relever que parce que je pense qu'il n'y a que la critique qui puisse justifier les éloges. En parlant des Gaules, il dit : « Ce pays « fut appelé depuis Gaules, et pour me servir « de l'expression de Dom Martin, *ver sacrum*, « printems sacré. » En appelant la Gaule *ver sacrum*, il paraît que Dom Martin n'a pas connu le sens de cette expression. Le *ver sacrum* en

Digitized by Google

usage chez les Romains et les Gaulois, était une colonie sacrée de tout ce qui était né au printems (et de là son nom) depuis le 1.er mars jusqu'au 1.er mai, envoyée comme un essaim d'abeilles dans les pays lointains, en vertu d'un vœu fait à une divinité, dans un grand danger public. Nos croisades, nos pélerinages par grandes troupes, ceux des Orientaux et des Mahométans, ne sont que des vestiges de ce système et de cet usage religieux d'envoyer des colonies dans les pays lointains; d'après cela on sent que la Gaule n'a jamais pu être appelée *ver sacrum*.

Les monumens celtiques que décrit M. Lenoir, l'ont déjà été par plusieurs auteurs; mais il faut avouer que personne ne les a encore aussi bien décrits que celui qui a su nous conserver ces monumens célèbres, restes précieux et uniques du culte de nos pères. On sent que je veux parler des cinq autels druidiques érigés sous Tibère, chargés de bas-reliefs et d'inscriptions celtiques, et trouvés en 1711, en fouillant dans l'église de Notre-Dame de Paris.

Pour continuer de donner à notre collègue des preuves du désir que j'ai de contribuer à perfectionner un ouvrage aussi estimable et aussi étendu que le sien, je lui ferai observer qu'il a plutôt, comme les autres antiquaires, paraphrasé

Digitized by Google

que traduit l'inscription du premier autel. Voici l'inscription : *Tib. Caesari Aug. Jovi. optumo, maxsumo.* (ara) *M. Nautae Parisiaci publicè posierunt.* Maintenant voici la traduction qu'il en donne : « Tibère César ayant accepté ou pris « le nom d'Auguste, les commis ou les officiers « de la navigation du territoire de Paris, (*les « Nautes*) ont consacré publiquement cet autel « en action de graces, à Jupiter très-grand et « très-bon. » Je l'avoue, je désirerais plus de précision et d'exactitude dans cette traduction, et sur-tout je ne voudrais pas que l'auteur substituât ou sous-entendît le mot *ara*, qui n'est pas dans l'inscription, lorsque l'*M* initiale de *Monumentum*, et non finale de *ara*, suffit pour le sens, et qu'il est évident qu'il ne s'agit pas ici de consacrer un seul autel, mais les cinq autels qui tiennent à la même construction, au même monument et à la même dédicace.

Je lui proposerai donc de traduire ainsi cette inscription : *Sous Tibère-César-Auguste, les commerçans Parisiens naviguant sur la Seine, ou les commerçans par eau de Paris, ou les navigateurs de la Seine, ou enfin les navigateurs Parisiens, ont publiquement posé ce Monument à Jupiter très-bon et très-grand.*

Ces mots *Nautae Parisiaci* sont très-difficiles

Digitized by Google

à bien rendre dans notre langue ; mais il est certain qu'ils ne désignent pas ici les *commis* ou les officiers de la navigation du territoire de Paris, comme traduit M. Lenoir, et encore moins de simples bateliers ou matelots de la Seine, comme traduisent plusieurs antiquaires, mais de riches négocians Parisiens, faisant le commerce par eau. Ce qui le confirme et l'explique en même tems, c'est qu'une compagnie des plus riches bourgeois de Paris, en 1170, établit dans cette ville une confrairie (que les Romains auraient nommé collége) *sous le titre de confrairie de marchands de l'eau*, MERCATORES AQUÆ PARISIACI ; et que ceux qui furent choisis pour officiers, étaient nommés *Prévôts des Marchands de l'eau*, PRÆPOSITI MERCATORUM AQUÆ, comme on le voit dans un arrêt de 1268, rapporté dans les *Olim*. Dans un autre arrêt du Parlement de la Pentecôte en 1273, ils sont nommés *scabini*, échevins, et leur chef *magister scabinorum* ; et dans l'ancien recueil manuscrit des ordonnances de police de Paris, qui fut fait du tems de Saint Louis, les échevins et leur chef sont désignés sous ces différens titres : *li Prévost de la confrairie des marchands et li Echevins ; li Prévost et li Jurés de la marchandise ; li Prévast et li Jurés de la confrairie*

Digitized by Google

des marchands ; ailleurs le chef de cette confrairie est nommé *le Prévost de la marchandise de l'eau.* De là sans doute le bateau qu'on voit de tems immémorial sur les armes de Paris, et qui est encore sculpté sur la porte de l'Hôtel-de-Ville, et les girouettes du même hôtel façonnées en nacelle. C'est ainsi qu'on voit par les inscriptions, qu'il existait une institution ou plutôt un corps semblable de navigateurs sur la Saône et sur le Tibre, sous les noms de *Collegium nautarum Tiberis,* et de *nautae Ararici.* Il y est même question d'un lieu donné par un décret de ces derniers, *locus datus decreto nautarum Araricorum.* D'où il suit 1.° que les *nautae Parisiaci* des autels druidiques, n'étaient pas, comme je l'ai dit, ni des commis de la navigation, ni de simples bateliers, mais de riches négocians faisant le commerce de la Seine; 2.° que les *mercatores aquae Parisiaci,* des douzième et treizième siècles, sont la même institution que les *nautae Parisiaci* du tems de Tibère ; 3.° que le Prévôt des marchands était le chef de cette communauté.

M. Lenoir, avec tous les antiquaires, traduit, comme on vient de le voir, *posierunt* ou *posuerunt,* ils ont consacré. Ce serait peut-être se montrer trop rigoriste que de condamner

Digitized by Google

cette traduction ; mais je pense qu'il vaudrait mieux traduire : ils ont posé, érigé ou dressé ; et j'ai pour motif de mon opinion, 1.° le sens propre du mot qui signifie ce que je viens de dire, témoin le *ponere aras* de Virgile, qui ne signifie pas consacrer des autels, mais en ériger, et notre expression française, poser la première pierre d'un monument. 2.° C'est que s'il appartenait au corps des navigateurs Parisiens de poser, par ses représentans ou ses échevins, la première pierre du monument dont nos cinq autels font partie, il n'appartenait qu'au collége des prêtres celtes, aux druides, de consacrer ce monument par les cérémonies et les prières de la religion dont ils étaient les ministres. Quant à *posierunt* pour *posuerunt*, je pense qu'il vaudrait mieux aussi lire *posuerunt*, vu qu'il m'a semblé que l'*u* avait un jambage commun avec l'*e* qui le suit, ce qui l'a fait prendre pour un *i*.

Dans le bas-relief suivant du même autel, on lit (suivant M. Lenoir) *senani veilo*.... « Et « il est probable, » dit-il, « que les personnages « sans armes qu'on y remarque sont des druides, « et que le mot *senani* signifie vieillards, sei- « gneurs, sénateurs. » Je suis parfaitement de son avis, et je puis le confirmer par la langue

Digitized by Google

celtique. *Senan* est pour *henan*, comme *sex* latin est pour *hex* grec ; or, *henan* en breton et en gallois est le superlatif de *hen*, vieillard, ancien ; d'où *senex* latin : donc *senani* n'est que le celtique *henan* latinisé avec la finale du pluriel ; ce titre répond donc aux *sénateurs* des Romains, aux anciens des Juifs ; donc c'est un titre honorifique donné aux druides ; donc ce n'est point le nom d'une divinité gauloise, comme le dit M. Mongez, sa finale seule du plurier le prouve. C'est sans doute à ce nom celtique de *senani*, que Varron, Diogène Laërce et Suidas faisaient allusion, quand ils ont dit que les druides s'appelaient aussi *semnones*, mot grec qui signifie vénérable. Ce nom a, comme on voit, avec *senani*, outre l'analogie du sens, l'analogie du son la plus parfaite ; ce qui me ferait penser que ce n'est que le mot celtique *senani* lui-même, confondu avec le mot grec *semnones* qui avait avec lui le plus d'analogie. Quant à *veilo*, je ne crois pas, comme M. Lenoir, que ce soit le nom du gui, ni même le mot de l'inscription ; la leçon m'en paraît incertaine, et j'aime mieux avouer que j'en ignore le sens, que de le rétablir et de l'expliquer arbitrairement.

Sur le second bas-relief on lit *eurises* au-

Digitized by Google

dessus de trois personnages armés chacun d'un bouclier et d'une pique, et dont l'un d'eux tient un grand cercle. Puisque la plupart des mots qu'on lit dans les inscriptions des cinq autels druidiques, sont des noms celtiques des dieux celtes avec une finale latine ou grecque, il est plus que vraisemblable que le mot *eurises* est aussi un nom celtique d'un dieu celte, et que c'est par conséquent dans le celtique qu'il faut en chercher l'origine et le sens. Mais avant de le chercher dans cette langue, je remarquerai que ce mot a bien plus d'analogie avec l'*Erich* dieu des jardins, qui a donné son nom à l'*erich-dag* ou au mardi, qu'*herich* n'en a avec l'*Esus* des Celtes; malgré que le grand Leibnitz ne voyait pas de différence entre ces deux noms. Si cela était, *eurises* signifierait le vénérable, le glorieux, car *erich* vient de l'allemand *here* ou *ehre*, honneur, gloire, vénération, d'où *herentag* ou *ehrentag*, jour de cérémonie; mais c'est bien là le cas de dire qu'*alphana* vient d'*equus*. Si l'on ne consultait encore que l'analogie du son, on pourrait croire qu'*eurises* vient du grec *eryx* large, ou d'*eurizos* bien enraciné, d'autant plus que ce dernier a l'avantage d'être à-la-fois grec et celtique, car *he* en composition répond en breton à la particule grecque *eu*, tant pour le sens

Digitized by Google

que pour le son, et *grisi* en construction *rizi*, signifie racine en breton, comme *rizos* en grec et *riz* en angevin; mais outre que ces mots grecs ne peuvent convenir ici que pour le son, et n'ont point le sens qu'exigent la nature et les attributs du dieu représenté sur le bas-relief, il ne faut pas se départir du principe incontestable, que c'est dans le celtique seul qu'il faut chercher la signification d'un nom celtique.

Le troisième bas-relief représente, au milieu d'un bois, un dieu qui a le bras droit nud, pour pouvoir agir plus librement, et qui monté sur un arbre déjà en partie émondé et tronqué, tient de la main droite une hache élevée dans la posture d'un homme qui en décharge un coup sur l'arbre : son nom *Esus* est gravé pour inscription au-dessus de ce bas-relief. « La sculpture « de ce Monument, dit M. Lenoir, est si grossière, qu'*Esus* a plutôt l'air d'un bûcheron qui « ébranche un arbre, que d'un dieu. » Il se moque, avec raison, de Leibnitz, qui en changeant *r* en *s*, et en ne tenant pas compte de la différence des finales, voit dans *Esus*, comme je l'ai dit plus haut, l'*Erich* des Germains et l'*Arès* des Grecs : c'est bien le cas de dire *Alphana* vient d'*Equus*. Pour lui, plus sage, il ne prononce rien ni sur l'identité du dieu, ni

Digitized by Google

sur l'origine de son nom. La langue celtique va jeter quelque jour sur ce dieu, et je vais faire part à notre savant collègue des conjectures qu'elle m'a fait naître.

Tout est ici encore une fois celtique, et les choses et les mots; c'est donc dans le celtique qu'il faut chercher à retrouver ces derniers, qui n'ont de latin et de grec que la finale, encore pas toujours; car le breton et le gallois ont, comme le latin, beaucoup d'adjectifs en *us*. Or la langue celtique m'offre trois étymologies du nom d'*Esus*, plus ou moins vraisemblables, entre lesquelles je vous laisse à choisir, Messieurs. Celle qui s'accorde le mieux peut-être avec notre bas-relief, dans lequel on voit un Dieu au milieu d'un bois, qui émonde un arbre comme un bûcheron, c'est celle de *Gwez*, *Goez*, en construction *wez* ou *oez*, qui se contractent facilement en *ez*, lequel devient *Esus*, en ajoutant la finale latine *us*, et signifie sauvage, rustique, farouche, féroce, *sylvestris*, *ferus*, adjectif formé du substantif *gwez*, arbres, bois, comme l'adjectif latin *sylvestris* ou *sylvester*, et le français *sauvage*, sont formés du substantif latin *sylva*; comme encore nos mots français *forestier*, *boisier*, d'où le nom propre *boissier*, homme qui travaille et vit dans les bois, et *bûcheron*, ont

Digitized by Google

été dérivés, l'un du mot *forest*, l'autre du mot *bois*, et le troisième des mots *bûcher*, *bûche*, *bosc* ou *bois*. L'Esus des Celtes serait donc alors le *Silvanus*, ou le dieu *Silvain* des Romains, mot dérivé, comme on sait, de *Sylva*, forêt. Ce qui le confirme, outre l'analogie du nom, c'est que ce dieu est représenté sur plusieurs monumens comme l'*Esus* de nos autels druidiques, une serpe à la main, un habit rustique qui lui descend jusqu'aux genoux, et des arbres à ses côtés. Nonnus le représente comme un renverseur d'arbres et un *perce-forêts*, nom d'un héros de la mythologie druidique. Sur une pierre de la chaussée, il est placé entre deux arbres, et tient d'une main une serpe. Sur une médaille il est nu, tient d'une main le *pedum*, et de l'autre la serpe, avec le mot *Silvain*; on le voit sur un jaspe de Stosch debout sous deux arbres, tenant de la main droite une serpe; enfin sur un bas-relief de Beger, il tient dans la droite une serpe, dans la gauche une branche de pin, et auprès sont d'autres pins, dont cette branche paraît détachée. *Silvestris* et *Silvanus* étaient aussi les épithètes de Mars, et *Rusticus* d'Hercule. On offrait, selon Caton, des vœux dans la forêt à *Mars Silvanus*; les Romains et les autres peuples latins appelaient Mars *Silvestris*.

Digitized by Google

Une autre étymologie, assez d'accord avec la précédente, serait celle qui dériverait *Esus* du breton *Euzus*, terrible, épouvantable, effroyable, horrible, adjectif d'*Euz*, terreur, frayeur, épouvante, horreur; ce qui s'accorde très-bien, ainsi que l'étymologie précédente, prise dans le sens de féroce et de farouche, avec la peinture que nous font les anciens de ce dieu terrible : *Gaudesque feris altaribus Hesus*, dit Lucain, en cela d'accord avec Lactance, qui nous apprend que les Gaulois appaisaient *Esus* et *Teutatès* par des victimes humaines: *Hesum atque Teutatem humano cruore placant.* Silvain passait aussi pour un dieu terrible, ennemi des enfans; on leur en faisait peur comme du loup; sa voix menaçante, selon Julius Obsequens, se faisait entendre dans les bois pendant la nuit; et Nonnus le représente comme un chasseur de loups, ce qui revient assez à notre *loup-garou*, et au frère *terrible* des francs-maçons.

Enfin, il existe encore en breton et même en français un autre mot qui fournit une troisième étymologie d'*Esus* assez satisfaisante, sinon par le rapport étroit du sens avec la chose signifiée, au moins par l'analogie du son. C'est le breton *Heus*, pluriel *Heusou*, houseaux, bottines, guêtres, d'où le breton *Heusa*, se botter,

Digitized by Google

Heuset, botté, *Heusour*, homme qui porte des houseaux, des guêtres; le gallois *Hosan*, tibiale, crurale, caliga (d'où le nom de *Caligula*) *Heusor*, bubulcus, armentarius, subsequa, le vieux français et le français populaire *Houses*, *Houseaux*, et enfin le mot *Courte-Heuse*, surnom d'un duc de Normandie, qui est aussi nommé *Courte-Botte*, ou *Courte-Cuisse*, traductions de son nom de *Courte-Heuse*. On sait que dans Homère *benè ocreatus*, bien guêtré, qui a de belles houses, de belles clémides, est une épithète fréquente des dieux. On connaît aussi les contes de fées du Chat Botté et du Petit-Poucet avec ses bottes de sept lieues, contes populaires de la plus haute antiquité, qui ne sont point de l'invention de Perrault, et que je regarde depuis long-tems, ainsi que bien d'autres contes et romans anciens, comme des restes précieux de la mythologie druidique. Mais il faut avouer cependant qu'il n'y a rien dans notre bas-relief qui puisse motiver et justifier cette troisième étymologie, sinon que le dieu Silvain, évidemment le même que notre *Esus*, est représenté avec des brodequins.

Si donc il m'est permis, Messieurs, de choisir moi-même dans les trois étymologies que je vous propose du nom d'*Esus*, je préfère la première

Digitized by Google

pour le son comme pour le sens; pour le son, parce que *oez*, contracté en *ez*, est plus conforme à *Esus* que non pas *Eusus*, ni *Heuz*, qui supposent le changement d'*e* en *eu*; pour le sens, parce que celui de sauvage ou forestier et de farouche est bien plus conforme que tout autre aux passages des anciens, et plus convenable à ce dieu terrible, tel qu'on nous représente *Esus*; que d'ailleurs par cette étymologie ce dieu celtique a son équivalent, comme j'ai dit plus haut, dans les dieux romains *Silvanus*, *Mars Silvanus*, *Mars Silvestris* et *Hercules Rusticus*, tant pour le nom que pour les attributs. Le nom d'*Esus* sur notre bas-relief, ainsi que dans Lactance et les manuscrits de Lucain, est écrit sans *h*, tandis qu'il est écrit avec *h* dans les éditions de ce dernier. Sa véritable orthographe dépend donc de l'étymologie qu'on adoptera; mais je ne peux encore m'empêcher de remarquer qu'il est mieux de l'écrire sans *h*, tant à cause de l'étymologie que je préfère, que parce que la majorité des monumens supprime l'*h*, ce qui confirme en même tems cette étymologie.

Cette discussion, je le sens, Messieurs, est aride; mais elle n'est point inutile pour l'étymologiste rigoureux, qui ne peut retrouver les origines des mots et des choses qu'à l'aide de

Digitized by Google

ces vestiges minutieux des lettres, qui sont pour lui ce que la boussole est pour le navigateur sur le vaste Océan, ce que sont les étoiles pour connaître la route du soleil dans l'immensité du ciel, et les traces imprimées sur le sable pour retrouver un voyageur égaré dans les déserts de l'Egypte ou de la Lybie.

Le quatrième bas-relief nous offre encore une inscription celtique, c'est celle de *Tarvos Trigaranus*, parfaitement d'accord avec le sujet du bas-relief; car on y voit au pied d'un arbre un taureau couvert d'une étole, et surmonté de trois grues, l'une sur sa tête, l'autre sur son dos, et la troisième sur sa croupe; et l'on sait, à n'en pouvoir douter, que *Tarvos Trigaranus* signifiait en celtique taureaux à trois grues. M. Lenoir, d'après Baudelot et autres savans, en fait la remarque; et je puis encore le confirmer par le breton et le gallois; car dans ces deux dialectes celtiques *Tarv*, et non *Taru*, comme on le lit dans Baudelot, signifie taureau, *Tri*, trois, et *Garan*, grue : ce dernier mot seulement est aujourd'hui contracté en *Gran* en breton; mais il existe encore sans contraction ni altération en gallois. Cette inscription avec une finale grecque en *os* et une finale latine en *us*, n'est donc ni grecque ni latine, puisqu'il faudrait *Tauros Trigeranos*

Digitized by Google

en grec, et *Taurus Trigrus* ou *Trigruis* en latin ; elle doit donc être celtique, et elle l'est en effet, comme on vient de le voir. Il ne peut pas même y avoir de l'arbitraire et de l'incertitude dans son interprétation, puisqu'elle porte son explication avec elle dans la représentation des objets dénommés. Sous ce rapport, c'est donc un des monumens les plus précieux de la langue celtique, et qui prouve le mieux que le breton et le gallois sont des dialectes très-purs de cette langue, puisqu'on y retrouve encore les trois mots de cette inscription, sans aucune altération ni pour le son ni pour le sens. Il y a plus, c'est que ce n'est que dans le celtique que l'on trouve l'origine du mot *Garan* lui-même, ainsi que du grec *Geranos*, dérivé évidemment du breton *Gar*, jambe. La grue est en effet, comme on sait, un oiseau tout en jambes ; son nom signifiait donc primitivement *jambu*, nom français de plusieurs familles. C'est aussi de *gar*, pour le remarquer en passant, que vient le français jarret et jarretière, d'autant plus que *gar* en gallois signifie *poples*, genou. Enfin, c'est de *gar* que vient par contraction le latin *crus*, cuisse, mot qui ne diffère de *grus*, grue, que par le changement très-ordinaire de *c* en *g* ; et peut-être même que ces deux mots *crus* et *grus*, en sup-

Digitized by Google

posant que leur finale en *us* n'est pas une finale latine, mais un mot celtique, viennent en entier du celtique *gar*, jambe, et *us*, haut; d'où il s'ensuivrait que *crus*, cuisse, signifierait le haut de la jambe, et *grus*, grue, la haute jambe.

Le bas-relief du troisième autel est chargé de l'inscription *cernunnos*, et représente un dieu à tête humaine, sur laquelle sont implantées deux oreilles et deux cornes d'animal, dans lesquelles sont passés deux anneaux. M. Lenoir croit que c'est le dieu Pan, et que ces cornes sont des bois de daim. Comme les Celtes avaient des dieux particuliers, je ne pense pas comme M. Lenoir, ni sur l'identité du dieu Gaulois avec le dieu Romain, ni sur l'espèce de cornes qu'il lui attribue; j'ai encore ici la langue celtique pour guide et pour garant; car les dialectes breton et gallois m'offrent une explication facile et confirmée par les objets représentés avec lesquels elle se trouve parfaitement d'accord, comme dans les inscriptions précédentes. En effet, en breton et en gallois *Kern*, plurier de *Korn*, signifie corne de la tête des animaux, comme *Karn* mot analogue, signifie corne des pieds, et *ouhenn* qui se contracte facilement en *ounn*, signifie taureau. *Cernunnos* ou plutôt *Kernounnos*, comme prononçaient les Latins,

Digitized by Google

vient donc du celtique *Kernounn* et signifie cornes de taureau. Ce nom répond donc à *Tauricornis*, nom latin de Bacchus, et à *Tauroceros*, nom grec identique du même dieu, qu'on représentait, comme tout le monde sait, ainsi que Moïse, avec des cornes de taureau. Si donc le dieu Gaulois *Kernunnos* pouvait être identifié avec un dieu Romain ou Grec, ce ne serait pas avec le dieu Pan, mais plutôt avec Bacchus : ainsi voilà donc encore un dieu celtique et un nom celtique avec une terminaison grecque.

Pour confirmer de nouveau l'étymologie que je donne de son nom, je vous prie de remarquer, Messieurs, que les radicaux qui le composent, n'existent pas seulement dans le breton, mais dans presque toutes les langues de l'Europe, et qu'ils y ont formé des familles de mots plus ou moins étendues, comme je vais le prouver en peu de mots : 1.° *korn* qui fait *kern* au plurier en breton et en gallois, est évidemment le latin *cornu*, l'anglais, l'allemand, le hollandais, le septentrional enfin *horn*, par le changement ordinaire de *k* en *h*, changement dont le français même nous donne des exemples dans coche et hoche, corde et hart, etc. 2.° *Ouhen*, *ohen*, *eujen*, *euchen*, selon les dialectes, plurier *ejenned*, bœuf, a pour analogues de son et de sens,

Digitized by Google

le breton *kojenn*, jeune bœuf, jeune taureau; par le changement du *k* initial en *h*, et la perte de l'*h*; le gallois *ych*, singulier défini *ychen*, bœuf, analogue au breton, *euchen*, *eujen*, *ouhen*, par le changement du *ch* celtique radical, en *ch* français dans *euchen*, du *ch* français en sa faible *j* dans *eujen*, et enfin du *ch* celtique en *h* dans *ouhen*; il y a encore pour analogues le breton *ounner*, *onner*, génisse, plurier, *ounneri*, diminutif *onnerik*, par la contraction d'*ouhen*, en *ounn*, comme dans *kernounnos*, le gallois *anner*, bucula, junix, juvencula, l'anglo-saxon *oxen*, bœuf, l'anglais *ox*, plurier *oxen*, bœuf, d'où Oxford (le gué du bœuf), et enfin, pour ne pas parler des autres langues septentrionales, l'allemand *ochs*, *ochsen* en composition, bœuf ou taureau. L'identité parfaite entre *ouhen* ou *eujen* bœuf et *kojen* jeune bœuf, jeune taureau, me persuade que dans l'origine ces deux mots n'en faisaient qu'un avec différentes prononciations, et que le sens propre et primitif de ce mot était taureau et non pas bœuf. Ce qui me le confirme encore, outre l'analogie du son et du sens de ces deux mots, c'est 1.° qu'*ounner*, génisse, en est évidemment formé par la même contraction d'*ouhen* en *ounn* dans *kernounnos*, comme en latin *bucula*, génisse est formé de

Digitized by Google

bos, bœuf ou vache; 2.° qu'en allemand *ochs* signifie également bœuf ou taureau; 3.° enfin, c'est que les anciens ne rendaient point de culte à un bœuf privé de sa force génératrice et souillé de la main des hommes, mais à un jeune taureau vigoureux, vierge et entier, soit pour en faire le symbole du soleil régénérateur du printems, soit pour le lui immoler comme victime. Cette distinction est très-importante, et les antiquaires, ainsi que les traducteurs, ne l'ont pas assez respectée.

Il y a encore une distinction à faire entre *ouhen* et *tarv*, que j'ai dit plus haut signifier aussi taureau. *Ouhen*, ou plutôt son radical *kojen*, signifie un jeune taureau, un gros et fort veau, un bouvillon; tandis que *tarv* signifie un taureau dans toute la force et la vigueur de l'âge. *Kojen* est un taureau vierge, et *tarv* un taureau générateur. *Kojen* enfin est à *tarv*, comme *ounner* génisse est à *ouhen* bœuf, comme le latin *vitulus*, veau, est à *taurus*, taureau, comme *bucula*, génisse, est à *bos*, vache. *Kojen* répond donc au *blougorn*, autre nom d'un jeune taureau vierge, dont les cornes sont encore molles, comme l'indique son nom composé de *blaut* ou *blot*, mou, tendre, délicat, d'où le français *blond*, *blette*, et de *korn*, en construction *gorn*,

Digitized by Google

corne de la tête. Et remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, que ce nom de *blougorn*, qui revient à *kernoùnnos* pour le sens, lui ressemble encore par la composition, étant composé de *korn*, comme *kernoùnnos* l'est de *kern*, pluriel de *korn*.

De tout cela il suit, Messieurs, 1.° que le nom de *Cernunnos* ou *Kernounnos* est le nom celtique d'un dieu celtique; 2.° que ce nom vient du breton *kern ouan*, corne de taureau, et revient par conséquent au nom latin de Bacchus, *Tauricornis*, et à son nom grec *Tauroceros*; 3.° que le vieux Gaulois *Kernounnos* est le même que le Bacchus Tauricornis, que le veau d'or des Juifs, que Moïse même qui parut avec des cornes de taureau, dans le même tems que le veau d'or était adoré par le peuple, et qui détruisit le veau de son frère Aaron; comme Hercule dompta et détruisit le taureau de son frère Eurysthée; comme Hercule-Buphage ou mange-bœuf, qui dévora un bœuf tout entier en un jour; comme Milon de Crotone qui assomma un taureau d'un coup de poing et le mangea de même en un jour; 4.° enfin, que tous ces personnages allégoriques sont également le soleil sous le signe équinoxial du taureau céleste; comme le veau d'or mis en pièces par

Digitized by Google

Moïse, le taureau dompté, assommé et mangé par Hercule et Milon, et celui dont les cornes sont implantées sur la tête humaine de Cernunnos, sont les symboles du signe du taureau absorbé et comme dévoré par les rayons du soleil, qui, en le parcourant, semble le mettre en pièces à mesure qu'il avance dans le zodiaque. *Kernunnos* ne peut donc être le dieu Pan, qui avec ses cornes et ses pieds de chevreau, et non pas de bouc, et encore moins de chèvre, comme le disent mal-à-propos les mythologues modernes, est le symbole du soleil solstitial du caper ou chevreau, sous le nom latin de *Capricornis*, analogue pour la composition comme pour le sens, aux noms de Tauricornis et de Kernounnos.

Quant à l'explication que Baudelot donne de Cernunnos, elle est aussi arbitraire que ridicule; car, comme presque tous ceux qui citent des mots celtiques sans savoir le celtique, il donne le sens qui lui plait à des mots qui ne sont point celtiques; on va en juger: Selon lui *cer, ker* ou *cher* veut dire bon ou excellent, et *nunnos* maître ou père; ce qui signifie, dit-il, maître du lieu ou bon et excellent père! *Risum teneatis, amici.*

Mais passons au bas-relief qui suit et qui représente Hercule la massue à la main, combat-

Digitized by Google

tant un serpent. Malheureusement il n'existe plus de l'inscription que les deux lettres *os*, que M. Lenoir croit être le reste du mot *Ogmios*, nom celtique d'Hercule, dit-il, d'après Lucien. Pour moi, je ne crois, ni que *os* soit la fin d'*Ogmios*, ni que ce nom d'*Ogmios* soit celtique, ni que l'Hercule de notre bas-relief soit l'Ogmios de Lucien; et le motif de mon opinion, d'abord quant à l'origine du nom d'*Ogmios*, c'est qu'il est impossible de la trouver dans les dialectes celtiques; tandis qu'elle se présente naturellement dans la langue grecque, dans laquelle *Ogmios* doit signifier conducteur, puisque *Ogmos* signifie voie, sentier, sillon, *Ogmeuô* tracer des sillons, une voie, un sentier. On sait qu'Hercule était appelé *Ductor, Vialis*, guide, conducteur, et en outre *Musagete*, conducteur des Muses. Ainsi l'*Ogmios* de Lucien pouvait être, comme le dit l'auteur, un dieu celtique; mais son nom d'Ogmios doit être un nom grec traduit du celtique. On sait que c'était l'usage des Grecs de traduire presque tous les noms propres des langues étrangères qu'ils appelaient barbares, lorsqu'ils en connaissaient le sens. Ce nom d'Ogmios est donc mal écrit *Ogmion*, et encore plus mal *Ognios* dans deux auteurs modernes, qui semblent laisser une alternative arbitraire, l'un

Digitized by Google

entre *Ogmios* et *Ogmion*, l'autre entre *Ogmios* et *Ognios*.

Il se pourrait cependant que les deux lettres *os* de l'inscription fussent la finale du nom d'*Ogmios*, sans que pour cela ce nom fût celtique, quoique le dieu représenté sur notre bas-relief le soit; car sur d'autres bas-reliefs du même monument, on lit des noms latins, tels que *Jovis*, *Volcanus*, et grecs, tels que *Castor*. Mais ce qui achève de me persuader qu'*os* n'est pas la finale d'*Ogmios*, c'est que Lucien nous dépeint ce dieu avec de petites chaînes d'or et d'ambre pendantes à sa langue, avec lesquelles il attire une multitude d'hommes qui paraissent le suivre volontairement, comme on suivait Orphée et Amphion; tandis que sur notre bas-relief, Hercule est représenté levant la massue contre un serpent, et non comme le chef et le conducteur des peuples, titre que donne souvent Homère, dans l'Iliade, à Agamemnon. Il n'y a donc plus de doute qu'*os* ne soit pas ici la finale d'*Ogmios*, et que l'*Ogmios* de Lucien, que la multitude suit comme on suit un guide, ne soit le soleil père de la multitude comme Abraham, et le conducteur des peuples, c'est-à-dire, des constellations du zodiaque, comme Agamemnon, et enfin que le nom d'*Ogmios* ne signifie le

Digitized by Google

guide, le conducteur, titre donné encore à notre bon ange, à l'*Ange conducteur*.

L'étymologie que je viens de donner du nom d'*Ogmios*, en la tirant du grec, malgré l'opinion reçue que ce mot était celtique, doit vous prouver, Messieurs, que je ne tiens en fait d'étymologie à aucun système, que je ne rapporte point tout aveuglément à la langue celtique; que sans prédilection et sans enthousiasme pour aucune langue à l'exclusion d'une autre, tous mes efforts ne tendent qu'à restituer à chacune les mots et les origines qui lui appartiennent, et à toutes, les emprunts mutuels qu'elles se sont faits; que la science étymologique est pour moi une science expérimentale, susceptible de démonstrations rigoureuses comme les sciences mathématiques et physiques; enfin, que je ne m'occupe point des mots séparément des choses, mais que je confirme toujours les mots par les choses et les choses par les mots; d'où il résulte une double preuve qui lève les difficultés les plus grandes, qui éclaircit les obscurités les plus épaisses, et à laquelle presque aucun problème ne résiste, sur-tout quand on procède dans la recherche et la démonstration de la vérité avec beaucoup de circonspection, d'expérience et d'analyse.

Mais revenons aux monumens celtiques et à

Digitized by Google

la description qu'en a faite notre savant collègue. Persuadé que ce n'est qu'en rapprochant les monumens semblables qu'on peut parvenir à les expliquer, il a inséré à la suite de l'Hercule gaulois, qu'il croyait être l'*Ogmios* de Lucien, un rapport qu'il avait été chargé de vous faire, Messieurs, et qu'il vous a lu dans le tems, sur un dessin de deux statues en granit rose, représentant aussi un Hercule gaulois, statues découvertes en pluviôse an XIII, près le bourg de Lominé, département du Morbihan, et dessinées par M. Gilbert fils, ingénieur de la marine à l'Orient, et associé correspondant de l'Académie Celtique. Cette notice est intéressante, et est un des morceaux qui contribuent le plus à enrichir cette nouvelle édition; mais comme vous la connaissez déjà, je ne m'y arrêterai pas.

Il y a encore d'autres bas-reliefs sur les cinq autels druidiques; mais comme ils n'ont pas d'inscriptions celtiques, et que les inscriptions, ou même les noms populaires des monumens sont pour moi ce que sont les titres d'un livre ou les étiquettes d'un Muséum; qu'ils me font connaître et les monumens et les motifs de leur érection, je m'en tiens à la description et à l'explication qu'en a données M. Lenoir. Je ne peux qu'applaudir à l'une et à l'autre, et je me hâte de

Digitized by Google

passer à un autre monument dont l'inscription celtique va jeter le plus grand jour sur la déesse qui en est l'objet. Je veux parler de la déesse *Nehalennia* dont on trouve le nom et les attributs sur plusieurs statues découvertes à Oësbourg en Zélande, en 1646, et dont une d'elles est conservée au Musée des Monumens français.

Cette déesse est généralement représentée voilée de la tête aux pieds, assise, ayant sur ses genoux et à sa gauche un panier plein de fruits, et un chien à sa droite. M. Lenoir est du nombre de ceux qui l'ont prise pour la nouvelle lune, d'après son voile et son nom de *Nehalennia*, qu'ils dérivent du grec *Néa Selenè*, nouvelle lune. Je pense bien aussi que cette déesse représente la nouvelle lune, au moment où elle a perdu sa lumière; mais je n'approuve pas l'étymologie qu'on en donne, car cette étymologie suppose de trop fortes altérations, savoir: 1.° la perte de la première syllabe *Se* de *Selenè*, syllabe qui ne peut ni se contracter ni se perdre; 2.° la réduplication de l'*n*; 3.° l'addition de *h* dans *Neha*, car *Nehalennia* a une *h* après l'*e* de *Neha*, et cette *h* est un vestige précieux qui confirmera l'étymologie celtique que je vais en donner. De plus, cette étymologie grecque de *Nehalennia*, suppose que les Celtes auraient donné un nom grec

Digitized by Google

à une déesse celtique, qui n'était pas même connue des Grecs. La raison veut donc qu'on en cherche l'origine dans la langue celtique, et elle s'y présente sans effort, sans travail, plutôt comme une traduction d'un mot usuel, que comme une étymologie difficile et incertaine.

Je pense donc que le nom celtique de *Nehalennia* vient de trois mots celtiques existans encore en breton et en gallois, et signifie la Vierge affligée, étant composé, 1.° de *neh*, chagrin, affliction, mélancolie, ou qui s'afflige, qui se chagrine, qui a de la mélancolie; car ce mot, comme presque tous les mots celtiques, est à-la-fois substantif et troisième personne singulière de l'indicatif présent du verbe *nehi*, s'affliger, se chagriner, d'où l'adjectif *nehus*, affligé, chagrin, mélancolique; 2.° de l'article *al*, usité seulement devant les mots commençant par *l*, comme ici; cet article étant *an* devant les voyelles, ainsi que devant les consonnes *t*, *d* et *n*, et *ar* devant les autres consonnes; 3.° de *léan*, religieuse, vierge. Du celtique *neh*, chagrin, peine d'esprit, les Italiens ont fait *noja*, ennui, par le changement de la forte aspiration ou du *c'h* celtique en *ch* français, puis en sa faible *j*; et nous-mêmes le mot *noise*, par le changement ordinaire de l'aspiration celtique en *z*, ainsi que le mot *ennui*, par

Digitized by Google

l'addition de la préposition *en*, et la perte de l'aspiration finale. Du celtique *léan* vient le gallois *lleian*, virgo, vestalis, monaca, sacerdotissa; et le breton *léan*, moine, religieux, solitaire; d'où, 1.° *léanez*, vierge qui a pris le voile, vierge de profession, religieuse, avec la terminaison feminine en *ez*, plutôt explétive, comme dans *Gwerh* ou *Gwerhez*, vierge de cœur et de fait, que pour distinguer *léanez* de son masculin *léan*; 2.° *Léan-di*, monastère, couvent de moines, de *léan*, moine et *ti*, maison; 3.° *Kerléan*, village, habitation de moines; 4.° *koet léan*, bois du moine; de *koet*, bois, et *léan* moine; d'où l'on voit que les radicaux celtiques de *Nehalennia* ont jeté de profondes racines, et qu'ils ont produit de nombreux rejetons qui subsistent encore; ce qui prouve que les mots ne se perdent pas plus que les usages et les choses, et que les religieuses et les moines portent encore le même nom celtique que du tems des druides. En voici encore une nouvelle confirmation.

Comme rien n'est plus ordinaire que la contraction de deux voyelles en une, et que c'est sur-tout le propre du breton, de prononcer les mots en *ea* en *ae* ou en *e* indifféremment, et de dire par exemple, *kear*, *kaer* ou *ker*, ville ou village, *meaz*, *maez* ou *mez*, champ; il n'y

Digitized by Google

a pas de doute que ce ne soit du celtique *lean* que vient non-seulement le mot *lenn* dans *Nehalennia*, mais encore le nom de *Lenae*, mal lu *Senae*, *Zenae*, *Cenae*, que Pomponius-Mela donne à la vierge qui habitait l'île de *Sein* sur les côtes du Finistère en Bretagne, et qui gardait une perpétuelle virginité. *Sena*, dit-il, *in Britannico mari osismicis adversa littoribus Gallici numinis oraculo, insignis est, cujus antistites perpetuâ virginitate sanctae numero novem esse traduntur. Galli* LENAS *vocant.* Remarquez, Messieurs, que *lleian* en gallois, *léanez* en breton, signifient non-seulement vierge, mais prêtresse, *antistites*, et que ce mot exprime encore aujourd'hui la double qualité de vierge et de prêtresse que Mela donne aux religieuses des Gaulois nommées *Lenae*. Remarquez encore, et ce rapprochement confirme de plus en plus mon étymologie de *Nehalennia*, que c'était dans une île, sur les rivages, et à l'occident de l'Armorique, que résidaient les neuf vierges ou prêtresses que les Gaulois nommaient *Lenae*; tandis que c'est aussi sur les rivages, et à l'ouest de l'Armorique Batave à Oësbourg, c'est-à-dire au bourg le plus occidental, qu'on a trouvé toutes les statues et tous les monumens du culte de la déesse *Nehalennia*, et à laquelle les *Lenæ* des

Digitized by Google

Gaulois étaient consacrées, et à laquelle elles rendaient un culte dans l'île de *Sein*.

Je pense donc comme M. Lenoir, que la déesse *Nehalennia*, dont le nom signifie la vierge ou la religieuse affligée, et qui est représentée voilée de la tête aux pieds, est la nouvelle lune avant l'apparition de son premier croissant, affligée de la perte de sa lumière et de l'absence du soleil, à-la-fois son époux, son fils et son frère; qu'elle en porte le deuil, comme l'indique son voile, attribut caractéristique des veuves; qu'elle est comme la vierge, cette étoile de la mer, ou du matin, *stella maris*, *stella matutina*, qui se leve le matin à l'occident, et semble sortir du sein des mers comme Vénus; qu'elle est représentée voilée, comme il convient à une vierge timide et affligée, ou à une veuve désolée, symbole de la nouvelle lune, qui a perdu sa lumière et l'époux chéri dont elle tire tout son éclat, comme nos religieuses ou vierges de profession, qui prennent le costume de veuves pour marquer qu'elles sont veuves de Jésus-Christ, et dont le voile est l'attribut distinctif, puisqu'on dit prendre le voile, pour dire *se faire religieuse*. Je pense enfin avoir prouvé que ce nom de *Nehalennia* signifie la religieuse affligée.

Si l'on veut maintenant savoir le sens primitif

Digitized by Google

de *léan* vierge, religieuse, d'où vient le nom de la déesse *Nehalennia*, ainsi que celui des vierges gauloises *lenae*, et par-là connaître en même tems le costume et le vêtement de ces vierges; je dirai que *léan*, *léanez* ou *lenae*, d'après l'étymologie, signifiaient dans l'origine, vêtues de laine blanche, et viennent, par la perte ordinaire du *g* initial celtique, en construction, du breton *gloan* ou *glan*, laine de brebis, d'où le latin *lana*, laine, le *laene* de Varron, le *linna* de Plaute, nom d'un vêtement des Augures, sans doute de laine blanche; le *lena* de la règle de Saint-Benoit, nom d'une couverture de laine que prescrit à ses religieux cette règle antique, sans doute, parce que c'était aussi le vêtement des *léan* et des *léanez* des Celtes; enfin le *lainai* que Strabon nous apprend être le nom des sayes de laine des Gaulois : *Ex lanâ densâ, saga texunt*, dit-il, en parlant des Gaulois, *quae laenas* (en grec *laignas* ou *chlainas*, selon deux différentes leçons également bonnes) *vocant*. Du celtique *gloan*, laine, en construction *c'hloan* et *loan*, vient le grec CHLAINA, (que *Schrevelius* explique ainsi : *laena vestis quae tunicae interiori super induebatur*, CHLANIS *laena, sed tenuior et mollior* CHLANIDION, *laenula*), par le changement, ordinaire en celtique, du *g* initial

en *c'h* celtique ou *chi* grec, en construction; comme par la perte de ce même *g*, vient le breton lui-même *lenn*, couverture ou vêtement de laine, *lian*, *lien*, linge. Le gallois *llien*, velum, linteamen, peripetasma, *llain*, linteum, l'irlandais *lenigh*, chemise de laine; enfin, par la conservation du *g* initial et la simple dérivation de sens du substantif à l'adjectif, vient encore le breton *glan*, pur, net, saint, très-saint, épithète du Saint-Esprit, par la raison que la blancheur de la laine est le symbole de la pureté et de la sainteté, témoin le *lana munda* de l'Ecriture-Sainte, pris pour la parfaite pureté.

Cette belle et nombreuse famille de mots celtiques, bretons, gallois, irlandais, grecs et latins, qui nous fait si bien connaître les idées primitives attachées aux mots, et la nature même des objets qu'ils désignent, ainsi que les institutions et les usages qui tenaient à leur emploi, a encore une autre branche collatérale analogue de son et de sens, moins nombreuse et moins intéressante, mais qui a tant d'analogie avec la première, qu'il est facile de les confondre pour le sens, comme elles se confondent souvent pour le son; c'est celle du celtique *lin*, du grec *linon*, du latin *linum*, lin, fil ou toile de lin.

Un autre rapport, non moins frappant, et qui

Digitized by Google

seul nous dévoilerait le costume des religieux et des prêtres des Celtes, si l'histoire et les monumens ne nous les faisaient pas déjà connaître, c'est que, de même que les prêtresses, les vestales des Gaulois ou les *lenae*, étaient vêtues de laine, (comme encore aujourd'hui les Carmélites, qui portent non-seulement une robe, mais encore une chemise de laine blanche), et portaient un nom qui est dérivé, comme je viens de le prouver, de *gloan* ou *glan*, laine; de même les prêtres des Gaulois ou les druides étaient vêtus de lin, et portaient un nom dérivé de celui du lin; puisque les prêtres chrétiens s'appellent encore aujourd'hui en breton, comme du tems des druides, *belhec*, adjectif possessif de *belh*, qui signifie lin encore en tige avec sa graine, différent en cela de *lin*, lin pris dans un sens plus général. Ce nom répond donc à celui de *linigeri*, porte-lins, que Martial donne aux prêtres de l'Egypte; et nos druides, comme les prêtres des Hébreux et ceux des Chrétiens avec leur aube, mot qui vient du latin *alba*, robe blanche, étaient donc vêtus de lin blanc, tandis que les religieuses des Celtes, ainsi que les nôtres qui portent encore en Bretagne, comme du tems du druidisme, le même nom de *léan*, étaient vêtues de laine blanche. D'où l'on voit que l'idée de pureté, de sainteté, était atta-

Digitized by Google

chée au nom des vêtemens des vestales et des prêtres des Gaulois, suite naturelle et de la blancheur de ces vêtemens et des fonctions saintes dont étaient chargés ceux qui les portaient. Voilà au moins ce que m'apprennent l'analyse la plus rigoureuse, la filiation la plus certaine et les étymologies les plus incontestables de cette intéressante série de mots que je viens, Messieurs, de faire passer sous vos yeux, sans redouter la défaveur attachée à des discussions grammaticales; persuadé que vous partageriez l'idée que j'ai de leur importance et de leur certitude, et que vous me pardonneriez cette digression, d'autant plus volontiers que je ne me suis point écarté du but de notre institution.

Mais revenons à l'ouvrage lui-même qui m'a fait naître toutes les idées que je vous ai communiquées sans art comme sans réserve, parce que je sais que je ne parle pas devant des littérateurs frivoles, que des recherches étymologiques effarouchent, fussent-elles même aussi bien fondées que bien présentées; mais devant des collègues qui savent aussi bien que moi combien ce genre d'érudition peut jeter de jour et fournir de résultats satisfaisans sur les objets de nos travaux; devant des savans enfin qui estiment moins une dissertation d'antiquité par un

Digitized by Google

style ambitieux et de vains ornemens, que par les vérités et les découvertes dont elle brille. Plusieurs de vous, Messieurs, m'ont donné eux-mêmes, dans leurs ouvrages, l'exemple de cette simplicité de style; et pour me renfermer dans mon rapport, l'auteur lui-même de l'ouvrage qui en fait l'objet. Il s'y montre par-tout aussi avide de recherches savantes, de descriptions exactes, d'explications solides, qu'éloigné de ce style emphatique que le bon goût réprouve dans un ouvrage où toute l'attention d'un auteur doit se porter sur les choses et non sur les mots. C'est un mérite rare aujourd'hui où tous les styles comme tous les genres sont confondus, où tant d'auteurs courent après le néologisme, après le cliquetis des mots et des pensées, après les figures les plus gigantesques et les plus étranges.

Mais c'est sur-tout dans la notice qui suit la description des monumens celtiques, que notre collègue brille par une explication aussi ingénieuse que vraisemblable, et par tout le charme et l'intérêt que jettent sur nos monumens, des traditions populaires, restes précieux de l'ancienne croyance et de l'ancienne mythologie druidique. Vous devinez déjà, Messieurs, que je veux parler de la notice qu'il vous a lue, il y a quelques mois, sur un bas-relief représentant

Digitized by Google

un bœuf couché, objet du culte de nos pères. La pierre où il est sculpté en relief a été tirée des ruines de l'Eglise de Saint-Marcel de Paris, en l'an XIII, et déposée au Musée des Monumens français, par M. l'Huillier, propriétaire de cette Eglise. Cette notice ne se trouvait pas dans les éditions précédentes; elle est, avec celle des Hercules Gaulois, laquelle avait aussi été composée pour cette Académie, un des morceaux les plus intéressans de cette nouvelle édition. Je n'ai rien à ajouter aux observations de l'auteur; et je passe avec lui aux monumens du moyen âge, c'est-à-dire, du cinquième au douzième siècle inclusivement.

Ici devrait peut-être se terminer mon rapport, vu que l'Académie Celtique ne s'occupe que de monumens qui tiennent à l'histoire primitive des Gaules, et qu'elle ne s'intéresse aux monumens et aux usages des tems postérieurs, qu'autant qu'ils représentent des monumens et des usages plus anciens; mais je frustrerais notre collègue d'un tribut d'éloges mérités, et je ne puis m'empêcher de jeter un coup-d'œil rapide sur le reste de l'ouvrage, en continuant de communiquer à l'auteur mes observations, s'il s'en présente à mon esprit qui puissent contribuer à l'amélioration d'une production qui intéresse l'Académie; puis-

Digitized by Google

que la gloire de tous ses membres se compose de celle de chacun d'eux, et que nous sommes solidaires les uns pour les autres en fait de réputation littéraire.

M. Lenoir, en observateur philosophe, a généralisé les descriptions qu'il a faites des monumens de chaque âge, et même de chaque siècle, par des considérations sur les costumes et les usages de chaque époque. C'est ainsi qu'il fait précéder ses descriptions des monumens du moyen âge, par des observations curieuses sur les costumes et les armures des Francs sous Clovis; observations toujours justifiées par les monumens.

Un de ces monumens les plus curieux pour l'histoire, et peut-être pour la mythologie française, ce sont deux statues du cinquième siècle, représentant Clovis et la reine Clotilde, selon M. Lenoir. Ce qui m'en fait douter, malgré toutes les preuves que ce savant archéologue en apporte, c'est que les têtes de ces deux statues paraissent appliquées sur un limbe ou cercle lumineux qu'on appelle *auréole*, et qui, comme on sait, est l'attribut de la divinité ou de l'apothéose chez les nations chrétiennes. Montfaucon dit que l'usage de placer le limbe sur la tête des statues des rois de France, se borne en-deçà du Rhin à la première race, et qu'il ne passa point dans

Digitized by Google

la seconde, et M. Lenoir remarque que ce limbe se plaçait très-rarement sur la tête des statues, et qu'on ne le voit qu'aux représentations de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, des Saints et de nos premiers rois chrétiens; d'où je conclus, ou que les premiers rois de France représentés avec l'auréole, et même ceux dont nous n'avons d'autres monumens que des fables, n'ont jamais existé, ainsi que la plupart des premiers rois de tous les peuples anciens, et qu'ils sont des dieux des anciens Francs et des Gaulois; ou que nos premiers rois et nos premières reines, symboles du soleil et de la lune sur la terre, ainsi que le sont encore même aujourd'hui les rois et les reines de plusieurs peuples, ont été mis au rang des dieux après leur mort, comme les empereurs et les impératrices des Romains, et ont reçu, comme le croit notre collègue lui-même, les honneurs et les attributs de l'apothéose. De là sans doute tant de fables religieuses prises pour des faits historiques arrivés sous la première race, fables qui prouvent, ainsi que les monumens, comme je viens de le dire, ou que nos premiers rois étaient des dieux et des personnages allégoriques, et que leurs statues étaient l'objet du culte de nos ancêtres, ou que l'on a attribué aux personnages historiques les plus célèbres de ces tems

Digitized by Google

reculés, des fables et des faits plus anciens de la mythologie druidique, qui appartenaient aux dieux des Celtes et non aux rois des Francs.

Le mot *auréole* même qui n'était point connu des Romains, et qui ne peut trouver une étymologie fondée dans la langue latine, appartient tout entier à la langue et à la religion celtique; car il vient, selon moi, du breton et gallois *gor*, en construction *or*, bord, limbe, cordon, et du breton *éol*, soleil, limbe du soleil. Pour prouver que ces deux radicaux ne sont pas restés stériles dans la langue celtique, et qu'ils ont laissé des traces de leur ancienne existence dans plusieurs autres langues de l'Europe, je remarquerai que c'est du celtique *gor* ou *or*, que viennent le vieux français *orée*, les diminutifs *ourlet* et *ourler*, et le latin *ora*, ainsi que le breton lui-même *kourem* ou *gourem*, en construction *ourem* ourlet ou bordure, composé du breton *gor*, bord, limbe, gallois *cwrr* ora, limbus. A cette même famille tient encore le gallois *cor*, en construction *hor*, bord ou limbe supérieur, sommet de la tête, *vertex*, mot analogue, comme on voit, de son et de sens à *gor* et à *cwrr* bord ou limbe. L'auréole n'est en effet qu'un cercle ou qu'un demi-cercle formé par des rayons divergens tout autour ou au sommet de la tête du soleil, ou des

Digitized by Google

personnages allégoriques ou héroïques qui sont représentés comme ce dieu de la lumière. Voilà comme une bonne étymologie nous fait connaître à quel peuple appartiennent les mots, les monumens et les usages; voilà comme les mots éclaircissent les origines des choses, et suppléent au silence de l'histoire et des monumens, étant eux-mêmes les monumens les plus nombreux et les plus curieux, quand on sait les expliquer et les entendre.

Mais je m'apperçois que je passe les bornes d'un rapport; emporté par la multitude des idées que me font naître tant de monumens si intéressans pour des Français et sur-tout pour nous, Messieurs, qui consacrons tous nos loisirs à les étudier. Pour finir donc cette notice déjà trop longue, je vais me contenter de vous donner la liste des principaux monumens du moyen âge, qui peuvent jeter quelque lumière sur les monumens plus anciens qui nous occupent.

Le premier monument que décrit ensuite notre collègue, est la chapelle sépulcrale de Dagobert, qui selon lui ne date point du tems de ce prince. On y voit l'âme de ce roi, dans une nacelle, tourmentée par des diables sur les flots de la mer, puis délivrée par Saint-Denis, Saint-Martin et Saint-Maurice.

Digitized by Google

Parmi les autres monumens de la même période, j'ai remarqué les tombeaux de Morard et d'Ingon, tous deux abbés de Saint-Germain-des-Prés, tombeaux découverts, en fouillant dans l'abbaye de ce nom, en prairial an VII, par MM. Lenoir, Leblond et Poirier, sur l'indication donnée par Montfaucon. Notre savant confrère prouve très-bien que le premier tombeau n'est pas celui de Caribert ou Cherebert, comme l'avait cru Montfaucon, mais celui de Morard, abbé de Saint-Germain en 990. Ce qu'on y a trouvé peut-être de plus curieux, selon moi, pour la mythologie druidique, c'est une canne de bois terminée en tau, car elle est surmontée d'une petite traverse d'ivoire formant béquille ouvragée à jour, ce qui en même tems confirme l'opinion de l'auteur que ce tombeau appartient à un abbé et non à un roi.

Il décrit ensuite les tombes de Clotaire, de Frédégonde, de Charlemagne, la chapelle sépulcrale d'Héloïse et d'Abélard, dont les noms seuls font pousser des soupirs aux ames sensibles, et inspirent tant d'intérêt aux savans; puis le buste de Suger, les statues de Hugues-Capet, de Robert-le-Pieux, d'Henri I.er, de Philippe, de Louis-le-Gros et de Louis-le-Jeune. Les descriptions de ces monumens sont toujours exactes à

Digitized by Google

pleines de recherches et d'intérêt; elles sont entremêlées d'observations sur les costumes du tems de Clovis et de Charlemagne, et sur les couleurs dont on décorait les anciennes églises et les anciens tombeaux.

Arrivé à la description des monumens modernes, c'est-à-dire, des monumens postérieurs au douzième siècle, le savant conservateur du Musée français en continue la description de siècle en siècle jusqu'au renouvellement des arts en Italie et en France, et depuis cette époque jusqu'à nos jours. Il a parsemé la description de ceux du treizième siècle de notes curieuses sur les costumes de cette époque, sur les tournois et sur l'art de la mosaïque. J'aurais désiré seulement que l'auteur, ainsi que l'indique le titre de son ouvrage, eût rejeté à la fin toutes ces petites dissertations qui sont perdues pour celui qui n'aurait pas le tems de lire l'ouvrage en entier, d'autant plus qu'elles ne sont point indiquées dans une table de renvoi.

Parmi les monumens du même tems, c'est-à-dire, du treizième siècle, sont ceux de Clovis, de Charles-Martel, de Pepin, de Berthe sa femme, de Charles-le-Chauve, de Hugues-Capet et de Saint-Louis. Dans la statue de Clovis on remarque à sa ceinture une bourse à l'antique;

Digitized by Google

qui se fermait à ressort, connue sous le nom d'*escarcelle*, laquelle servait à mettre de la petite monnaie pour les aumônes, comme nous l'apprend l'histoire, et comme l'indique son nom dérivé du celtique.

Dans la description des monumens du quatorzième siècle, ceux qui m'ont le plus intéressé, sont ceux de Philippe-le-Bel, de Louis-le-Hutin, de Philippe-le-Long, de Philippe de Valois, de Charles V *dit* le Sage, et de Sainte Geneviève. On y trouve aussi de courtes dissertations ou plutôt des observations sur les costumes en usage sous Philippe-le-Bel et sous Philippe de Valois; ces observations reposent agréablement le lecteur qu'aurait pu fatiguer une continuité de monumens, de tableaux et de descriptions; elles sont comme la philosophie et le résumé de chaque époque de l'art et de l'histoire.

On voit dans le quinzième siècle les statues de Charles VI, de Charles VII et le buste de la Pucelle; l'auteur décrit ici les costumes en usage sous Charles VII; il y parle de la *jaque*, espèce de juste-au-corps qui venait jusqu'aux genoux; de ce mot il nous est resté le diminutif *jaquette* et *jacquemart*, figure de métal ou de bois, habillée d'une jaque à l'antique et tenant un mar-

Digitized by Google

teau à la main pour frapper les heures sur le timbre des horloges, mot évidemment composé de *jaque* habillement de guerre rembourré de coton, et du mot *mart* pour le diminutif *marteau*, et non, comme le dit Trévoux, de Jacques Marc, nom du prétendu inventeur. Cette étymologie nous apprend à-la-fois et l'origine de la chose et l'orthographe du mot, qu'on trouve écrit tantôt par un *t* final, tantôt par un *d*, tantôt sans l'un ni l'autre. C'est l'avantage des bonnes étymologies de faire connaître la véritable orthographe des mots. On ne doit donc pas séparer l'une de l'autre, comme l'ont fait tous nos lexicographes. La classe de la langue française de l'Institut l'a bien senti, puisqu'elle a arrêté d'ajouter les étymologies à la nouvelle édition du dictionnaire qu'elle prépare.

Dans la description des monumens du seizième siècle, j'ai remarqué celle des châteaux d'Anet et de Gaillon, que notre savant conservateur a fait restaurer dans le Musée français avec autant de zèle que de talens et de goût. J'y ai remarqué aussi des observations sur les costumes en usage sous Louis XII. En décrivant un monument de François I.^{er}, il nous apprend que la barbe fut remise à la mode par suite d'un accident qui arriva à ce prince en jouant aux pelotes de neige

Digitized by Google

à Romorentin. Il y a des historiens qui prétendent que c'est à Blois, d'autres disent que c'est à Paris; mais peu importe le lieu, pourvu que l'origine soit constante.

Sur un monument du connétable Anne de Montmorenci, il traduit, comme on l'a toujours fait jusqu'à ce jour, le mot *aplanos*, devise de cette famille illustre et antique, par les mots *sans erreur, sans reproche*. Pour moi, je crois que cette devise est en rapport avec le nom même de Montmorenci, que je fais venir des mots latins *mons morantis, mont de celui qui demeure, qui s'arrête*; étymologie qui paraîtra bien bizarre à qui n'entend pas le style allégorique des religions anciennes, mais qui s'accorde bien avec le mot grec *aplanos*, qui signifie, non pas sans reproche, sans erreur, mais *non-errant*, demeurant, stationnaire, de *a* privatif et *planos, error, digressio*, par opposition au juif-errant et aux *errores Ulyssis*, mal traduits en français par les aventures d'Ulysse, et par analogie au *Jupiter Stator*. Ces deux noms de Montmorenci et d'*aplanos*, l'un francisé du latin et l'autre tout grec, ont dû être traduits, comme tant d'autres, de noms celtiques plus anciens; car ils tiennent évidemment à la mythologie druidique, dans laquelle se perdent les origines les plus anciennes,

Digitized by Google

comme celles des Grecs et des Romains remontaient toujours jusqu'à leurs dieux.

On doit croire que j'ai bien d'autres motifs de mon opinion que les étymologies que je donne de ces deux noms. C'est l'histoire même ou plutôt la fable de l'origine de cette famille qui me les a fait trouver et qui me les confirme. Je n'y aurais pas songé sans elle et sans d'autres rapprochemens, frappans de vérité, avec d'autres fables. Mais ce n'est pas ici le lieu de développer mon opinion; je me borne à l'indiquer et à faire remarquer que ce n'est point par hasard que le nom de *Montmorenci* et le mot *aplanos*, devise de l'ancienne famille de ce nom, sont en harmonie, et ont un sens si analogue, que l'un explique l'autre; et je suis persuadé que les barons de Montmorenci qui se vantaient d'une si haute antiquité qu'ils s'intitulaient les premiers barons chrétiens, ont pris cette devise du nom du héros dont ils prétendaient tirer leur origine, et que ce héros *non errant* qui demeure et s'arrête sur le haut lieu de Montmorenci, est, puisqu'il faut le dire, comme Jupiter Stator, le soleil stationnaire du solstice.

Mais je sens qu'il est plus que tems de finir ici mon rapport. Les monumens des âges suivans, c'est-à-dire, du 17.e et du 18.e siècle, sont en si grand nombre, que je ne peux même les énu-

Digitized by Google

mérer ici. L'ouvrage est terminé par un traité historique de la peinture sur verre, qui m'a paru, comme tout le reste, toujours plein de recherches curieuses, et par une description des vitraux réunis au Musée français, et divisés par siècles, ainsi que les autres monumens de ce Musée : ces vitraux ornent les salles des 13.e, 14.e, 15.e, 16.e, 17.e et 18.e siècles. Les plus intéressans peut-être de ces vitraux, au moins quant au sujet, sont ceux qui représentent la fable de Cupidon et de Psyché, divisée en trente-deux tableaux ; mais c'est aux maîtres de l'art qu'il appartient de juger les productions des arts : pour moi, j'ai dû me renfermer dans le cercle de mes connaissances, me borner aux monumens les plus anciens du Musée français, et les considérer plutôt sous le rapport de la langue et de la mythologie celtique, que sous celui du progrès des arts ou de l'histoire des faits et des personnages qui les concernent. J'ai dû surtout me renfermer dans ce qui convenait au but et à l'institution de notre Académie, et il me semble que je ne m'en suis pas écarté, même dans les monumens qui semblent n'y avoir aucun rapport.

Je crois vous avoir prouvé, Messieurs, par l'exposé et l'analyse que je viens de vous faire de

Digitized by Google

l'ouvrage de notre collègue, qu'il avait recueilli avec zèle et décrit avec intérêt nombre de monumens celtiques et français, et qu'il avait jeté un grand jour par ses recherches sur les tems obscurs de notre histoire, que vous vous proposez d'éclaircir. Je pense donc que l'Académie ne peut qu'applaudir à l'ouvrage dont il lui a fait hommage, et l'engager à vouloir bien continuer à lui faire part de ses recherches et de ses découvertes. Je pense enfin que cet ouvrage décèle les plus grandes connaissances dans l'histoire des faits et des monumens, le goût le plus exercé dans les beaux-arts, et que sous ce double rapport, il mérite d'être lu en entier par chacun de nous.

ELOI JOHANNEAU.

ERRATA

DU RAPPORT PRÉCÉDENT.

Pag. 144, *sommaire*, *lig.* 9, suivi; *lisez*, suivie.
148, *lig.* 10, ... ; *lisez*, *janua cœli.*
149, 3 et 4, Ghenovève ou Ghenovèfe; *lisez*, Ghenovév ou Ghenovèf.
155, 21, dans le bas-relief suivant; *lisez*, dans le 3.e bas-relief.
156, *ligne dernière*, sur le second; *lisez*, sur le 3.e
157, 19, *supprimez*, mais c'est bien là le cas de dire qu'*alphana* vient d'*equus*.
158, 10, le 3.e bas-relief; *lisez*, le 2.e bas-relief du 2.e autel.
162, 11, clémides; *lisez*, cnémides.
164, 8, le 4.e bas-relief; *lisez*, le 3.e bas-relief.
166, 6, le bas-relief; *lisez*, le 3.e bas-relief.
168, 8, il y a; *lisez*, il a.

Digitized by Google

DOUTES ET CONJECTURES

Sur la Mythologie des peuples septentrionaux, et principalement sur la déesse Nehalennia, révérée en Zélande.

La déesse *Nehalennia*, ses divers attributs, le culte qu'on lui rendait n'ont fixé l'attention que d'un petit nombre de nos savans : son nom n'est pas même cité une seule fois dans le recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les actes des savans de Leipsick, années 1689 et 1721, ne renferment qu'un extrait rapide, ou plutôt la table analytique des dissertations que MM. George Heysler et Servais Gale ont publiées sur la déesse Nehalennia.

Le père Montfaucon (antiquité expliquée [1], tome II, p. 443) nous a donné sur cette déesse une courte notice accompagnée de sept dessins représentant une statue et six bas-reliefs; mais on sait avec quelle circonspection il faut citer les écrits de ce savant et laborieux Bénédictin, dont les amateurs de l'antiquité ne doivent d'ailleurs prononcer le nom qu'avec respect. J'ajouterai que le père Montfaucon n'avait vu aucun

[1] Paris 1719.

Digitized by Google

des monumens qu'il décrit. Il s'est borné à choisir et à copier sept des quatorze dessins qui se trouvent tome premier, page 51 et suivantes, des additions à la chronologie et à l'histoire des comtes de Flandres, d'Olivier Rreedius [1]. Il invoque aussi le témoignage de Keysler, mais il ne cite que la première édition de son Mémoire sur la déesse Nehalennia, imprimée à Zell en 1717, et inférieure à l'édition de Hanovre 1720. Il parle encore d'une mosaïque trouvée près de Nîmes, et qui appartenait à M. Graverol; mais il ne m'est point démontré qu'elle représente la déesse Nehalennia. A ces divers dessins qui se trouvent dans l'ouvrage de Montfaucon, j'ajouterai ceux qui ont été publiés par Smallegange, Gargon, Keysler, Van-Loon, et sur-tout par Danckerts en 1647, préférables à ceux de Gargon, qui n'ont point ce caractère de vérité qu'on remarque dans ces derniers.

Enfin, après une lecture réfléchie du texte même des dissertations de MM. Keysler et Gale, j'ai senti qu'il était d'une sage critique de remonter aux sources dans lesquelles ces deux savans avaient puisé leurs opinions, de les comparer entr'elles, et de les dépouiller ainsi de

[1] Bruger 1642 et 1643.

Digitized by Google

l'alliage qu'entraîne la manie de vouloir tout expliquer.

Il ne me paraît pas moins convenable de rapporter simultanément ici les assertions de quelques savans étrangers, en vérifiant toujours les citations sur le texte même, précaution dont l'expérience n'a démontré que trop souvent l'indispensable nécessité. J'établirai ensuite, d'après les monumens et les morceaux d'antiquités que j'ai pu examiner par moi-même, mes doutes et mes conjectures sur l'existence, les fonctions et les attributs de la déesse Néhalennia.

Avant le milieu du dix-septième siècle, on ne connaissait pas même le nom de cette déesse, les monumens où elle est représentée et les diverses inscriptions en son honneur n'ayant été découverts près de Domburg que le 5 janvier 1647. Ce qui est remarquable, c'est que Elias Schedius, auteur de quatre traités sur les dieux des Germains et sur la religion des Gaulois, des Anglais et des Vandales, imprimés à Amsterdam, Elzevir, 1648, par conséquent à peu près à l'époque de la découverte de ces précieux monumens, ne parle point de cette divinité que l'on croit commune à divers peuples du nord.

Au milieu d'un assez grand nombre de statues, de morceaux d'antiquités que la mer laissa

Digitized by Google

à découvert près de Domburg, lors du refoulement de ses eaux vers la rive opposée, on en remarqua plusieurs qui portaient le nom de la déesse *Néhalennia*. Marc Zuérius Boxhornius, auteur de l'ouvrage intitulé: *Theatrum urbium Hollandiae*, et le même qui a rédigé[1] et commenté le vocabulaire Cambro-Britannique de Daviesius, inséré dans les œuvres de Leibnitz, édition de M. Dutens, tome VI, part. II, p. 96, écrivit sur ce sujet deux savans traités en langue flamande, et qui sont cités par Leibnitz, tome V, pag. 501. Le savant Cannegieter, Math. Gargon, Walchrsche, *Arcadia*, tom. I, A. Delater *Wonderliske Antiquitaten*, etc., Olivier Vrédius, jurisconsulte de Bruges, dont j'ai fait mention plus haut, Jac. Lydius, Spon, Reinesius, etc., ont parlé assez diversement de cette divinité inconnue.

Dans tous les monumens que j'ai observés, la déesse Néhalennia est vêtue d'une longue robe; elle est représentée quelquefois debout, plus souvent assise, ayant près d'elle, et presque toujours sur ses genoux, une corbeille de fruits; un chien est couché à ses pieds. Sur deux des monumens dont Corneille Bool, Vrédius, Gudius, le père Montfaucon, etc., nous ont donné la des-

[1] Boxhorn n'a point rédigé et commenté le vocabulaire gallois de Davies, mais il l'a seulement extrait. (E. J.)

Digitized by Google

cription, la déesse est représentée ayant un de ses pieds appuyé sur la proue d'un vaisseau ; quelquefois elle est accompagnée de la figure d'Hercule Maguzain, plus souvent de celle de Neptune ; observation qu'il importe de ne point négliger. Sur tous ses autels on remarque des fleurs, des fruits, souvent des cornes d'abondance.

Parmi les inscriptions en l'honneur de la déesse Néhalennia, j'ai cru devoir distinguer les six suivantes, qui m'ont servi à établir mes conjectures sur les attributs, les fonctions de cette divinité, et sur les lieux où elle était révérée.

I.

DEAE NEHALENNIAE
OB MERCES RECTI CONSER
VATAS M. SECVND. SILVANVS
NEGOTIATOR CRETARIVS
BRITANNICIANVS
V. S. L. M.

Deae Nehalenniae ob merces rectè conservatas Marcus secundus Silvanus negociator Cretarius Britannicianus votum solvit lubens meritò.

II.

DEAE NEHALENNIAE
DACINVS LIFFIONIS
FILIVS V. S. L. M.

Deae Nehalenniae Dacinus Liffionis filius votum etc.

Digitized by Google

III.

DEAE NEHALENNIAE
IANVARIVS AMBACTHIVS
PRO SE ET SVIS
V. S. L. M.

Deae Nehalenniae Januarius Ambacthius pro se et suis votum etc.

IV.

DEAE
NEHALENI
AE T. FLAVI
FORTVNAT
LIB.
PRIMITIVS
V. L. S. M.

Deae Nehalenniae, titi flavii fortunati libertus. . . . primitius votum etc.

V.

DEAE
NEHALENNIAE
AMMACIVS
HVCDION V. S. L. M.

Deae Nehalenniae Ammacius hucdion votum etc.

VI.

DEAE NEHA
LENNIAE
T. CALVISIVS
SECVNDINVS
OB MELIORES ACTVS

Deae Nehalenniae T. Calvisius secundinus ob meliores actus.

Digitized by Google

J'ai eu occasion d'examiner dans le jardin botanique de Leyde, au milieu d'un assez grand nombre d'antiquités précieuses léguées à l'université de cette ville par feu M. Papenbroeck, deux monumens ou bas-reliefs représentant la déesse Néhalennia, et d'après lesquels j'ai copié les deux inscriptions que je viens de rapporter sous les numéros IV et V. Celle que je rapporte sous le numéro VI, se trouve sur un bas-relief qui appartient au Musée des monumens français. La déesse y est représentée assise sous un toit de forme semi-sphéroïde. Sa tête est presque effacée; celle du chien est entièrement détruite. La pierre est de la même nature que celle que l'on appèle vulgairement pierre de liais, bien différente de celle des monumens que j'ai vus à Leyde, et qui sont d'une substance bien plus friable. Comme cette déesse est représentée sur les monumens de Leyde, dans la même attitude et avec les mêmes attributs qu'on remarque dans la description de ces mêmes monumens, par Olivier Vréedius, page 48, et par Franç. Oudenorp : *Brevis veterum monumentorum a Gerardo Papenbroekio, legatorum descriptio*[1], p. 11 et 12, je ne m'étendrai pas davantage sur ces détails.

[1] Leyde, 1746, 4.°

Les seules différences que j'aie observées dans les monumens ou bas-reliefs, soit de Leyde, soit des autres muséum, c'est que la déesse Néhalennia est tantôt assise sous un toit semi-sphéroïde, tantôt privée de cet accessoire, toujours tenant des corbeilles de fruits sur son giron ou entre ses bras, souvent un chien à ses côtés; quelquefois, comme je l'ai déjà dit, appuyant un de ses pieds sur une proue de vaisseau, et accompagnée d'un autre bas-relief représentant Hercule Magusain ou Neptune. Mais ce qui est très-remarquable, c'est que dans tous les monumens où elle est représentée, et que j'ai comparés avec soin, sa coiffure est entièrement semblable à celle que portent encore de nos jours les paysannes de la North-Hollande. J'entre dans tous ces détails, parce qu'ils peuvent, selon moi, donner lieu à des conjectures assez vraisemblables, comme je l'expliquerai plus bas.

Mais avant de soumettre mes doutes, il est bon de faire connaître l'opinion des savans qui ont parlé de cette divinité, en me permettant cependant de passer sous silence l'opinion de quelques écrivains, sans doute meilleurs théologiens que judicieux antiquaires, qui ont prétendu que tous ces monumens représentaient la vierge Marie. Nous n'avons que trop d'exemples de pareilles

Digitized by Google

interprétations. Ceux qui ont lu le père Mabillon, connaissent l'anecdote de la pierre milliaire trouvée en Espagne, et sur laquelle on lisait ces lettres.... S VIAR... reste de *Praefectus viarum*... Les docteurs s'empressèrent de demander au pape la canonisation de *Saint-Viar*. Une pierre sépulchrale trouvée à Autun dans l'église de Saint-Pierre l'Estrier, portait la commune inscription suivante : D. M. VOLVSIVS SENONIVS, *Diis manibus Volusius Senonius*. Le curé du lieu l'interprétait ainsi : *Dei Matri volumus servire*. Mais revenons à la déesse Néhalennia.

Origines hébraïques et phéniciennes.

Servais Gale, dans son livre intitulé : *Dissertationes de Sybillis earumque oraculis* [1], ch. 36, p. 657 et suivantes, dit que la déesse Néhalennia était la divinité protectrice du fleuve, c'est-à-dire de l'Escaut, dont l'embouchure était autrefois dans le territoire de la Walachrie. Selon lui, on peut tirer le nom de *Néhalennia*, de l'hébreu ou du phénicien, *NAHAL, leniter et commodè duxit*. Servais Gale aurait dû ajouter que le mot *Nahal* signifie aussi *sustentare, portare*; voyez Genèse, chap. 47, v. 17. Il s'élève ensuite contre

[1] Amsterdam, 1688, 4.°

Digitized by Google

l'opinion de Boxhornius qui, dans une de ses deux dissertations sur la déesse Néhalennia, écrites en flamand, et publiées à Leyde en 1647, ainsi que dans la réponse intitulée : *Antwort op de vragen*, etc. *ibid.* 1648, prétendait donner à cette divinité une origine scythique. Fr. Hesselius, dans son appendice à la préface des inscriptions recueillies par Gudius, cite ces deux dissertations du savant Boxhornius.

Jean Braun, *Selecta sacra* [1], p. 800, pense que les anciens Celtes ont amené d'Asie la déesse Néhalennia, et que son nom, formé du syriaque *NÉHALA*, plur. *NEHALIN flumen, torrens*, prouve qu'elle était la déesse des fleuves.

Origines grecques.

Plusieurs mythologues modernes, s'appuyant sur une opinion de Constantin Huygens qui, dans sa lettre à P. Scriverius, rend, d'après le dictionnaire grec-latin de Constantin Lascaris, le mot grec νεαλής, ες par *novus in omni officio*, et νεαλὶς, ίδος par ces mots : *Piscis nuper captus*, ont donné une origine grecque au nom de Néhalennia. En effet, je lis ετυμολογικον μεγα édit. de Fréd. Sylburg [2]. col. 599. Νεαλὴς, ὁ νεωστὶ ἁλισκόμενος

[1] 1700, 4°.

[2] Jerôme Commelin, 1594.

Digitized by Google

ἰχθῦς· ἢ ὁ νεωστὶ ὁ τι οὖν πεπειρκὼς ἢ πεπονθὼς. Dans un autre *Etymologicum magnum graecum venetiis apud Nic. Blastum Cretensem*, 1499 fol., on trouve l'explication suivante : Νεαλής, κυρίως ὁ νεωστὶ ἁλωκὼς ἰχθὺς ἢ ἁλιευτής. Polybe et Plutarque donnent à ce mot un sens entièrement métaphorique : νεαλής, *miles recens et integer qui nondùm depugnavit.* Ce mot νεαλής pourrait être pris soit dans le sens de *nuper salsus*, soit dans celui de *nuper captus*, suivant qu'on le dériverait soit de ἅλς, *sal*, soit de ἁλίσκω, *capio*. Mathias Martinius, *in Cadmo Graeco-Phenice*, fait venir ce mot de νέον, *nuper*, et de ἐλεύθω, *venio*. Voilà, comme on le voit, bien des autorités accumulées pour donner au mot *Néhalennia* une origine grecque purement grammaticale, et qui, bien considérée, n'offre aucun sens précis.

D'autres écrivains ont prétendu que la déesse Néhalennia était la nouvelle lune, fondés sur ce que ces deux mots νέα ἑλένη sont les mêmes que νέα σελήνη vu l'alternation fréquente de l'aspiration avec la lettre *s*, comme dans les mots ἑπτά, ἕξ, ἑπτὰ, etc. etc., dont les Latins ont fait, *semi*, *sex septem*, etc.

Menson Alting, dans son ouvrage intitulé : *Notitia Germaniae inferioris* [1], observe très-

[1] Amsterdam, 1697. fol.

Digitized by Google

judicieusement au mot *Néhalennia* que, si l'on veut donner ce nom à la nouvelle lune, il serait plus naturel de le faire venir du germain, *nic hel*, nouvelle lumière.

George Keysler ne serait pas éloigné de retrouver le nom de la déesse Néhalennia dans ces deux mots νια σιλην si, dit-il, cette explication ne forçait à prendre dans la langue grecque, l'étymologie du nom d'une déesse particulière aux peuples du nord. L'illustre auteur de l'origine des cultes, le savant M. Dupuis, semble disposé à adopter cette opinion, ce qui sans doute serait pour moi d'un grand poids. J'observerai cependant que jamais, chez les Romains, ni chez les Germains, on n'a honoré la lune dans des temples couverts. Vitruve, liv. I^er^, chap. 2, intitulé: *Ex quibus rebus architectura constet*, le dit expressément. Voici le passage: « Decor autem est emendatus operis aspectus, probatis « rebus compositis cum auctoritate. Is perficitur « statione, qui Græcè θεμελιωσις dicitur, seu consuetudine et naturâ, statione, cùm *jovi, fulguri, cœlo, et soli, et lunae ædificia sub divo hypaetraque constituuntur.* Horum enim « Deorum et species, et effectus, in aperto mundo « atque lucenti, præsentes videmus [1]. » Voyez

[1] Ed. d'Elzevir, 1649.

Digitized by Google

aussi Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome I, p. 202, *des temples de l'ancienne Rome.* Or, la déesse Néhalennia est presque toujours représentée assise sous un toit semi-sphéroïde, dans la plupart des monumens dont j'ai lu la description, ou que j'ai observés moi-même.

Le chien qui est couché à ses pieds ne doit point être considéré comme un attribut de Diane ou de la lune, mais comme un signe non équivoque que la déesse Néhalennia était comptée parmi les dieux lares, quoique, selon moi, elle eût d'autres fonctions, comme on le verra plus bas.

« *Et canis ante pedes, saxo fabricatus eodem,*
« *Stabat*, etc.

OVIDE, [1] Fastes, liv. 5, v. 137.

On sait que les dieux lares ou dieux domestiques n'étaient pas exclusivement les dieux tutélaires de la maison et de la famille, mais qu'ils étaient souvent considérés comme dieux protecteurs des villes, des chemins, des champs.

« *Vos quoque, felicis quondam, nunc pauperis agri*
« *Custodes, fertis munera vestra, Lares.*

TIBULLE [2] lib. et Eleg. 1.ère, v. 23 et 24.

Voici une autre observation qui n'est pas

[1] Elzevir, 2629.
[2] Variorum, Utrecht, 1680.

Digitized by Google

moins contraire à l'opinion de ceux qui ont cru reconnaître la nouvelle lune dans la déesse Néhalennia. Schedius, dans l'ouvrage dont j'ai parlé, donne, p. 160 et 161, tous les noms sous lesquels la lune, considérée comme déesse, était révérée chez ces anciens peuples. Aucun n'a le plus léger rapport avec celui de la divinité qui est l'objet principal des monumens que je viens de décrire.

Origines latines.

Jean van Sommeren, *Antiquités bataves*, a cru reconnaître la Pomone des Romains dans la déesse Néhalennia, sans doute à cause des fruits dont elle était environnée. M. van Lynden van Bletterswyk, dans un mémoire imprimé en 1796, mais non publié, pense que la déesse Néhalennia est Cérès, ou quelque autre divinité romaine apportée en Angleterre par les Romains sous les premiers empereurs. Il ajoute qu'elle a pris son nom du celtique *Néhal*, qui était peut-être celui du lieu où ils s'embarquèrent. Je ne m'arrêterai point à discuter ces hypothèses. Les déceptions de l'analogie ne sont pas moins funestes dans les matières d'érudition qu'en politique et en philosophie.

Digitized by Google

Opinions de divers savans.

En rapportant les conjectures de Boxhornius sur la déesse Néhalennia, je regrète d'être obligé de le réfuter à chaque pas. Il a pensé que le nom de cette déesse avait été formé de celui même du lieu où elle était adorée, c'est-à-dire, du mot scythique *Ealent*, île, auquel on a ajouté une *n* ou un *z* par Euphonie, ce qui est, dit-il, fort commun dans les langues du nord. Mais, comme l'observe très-bien Keysler, d'après Smallegange, Chronique de Zélande, partie I.re, liv. 2, ch. 2, il est impossible de concilier l'opinion de Boxhornius avec l'époque où florissait le culte de la déesse Néhalennia, puisqu'alors la Zélande n'étant pas encore entourée d'eau comme elle l'est aujourd'hui, on ne pouvait la considérer comme une *île*. Personne n'ignore qu'elle n'a pris cette forme que par les inondations qui ont eu lieu en 1377 et 1421. On sait aussi que la Walachrie, la dernière des îles de la Zélande à l'occident, s'étendait jusqu'à l'ancienne Schaldim et jusqu'au port de Zuin. Elle fut habitée par les Cimbres, auxquels succédèrent les Caninéfates, peuples cités par Tacite, Annales, liv. II, ch. 18; les Marses, qui sans doute ont pris leur nom des Marses, colonie scythe dont parle Hérodote; les

Digitized by Google

Sturiens, les Cauces, ou plutôt les peuples connus sous le nom de *Chauci*, Pline, liv. 4, ch. 14, et enfin les Frisons.

Jac. Lydius, *Belgium gloriosum*[1], pag. 179, a prétendu que la déesse Néhalennia avait été durant sa vie une femme chère aux habitans de ce pays, à cause de ses bienfaits et des marchandises qu'elle avait fait venir d'outre-mer; qu'elle s'appelait *Néel*, nom auquel succéda le prénom *de Cornélia*, et que les Romains confondirent la formule d'adoration : *Néel hael inne*, avec le nom même de la déesse. Il est inutile de réfuter d'aussi ridicules assertions.

Marquand Gudius, dans un long passage cité par Franç. Hesselius, préface de l'ouvrage dont j'ai parlé plus haut, intitulé *Antiquæ inscriptiones quàm græcæ, tum latinæ olim a Marquardo Gudio collectæ*, etc., appendix, pag. 45 et suiv., soutient que la déesse Néhalennia était la divinité qui présidait au fleuve *Vahalis*, branche du Rhin qui se jète dans la Meuse, voyez Tacite, Ann. liv. 2. Quant à la différence qui existe entre le mot *Vahalis* et le nom de *Nehalennia*, il la détruit en disant que le fleuve Ma-

[1] Dordrecht, 1668, in-12.

halis est appelé *Nabalia* par Tacite, hist. liv. 5; que sans doute les anciens habitans du pays lui donnaient le nom de *Nahalia*, et que ce mot ainsi écrit dans Tacite, aura été changé par les copistes en celui de *Nabalia*. Il assure avoir vu à Milan, entre les mains de M. Fr. Birargus Mezzabarba, un manuscrit de Tacite sur vélin, dans lequel on lit *Nahalia*. D'après cette opinion, la déesse Néhalennia serait une de ces divinités marines ou fluviatiles dont parle Servius dans ses Commentaires sur Virgile, Enéide, liv. 7, v. 47. Les dieux *topiques*, c'est-à-dire locaux, ajoute ce célèbre commentateur, ne passent jamais dans d'autres pays, ce qui n'est pas très-exact. Ammien Marcellin et Tertullien parlent aussi de ces divinités locales. La mythologie de tous les peuples du globe fournit un grand nombre d'exemples qui déposent en faveur de l'opinion de Servius, ou plutôt d'Ammien Marcellin et de Tertullien, sur l'existence des divinités locales.

Cette manière d'expliquer diverses origines historiques sur l'apocope, la prothèse, la métathèse, sur-tout par l'alternation des lettres, est sujette à des erreurs si étranges que je dois me borner ici à extraire l'opinion de Gudius, sans examen et sans discussion. Je dirai seulement que le célèbre Leibnitz qui n'a point d'ailleurs approfondi ce

Digitized by Google

point de mythologie, paraît avoir adopté l'explication de Gudius. « La *dea Nehalennia*, « dit-il dans sa vingtième lettre à M. Mathurin « Veyssière, tome V, p. 501, me paraît avoir « quelque rapport avec la rivière *Vahalis*. »

Georges Keysler, avant d'exposer ses idées sur la déesse Néhalennia dans son ouvrage intitulé : *Antiquitates selectae septentrionales et celticae*[1], parle des démons ou génies qui présidaient aux eaux, et commet à ce sujet plusieurs erreurs très-dangereuses que j'aurai occasion de relever plus bas. Il traite ensuite du culte que presque toutes les nations du monde ont rendu aux fleuves, aux rivières, aux fontaines. « Ce culte, dit-il, avait pour objet des « nymphes et des génies à qui l'on avait consacré « tant de monumens et d'inscriptions, que leur « ensemble offrirait aux recherches une matière « plus ample peut-être que toute la mythologie « grecque et latine. » Il est superflu de s'élever contre une semblable exagération. Je passe à l'opinion de Keysler.

« La figure de Neptune, qui sur plusieurs « monumens se trouve près de celle de la déesse « Néhalennia, fait voir, dit-il, qu'on doit la mettre au nombre des divinités marines et aquatiles

[1] Hanovre, 1720.

Digitized by Google

« (*aquatilia numina*). Le caractère de sa phy-
« sionomie, ses vêtemens, sa coiffure démontrent
« suffisamment qu'elle n'avait rien de commun
« avec les divinités révérées chez les Romains...
« et ce qui prouve avec encore plus d'évidence
« qu'elle était indigène, continue-t-il, c'est que
« jamais il n'en avait été question qu'en Zé-
« lande.

« Néhalennia est une de ces divinités qui sont
« appelées par Minutius Felix *Dii Municipes*,
« par Ammien Marcellin *Dii Locales*, par Ser-
« vius *Dii Topici*. Il est donc vraisemblable;
« ajoute Keysler, que la déesse Néhalennia fut
« d'abord adorée dans un lieu appelé *Hallen* ou
« *Allen*. Ce lieu, autrefois célèbre, et par le
« commerce, et par les sacrifices qu'on y offrait
« aux dieux, a donné son nom à un assez grand
« nombre d'autres villes maritimes; plusieurs
« l'ont conservé jusqu'à ce jour.... Le nom de
« *Hallen*, continue le même Keysler, appartenait
« sans doute à un port de l'Escaut où se rendaient
« les Romains, les Gaulois et les Bretons ». Voilà
bien des assertions accumulées sans preuves.

Ce savant, recommandable d'ailleurs par une érudition peu commune, traite fort au long dans les paragraphes 34 et 39 inclusivement, des nymphes révérées chez les septentrionaux, et qui

Digitized by Google

selon lui, sont désignées dans les anciennes inscriptions sous le nom de *Nehae*.

Il ajoute encore, dans l'intention sans doute d'étendre le culte de ses prétendues déesses *Nehae*, que les Polonais adoraient Cérès sous le nom de *Nia*, ce qui est connu, mais ce qui ne doit rien faire préjuger en faveur de son système. Je parlerai plus bas d'une origine phénicienne qui pourrait expliquer les causes pour lesquelles on a donné le nom de *Nia* a cette Cérès; mais ce n'est point ici le lieu d'examiner les rapports qui ont nécessairement existé entre les dogmes religieux des premiers peuples de la Pologne, et ceux des habitans de la Zélande; je dirai seulement que, pour connaître à fonds l'histoire des anciens Polonais, il faut étudier avec un soin particulier les fragmens historiques et géographiques sur la Scythie, la Sarmatie et les Slaves recueillis et commentés par le comte Jean Potocki, Brunswick, 1796, 4 vol. 4.°, ouvrage précieux et qu'on ne saurait trop consulter lorsqu'on veut écrire l'histoire de ces peuples.

« Ce mot *nehae* se rapproche beaucoup, dit « toujours M. Keysler, de ceux-ci, *aa, ea, cha,* « qui signifient *eau* en langue celtique. Les an- « ciens Germains appelaient en effet les fleuves « *aha*. »

Digitized by Google

On trouve dans Ulphilas, édit. de M. Zahn, Leipsick, 1805, le mot *ahwa* dans le sens de *eau*. Bistaggw *ahwa* bi jainamma rauna : Irruebat *aqua* in illam domum, St.-Luc, ch. 6, v. 48.

Le mot *aa* est encore le nom d'une rivière qui se jète dans l'Océan près de Gravelines, et qui est navigable par écluses. On compte plusieurs autres rivières de ce nom dans les Pays-Bas, en Suisse et cinq en Westphalie. C'est sans doute la raison pour laquelle une assez grande quantité de noms primitifs de fleuves qu'on voit rapportés dans Cluvier, Cambden, sur-tout dans les vieux géographes, sont terminés par la syllabe *aa* qui signifie *eau* en scythique, en mésogothique et dans les plus anciens idiomes du Nord. Divers passages de l'Edda, qu'il est inutile de rapporter ici, prouvent que le monosyllabe *á* signifiait *eau*, *fleuve*, *rivière*. Voyez Edda semundar[1], p. 10 et 53. Le mot ἀὼ dans Hesychius est défini par σύστημα ὑδάτων.

L'étymologie de certaines désinences serait sans doute très-utile pour l'intelligence du sens primitif, même du sens propre d'un grand nombre de mots, et ne contribuerait pas médiocrement à nous donner une exacte connaissance de la méta-

[1] Copenhague, 1787.

Digitized by Google

physique des langues; mais l'étymologie, si incertaine dans ses hypothèses, si ridicule dans ses écarts, est une science nouvelle qu'il faut créer, qu'on peut créer, pourvu qu'elle soit le résultat de longues et laborieuses recherches, accompagnées de beaucoup de philosophie et d'un scepticisme sévère.

M. Keysler cite à l'appui de son opinion plusieurs monumens, dont le principal est un bas-relief conservé à Eiffel dans le duché de Juliers, sur lequel on lit une inscription rapportée par Gruter d'après Smetius.

MATRONIS VACALLI
NEHIS. TIB. CLAVD.
MATERNVS IMPI : IM.
L. M.

Matronis Vacalli Nehis Tiberius Claudius Maternus Imperio ipsarum lubens meritò.

Au-dessus de cette inscription on voit trois déesses dont le giron est plein de fruits. Ce monument a été découvert à Amwiller près Wachlendorf, c'est-à-dire, selon Keysler, le village de *Vacalli;* ce qui aura, continue-t-il, fait donner aux déesses célébrées dans l'inscription le nom de *Nehae* de *Vacalli.*

Le savant anglais n'a pas réfléchi combien il était absurde d'établir l'existence de ces préten-

Digitized by Google

dues déesses *Nehae* sur ces deux syllabes *Nehis*, désinence du mot *Vacallinehis* adjectif de *Vacalli*. Ces deux syllabes, à la vérité, se trouvent écrites à la ligne suivante; mais faute de place, ou peut-être pour la symétrie, l'intercallation de la lettre *h* au milieu de ces deux syllabes Ne-h-is, ne sert à autre chose qu'à exprimer l'aspiration gutturale naturelle aux peuples de ces contrées. Ce qui est assez singulier, c'est que Keysler fait lui-même cette remarque; car il dit ensuite que « l'inscription qu'il rapporte conserve quelque « chose de la rudesse germanique par les aspira- « tions et les abréviations. » Je pourrais ajouter encore que, dans les autres inscriptions citées par Keysler, ces syllabes *Nehis*, *Nehabus* ne sont point séparées du mot qui précède. Il suffit pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur celle que Gruter rapporte d'après les notes de Campius, et qui, selon ce dernier, a été trouvée à Odenhuis sur le Rhin.

MATRONIS
ASERCNEHABVS
L. INGENVINVS
SABINVS
V. S. L. M.

Matronis Aserici-nehabus Lucius Ingenuinus Sabinus votum etc.

Digitized by Google

M. Keysler sépare du mot *Ascrici* la désinence *Nehabus* pour prouver l'existence de ses prétendues déesses. Voici une autre inscription trouvée dans le village d'Altorf près Juliers, et dont l'interprétation donnée par Keysler, peut servir à faire connaître dans combien d'erreurs ridicules nous entraîne un premier paradoxe. Je vais la rapporter telle qu'on la trouve dans Gruter d'après les notes d'Arn. Mercator.

MATRONIS HAMAVEHIS
C. IVLIVS PRIMVS E
C. IVLIVS QVARTVS EX
IMPERIO IPSARVM
D. M. L.

Matronis Hamavehis C. Julius Primus et C. Julius Quartus ex Imperio ipsarum donant meritò lubentes.

Keysler, d'après Gudius, prétend qu'on doit lire *Hama Nehis* au lieu de *Hamavehis;* et que même, si l'on se refusait à substituer l'*n* au *v*, ces deux lettres alternant rarement entr'elles, puisqu'elles ne sont pas du même organe, la lettre *v* dont la prononciation septentrionale est absolument semblable à celle de la lettre *f*, donnerait fort naturellement l'étymologie du mot *Fées*, espèces de nymphes ou génies qui apparaissaient aux hommes.

Digitized by Google

G. Keysler retrouve aussi ses prétendues déesses *Nehae* dans l'inscription suivante :

MATRONIS
RVMAEHABVS
SACR.

Matronis Rumaehabus sacrum etc., découverte à Rumanheim, vers les faubourgs de Juliers, non loin du camp des Romains, et rapportée par Gruter d'après Goltzius. Je n'ai point lu cette inscription sur le monument même; mais je l'ai comparée avec celle que donne Et. Pighius [1]. Il lit bien Rumanehabus comme Keysler, mais il ne sépare pas comme lui les deux syllabes désinentes. M. Keysler en rejetant la leçon de Gruter et de Goltzius, prétend comme Et. Pighius, qu'on doit lire Rumanehabus, au lieu de Rumæhabus, et fonde cette conjecture sur une autre inscription trouvée à Lovenessen près Enschirchen sur le Rhin, également citée par Gruter d'après Campius.

MATRONIS
ROMANEHIS
C. PVMILENVS
V. S. L. M.

Matronis Romanehis C. Pumilenus votum etc.

« Cette dernière inscription, dit-il, donne des

[1] Hercules Prodicius, Anvers, 1527.

Digitized by Google

« lumières pour expliquer la précédente ; car je « me crois fondé à penser qu'il faut lire dans « l'une et l'autre *Rumanehis*, ou ce qui revient « au même, *Rumanehabus*. »

Rien de plus facile que de prouver ainsi les opinions les moins vraisemblables. Je sais combien l'érudition en général, et l'archéologie en particulier, doivent de reconnaissance aux savans de l'Allemagne et de l'Angleterre. Mais, sans d'ailleurs nous abandonner à un mouvement d'orgueil national, ne nous dissimulons pas nos avantages : renonçons sur-tout à ce dénigrement de nous-mêmes qui nous porte à admirer exclusivement les autres. Ne pouvons-nous être justes envers les étrangers sans être injustes envers nous ? Convenons, qu'à l'exception d'un petit nombre de nos savans, tels que le père Hardouin qui, pour s'être levés durant toute leur vie avant le jour, ont débité bien des paradoxes. Nos gens de lettres de France sont plus circonspects dans leurs conjectures, s'égarent moins volontiers dans le vaste champ des hypothèses, et mettent jusque dans leurs doutes une sorte de pudeur philosophique. Cette même délicatesse rigoureuse qui nous a fait adopter dans nos compositions dramatiques la règle des trois unités d'Aristote, et qui rend nos bons écrivains si défians, si sé-

Digitized by Google

vères contre toutes les invasions du néologisme, ne serait-elle pas une des causes de cette retenue dont je viens de parler, ainsi que de cette harmonie qui règne dans l'ordonnance et l'ensemble des ouvrages composés par nos bons écrivains nationaux? Toutes ces conséquences, quoique très-éloignées au premier coup-d'œil, se tiennent entr'elles dès qu'on les compare. Il n'y a point d'identité, de synonymie pour les mots; mais on pourrait en établir une bien philosophique pour les idées et pour les causes.

Notre savant abbé Banier, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en réfutant dans sa *Dissertation sur les Déesses mères*, tom. VII, pag. 35, un ouvrage de G. Keysler, intitulé : *Dissertatio de Mulieribus fatidicis veterum celtarum speciatim de Matribus* etc., rapporte la même inscription sur les Déesses mères de Wachlendorf, que j'ai copiée plus haut. Malgré l'intercalation de la lettre *h*, il prend adjectivement le mot *Vacàllinehis*, et ne fait point de ces deux syllabes *Nehis* de prétendues déesses *Deae Nehae*, protectrices de Wachlendorf ou Vacalli.

Long-tems déçu par l'appareil des assertions de Keysler, mais rigoureusement fidèle à la loi que je me suis constamment imposée de re-

Digitized by Google

monter toujours aux sources lorsqu'il s'agit ou de faits historiques, ou de matières d'érudition; il est peu d'ouvrages sur la théologie des anciens peuples du Nord, que je n'aie compulsés avec soin, afin de retrouver ces divinités subalternes *Deae Nehae*. Hickesius et Wanleius, Olaus Wormius *Monumenta danica*, idem *fasti danici*, saxo-Gramaticus, Leemius *Lapponia*, les deux Rudbeck, Islands Landnamabock, Adrien Reland, Gudius, Servais Gale, et même Schédius, écrivain sans doute peu recommandable sous certains rapports, mais qui néanmoins indique avec assez d'exactitude les sources dans lesquelles on doit puiser, ne disent rien qui puisse même faire soupçonner leur existence.

Wachter est le seul qui, dans son Glossaire [1], tom. II, col. 1130, ait parlé de ces prétendues nymphes ou divinités, protectrices nommées *Deae Nehae* par George Keysler; mais comme il le copie, et comme il le cite, cette allégation ne doit point être comptée: elle rentre nécessairement dans l'opinion primitive et se confond avec elle. En un mot, toutes mes recherches sur ces divinités créées par Keysler ont été inutiles: or, un savant aussi versé que lui dans ces diffi-

[1] Leipsick, 1737, 2 vol. fol.

Digitized by Google

ciles matières, était digne de ne point céder à la manie de vouloir tout expliquer. L'ignorance vaut mieux que l'erreur; et comme l'a dit un célèbre philosophe moderne, si nous savions ignorer, nous ne serions jamais les dupes du mensonge.

Au reste, voici un assez grand nombre de faits que M. Keysler a négligé de joindre à ceux qu'il rapporte en parlant de la déesse Néhalennia, et qui appartiennent essentiellement à la théologie des peuples septentrionaux.

On sait que les nations du Nord honoraient d'un culte particulier des dieux ou génies marins et d'autres divinités subalternes qui présidaient aux fleuves, aux rivières, aux fontaines, les livres sacrés des septentrionaux, tels que l'Edda et le Voluspa. Les écrivains qui ont traité, soit de leur histoire, soit de leurs dogmes religieux depuis Rudbeck père, jusqu'à Hickésius et Verelius; enfin toutes les Runographies, celles de Burée, de Verelius, etc., attestent cette vérité.

Saint-Gildas, discours sur la destruction de la Grande-Bretagne, inséré dans la bibliothèque des Pères, tom. VIII, pag. 707, parle du culte que les habitans de ce pays rendaient aux fleuves et nous voyons dans Jean Selden, explication des marbres d'Arundel, que ce culte subsistait en-

Digitized by Google

core, lors même que la Grande-Bretagne fut soumise aux Anglo-Saxons.

Au rapport de Justin [1], livre 41, c. 3, ce culte des fleuves et des rivières était commun aux Parthes.

Un autre témoignage non moins authentique est celui de Procope. Je rapporterai ici le texte même de cet historien si véridique, lorsqu'il n'était point passionné.

Οἱ μὲν ἄλλοι Θουλῖται (ὡς εἰπεῖν) ἀπαντες, οὐδὲν τὶ μέγα διαλλασσουσι των ἄλλων ἀνθρωπων. Θεοὺς μὲν τοι καὶ δαίμονας πολλοὺς σεβουσιν οὐρανιούς τε καὶ ἀμφιους, ἐγγείους τε καὶ θαλασσιους. καὶ ἀλλ' ἄττα δαιμόνια, ἐν ὑδασι πηγῶν τε καὶ ποταμῶν εἶναι λεγόμενα.

« Presque tous les autres peuples de Thulé sont « peu différens des autres hommes. Ils adorent un « grand nombre de dieux et de génies, du ciel, de « l'air, de la terre et de la mer. Ils révèrent aussi « d'autres génies qui, selon eux, habitent les eaux « des fontaines et des fleuves. » *Procopii Caesariensis historiarum sui temporis libri octo* [2] *de Bello Gothico*, lib. 2, cap. 15, tom. I, pag. 424

Tous ces témoignages sont confirmés par un grand nombre de monumens. On a trouvé dans

[1] Edition de Gronovius, Leyde, 1760.

[2] Paris, Imprimerie Royale, 1662.

Digitized by Google

les pays habités autrefois par les Celtes, une foule d'inscriptions et d'autels consacrés à des divinités locales : *Nymphæ Brigantum*, etc. etc. Or Tacite, annales livre 12, ch. 32, et sur-tout vie d'Agricola, ch. 17, parle de ces peuples comme faisant partie de ceux qui habitaient la Grande-Bretagne. « Sed ubi cum cetero orbe Vespasianus « Britanniam recuperaverit.... terrorem statim « intulit Petilius cerialis, Brigantum civitatem, « quæ numerosissima provinciæ totius perhibetur, « aggressus. »

Ce qui n'est pas moins certain, c'est que les canons et les capitulaires interdirent le culte des fontaines et des fleuves.

Je lis dans la vie de S.-Willebrord par Alcuin [1], que vers l'an 694, cet apôtre des Frisons, premier évêque d'Utrecht, à son arrivée dans l'île de Walachrie, la dernière des îles de la Zélande, et non en Walachie, comme le dit Saussai dans son martyrologe, détruisit les idoles, les temples, et tout ce qui rappelait l'idolâtrie. Il paraît que celui de la déesse Néhalennia, dont je vais donner plus bas la description, n'eut point le sort de plusieurs édifices de ce genre qui, après avoir été purifiés, furent consacrés au culte du vrai Dieu, comme

[1] Edition de Freben, Ratisbonne, 1777.

Digitized by Google

l'avaient recommandé quelques pères de l'église; entre autres S.-Grégoire-le-Grand et S.-Augustin, lettre XLVII, à Publicola.

Ce fait explique fort naturellement pourquoi l'on découvrit sur le rivage et près de ce temple plusieurs idoles brisées représentant les dieux révérés chez les Grecs et chez les Romains, tels que Jupiter, Neptune, etc., et parmi lesquelles se trouvaient les autels et les bas-reliefs consacrés à la déesse Néhalennia. La sainte horreur que le christianisme devait concevoir contre ces témoins du paganisme des peuples nouvellement conquis à la foi, avait sans doute déterminé le saint missionnaire et ses adhérens à en faire la proie des flots, qui, en se retirant, les laissèrent à sec sur la rive, le 15 janvier 1647, comme je l'ai dit plus haut.

Les écrivains qui ont publié la description des monumens de Domburg, ont donné en même tems celle du temple de la déesse Néhalennia, dont on avait retrouvé les débris sur le bord de la mer. Ce monument, au rapport de M. Keysler, n'était qu'un petit temple de douze à treize pieds de long, entouré de colonnes disposées sur deux rangs, souvent sur quatre, rarement cannelées, et qui servaient à soutenir la voûte. On voyait aux environs des troncs d'arbres et des racines, reste d'un bois sacré planté autour de l'édifice; comme c'était

Digitized by Google

aussi la coutume des peuples du Nord, depuis que l'usage des temples fut introduit chez eux par les Romains, politiques trop profonds pour ne pas sentir que l'admission des dieux étrangers, et l'introduction de leur culte chez les nations vaincues ou alliées, c'est-à-dire asservies, était un des moyens qui devaient leur assurer l'empire de l'univers. Tant qu'il restera des hommes sur la terre, ce moyen sera toujours infaillible; mais il ne sera pas toujours, comme du tems des Romains, au premier rang de ceux qui influent sur la liberté des peuples; et les divers degrés de puissance où le place l'opinion, font l'histoire séculaire du monde.

Les peuples du Nord, et les Germains en particulier, avant l'invasion des Romains, ne croyaient pas qu'il fût permis de renfermer leurs dieux dans des temples. La nature était leur sanctuaire; longtems leurs vieillards furent leurs prêtres, et ils n'en furent ni plus sages, ni plus humains.

Il est inutile d'ajouter que le style des monumens, et les inscriptions en langue latine, qu'on lit sur les autels de ces temples, sont l'effet de l'invasion des Romains qui, en introduisant leurs mœurs et leurs usages chez les peuples conquis, introduisirent en même tems leurs arts, leur luxe, et insensiblement leur langue. Les architectes, les

Digitized by Google

sculpteurs des peuples envahis, furent d'abord romains, ou des provinces de Rome; et l'on voit par ce qui nous en reste, que les meilleurs ne montrèrent pas beaucoup d'empressement à quitter les riantes campagnes de l'Italie pour aller exercer leur art dans ces froides contrées.

Quant à l'époque où fut bâti ce petit temple consacré à la déesse Néhalennia, il m'a été impossible de la déterminer. Je dirai seulement que les médailles romaines que l'on a trouvé aux environs étaient toutes des deuxième et troisième siècles, et portaient l'effigie de Trajan, de Septime-Sévère, de Caracalla, etc. Mais cela ne doit rien faire préjuger de certain sur l'âge de ce monument.

Le savant M. van Wyn, dans l'ouvrage intitulé *Valezingen woorde Vaderlandsche Historie van Wagenaar*, I.re part., pag. 11 et 12, pense que les monumens érigés en l'honneur de la déesse Néhalennia ne peuvent être antérieurs au deuxième siècle : 1°. parce que Tacite, qui écrivait, comme l'on sait, sous le second consulat de Trajan (l'an 98 de l'ère chrétienne), dit expressément que de son tems les Germains n'avaient ni temples, ni images des dieux; 2°. parce que ceux qui ont consacré ces monumens portent des noms génériques romains, ou qui du moins ont des terminaisons romaines; ce qui, ajoute M. van Wyn, était dé-

Digitized by Google

fendu sous peine de mort, à moins qu'on ne fût citoyen romain. Or, dans le premier siècle, ce titre ne fut accordé qu'à un très-petit nombre des principaux habitans de la Batavie, ou des autres nations germaniques; et les monumens consacrés à la déesse Néhalennia sont trop nombreux pour qu'on ne soit pas obligé de les rapporter à une époque où ce titre était devenu plus commun.

On aura sans doute lieu d'être surpris que G. Keysler, qui avait dirigé ses recherches sur les antiquités septentrionales et celtiques, au lieu d'aller chercher dans les désinences de noms appellatifs pris adjectivement de prétendues déesses; *deae Neae*, n'ait dit qu'un seul mot en passant sur les nymphes ou divinités tutélaires des eaux, connues chez les peuples du Nord sous les noms de *Nik*, *Niik*, *Nacken*, *Nichs*, *Nix*, *Nichsen*, *Nixen*.

On lit dans l'ouvrage d'Eccard, intitulé *Historia Franciae Orientalis* [1], que le mot *Nixen* désigne les nymphes révérées chez les anciens Germains, comme tutélaires des fleuves, et que le vulgaire débitait encore sur ces *Nixen*, ou nymphes, des fables ridicules, les accusant de noyer ceux qui les regardaient avec peu de respect.

[1] Verceburgi, 1729, 2 vol. fol.

Digitized by Google

Les nymphes, ou démons aquatiques, que les Germains nommaient *Nichsen*, se retrouvent dans l'islandais sous le nom de *Nickur*, dieu des eaux. Gudmund André, dans son *Lexicon Islandicum, sive Gothicae Runae* [1], le plus rare de nos glossaires septentrionaux, et le meilleur, si l'on en excepte celui du savant *Ihre*, modèle des ouvrages de ce genre, définit le mot *NIKR*, *hippopotamus, monstrum, vel daemon aquatilis.*

Ces nymphes de la mer et des eaux passèrent ensuite pour des démons à l'époque de l'établissement du christianisme. Le *NECKEN*, ou Neptune des septentrionaux, était, selon Wasthovius, préface de la vie des saints, et Olaüs Wormius, *monum. Danic.*, *lib.* 1, *pag.* 17, un démon malfaisant qui présidait aux eaux de la mer et des fleuves, et qui, selon le vulgaire, noyait les hommes, en les tirant par les pieds, puis leur suçait le sang par la bouche et les narines.

Il paraît constant qu'on distinguait dans la mythologie des septentrionaux les nymphes ou divinités tutélaires des fleuves, des rivières, des fontaines, des grottes, d'avec le *Nickur*, *Necken*, ou Neptune malfaisant, nommé aussi *Nocca* en latin barbare, selon Wachter et M. Oberlin. J'ob-

[1] Copenhague, 1683.

Digitized by Google

serverai en passant que le mot *Nocca* ne se trouve employé par aucun des écrivains latins du bas, ni du moyen âge. Notre savant M. Oberlin et Ihre, si exacts dans leurs recherches, si sévères dans leurs critiques, ont été trompés par Wormius et par Wachter sur l'existence du mot *Nocca*.

Ceux qui aiment d'ailleurs les origines orientales pourraient retrouver les mots *Nicks*, *Nichsen*, noms des nymphes chez les septentrionaux, dans le phénicien *Neith*, dérivé, selon Jablonski, d'un verbe cophte, qui signifie *decerno*, *definio*, *ordino* : le mot *Neith* devant être pris dans le sens de *decernens*, *definiens*, *ordinans*. Mais M. l'abbé Mignot, dixième mémoire sur les Phéniciens, acad. des inscript. et belles-lettres, tome XXXVI page 75, observe que « ce nom est autant phénicien qu'égyptien, puisqu'il avait été donné à « une des portes de la ville de Thèbes, où était « une colonie phénicienne. Je croirais, continue-« t-il, que, dans la langue de ces derniers, ce nom « signifiait celle qui habitait dans un lieu agréable « et délicieux. » M. l'abbé Mignot ajoute qu'en effet l'hébreu *NAHOUAH* signifie *demeurer dans un lieu agréable* : mais en cela il se trompe. L'hébreu *Nahouah*, Isaïe, c. 27, v. 10, est pris pour *habitaculum*, *mansio*, *ædes*, *domus*, sans désignation de la nature ou de la qualité du lieu.

Digitized by Google

Mais revenons au sens propre du mot *Néhalennia.*

On vient de voir par tout ce que j'ai dit, que la déesse Néhalennia était une divinité locale révérée dans cette contrée dont parle Pline, liv. 16, ch. 1, et qui ne fut nommée *Zéélande*, ou pays de mer, que vers le douzième siècle. Hermoldus qui mourut, à ce que l'on pense, en 1170, et qui nous a donné une chronique des Slaves, continuée au commencement du treizième siècle par Arnold, abbé de Lubeck, voyez *Acta Eruditorum*, année 1703, page 137, est le premier qui ait donné à ces peuples le nom de *Zeelandi.*

Je ne partage point, au reste, l'opinion de M. van Wyn qui, dans l'ouvrage cité plus haut, pense, avec plusieurs savans hollandais modernes, qu'on doit ranger la déesse Néhalennia parmi les *déesses Mères*, *deae Matres*, *deae Matrae*, *deae Mairae*, révérées principalement dans le deuxième siècle, selon *Cannegieter de aræ ad Neomagum inventæ*, pag. 22 et 23, — *de Deæ Burotinæ*, pag. 46, et qui, dans les monumens, les bas-reliefs paraissaient presque toujours trois à la fois, comme l'observe M. l'abbé Banier, mémoires de l'acad. des inscript., tome 7, pag. 36. Or, si cette nymphe ou déesse est une divinité locale, pourquoi chercher loin des lieux où elle

Digitized by Google

était révérée, et l'origine de son nom, et l'histoire de ses diverses attributions, suffisamment expliquées par les symboles qui l'environnent?

Tous les monumens que j'ai examinés, ceux que j'ai vus dans les jardins de l'université de Leyde, les bas-reliefs, décrits par Gudius, Keysler, etc. la représentent toujours dans les mêmes attitudes et avec les mêmes symboles dont il a été fait mention dans le commencement de ce Mémoire, à l'exception de la mosaïque, selon M. Mongès et moi très-incertaine, que cite le père Montfaucon, et sur laquelle on aperçoit la déesse debout au bord d'une mer agitée, ayant à ses pieds un chien et une torche allumée.

Les monosyllabes *hall*, *hal*, *haull*, *kael*, *heall*, *heal*, racine de la seconde partie du nom de la déesse *Néhalennia*, ont toujours signifié, dans les plus anciennes langues du Nord, notamment dans l'ancien islandais, idiome de l'Edda, *un lieu couvert* [1]. Ce mot est formé du septentrional

[1] Le monosyllable septentrional *hall*, pourrait être considéré comme la racine des mots grecs suivans, tous écrits avec un esprit rude qui, comme on sait, tient la place de l'aspiration ἅλως *area* δι' ὅλης τῆς ἅλω εἴσεται σοι τὰ ἄχυρα Xenoph. Econ. —ἀλίζω *congrego*, *coacervo* ἐπείδων συνάλισθαι πολλοι. Lucian. de Luctu, p. 308.— ἀλία *cœtus hominum* ἀλίην ἐποιησατο των περσέων. Hérodot.

Digitized by Google

primitif *hylia*, *tegere*, ou de *hallr*, *lapis* : on sait que la lettre *r* n'est pas toujours radicale dans les langues du Nord, et n'est souvent intercalée, ou placée comme prothèse, que pour exprimer et figurer la prononciation âpre et rude de certains mots. Le monosyllabe *hall*, modifié par de très-légères désinences, sert à exprimer des objets analogues à sa signification primitive, tels que *temple*, *palais*, *salle*, *vestibule*, *halle* ou *marché couvert*.

Ce mot a été employé, pour la première fois, dans le sens de *templum*, par le moine Cedmon, le plus ancien des auteurs anglo-saxons, et dont parle Beda, Histoire ecclésiastique, liv. 4, ch. 24. On ignore l'époque précise où ce moine écrivait : mais Humfred Wanléius, *libror. veter. septentrionalium*, etc. *catalogus* [1], cite un manuscrit *in*-4°. sur vélin, caractères anglo-saxons primitifs, appartenant à Jean More, évêque de Norwiche, et dans lequel se trouve, entre autres ouvrages, un cantique de Cedmon en langue anglo-saxone.

Le même mot *alh* est pris encore pour *templum* dans la traduction mésogothique des évangiles par Ulphilas, de l'excellente édition de M. Zahn, S.-Math., c. 27, v. 5 et 51 ; S.-Marc, c. 11, v. 11

[1] Oxford, 1705, fol.

Digitized by Google

et 15; Saint-Luc, c. 1, v. 21; *idem*, c. 2, v. 46.

Jean Ihre observe que le mot de *hal*, templum, n'était pas probablement étranger aux anciens habitans du Latium, et qu'on le retrouve dans la terminaison *al* des noms de plusieurs temples; observation d'une haute importance sans doute, mais à laquelle je ne puis donner ici les développemens convenables, sans trop m'écarter du sujet que je me suis proposé de traiter. Il s'appuie sur le témoignage de Pompéius Festus. En effet, je trouve dans ce grammairien, livre 6, page 157, le passage suivant, que le savant Suédois s'est abstenu de rapporter. « *Frutinal templum veneris Fruti*[1]. »

Au rapport du même Ihre, on trouve dans le *Norna Gestirs*, et dans plusieurs autres écrivains islandais, le mot *hall*, employé dans le sens de *palais*, *palatium*, *curia*.

Ce qu'il est au reste impossible de révoquer en doute, d'après l'examen le plus sévère, c'est que le monosyllabe *hall* signifie généralement et dans sa première origine un lieu couvert. En langue teutonique, il signifie: *Taberna, domus mercium, forum rerum venalium*[2]. Ce qui est confirmé par le témoignage de Jean Schilter *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*; et par celui de

[1] Sext. Pompeius Festus, Paris, 1681.

[2] Ulm, 1728.

Digitized by Google

Corn. Killian *Etymologicum teutonicae linguae*[1].

J'ai dit plus haut que les ornemens de tête de la déesse Néhalennia étaient semblables à ceux que portent encore les paysannes de la North-Hollande. J'ajouterai que sur tous les monumens, tous les bas-reliefs, sa physionomie est toujours la même, et offre l'empreinte d'un caractère national.

Nul doute que la déesse Néhalennia ne soit une de ces divinités *topiques* ou locales dont parlent Ammien Marcellin, Minutius Félix et Servius. Son nom est également indigène ; et la déesse *Néhalennia*, à la fois déesse lare, ce qu'indique suffisamment le chien couché à ses côtés, et déesse nautique ou marine, comme l'annonce cette proue sur laquelle pose un de ses pieds, n'est autre chose que la *Niik, Nacke*, c'est-à-dire la *nymphe* ou *déesse du commerce et des marchés publics*. Elle tient sur son giron des corbeilles de fruits ; elle est environnée de fruits de toute espèce, quelquefois de cornes d'abondance ; souvent elle est assise sous une espèce de toit circulaire ; et ce qui donne, selon moi, encore plus de force à ma conjecture, c'est que, sur la plupart des autels qui lui sont consacrés, une des faces représente, soit un Neptune, soit un Hercule Magusain.

[1] Utrecht, 1632.

Digitized by Google

J'observerai, au reste, qu'à l'exception de ceux que je viens de rapporter, les monumens sur lesquels cet Hercule Magusain est représenté, ne sont rien moins qu'authentiques, et doivent être soumis à un examen sévère. Ce fut, comme l'on sait, sur une pierre découverte en 1514, que le nom et la figure d'Hercule Magusain, l'un des dieux qui, chez ces anciens peuples, présidaient à la navigation, s'offrirent pour la première fois aux regards des antiquaires. On voit aussi cet Hercules Magusanus debout, appuyé sur sa massue, au revers d'une médaille, grand bronze, représentant une tête radiée de l'empereur Marcus Cassius Latienus Posthumius, et qui se trouve parmi la collection des médailles d'argent du cabinet de la bibliothèque impériale.

Abraham Ortélius, *Thesaurus Geographicus* 1578, Eindius, chronique de Zéélande, page 44, et plusieurs autres écrivains, rapportent l'inscription dont je viens de parler, et l'expliquent de diverses manières. Cet Hercule *Magusain, Magutain* ou *Macusin*, ses attributions, les symboles qui lui étaient propres, le culte qu'on lui rendait, son nom même, peuvent faire la matière d'une dissertation assez importante, et qui serait de nature à éclaircir certains points de la mythologie des anciens septentrionaux. Peut-être est-il plus

Digitized by Google

philosophique qu'on ne pense d'épier jusqu'aux moindres détails qui concernent les opinions religieuses consacrées chez les différens peuples : là est la véritable histoire morale de l'homme. L'observateur dont le génie est assez vaste, assez élevé pour chercher plutôt à retrouver et à réunir les similitudes, qu'à étudier minutieusement les dissemblances, ne voit que bornes, uniformités dans les actions des hommes, tandis que leurs erreurs n'ont pas même le globe pour limite. D'ailleurs, qui ne sait pas que l'histoire primitive des peuples se retrouve sans cesse à travers les fables qui voilent à nos yeux l'origine du monde.

Je me résume.

J'ai rapporté les opinions des divers savans sur la déesse tutélaire des Zélandais : j'ai combattu l'erreur de M. Keysler sur l'existence des prétendues déesses *Nehae* : j'ai cherché à prouver, par l'analyse des syllabes qui composent le nom de *Néhalennia*, sur-tout par la comparaison des symboles dont elle est environnée, par l'examen de ses traits, de son attitude, de son costume north-hollandais, 1°. qu'elle était une divinité indigène ou locale. L'inscription n°. II, rapportée plus haut, et où l'on trouve le nom de *Liffio*, vient à l'appui de cette opinion : car le nom de *Liff* est un nom purement zélandais, encore usité, du moins comme

Digitized by Google

radical, dans quelques parties de la Belgique. Je ne serais pas non plus éloigné de croire qu'elle était aussi révérée chez les Germains, d'après les inscriptions n^os^. III et V, dans lesquelles on lit les noms de *Ambachtius* et de *Hucdion*, dont l'étymologie paraît germanique. En langue teutonique, *Ambacht, Ambachtman*, signifie : Præfectus ministerialis; *Ambachter*, cliens vassallus.

2°. Que les conjectures des divers savans qui ont parlé de la déesse Néhalennia, si elles n'étaient point tout-à-fait dénuées de vraisemblance, étaient au moins très-hasardées.

3°. Que d'après une exacte comparaison des symboles dont la déesse Néhalennia est constamment environnée dans tous les monumens qui la représentent, et d'après les lumières que donne le nom même de cette déesse, révérée comme déesse tutélaire chez un peuple riverain, elle était à la fois divinité lare et déesse des marchés.

4°. Enfin qu'elle était aussi la déesse protectrice des navigateurs, comme l'atteste l'inscription n.° I que j'ai rapportée plus haut : *Deae Nehalenniae ob merces rectè conservatas, Marcus secundus Silvanus negociator Cretarius Britannicianus votum* etc.

On voit que ce *Marcus secundus silvanus* était un marchand de craie qui arrivait de la

Digitized by Google

Grande-Bretagne, et qui, pour remercier la déesse, lui avait consacré ce monument. Keysler observe avec raison que l'épithète de *Britannicianus* doit plutôt se rapporter au mot *Cretarius* qu'au nom de *silvanus*, et désigne moins sa patrie que le genre de son commerce. Il ajoute que cette espèce de craie, particulière à l'Angleterre, manquait en Zélande, et qu'ainsi elle pouvait bien être un objet utile d'importation et de commerce. Gudius confirme cette opinion de Keysler, et soutient, page 46 de sa préface, que par les marchandises conservées, *merces rectè conservatas*, il faut entendre la craie d'Angleterre, substance argilleuse et non calcaire qui se durcit facilement à l'air. Pline, liv. 14, ch. 20, et liv. 31, ch. 3, dit expressément que la substance nommée *creta* était employée à faire des vases, et la désigne sous le nom de *creta figularis*. Voyez aussi, liv. 35, ch. 17. Columele, liv. 3, ch. 11, l'emploie également dans ce sens. Je pourrais citer encore Plaute Aululaire, a. 4, sc. 9, v. 6; Horac. épod. 12, v. 10; Pétrone, satyr. ch. 23; Mart, liv. 6, ép. 93, etc. etc. Mais ce fait est si connu, qu'il n'est même pas de nature à être soumis à aucune discussion. Gudius ajoute qu'on s'est presque toujours servi de cette craie anglaise, soit pour les autels ou bas-reliefs.

Digitized by Google

érigés en l'honneur de Néhalennia, soit pour les inscriptions qui lui sont consacrées; ce qu'en effet j'ai vérifié moi-même à l'université de Leyde.

L'analyse des matières dont les anciens monumens sont composés, ou sur lesquelles on a gravé des inscriptions, ne doit pas être négligée par les antiquaires, et peut fournir des armes utiles à une saine critique. Personne n'ignore combien la science des antiquités doit et peut devoir encore au perfectionnement des sciences naturelles et chimiques; combien aussi l'on doit regretter que nos savans des 16.e et 17.e siècles aient été privés de ces utiles secours.

J'ai traité ce sujet dans un mémoire à part, et je n'ai rapporté, comme de raison, que des faits également avoués par le naturaliste et par l'antiquaire. Ces heureux emprunts des diverses connaissances entr'elles ne sont pas un des signes les moins sûrs du progrès des lumières, et prouvent ce que personne ne peut révoquer en doute : c'est que pour bien savoir une chose, il faut s'environner des connaissances analogues; et que pour juger, il faut pouvoir comparer.

Digitized by Google

DISSERTATION HISTORIQUE

SUR

CORSEULT ET LES CURIOSOLITES.

La commune de Corseult, située à deux lieues de Dinan, département des Côtes-du-Nord, a fixé l'attention de presque tous les écrivains qui ont traité de l'histoire de la Bretagne et des antiquités de la Gaule.

Les uns, et c'est le plus grand nombre, ont vu dans Corseult la ville principale des *Curiosolites*, peuple ou cité de l'Armorique dont parle César.

Quelques autres, la plupart égarés par une fausse opinion sur la place qu'occupaient les *Curiosolites*, ont refusé à Corseult le titre que je viens de lui donner; mais tous ont parlé de ses monumens avec assez d'intérêt pour engager les curieux à les visiter.

L'ancien gouvernement lui-même ne jugea pas les ruines de Corseult indignes d'être examinées et décrites. Un ingénieur de St.-Malo fut chargé, en 1709, de se transporter à Corseult; et le rapport qu'il publia fut inséré dans les Mémoires

Digitized by Google

de l'Académie des Sciences. Guidé par le désir de vérifier les faits déjà connus, encouragé par l'espoir de faire quelque nouvelle découverte, j'allai aussi à Corseult, accompagné de deux amis (1), au mois de prairial de l'an 10.

En annonçant que cette commune était bâtie sur les ruines d'une ville considérable, l'ingénieur de St.-Malo ne s'est livré à aucune conjecture; je ne suivrai point cet exemple; j'essayerai de constater la position des *Curiosolites* dans l'Armorique, et de prouver que Corseult était tout à la fois la capitale de ce peuple, et le *Fanum Martis* des Romains.

Quelques détails sur l'état actuel de l'ancienne Corseult termineront cette dissertation.

Du territoire occupé dans l'Armorique par les Curiosolites.

Ogée, auteur du dictionnaire géographique de Bretagne, et quelques autres savans, ont cru devoir placer *les Curiosolites* dans la Cornouaille armoricaine (2).

Les habitans du pays de Kimper, disent-ils, étaient appelés *Coriosopites*, *Corisopites* ou *Corisolites*. Kimper se nomme encore en latin, *Corisopitum*, et son église *Ecclesia Corisopitensis*.

Le nom de *Corisopites* n'est-il pas le même que

Digitized by Google

celui de *Curiosolites;* rien ne constate l'existence de ce premier peuple, si on le distingue du second. César ne cite point les *Corisopites* dans ses Commentaires; les historiens, les géographes qui ont traité de la Gaule avant le cinquième siècle, se taisent à leur égard.

Ces mêmes écrivains rappèlent que lorsque la religion catholique fut introduite ou autorisée par les Romains dans les Gaules, les divisions ecclésiastiques furent, en général, calquées sur les divisions politiques des conquérans. Chaque province devint le domaine spirituel d'un archevêque; et ce prélat eut à son tour autant de suffragans qu'il existait dans son ressort de cités principales.

La partie de l'Armorique, nommée de puis Bretagne, était occupée, ajoute-t-il, par les *Redons*, les *Namnetes*, les *Venetes*, les *Ossismiens*, les *Curiosolites*, les *Diablintes;* et les villes de Rennes, Nantes, Vannes, Kimper, Dol, et St.-Pol-de-Léon, sont les premières qu'on déclara épiscopales. Dol n'était-il pas l'évêché des *Diablintes*, et Kimper celui des *Curiosolites?*

Ces objections, plus ou moins spécieuses, peuvent toutes être résolues, et je commencerai par ce qui concerne les *Diablintes.*

La véritable position de ce peuple n'est plus

Digitized by Google

ignorée aujourd'hui. On a retrouvé à quelques lieues de Mayenne, au bourg de Jublains, les vestiges de leur capitale, que Ptolemée désigne sous le nom de *Nœodunum*. C'est dans la partie du Maine, limitrophe de la Bretagne, et non dans la Bretagne elle-même, qu'il faut chercher les principaux établissemens des *Diablintes*. Et lors même que l'extrémité nord-est de cette dernière province leur eût jadis appartenu, cette faible portion de territoire ne pouvait former un diocèse.

Peut-être serais-je fondé à remarquer que la cité des *Ossismiens*, qui avait une étendue considérable, aurait eu des droits mieux établis à posséder deux évêchés. C'est dans le pays des *Ossismiens* que les premiers princes bretons paraissent avoir fixé leur séjour. On y trouve Castel-Meriadec, Châtel-Audren; l'antique, la célèbre ville d'Is y était également située.

Mais, si les Empereurs, dans les divisions successives qu'ils ordonnèrent de la Gaule, respectèrent les anciennes limites des peuples de cette contrée; si les divisions politiques des Romains exercèrent à leur tour une grande influence sur l'établissement et le rang des églises; on ne peut néanmoins se dissimuler que les limites des diocèses ne répondent

Digitized by Google

pas toujours au territoire des anciennes cités.

Cette vérité, reconnue de tout le monde, est sur-tout sensible pour la Bretagne. Constantin, vainqueur de Maxence, embrasse, en 312, le christianisme; et dans le même siècle, l'an 383, lorsque le dieux d'Homère et de Virgile conservaient encore une partie de leurs autels, nous voyons Conan-Meriadec jeter, dans l'Armorique, les bases d'un état indépendant.

Ce prince et ses successeurs étaient intéressés à détruire tout ce qui rappelait à ces peuples les formes républicaines de leur gouvernement primitif; ils trouvaient dans une nouvelle division du territoire un moyen facile d'atteindre ce but, et ils ne négligèrent point de l'employer.

Rennes et Nantes étaient encore, dans le quatrième siècle, les seules villes épiscopales de l'Armorique. Sept nouveaux diocèses furent érigés successivement sur la demande des fidèles, et par la volonté du souverain, sans qu'on apperçoive nulle part les traces d'une organisation régulière; aussi a-t-on déjà observé que les évêchés établis par les Bretons apportèrent de grands changemens aux limites des cités.

A ces notions générales, je joindrai le témoignage des écrivains de l'antiquité qui ont parlé des *Curiosolites*.

Digitized by Google

On lit dans César, livre III de ses Commentaires : « P. Crassus, après avoir soumis les peuples qui habitent les bords de l'Océan, avoir pris ses quartiers d'hiver chez les *Andes* (les Angevins) avec la septième légion, comme les vivres lui manquaient, il députa plusieurs tribuns militaires pour en demander aux *Unelli* (les habitans du Cotentin), aux *Curiosolites* (les habitans de Corseult et non de Kimper), et aux *Venetes* (les habitans de Vannes.) »

Crassus aurait-il envoyé demander des vivres à Kimper, jusqu'au fond de l'Armorique, dans un pays où les Romains n'avaient jamais pénétré, dont ils ignoraient les ressources? Non sans doute; il s'adressa à la nation riche et puissante des *Venetes*. Ses envoyés traversèrent ensuite la presqu'île pour se rendre chez les *Curiosolites*, et de là chez les *Unelli*.

Les *Venetes*, qui avaient été précédemment forcés à fournir des otages, voulurent user de représailles envers les tribuns de Crassus; ils pressèrent les *Curiosolites* de les imiter, et cette conduite imprudente précipita leur perte et celle de l'Armorique.

César annonce dans le même livre de ses Commentaires, qu'il envoya Titurius Sabinus avec trois légions, chez les *Unelli* (ceux du Cotentin),

Digitized by Google

les *Curiosolites* et les *Lexovii* (3) (ceux de Lisieux), afin d'empêcher que ces peuples ne se joignissent aux *Venetes* révoltés.

Si les *Curiosolites* eussent été aussi éloignés des *Lexovii* que le supposent ceux qui placent les premiers à Kimper, la réunion de ces deux peuples eût été bien autrement difficile à opérer que celle des *Curiosolites* aux *Venetes*. Les diocèses de Vannes et de Kimper se touchent, tandis que la distance de Kimper à Lisieux est de quarante myriamètres.

Il n'est pas d'ailleurs vraisemblable que le même général eût été chargé de réduire ces trois cités ; qu'elles eussent réuni leurs forces sur le même point, et qu'une seule action eût suffi pour les soumettre. Titurius Sabinus n'éprouva point ces difficultés, parce que les *Curiosolites* habitaient les environs de Dinan, sur la même côte que les *Unelli* et les *Lexovii ;* et le combat qui fut livré près de Coutances eut lieu, conséquemment, au centre des possessions des trois peuples confédérés.

César cite encore les *Curiosolites* au livre VII de ses Commentaires, en parlant du siége d'Alise. Il rapporte que les Etats de la Gaule ordonnèrent à chaque peuple de fournir un certain nombre de troupes. « Toutes les nations, dit-il,

Digitized by Google

que les Gaulois appèlent Armoriques, et du nombre desquelles sont les *Curiosolites*, les *Redones*, les *Caleti*, les *Ossismii*, les *Lémovici*, les *Venetes* et les *Unelli* furent taxées chacune à 6000 hommes. »

La côte des *Venetes*, dit Strabon, s'étendait depuis celle des *Namnetes* jusqu'au pays des *Ossismiens*. Ptolemée n'a point connu les *Curiosolites*; Pline en parle sous le nom de *Cariosuelites*, et les place dans la troisième Lyonnaise, avant les *Diablintes* et les *Redones*.

Dans ces diverses citations, il s'agit toujours des *Curiosolites*; et l'on voit figurer pour la première fois les *Corisopites* dans la notice des provinces de la Gaule, qui paraît avoir été dressée sous Honorius, au commencement du cinquième siècle.

Les *Corisopites* ont sans doute existé, mais c'est à tort qu'on a voulu confondre ce peuple avec les *Curiosolites*. « Kimper, dit d'Anville, est le siége épiscopal désigné dans les actes du moyen âge par le nom de *Corisopitensis*..... Il est donc constant que les *Corisopites* étaient placés dans le diocèse de Kimper; et cependant on trouvera la preuve évidente dans les articles *Ossismii* et *Vorganium*, que le territoire de ce diocèse faisait partie de la cité des *Ossismiens*.

Digitized by Google

Or, que doit-on en conclure, si ce n'est qu'entre les cités de la Gaule, comme on en connaît plusieurs qui ont renfermé des peuples de moindre considération dans leur dépendance, les *Corisopites* n'étaient primitivement qu'une portion des *Ossismiens*, que l'établissement d'un évêché particulier en a séparé et fait distinguer ? »

Ce passage, que j'ai rapporté textuellement, ne doit plus laisser de doute sur la position des *Corisopites*. Je crois donc inutile de citer les faits qui lui servent de corollaires. Ces faits, pour la plupart étrangers aux *Curiosolites*, m'écarteraient trop de mon sujet. Il me suffit d'avoir prouvé, dans ce premier mémoire, que les *Corisopites*, soit qu'ils n'aient été connus que fort tard par les Romains, soit qu'ils ne formassent en effet qu'un canton d'une cité de l'Armorique, étaient situés, sur l'Océan, entre les *Ossismiens* et les *Venetes*; tandis que les *Curiosolites* étaient placés, sur la mer Britannique ou la Manche, au nord de la Bretagne (4).

Le territoire de ce peuple, borné au nord par la mer, à l'est par le pays des *Redones*, au sud par la cité des *Venetes*, et à l'ouest par les *Ossismiens*, s'étendait de ce côté, dans sa partie maritime, jusqu'auprès de Saint-Brieux à Iffiniac. Le nom de cette dernière commune, qui est évi-

Digitized by Google

demment le même que celui de Fins, indique les limites d'une ancienne cité.

Corseult, nommé Fanum Martis *par les Romains, était la principale ville des* Curiosolites.

Après avoir déterminé la place que les *Curiosolites* occupaient dans l'Armorique, je dois parler des villes que renfermait son territoire. Les seules dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, sont *Fanum Martis* et *Reginea*.

La table théodosienne indique une voie romaine qui, partant du *Condate des Redones*, (Rennes), vient aboutir sur le bord de la mer à un lieu nommé *Reginea*.

Sanson avait placé cette dernière ville à Rohan; d'autres géographes, sans qu'on en connaisse le motif, avaient cru la trouver dans le Maine, à Erné. Mais il a été démontré plus tard que l'emplacement d'Erqui, petit port à l'entrée de la baie de Saint-Brieuc, était le seul qui convînt à *Reginea*.

Les trente-neuf lieues gauloises que l'on compte, dans la table théodosienne, de *Condate* à *Reginea*, forment la distance qui existe entre Rennes et Erqui. Et puisque *Reginea* est le der-

Digitized by Google

nier terme d'une route qui aboutit à la mer, c'était sans doute une grande erreur de transporter cette ancienne ville dans un lieu éloigné des côtes, comme Ernée et Rohan.

A ce raisonnement, qui me paraît sans réplique, j'ajouterai que la voie romaine, citée plus haut, se retrouve en plusieurs endroits, et qu'elle se perd, sur la grève, auprès d'Erqui.

L'opinion commune est qu'autrefois il a existé dans ce lieu une ville que les eaux de la mer ont détruite. Quelques anciens du pays assurent que, dans des marées basses, ils en ont encore aperçu les ruines. Une batterie de canons, un télégraphe, et un petit village habité par des pêcheurs, sont tout ce que présente aujourd'hui la moderne *Reginea*.

On a vu que la distance de *Reginea* à *Condate*, était de trente-neuf lieues gauloises. La table théodosienne place un *Fanum Martis* entre ces deux villes, à treize lieues de la première et à vingt-cinq lieues de la seconde.

D'Anville a tiré, de *Condate*, une ligne de cette dernière étendue, dirigée vers *Reginea*, et cette ligne l'a conduit à la hauteur de Dinan. « Cette position, dit-il, se rencontre dans le voisinage de l'ancienne ville des *Curiosolites*, c'est-à-dire de Corseult, dont le nom offre encore

Digitized by Google

une analogie frappante avec celui des *Curiosolites.* »

Les auteurs de l'Encyclopédie méthodique, qui ont mal interprété ce passage, s'en sont autorisés pour placer *Fanum Martis* à Dinan.

Cette indication est absolument fausse.

Ce n'est point à Dinan, ni à Lehont, village voisin, ni au château de Montafilant, qu'il faut chercher le *Fanum Martis* et la ville des *Curiosolites*, qui, dans mon opinion, sont le même lieu.

Dinan, mieux situé que *Fanum Martis*, a peut-être contribué à le faire abandonner.

On voit encore à Lehont les vestiges d'un château situé sur une montagne, à cinquante pas de la rivière de Rance; et quelques étymologistes pensent qu'une légion romaine a donné son nom à ce village.

Montafilant, entouré de larges marais, et dans lequel on ne parvient que par un sentier sinueux et rapide, défendu par plusieurs ouvrages, a conservé deux tours d'où l'on domine une vaste étendue de pays.

Cette ancienne forteresse, ainsi que Lehont, présentent, il est vrai, les ruines de ces affreux repaires que le système féodal et les guerres civiles avaient multipliés en Europe; mais c'est seule-

Digitized by Google

ment à Corseult qu'on trouve des monumens d'une haute antiquité et tout ce qui convient à la position de *Fanum Martis*.

Chaque lieue gauloise étant de 1134 toises, mesure ancienne, les vingt-cinq lieues indiquées de Condate à *Fanum Martis* fournissent 28,350 toises. On peut estimer à cinq myriamètres et demi (onze lieues moyennes de 2566 toises) la distance, en ligne droite, de Rennes à Corseult; et cette évaluation donne 28,226 toises. Ce rapprochement est sans doute curieux.

On découvre à Corseult la route marquée dans la table théodosienne et qui conduisait à *Regi-nea*. Plusieurs autres voies romaines traversent en tout sens le village.

On y a trouvé une immense quantité de médailles, les restes d'un aqueduc, des ustensiles de toute espèce.

On y voit encore des débris de colonnes, les vestiges d'anciennes habitations, et les ruines d'un temple du paganisme. Le champ voisin du temple a conservé le nom de *champ de Mars*; c'est sans doute un nouveau motif de croire que ce temple était consacré au dieu des combats, et que Corseult était *Fanum Martis*.

En admettant que Corseult est situé dans l'ancien territoire des Curiosolites, et que ce lieu

Digitized by Google

est le *Fanum Martis* de la table théodosienne, plusieurs ont pensé que ce n'était point une ville celtique, mais un simple établissement romain.

Corseult, disent ceux qui soutiennent cette opinion, ne pouvait point être considérable. Le bourg, construit sur l'emplacement de l'ancienne ville, n'est point baigné par une rivière; et le ruisseau de Cambœuf, qui en est le plus voisin, coule à une distance de plus d'un quart de lieue.

Ces ruines si vantées se réduisent aux restes d'un temple, à des tronçons de colonnes.

Les Gaulois ignoraient l'art de faire la tuile, et à Corseult le sol est jonché de briques.

Enfin ces briques, ce temple, ces colonnes, ces routes, ces médailles appartiennent aux Romains; rien ne rappèle les *Curiosolites* au voyageur.

Il serait facile de réfuter ces objections. Les Romains n'étaient qu'un petit peuple de l'Italie, que déjà les Gaulois formaient une nation puissante par sa population, sa valeur, son agriculture et son industrie. Il est donc probable qu'à l'époque où César conquit les Gaules, la civilisation n'avait pas fait moins de progrès parmi nos ancêtres que chez leurs vainqueurs, qui, pendant si long-tems, témoignèrent du mépris pour les arts, et abandonnèrent aux esclaves le

Digitized by Google

soin de les cultiver. Une dissertation sur cet objet serait ici déplacée; je me bornerai à quelques observations.

Lutèce, contenue dans l'île de la cité, alors beaucoup moins grande que de nos jours(5), passait, même aux yeux des Romains, pour une ville importante. Mars, Cérès et Mercure y avaient des temples; comme celui de Corseult, ils étaient placés en dehors de son enceinte. Mais parce que ses temples furent construits par les Romains ou sous leur direction, parce que des fouilles faites à la montagne Sainte-Geneviève, au jardin du Luxembourg, ont produit des tuiles, des briques et des médailles du peuple vainqueur, dira-t-on aussi que Paris est de fondation romaine?

La commune de Corseult est arrosée par plusieurs ruisseaux et par la rivière d'Argnenon, qui forme, une lieue plus loin, un petit port à Plancouet; le flux de la mer monte dans deux parties de son territoire.

Je rapporte ce dernier fait, sans vouloir en tirer la conséquence que la mer ait baigné les murs de Corseult, ainsi que l'annoncent ceux qui prétendent que le lieu nommé *la baie* était le port. Cette opinion se concilierait difficilement avec celle que j'ai rapportée au sujet de *Regi-*

Digitized by Google

nea; réduit à choisir entre deux traditions, j'adopte la première, qui me paraît la mieux établie.

Des villes favorisées par leur situation, ont pu redevenir florissantes après avoir éprouvé tous les désastres; Corseult une fois détruite, ne devait point se relever de ses ruines. Ainsi, sans m'autoriser de l'exemple de Versailles et de quelques autres grandes villes dépourvues d'eaux courantes, j'attribuerai plutôt, en partie, la décadence de la capitale des *Curiosolites* à son éloignement d'une rivière.

Les Romains, dont Corseult avait subi le joug, ont fait des choses si étonnantes, qu'ils nous ont accoutumés à regarder, comme leur ouvrage, tout ce qui porte l'empreinte de la puissance et du génie.

Il faut donc excuser ceux qui n'ont vu dans les monumens antiques de Carnac, qu'un camp de César, lors de la guerre des *Venetes*; ceux qui ont nommé colonnes militaires, tombeaux d'officiers romains, les pierres de Belle-Isle, de Grouaix, le *dolmen* du Teil, et ces masses pyramidales de granit, ces *menhir* qu'on rencontre près d'Ardeven, de la ville de Dol, à Saint-Samson, à Cugnen, à Combourg (6) et en plusieurs endroits de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Mais les monumens de Corseult

Digitized by Google

ne doivent point se confondre avec ceux-ci.

Nos pères ne consacrèrent point d'édifices à la divinité : des *dolmen* ou tables de pierre leur servaient d'autel, et les forêts étaient leurs temples. Quand les Romains introduisirent, dans leurs conquêtes, leurs lois et leur religion, les Gaulois durent partager leurs hommages entre les divinités de l'Olympe et le dieu bienfaisant, le *dieu fort*, dont le chêne était le symbole. Une mythologie brillante, admise et protégée par les vainqueurs, devait enfin l'emporter sur le culte plus simple et plus sévère des Druides. Toute la Gaule fut couverte de temples sous les règnes de Caligula et de son successeur.

On peut donc rapporter à cette époque la construction de celui qu'on voit près de Corseult. Ce temple et les routes qui l'avoisinent ne sont point l'ouvrage des Celtes : la tradition qui les attribue aux Romains, ou plutôt aux Celto-Romains, est ici d'accord avec la vraisemblance. Loin d'en conclure pourtant que Corseult est un établissement romain, il me paraît plus naturel de croire que cette ancienne ville des *Curiosolites*, désignée sous le nom de *Fanum Martis*, tant que la possédèrent les conquérans des Gaules, reprit dans le 4.e ou 5.e siècle la dénomination du peuple auquel elle appartenait.

Digitized by Google

Les vainqueurs s'occupèrent moins de fonder des villes nouvelles, qu'à orner et agrandir les anciennes; et c'est à ce système politique que Corseult dut son temple, ses colonnes et ses routes.

Etat actuel de l'ancienne Corseult, Corsilium.

Corseult est encore aujourd'hui une commune grande et peuplée qui renferme plusieurs villages; mais le bourg bâti sur une partie des ruines de l'ancienne ville, ne présente qu'une vingtaine de chaumières assez semblables à toutes celles de la Bretagne.

Le sol de Corseult, dans un quart de lieue de circuit, est couvert de briques. Les champs et les jardins sont traversés par une multitude de petites murailles que la charrue et la bèche ne peuvent entamer.

Les unes sont à plusieurs pieds de profondeur en terre; les autres sont à sa superficie.

Les tuiles plates qui composent la plus grande partie de ces murailles, sont posées sur un enduit de ciment. Un second enduit, pareil au premier, est couvert par un autre lit de tuile, et ainsi successivement.

Ces tuiles et ces briques diffèrent peu de celles trouvées par M. Barailon, dans les ruines d'Alis

Digitized by Google

et de Nétis; j'en ai conservé quelques morceaux.

On aperçoit çà et là, auprès de Corseult, des tambours de colonnes, et quelques piliers de pierre qu'on peut supposer avoir appartenu au culte druidique. L'usage de ces monumens a changé avec les siècles qui les virent élever. Ces débris de colonnes romaines, ces *peulvan* celtiques servent aujourd'hui de base à des croix.

A l'est du petit mur qui traverse le cimetière, on trouve un puits creusé dans le roc, couvert d'une margelle de deux mètres vingt-sept centimètres de diamètre, percée au milieu d'un trou rond de quarante-huit centimètres.

Ces objets sont encore tels que les a vus l'ingénieur de Saint-Malo, il y a près d'un siècle; mais nous n'avons pas retrouvé les vestiges des anciens bâtimens qu'il décrit (7), et ceux d'un aqueduc dont quelques paysans nous parlèrent.

On a tiré du champ qui renfermait ces bâtimens une immense quantité de briques pour en faire le ciment nécessaire aux fortifications de Saint-Malo. Tout y est bouleversé; on n'aperçoit plus que des bruyères et des monticules de tuile.

Les débris de quelques grands édifices ont servi, comme l'observe l'auteur du premier mémoire, à bâtir l'église de Corseult. Cette église,

Digitized by Google

qui est déjà fort ancienne, pourrait devenir un objet curieux de recherches.

On y remarque une grande pierre octogone d'un mètre soixante-deux centimètres de long, sur environ un mètre de largeur, que l'on a tirée d'un tombeau, et sur laquelle on lit une inscription latine qui a été défigurée dans plusieurs ouvrages.

La voici rectifiée :

D ♦ M ♦ S
SILICIANA
M CIDDE DO
MO. AFRKA
EXIMIA PIETAE
FILIVM SECVTA
HIC. SITA EST
VIXIT AN LXV
C. FI. IANVARI
VS FIL. POSVIT

Au bas du clocher, et au dedans de l'église, dans un trou de trente-deux à quarante centimètres, on a découvert une autre inscription écrite en caractères gothiques.

Cette dernière, qui paraît également latine, n'a pas encore été traduite. J'ignore même si déjà on s'en était occupé. Un de nous essaya de la dessiner, et y parvint.

Je doute que cette inscription fournisse jamais

Digitized by Google

de grandes lumières sur l'objet qui excite notre curiosité. On peut néanmoins présumer que la pierre sur laquelle elle est gravée, appartenait aussi à quelque monument, avant d'être employée à la construction de l'église de Corseult.

Deux pierres longues et plates, couchées au milieu d'un champ, attirèrent nos regards. On assurait que des caractères inconnus y étaient gravés. Le tems a effacé ces caractères, s'il est vrai qu'ils aient existé.

Des paysans prétendirent avoir découvert dans un champ de blé voisin, les ruines d'un ancien édifice. La moisson n'était pas encore faite, il nous fut impossible de vérifier leur assertion; et nous nous rendîmes vers le monument le plus intéressant et le mieux conservé que présente le territoire de Corseult.

A un grand kilomètre de l'église au sud-est, sur une éminence, appelée le *Petit-Becherel*, les amateurs de l'antiquité admirent la moitié d'un édifice de dix mètres d'élévation, construit avec autant d'élégance que de solidité.

Ce temple, car on lui a toujours donné ce nom, est revêtu à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que plusieurs autres monumens de l'Italie et du midi de la France, de petites pierres cubiques de quatre pouces, posées par assises réglées.

Digitized by Google

J'essayai en vain de détacher une de ces pierres.

L'ingénieur de Saint-Malo rapporte que le haut et le bas des angles *sont écorchés, comme s'il y avait eu une base, une corniche, et quelques incrustations entre les pans de l'octogone.* Le tems qui s'est écoulé entre ses observations et les miennes, s'oppose, sans doute, à ce qu'on puisse en constater la justesse. Mais j'ai remarqué, comme lui, une grande quantité de trous qui paraissent être l'ouvrage de l'art.

Dom Lobineau parle de ce monument, dans son histoire des Saints de Bretagne. (*Voyez* Vie de Saint-Thuriau.)

« Au milieu du temple, dit-il, qui n'a pas été d'une grande étendue, on voit les vestiges d'une base qui doit avoir soutenu une statue. Au devant du temple, il y avait une *place* très-spacieuse, du côté de l'orient, bordée d'une levée faite avec soin... Le temple de Corseult doit avoir subsisté jusqu'au tems des Goths, puisque *nous y avons trouvé*, dans les masures, des médailles gothiques d'or de mauvais aloi. »

Cette *place*, à l'entrée du temple, se voit encore. Il existe, du côté de l'orient, une espèce d'esplanade qui domine le champ voisin à une assez grande hauteur.

On a trouvé à Corseult beaucoup de médailles.

Digitized by Google

romaines. Les laboureurs en recueillent chaque jour; j'en possède quatre.

Je les dois à notre collègue M. Benjamin Delaunai, de Dinan, qui en a réuni un grand nombre. J'ai vu chez lui, en l'an 10, une petite statue de bronze, d'environ quinze centimètres, qu'un paysan de Corseult avait trouvée l'année précédente.

Ce dernier ne doutait point que ce ne fut une image de la Vierge; on présume que c'est une Diane.

M. de Robien, ancien président au parlement de Bretagne, avait formé une collection très-précieuse des médailles de Corseult. Il avait une petite idole trouvée dans les mêmes ruines. Depuis la révolution, elle a dû être déposée au Muséum de Rennes; j'ignore ce que sont devenues les médailles.

Lobineau (vie de St.-Melaine) annonce également que les figures en relief de Vénus et de Cupidon ont été trouvées à Corseult. Cette découverte dont il fixe l'époque en 1709, n'eut pas lieu, sans doute, lors du voyage de l'ingénieur de St.-Malo, puisque celui-ci n'en parle pas dans son rapport.

Mais ce qui achève de constater l'ancien état de Corseult, ce sont les routes qui le traversent ou y aboutissent. Les deux premières, comme nous l'avons vu, venaient de *Condate* et de *Re-*

Digitized by Google

ginea, et se réunissaient à Corseult. Une troisième traversait le territoire des *Ossismiens*, dont *Vorganium*, aujourd'hui *Carhaix*, était la capitale. Une quatrième se dirigeait vers *Dariorigum* et *Blavia* (Vannes et le Port-Louis.) Ces routes sont nommées dans le pays, chemins de César, chemins Romains, chemins de l'Estrac ou de l'Etra (8).

Si l'époque de la fondation de Corseult est couverte d'un voile impénétrable, il n'est pas moins difficile, dans l'état actuel, de fixer le tems auquel cette ville a été détruite. Cependant on a observé, avec justesse, que les médailles recueillies dans ses ruines pouvaient donner quelques éclaircissemens sur cet objet.

La collection de ses médailles ne se termine point au règne d'Othon, ainsi que quelques personnes l'ont prétendu. Le jour même de notre voyage, on nous apporta un Antonin fort bien conservé. M. Delaunai, que j'ai cité plus haut, possède des médailles de Constantin et de plusieurs autres princes, fort postérieurs à Othon. Dans une ancienne notice sur Corseult, un M. Minet, avocat, assure qu'on y a trouvé une immense quantité de médailles tant du haut que du Bas-Empire. « Corseult, dit Lobineau (vie de Saint-Melaine), a subsisté jusqu'à la ruine de l'Empire

Digitized by Google

romain, comme il paraît par les médailles *du plus Bas-Empire*, et par les médailles des Goths que l'on y a aussi trouvées. »

On a pensé que la destruction de Corseult avait eu lieu en 383, lorsque Maxime, commandant des troupes romaines dans l'île de Bretagne, ayant résolu d'enlever l'Empire à Gratien, passa dans les Gaules, suivi de ses légions, et d'une troupe de jeunes insulaires commandés par Conan-Mériadec. Maxime, au rapport de l'historien dom Morice, opéra son débarquement à l'embouchure de la Rance; et c'est entre Aleth (Saint-Malo) et Condate (Rennes) qu'il remporta, sur les troupes de Gratien, une première victoire (9).

L'existence de Corseult, à l'époque où Maxime débarqua dans les Gaules, semble, en effet, bien constatée par les faits que je viens de rapporter. On pourrait même en conclure que cette ville n'a été ruinée que plus tard, dans le cinquième ou sixième siècle.

C'est aussi en Bretagne que Clotaire vint combattre son fils en 560; et l'on sait que ce farouche monarque, après sa victoire, ravagea les états du comte Conobre qui avait accueilli l'infortuné Chramne. Cette bataille mémorable fut livrée, selon Desfontaines, entre St-Malo et Châteauneuf, à six à sept lieues de Corseult.

Digitized by Google

Je ne me permettrai point de prononcer entre ces deux hypothèses : peut-être doivent-elles être également rejetées? Les ravages des pirates, les guerres qu'entreprirent les princes de l'Armorique, leurs propres divisions, ont entraîné mille événemens désastreux, dont un seul a suffi pour détruire, de fond en comble, l'ancienne ville des *Curiosolites* !

Si le voyage qui donne lieu à ce Mémoire, n'a pas ajouté une grande masse de lumières à celles qu'on avait déjà acquises sur Corseult, il n'a pas cependant été inutile.

Le Moniteur du 17 messidor an 10, et, après lui, tous les autres journaux publièrent quelques détails sur nos recherches. Le ministre de l'intérieur en écrivit au préfet des Côtes-du-Nord : ce fonctionnaire chargea des commissaires de se transporter de nouveau à Corseult, et sollicita les fonds suffisans pour faire exécuter des fouilles.

Cette demande, qui n'a été suivie jusqu'à ce jour d'aucun effet, sera sans doute renouvelée ; et des recherches bien dirigées, plus complètes que les précédentes, achèveront d'éclaircir ce point intéressant de l'histoire d'un pays, qui occupe une place distinguée dans les annales françaises, et qui mérite, à tant de titres, de fixer les regards du Gouvernement.

Digitized by Google

NOTES.

(1) MM. De Noual-du-Plessis, directeur des contributions directes des Côtes-du-Nord, et Benjamin Delaunai, receveur de l'arrondissement de Dinan, tous les deux membres de l'Académie Celtique.

(2) L'auteur d'une histoire du diocèse de Séez, place en Normandie les *Curiosolites*, les *Ossismiens*, et même, je crois, les *Venetes*. C'est ainsi qu'un autre écrivain a fait conquérir les peuples de la Grande-Bretagne, par les habitans de la Bresse. De semblables rêveries n'ont pas besoin d'être refutées.

(3) *Lexovii* du celtique *lec'h*, lieu ou pierre, et de *of*, pluriel *ovou*, auge; c'est-à-dire, lieu d'auge. Une partie du diocèse de Lisieux, célèbre par sa richesse, porte encore le nom de pays ou vallée d'Auge. Il est sans doute inutile d'observer que, dans ce Mémoire, on a considéré les diocèses tels qu'ils existaient avant le Concordat.

(4) Notre savant collègue, M. Jollaumeau, fait dériver *curiosolites* du gallois *cwr*, bord, rivage, plurier *cwrio*, et du breton *suillet*, autrefois *sulet*, brûlé, rôti, côtes rôties; ou du latin *curia solis*, cour du soleil. Tous les noms propres ont été jadis significatifs, et les anciens avaient l'usage de les traduire dans leur langue. Ainsi la superbe *Balbeck*, qui signifie en syriaque la maison, la ville du soleil, reçut des Grecs le nom identique d'Héliopolis.

(5) Le quartier du palais formait une île séparée qui ne fut réunie que dans le sixième siècle à celle de la cité.

(6) Tous ces lieux sont en Bretagne.

Digitized by Google

(7) Le premier qui fut découvert, est une espèce de citerne de six pieds en carré qui avait, du côté de l'est, une rigole et une autre au sud, de huit pouces aussi en carré. Le pavé est couvert d'une chape de ciment de quatre pouces d'épaisseur; au-dessus est une voûte pleine de terre.

A deux toises plus haut vers le nord, sous une pierre brute de trois pieds, il y a une pierre de taille de cinq pieds six pouces sur quatre et demi de large, et de seize pouces d'épaisseur. On a fait fouiller à côté pour savoir ce qu'il y avait dessous, on la trouvée enchassée dans une maçonnerie faite d'une façon singulière : ce sont de petites pierres et des morceaux de tuile plate jetés sur un enduit de ciment bien uni, et recouvert d'un autre enduit de ciment aplani de même par-dessus, avec plusieurs autres lits de même matière les uns sur les autres.

A deux toises plus haut, on a trouvé dans une espèce de chambre, de douze pieds en carré, enduite de ciment, une cheminée de cinq pieds de large qui exhalait la fumée par deux canaux d'une pièce de tuile cimentée aux deux coins. Ces canaux sont de dix-huit pouces de haut et de six en carré aux deux côtés opposés.

A cinq toises de cet endroit était un petit corridor de quatre pieds de large pavé de pierres carrées de quatre pouces, dont le grain est plus fin et la couleur plus verdâtre que celle du pays, avec un enduit de ciment sur les côtés.

A l'ouest de la même chambre était une espèce de canal voûté de deux pieds de large, et de deux pieds et demi de haut, avec de petits piliers de brique de neuf pouces en carré dans le milieu. Un peu au-dessus est une grande pierre de taille de cinq pieds et demi en carré, épaisse de vingt pouces. A côté est un mur en demi-cercle qui va joindre

Digitized by Google

la pierre dont on a parlé, et un autre mur de six pieds d'épaisseur le traverse à deux toises par derrière.

En continuant les fouilles, on trouva à dix pieds de profondeur une arcade de brique bouchée d'un côté de pierres de taille, et un autre mur en retour formant un angle fort obtus. (*Extrait du rapport de l'ingénieur de St.-Malo.*)

(8) Quelques personnes ont cru trouver l'étymologie d'*estrac* ou d'*etra* dans le mot latin *strata*, pavé. Cette opinion me paraît moins fondée que celle qui fait venir *etra* du celto-breton, *stread*, chemin, d'où sont ensuite dérivés le vieux mot français, *battre l'estrade;* l'italien, *strada;* l'anglais, *street;* l'allemand, *stresse;* le hollandais, *straet;* etc. etc. Une ancienne voie romaine qui passait à St-Denis, était aussi nommée chemin de l'*Etra*. Ces expressions de chemins Romains, chemins de l'Etra se retrouvent à chaque instant, en Bretagne, dans les baux à ferme et dans les titres de propriété.

(9) L'auteur d'une géographie ancienne, d'après d'Anville, publiée récemment, a partagé cette opinion. On lit dans son ouvrage, à l'article des *Redones* : « Conan et Maxime gagnèrent une grande bataille sur les Romains joints aux Gaulois, et firent un grand nombre de prisonniers; on massacra les hommes, et les femmes furent conservées. On leur coupa, dit-on, la langue, afin que si elles avaient des enfans, elles ne pussent pas leur apprendre la langue celtique. On voulait forcer cette nouvelle race à parler une autre langue. »

Le fait suivant rapporté par dom Morice, constate que le nom des *Curiosolites* subsitait encore plus de trois siècles après la conquête de César. « Carausius, officier romain, qui s'était emparé de l'île de Bretagne, fut tué par Allectus, en 293; et celui-ci fut vaincu et tué par Constance Chlore,

Digitized by Google

en 296. Pendant le cours de ces funestes guerres, plusieurs familles quittèrent la Bretagne, et se refugièrent dans les Gaules. L'empereur Constance les plaça dans le territoire des *Curiosolites* et des *Venetes* pour y cultiver des terres vagues et inhabitées. » On a vu dans cette dissertation que la cité des *Curiosolites* était bornée au sud par celle des *Venetes*.

A. DE NOUAL DE-LA-HOUSSAYE.

Errata du Mémoire précédent.

Pag. 246,	*lig.* 14,	d'inérêt ;	*lisez*, d'intérêt.
248,	17,	ajoute-t-il ;	ajoutent-ils.
255,	18,	Erné ;	Ernée.
263,	26,	d'Alis ;	d'Alise.

Article oublié dans le rapport sur les monumens du Musée français, pag. 158, *entre les deux* alinéa.

Retranchons donc la finale d'*eurises*, à la fois latine et grecque, et nous trouverons en effet pour radical un mot celtique, et ce mot sera d'accord pour le sens avec la ceinture ou le cercle qui sert d'attribut distinctif au personnage qui porte le nom d'*eurises*. Ce radical est le mot celtique *euriz*, qui sans doute est pour *ouriz*, comme *ouriz* est pour *gouriz*, par un usage qui n'est pas particulier au celtique de perdre le *g* initial en construction, et de changer la voyelle *ou* en *eu*. Or *gouriz* en breton signifie ceinture, ou celui qui ceint, qui a une ceinture, qui tourne en cercle ; car ce mot est à la fois substantif et troisième personne singulier de l'indicatif présent de *gouriza*, ceindre, avoir

Digitized by Google

ou faire une ceinture, d'où le participe passé *gourizet*, ceint d'une ceinture, mots qui, comme je viens de le dire, perdent en construction le *g* initial, et deviennent *ouriz*, *ouriza*, *ourizet* ou *euriz*, *euriza*, *eurizet*. Ce dieu serait alors le dieu à la belle ceinture, ou qui a un cercle en main, comme il l'a en effet, et par métaphore le dieu mâle et fort; car on sait que chez les anciens, être sans ceinture ou *discinctus*, était la marque d'un efféminé ou d'un lâche; tandis qu'au contraire ceint, *cinctus* et mâle ou courageux étaient synonymes, ce qui est confirmé par l'étymologie du mot *gouriz*, lui-même que je dérive du celtique *gour*, gallois *gwyr*, homme mâle et courageux, d'où, par la perte du *g*, le *vir* des latins. Il n'y a donc pas de doute que le dieu celtique nommé *eurises*, armé d'un bouclier et d'une pique, comme un guerrier mâle et courageux, et tenant en main le cercle, symbole de la Divinité, ne soit le soleil tenant dans sa main le cercle du zodiaque.

Dans tous les cas, rien de plus ridicule que de supposer, comme Baudelot, que ce nom d'*eurises* fasse, avec le cercle que le dieu de ce nom tient à la main, un *rebus* dont le sens serait, selon lui, *une couronne d'or* (notez qu'il dérive *eurises* du celtique *eurid* doré), *est offerte par les navigateurs de la Seine au dieu à qui l'autel est érigé!* M. Lenoir est bien plus sage, et ne prend ici aucun parti.

Digitized by Google

1. P. 152 **Autel I.**

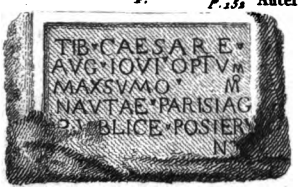

2.

3. P. 156.

4. P. 155.

1. **II.**

2. P. 158

3. P. 166.

4. P. 171.

Mayou. Lazour.

UNIV. OF CALIFORNIA
Digitized by Google

Digitized by Google

III.

1.

2. P. 158.

3. P. 164.

4.

Mazois. Lacour.

Digitized by Google

Digitized by Google

1. *P. 175.* **IV.**

2.

3.

V. *P. 238.*

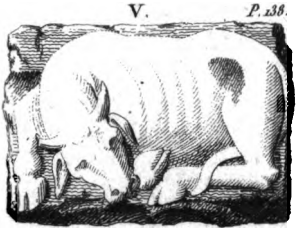

VI.

P. 176.

Digitized by Google

Digitized by Google

Acad.e Celtique, Tom. 1.er Pag. 277 et 299.

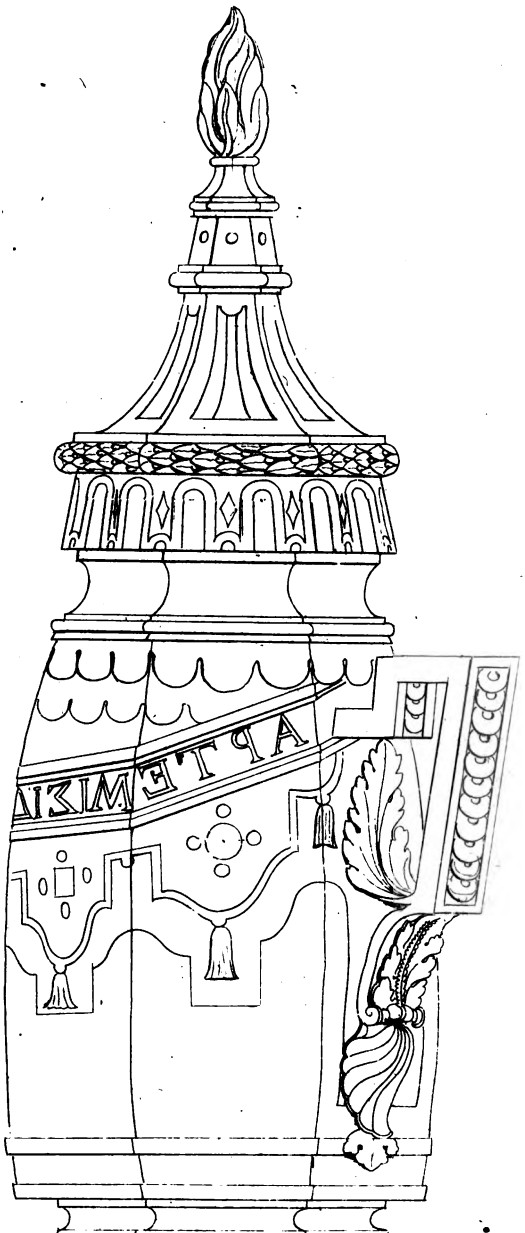

ΑΡΤΕΜΙΣΙΔΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΣΗΜΑ.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR UN VASE CINÉRAIRE

Conservé au Muséum de Rennes, lequel paraît avoir été destiné à recueillir les restes d'Artémise, sœur et femme de Mausole, roi de Carie.

Lue à l'Académie Celtique de France, dans sa séance du 29 novembre 1806.

MESSIEURS,

Le nom seul d'Artémise suffit pour rappeler l'épouse la plus célèbre dans l'antiquité par sa tendresse conjugale. Près de soixante-dix générations se sont succédées, sans que la reconnaissance des peuples ait encore pu atteindre à la magnificence de cette princesse; soit à cause des dépenses excessives qu'occasionnerait un monument semblable à celui qu'elle fit ériger aux mânes de son mari; soit peut-être aussi parce que l'industrie humaine n'est plus capable de pareils chefs-d'œuvres. L'on dirait que toutes les nations de la terre ont cru se consoler de leur impuissance à exprimer leur douleur aussi

Digitized by Google

majestueusement, en honorant du nom de mausolée les tombeaux dont elles font hommage aux héros, ou aux grands du monde. Cependant quel contraste entre ces prétendus mausolées et celui qui fut érigé par la reine de Carie ! Il semble qu'ils servent moins à dépeindre la propre douleur des peuples, qu'à rappeler et à célébrer la sensibilité, et les regrets de la tendre Artémise. L'on sait que non contente de détremper de ses larmes les cendres de son cher époux, elle les mêlait dans ses boissons, et voulait que son propre corps devînt ainsi la sépulture de Mausole.

Ainsi, tout en tenant compte aux historiens de nous avoir conservé la description de ce monument fameux, reconnaissons que cette princesse était plus digne que son mari d'un si grand honneur, et n'accusons point le tems d'avoir dévoré le tombeau d'un prince sans gloire, puisqu'il a épargné l'urne cinéraire de l'épouse incomparable de ce roi de Carie. Oui, Messieurs, cette urne toute fragile qu'elle est, a résisté à la faulx du tems pendant près de vingt-deux siècles; des Romains, ou plutôt des Asiatiques, l'ont apportée dans les Gaules, et le Muséum de Rennes où elle est conservée, possède une des antiques les plus précieuses que l'on connaisse. Lors de mon séjour dans la ville de

Digitized by Google

Rennes, je remarquai particulièrement ce morceau, parmi les objets curieux que renferme le Muséum de cette ville, et ce fût feu M. Monnier, conseiller d'état et préfet de ce département, qui m'engagea à faire la notice que j'ai l'honneur de vous lire aujourd'hui. Je commencerai par entrer dans quelques détails sur le ciseau et l'art du sculpteur; je discuterai ensuite si cette urne, qui porte le nom d'Artémise, a été destinée à la première des deux reines de ce nom, ou à la seconde qui était femme de Mausole. Dans le premier cas, ce monument serait antérieur au siècle d'Alexandre, et aurait été destiné à une grande héroïne; dans le second, il aurait été fait du vivant même de ce prince, et consacré à recueillir les cendres d'une reine, martyre à jamais célèbre de l'amour conjugal. Elle est donc, sous tous les aspects, digne de notre vénération.

L'urne cinéraire dont il est ici question, est d'une forme octogone; elle a trois pouces et demi de hauteur, et six pouces, lorsqu'elle a son couvercle, lequel commence par une flamme. L'on voit ensuite entre deux filets, en forme de corniche, un pan qui est percé à jour, dans chacun des huit côtés, par un trou d'une ligne de diamètre, qui correspond parfaitement à celui du

Digitized by Google

pan parallèle. De la deuxième corniche qui est plus large que la première, partent huit côtes à cinq angles, dont trois sont extérieures. Ces côtes un peu ceintrées et d'un travail très-délicat, toutes étant à jour, viennent, en s'évasant, poser sur une couronne de laurier qu'elles semblent suspendre au-dessus de l'urne. Cette couronne aussi a huit pans, est liée par un ruban croisé au milieu d'un de ses pans, et paraît reposer sur des espèces de créneaux qui sont au nombre de seize, sur chacun desquels se trouve un losange en relief. En dessous de la couronne est une espèce de bouchon qui sert à fermer l'urne. Quoique cette partie ne soit point pour être vue, l'artiste l'a singulièrement ornée. Des ceintres partent de ce bouchon, et se croisant, viennent aboutir aux espèces de créneaux dont nous avons parlé, et forment un cul de lampe tronqué. A l'extrémité du bouchon, on voit entre trois filets, d'abord une couronne de laurier, et ensuite parallèlement un serpent qui se mord la queue, symbole de l'Eternité. Le dessus est orné d'une fort belle rosace d'un pouce de diamètre.

L'urne commence à sa surface extérieure par des pans unis que recouvrent les espèces de créneaux qui soutiennent la couronne. Se trouve

Digitized by Google

ensuite une bande de festons dont le fond est pointillé : de ce feston pend une inscription en relief, en caractères grecs qui, partant du sommet d'une anse qui se trouve à cette urne, vient tomber jusque sur le ventre du vase, et remonte ensuite pour aller se terminer à l'autre côté opposé de l'anse. Elle porte ces mots parfaitement écrits : ΑΡΤΕΜΙΣΙΔΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΣΠΟΔΟΣ. *Cendres de la reine Artémise.* En dessous de cette inscription se trouve une sorte de draperie à la grecque, qui part également du sommet des deux côtés de l'anse, et qui vient pendre sur le milieu de l'urne. Sur cette draperie, garnie de galons et de glands se succèdent alternativement, de pans en pans, un rond, un carré, un losange en sorte de pierreries, tous entre quatre autres petits ronds; de manière que les deux derniers pans qui avoisinent l'anse, portent un rond semblable à celui du pan du milieu opposé à l'anse.

Au-dessous de cette draperie est gravé en creux, presque à la base de l'urne cinéraire : ΤΟΥ ΘΑΝΑΤΟΥ ΒΕΒΑΙΟΤΕΡΟΝ ΟΥΔΕΝ. *Rien de plus assuré que la mort.* Vient ensuite une moulure en forme de gorge, qui, rétrécissant insensiblement l'urne, la termine. Le dessous offre une concavité d'environ trois lignes ; elle pourrait bien

Digitized by Google

avoir été ménagée pour être adaptée à un support qui devait rendre ce monument encore plus svelte. Je serais d'autant plus volontiers de cet avis, que ce petit tombeau, placé sur un marbre, n'y siége pas bien parfaitement. L'anse de cette urne est à angles droits; elle est garnie en dehors d'espèces de paillettes couchées à moitié les unes sur les autres. Pour lui donner plus de solidité, l'artiste l'a appuyée sur une coquille fort convexe, terminée par une sorte de volute. L'intérieur de l'anse, à partir de la côte d'une feuille qui l'attache au bas du vase, est pointillé dans tout le reste, en laissant un champ d'environ une ligne sur les extrémités. Quelque riche que soit cette anse, quelque bien travaillée que soit toute l'urne, il semble que l'artiste ait pensé à ce dicton grec : ΑΖΙΟΝ ΤΕΣ ΚΥΤΡΑΣ ΠΩΜΑ. *Dignum patellâ operculum*, lorsqu'il a exécuté le couvercle. C'est un morceau achevé et de la plus riche composition.

Quant à la matière, on ne peut douter que ce ne soit du porphyre, des quatre espèces que distingue Walerius : je serais tenté de croire que c'est la première, c'est-à-dire, celui qui est d'un rouge brun avec des petites taches blanches, ou la troisième, qui est d'un même rouge

Digitized by Google

avec des taches jaunâtres. Alors ce serait le *marmor Thebaïcum* des anciens. Au reste, quoique cette urne n'ait nulle part plus de trois lignes d'épaisseur, excepté la partie du couvercle qui entre dans l'orifice, elle étonne par son poids. Il est à remarquer que la capacité de ce vase, est au plus d'un quart de pinte; ainsi les anciens, en brûlant les corps, avaient reconnu que l'homme réduit en poudre, remplit à peine un verre. Voilà donc à quoi se réduisent nos dépouilles mortelles, encore deviennent-elles le jouet des vents. Je ne dissimulerai point qu'on trouve des urnes beaucoup plus grandes, particulièrement celles qui sont de verre. Mais comme elles doivent coûter moins, il y a lieu de croire qu'elles ne servaient que pour les personnes les moins favorisées de la fortune; et celles-ci ayant à peine de quoi payer le bûcher, la combustion se faisait mal, les os n'étaient pas entièrement réduits en cendres, et devaient par conséquent occuper un plus grand espace. Ainsi ces urnes, au lieu de nous grossir l'idée de nos dépouilles mortelles, ne nous représentent que mieux les misères humaines.

Après avoir donné la description de cet ancien monument, je me permettrai une réflexion qui surprendra sans doute les antiquaires. C'est

Digitized by Google

que cette urne, quelque vénérable quelle soit par son antiquité, me semble intéresser encore davantage par le nom de la reine *Artémise* dont elle est décorée. L'histoire ne connaît que deux princesses de ce nom. L'une est cette fameuse reine de Carie qui donna tant de preuves de son courage à la bataille de Salamine, où les hommes, au dire de Xercès, avaient été des femmes et les femmes des hommes; l'autre est une deuxième reine de Carie, qui fit ériger à Mausole, son époux, ce magnifique tombeau que les anciens jugèrent être la quatrième des sept merveilles du monde, et aux pieds duquel on la vit mourir de douleur. Or, on sait que la valeur et les autres belles qualités de la première *Artémise* ne la mirent point à l'abri de l'amour, et qu'outrée du mépris de Dardanus, jeune homme d'Abydos, elle se précipita du haut du rocher de Leucade, de désespoir de lui avoir crevé les yeux pendant qu'il dormait. Le célèbre Barthelemy fait dire à Anacharsis, qu'on montre à Leucade le tombeau de cette Artémise qui avait péri dans les flots, malgré les efforts que l'on fit pour la sauver. J'avoue qu'il est possible qu'une personne que l'on ne peut soustraire à la mort dans le sein des eaux, soit ensuite repêchée, ou même jetée par les flots sur le rivage; mais serai-je accusé d'igno-

Digitized by Google

rance ou de témérité, pour observer que, si l'auteur du voyage du jeune Anacharsis en Grèce n'a eu pour garant que Photius qu'il cite, il pourrait se faire qu'il n'ait jamais existé de tombeau de cette *Artémise* à Leucade? En effet, le patriarche de Constantinople se sert de ces deux mots grecs : ΑΝΑΙΡΕΘΕΙΣΑ ΕΤΑΦΕ, que le traducteur latin a rendu par ceux-ci : *Et interfectam ibidem esse sepultam.* Cela ne peut-il pas signifier que cette princesse trouva la mort dans les flots et y fut engloutie. Le mot ΕΤΑΦΕ vient de ΘΑΠΤΟ qui signifie *igne, vel quovis modo condo, sepelio,* suivant le lexique de Shrevelius, édition de Londres 1791. Et quoique Henri Etienne, dans son trésor de la langue grecque, ne donne pas autant de développement à la signification de ce verbe, l'on ne peut dire qu'il la restreigne, puisqu'il reconnaît qu'elle a une telle latitude, que les Grecs ont été jusqu'à l'employer dans un sens obcène.

Mais je veux que cette expression soit restreinte; je veux même que des historiens viennent à l'appui du sentiment de Photius; il serait encore possible que ce tombeau n'eut jamais renfermé les restes de cette princesse, et qu'il n'eût été qu'un simple cénotaphe. Nysus, dans Virgile, souhaite que son cher Euryale lui survive pour

Digitized by Google

qu'il puisse enlever son corps de dessus le champ de bataille, ou le racheter, afin de lui donner la sépulture accoutumée ; ou que si le sort s'y oppose, il offre des dons funèbres à ses mânes, quoique absens, et leur dresse un tombeau.

Aut si qua id fortuna vetabit,
Absenti ferat inferias, decoretque sepulchro.

C'est ainsi qu'on en érigea plusieurs à Enée dans les différens lieux où il avait bien mérité des hommes. Et qu'on ne dise pas que cet usage n'était particulier qu'aux Romains, il fût très-ancien, et Homère en fait foi. Menelaüs, dans le quatrième livre de l'Odissée, raconte à Télémaque, qu'il a dressé à Agamemnon, dans une terre étrangère, un tombeau vide, le seul honneur qu'il put lui rendre. Enfin, parmi les cinq urnes publiées par Caylus dans la classe de ses antiquités grecques, on en voit qui sont pleinement solides, et dont le couvercle n'est point détaché du corps de l'urne. Ainsi, rien de plus constant que les Grecs avaient des cénotaphes, qu'ils consacraient à la mémoire des personnes dont ils ne possédaient point les restes. Il y a plus, le même individu pouvait avoir chez lui un tombeau et des cénotaphes. Pausanias nous apprend qu'on voyait près de la porte

Digitized by Google

de la ville de Corinthe le tombeau de la belle Laïs, sur le marbre duquel était représenté un homme tenant un belier des deux pattes de devant. Pierius Valerianus, au premier livre de ses hyéroglyphes, prétend que c'était l'emblême de cette femme qui, par ses charmes, subjuguait les libertins désignés par le belier. Quoiqu'il en soit de l'interprétation, il est certain que ce monument ne renfermait point les cendres de Laïs; car Timée, au troisième livre de son histoire, rapporte qu'elle fut ensevélie, non pas à Corinthe, mais bien loin de là, près du fleuve Pénée, dans la Thessalie; et Athenée nous a même conservé son épitaphe. Ce sont quatre vers grecs dont le sens est que la Grèce, qui se vante que nulle force ne l'a pu subjuguer, fut toutefois asservie aux charmes de Laïs; que cette femme, enfantée par l'amour, a passé ses jours à Corinthe, et qu'elle gît dans la célèbre Thessalie. Ces deux monumens peuvent donc nous convaincre qu'on voyait chez les Grecs un tombeau et des cénotaphes érigés à la même personne.

Cependant je suis bien éloigné de croire en défaut le savant Barthelemy. J'observerai que le mot *tombeau*, dont il s'est servi, et qui est dérivé du grec, n'emporte pas nécessairement l'i-

Digitized by Google

dée de sépulture, comme celui de sépulchre dans le français; et que lorsqu'il fait dire au jeune Anacharsis que l'on montre à Leucade le tombeau de la reine Artémise, il n'est pas en contradiction avec lui-même en ajoutant que cette princesse périt dans les flots, malgré les efforts que l'on fit pour la sauver.

Au reste, que la première Artémise ait eu un tombeau ou non à Leucade, que ses cendres mêmes y aient été renfermées, je n'en suis pas moins porté à croire que l'urne cinéraire de notre *Muséum*, a été destinée à la seconde reine de Carie, à la tendre Artémise, femme et sœur du roi Mausole. Ce qui m'y détermine, c'est l'inscription qui se trouve au bas de cette urne : ΤΟΥ ΘΑΝΑΤΟΥ ΒΕΒΑΙΟΤΕΡΟΝ ΟΥΔΕΝ, *Rien n'est plus assuré que la mort*, et alors elle serait infiniment précieuse. Rappelons-nous que cette princesse, sitôt la perte qu'elle fit de son mari, rassembla près d'elle les plus habiles sculpteurs de la Grèce, et que ce furent Briaxis, Scopas, Leocharès et Timothée, suivant Pline, ou Praxitele même, suivant Vitruve, qui décorèrent les quatre façades du mausolée. Il n'est guère probable que ces grands artistes ayent laissé à d'autres le soin de sculpter l'*urne* destinée à renfermer les cendres de leur bienfaitrice. Il me semble

Digitized by Google

donc voir l'un d'eux présenter à cette reine inconsolable l'urne qui devait un jour contenir ses cendres, et être déposée dans ce magnifique tombeau, entouré de trente-six colonnes. Ou du moins, si ce n'est pas l'ouvrage d'un de ces hommes immortels, je crois entendre un de leurs émules qui veut partager la gloire de rendre hommage à la tendresse conjugale de cette femme incomparable.

« Princesse, lui dit-il, les plus grands maîtres de la Grèce ont publié qu'ils se feraient un honneur et un devoir de transmettre à la postérité l'expression de votre douleur, en érigeant aux mânes de votre cher époux un des plus beaux monumens de l'univers; nos premiers sculpteurs viennent de le décorer; le célèbre Pithis achève dans ce moment le char qui doit être placé au haut de la pyramide qui s'élève du centre du tombeau. Daignez permettre que je ne demeure pas étranger à tant de merveilles; et si mon ciseau n'a pu trouver place à côté de celui de ces habiles artistes, permettez du moins que cette urne cinéraire soit placée dans l'intérieur de leur chef-d'œuvre. Vous le savez, princesse, rien n'est plus certain que la mort : ΤΟΥ ΘΑΝΑΤΟΥ ΒΕΒΑΙΟΤΕΡΟΝ ΟΥΔΕΝ, et vos sanglots continuels, votre pâleur, vos yeux éteints, tout nous an-

Digitized by Google

nonce que nous aurons bientôt la douleur de vous voir rejoindre votre cher époux. Daignez donc agréer ce faible tribut de mon hommage. Il convient que la postérité, en venant admirer le monument de votre tendresse, reconnaisse vos cendres pour y trouver celles du roi Mausole, puisque, les incorporant en vous, vous voulez être son propre tombeau. Persuadé que vous ne me refuserez pas cette grace, j'ai décoré cette urne de votre nom : ΑΡΤΕΜΙΣΙΔΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΣΠΟΔΟΣ, *Cendres de la reine Artémise.*»

Oui, Messieurs, ces deux inscriptions semblent renfermer toutes ces idées. Mais ce qui dit encore mieux que cette urne cinéraire a été faite pour la seconde Artémise, c'est le fini du travail. Qui ne reconnaîtrait pas dans la richesse de la composition, dans la sagesse des ornemens, dans la sûreté et la délicatesse du ciseau, le style du siècle d'Alexandre ? Quatre-vingts ans plutôt, c'est-à-dire ; du tems de la première Artémise, les arts dans la Grèce n'avaient pas encore atteint cette perfection.

Me sera-t-il permis d'observer ici la précision de cette sentence grecque qui a passé dans notre langue : *Rien de plus assuré que la mort.* Combien elle l'emporte sur cette inscription latine que l'on a trouvée à Naples, et qui pré-

Digitized by Google

sente le même sens : *Fui, non sum; estis, non eritis; nemo immortalis.* J'ai été, je ne suis plus ; vous êtes, vous cesserez d'être ; personne n'est immortel. Quant à la flamme et à la couronne dont cette urne est ornée, l'on pourrait dire que ce sont des symboles de la combustion du corps et de l'usage des anciens de couronner leurs morts, ainsi que l'observe le jurisconsulte Gouthier au premier livre de son savant traité de *Jure Manium ;* mais comme la couronne se trouve ici de laurier, je serais tenté de croire que l'artiste a fait allusion à l'ardent amour d'Artémise ; et que considérant cette tendre épouse comme triomphante au moment ou ses mânes rejoindraient ceux de son mari, il a employé l'emblême de la victoire. En effet, on voit dans le douzième livre de l'Odyssée, que c'était assez l'usage que les tombeaux portassent, outre les inscriptions, quelques signes de l'état ou de la condition du défunt. C'est de là qu'un cylindre et une sphère firent reconnaître à Cicéron le tombeau d'Archimède aux portes de Syracuse, comme il s'en glorifie dans ses Tusculanes. Le cénotaphe de Laïs dont nous avons parlé plus haut, en est encore une preuve. L'on ne pouvait exprimer plus énergiquement le genre de vie de cette fameuse courtisanne. Ainsi la flamme

Digitized by Google

et la couronne de laurier s'appliquent parfaitement à notre hypothèse. Le dialecte Dorien qu'on a employé dans le génitif *Basilissas*, au lieu de *Basilisses*, semble encore favoriser notre opinion ; car c'est précisément celui qu'on parlait dans la Carie. Quant au mot *Artemisidos* que nous traduisons par Artémise, l'analogie semble nous y engager ; puisque les Grecs disaient *patria*, *patrias*, et *patris*, *patridos*, ainsi que *Basilissa*, *Basilisses* et *Basilis*, *Basilidos*, ils ont pu également dire *Artemisia*, *Artemisias* et *Artemisis*, *Artemisidos*, pour signifier Artémise, vu sur-tout qu'on ne voit nulle part qu'il ait existé une *Artemisis*.

Pour ce qui est de la signification de ce nom, il est à remarquer qu'il veut dire littéralement, *semblable à Diane*. Or, comme cette divinité était précisément la grande déesse de l'Asie mineure, témoin le temple fameux qu'elle eut à Ephèse, c'est une présomption de plus pour croire que la princesse pour qui cette urne a été faite, était reine d'Halicarnasse, et vraisemblablement l'une des deux dont l'histoire fait mention.

Quant à l'espèce de marbre dont est faite l'urne, on sait que celles des personnes distinguées étaient d'une matière riche, d'or ou de

Digitized by Google

marbre précieux. Suivant Homère, l'urne de Patrocle était d'or, et Dion prétend que celle de l'empereur Sévère était de Porphyre, telle qu'est celle-ci. Ainsi donc la matière, la composition, le travail, l'objet, l'antiquité, tout dans ce monument est précieux et admirable, tout y est intéressant.

Mais cette urne est-elle réellement antique, et l'inscription n'a-t-elle pas été ajoutée par quelque faussaire? Car, plus ce monument est précieux, plus il est permis de former des doutes sur son authenticité. Pour vous convaincre, Messieurs, qu'il me suffise de vous observer que le tems a altéré la surface des marbres antiques dans leur couleur et dans leur poli, d'une manière inimitable pour les faussaires. C'est comme la couleur de *patine* des médailles, avec cette différence, que si la mauvaise foi a pu contrefaire cette teinte sur les métaux, jamais les modernes n'ont pu employer ce marbre des anciens, puisque les carrières en sont perdues ou inaccessibles pour nous. Or, l'urne en question porte tous les caractères d'antiquité. Il y a des pans qui paraissent comme terrasseux; altération qui, dans un marbre aussi dur, ne peut avoir été causée que par le laps d'une longue suite de siècles. De plus, le dessous de l'urne qui

Digitized by Google

n'a pas été autant exposé à l'air, semble présenter d'autres couleurs que tout le reste du vase, quoique celui-ci ne soit bien certainement que d'une seule pièce. Enfin, l'extérieur n'offre qu'un blanc mat approchant de l'ivoire, et le dessous annonce un rouge marqueté de taches blanches, et quoique ces taches soient d'un blanc bien plus clair que le dehors de l'urne, il s'en faut bien encore qu'elles aient la blancheur que l'on remarque dans le couvercle à l'endroit de cinq creneaux qui ont été cassés. Au premier coup d'œil l'on ne forme nul doute que ces creneaux n'aient été brisés à diffentes époques, et l'on remarque facilement le travail progressif du tems. Ainsi, rien de plus propre que ces accidens pour constater que le même ciseau qui a fini ce marbre, en a fait les inscriptions. J'ajouterai que le père Montfaucon, remarquant dans sa Palæographie que la forme des lettres grecques a un peu varié suivant les lieux et les tems, nous reconnaîtrons encore ici une parfaite identité entre la forme des caractères de l'urne et celle des lettres que l'on voit sur les médailles de la Carie à cette époque. Il ne faut, pour s'en convaincre, qu'ouvrir le recueil de médailles des rois qu'a donné Pellerin. (*Alexandre* et *Démétrius*, planche 2, page 28.) On en trouve six qui

Digitized by Google

peuvent servir de pièce de comparaison, et deux autres plus remarquables encore, puisqu'elles sont de Mausole même. Enfin, il règne au milieu de l'anse, dans toute la longueur en dehors, une fente ou crevasse qui offrirait à peine le passage à un cheveu. Il est incontestable que cette lézarde n'est que l'effet du tems; et il a fallu sans doute bien des siècles pour qu'une pierre, de la dureté du porphyre, que les naturalistes, ou du moins Bomare, regardent comme indestructible, ait pu subir une altération semblable. Tout concourt donc à prouver que cette urne est de la plus grande authenticité. Il ne reste à dire que quelques mots sur le lieu où elle a été trouvée, et à faire connaître comment ce petit tombeau qui, par son volume et son prix, a dû se dérober plus difficilement à l'esprit de rapine et de destruction, a pu passer jusqu'à nous.

Cette urne provient du cabinet curieux de M. de Robien, président à mortier au parlement de Bretagne. Il la tenait de M. d'Osmont, qui lui assura qu'elle avait été trouvée dans des ruines près de Gap. Ce sont les seuls renseignemens que j'aie pu me procurer dans la ville de Rennes, qui possède maintenant ce chef-d'œuvre de l'antiquité. On découvrit autrefois dans la même contrée (à Nîmes), une voûte sépulchrale, avec

Digitized by Google

un riche pavé de marqueterie ; tout à l'entour étaient des niches, dans chacune desquelles on trouva des urnes de verre doré, remplies de cendres. Je croirais volontiers que celle-ci dut sa conservation à une niche semblable ; d'autant que j'ai vu environ un pied et demi de pavé de marqueterie qui provenait des mêmes ruines de Gap. Au reste, il serait difficile qu'un morceau aussi délicat et aussi petit, ait pu ne pas échapper à la vue, dans des ruines, ou du moins qu'il n'ait pas été mutilé, s'il n'eût été garanti par quelque cause particulière.

Quant à la voie par laquelle elle nous est parvenue, il ne paraît pas que l'histoire nous fournisse des monumens qui puissent expliquer comment cette urne a passé de la capitale de la Carie, dans l'Asie mineure, à l'ancienne ville des Caturiges, distante de trois lieues de Gap, dans le département des Hautes-Alpes. Seulement il est probable que les anciens Romains s'étant enrichis des dépouilles de la Grèce, n'auront point négligé un objet qui, outre le mérite de l'art, rappelait le souvenir de la quatrième merveille du monde, et du martyre le plus célèbre de l'amour conjugal. Ainsi, les Romains s'étant répandus dans les Gaules, au milieu des combats et des dangers, y auront apporté de quoi recueillir

Digitized by Google

leurs restes ; ou même quelques habitans de la Carie auront pu se retirer dans le midi des Gaules, comme, plusieurs siècles auparavant, leurs voisins les Phocéens s'étaient réfugiés sur les côtes de la Méditerranée, où ils bâtirent la plus ancienne de nos villes, Marseille. Ainsi cette urne d'Artémise, trouvée près de Gap dans des ruines, fait naître l'idée qu'il n'est pas impossible que cette ancienne ville fût pareillement fondée par des habitans de l'Asie mineure, et peut-être d'Halicarnasse même. Les grands désastres qu'ont éprouvé ces contrées, ont dû en éloigner les habitans ; et ceux-ci, voyant la prospérité des Phocéens dans le midi des Gaules, ont pu déterminer leur choix d'autant plus volontiers vers ces parages, qu'ils pouvaient espérer d'être accueillis par d'anciens compatriotes ; et qu'ils avaient l'avantage d'y retrouver leur langue maternelle. Des fouilles faites dernièrement aux environs de Gap, font penser à des savans que des habitans du Latium s'y sont retirés. Ne serait-ce pas plutôt une colonie grecque ? Au reste, quelque trajet qu'ait dû faire cette urne cinéraire, l'on dirait que le tems a pris soin de conserver ce frêle monument, qui avait renfermé les restes de la sensible Artémise, pour la dédommager de ce qu'il avait dévoré le tombeau colossal qu'elle avait

Digitized by Google

fait ériger à son mari. Ainsi, depuis près de vingt-deux siècles, il a fait, en faveur de cette tendre épouse, une exception à cette sentence grecque, qu'il n'est point de mortel dont Caron ne submerge l'urne : ΑΠΑΝΤΟΝ ΧΑΡΟΝ ΚΑΛΥΠΤΕΙ ΒΑΠΤΕΙ. Elle existe encore cette urne vénérable ; et tandis que le docteur Pickering et le célèbre voyageur Wheler n'ont su, je ne dis pas retrouver les ruines du mausolée, mais s'accorder même sur l'emplacement de la ville d'Halicarnasse, le Muséum de Rennes peut offrir, à l'admiration publique, un monument qui doit tenir le premier rang parmi les antiques les plus curieuses. Puisse le seul aspect de cette urne resserrer à jamais l'amitié des époux! Puisse-t-elle sur-tout être en un lieu plus digne d'elle-même, exposée à plus de regards!.....

BERTRAND, *professeur au Lycée de Rennes, et membre de plusieurs sociétés littéraires.*

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. ALEXANDRE LENOIR,

ADMINISTRATEUR DU MUSÉE DES MONUMENS FRANÇAIS,

Sur un Mémoire lu à l'Académie Celtique, par M. BERTRAND,

Dans la séance du 19 octobre 1807.

MESSIEURS,

En rendant justice au savant mémoire de M. Bertrand, que vous avez entendu dans une de vos séances, sur un vase conservé dans le Musée de Rennes, qu'il dit être de porphyre, et sur lequel se trouvent les inscriptions grecques: ΑΡΤΕΜΙΣΙΔΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΣΠΟΔΟΣ: *Cendres de la reine Artémise;* et plus bas: ΤΟΥ ΘΑΝΑΤΟΥ ΒΕΒΑΙΟΤΕΡΟΝ ΟΥΔΕΝ: *Rien n'est plus asssuré que la mort*, j'ai remarqué que la forme, le style et le genre des ornemens de ce vase que vous avez vu, et dont vous avez le dessein sous les yeux, ne coïncident nullement avec les caractères grecs dont il est revêtu; je dis même, avec l'usage pour lequel il paraît avoir été fait, si l'on en croyait les inscriptions dont on l'a décoré.

Digitized by Google

Cette singularité, Messieurs, ou plutôt l'incohérence qui existe entre le style du vase et les inscriptions qu'il porte, est bien faite pour jeter des doutes sur son authenticité. Cette observation première est déjà plus que suffisante pour se défier d'un jugement trop précipité, sur un monument de la nature de celui dont j'ai l'honneur de vous entretenir. C'est donc en cherchant à découvrir les raisons qui ont pu déterminer l'auteur de ce vase à emprunter, pour son exécution, le goût et le style d'une nation, et le langage d'une autre pour ses inscriptions, que nous pourrons nous éclairer sur ce que peut être ce monument qui nous présente une disconvenance complète dans sa fabrication et dans le motif apparent de son exécution. Tout en rendant justice à la savante explication que nous a donnée M. Bertrand des inscriptions qui couvrent ce vase, il voudra bien m'excuser si je ne partage point l'opinion qu'il a manifestée dans son mémoire, 1°. sur l'époque qu'il donne à la fabrication de ce monument; 2°. sur la contrée où il juge qu'il a été fait, par les inscriptions dont il est orné. Examinons au lieu de critiquer, et cherchons nous-mêmes à nous instruire.

Ce vase, dont vous avez, Messieurs, le dessein devant vous, me paraît devoir mériter votre

Digitized by Google

attention. En l'examinant j'y vois deux choses qui se contrarient, et qui sont tellement discordantes entre elles, qu'elles embarrassent le jugement que l'on pourrait porter, et qu'elles arrêtent même celui qui voudrait en porter une opinion; c'est 1°. la forme générale qui compose le vase; 2°. ce sont les détails sculptés, ou les ornemens qui concourent à l'enrichir; 3°. les inscriptions prises dans la matière, et dont il est chargé, qui n'appartiennent point au peuple chez lequel ce vase singulier a été fabriqué. Ces contradictions bien tranchées ont d'abord jeté le plus grand doute dans mon esprit, tant que je n'ai eu que le dessein de ce monument devant les yeux; mais ces doutes ont bientôt disparu, lorsque M. Bertrand, par l'entremise de notre collègue, M. le Conseiller d'Etat Fourcroy, a pu nous procurer la vue du monument lui-même.

Comme je l'ai dit, Messieurs, dans plusieurs occasions, *le dessin* d'un monument quelconque, tel bien fait qu'il soit, telle exactitude que le dessinateur ait mis à copier l'objet qu'il a voulu représenter, n'est jamais qu'une image muette de l'objet absent, et il ne montre à l'observateur qu'une forme géométrale, qui ne peut lui indiquer que l'ensemble de la composition de l'objet dessiné, et lui donner une idée du

Digitized by Google

style et du goût du fabricateur. Cependant nous conviendrons qu'en matière d'antiquité, ce sont les parties qui constituent essentiellement l'art, qui servent ordinairement à reconnaître à quel peuple peut appartenir l'objet dont on veut faire l'explication, ou que l'on veut décrire; ce sont aussi, Messieurs, en y ajoutant les *inscriptions*, les parties les plus aisées à contrefaire dans les arts dépendans du dessin. Mais ce qu'il importe d'examiner, ce que le dessin ne peut montrer, c'est le *travail* du monument, et la *matière* qui le compose, ce sont aussi les deux choses si importantes à examiner, et qu'il faut bien connaître, qui m'ont servi de base pour fixer mon opinion sur le monument dont j'ai l'honneur de vous entretenir.

Le travail de la peinture et de la sculpture chez un peuple, porte une physionomie qui appartient exclusivement au peuple qui les exerce l'une et l'autre; nous en avons un exemple frappant chez les peuples modernes qui s'occupent des beaux-arts. Les monumens des arts des Anglais ne ressemblent point à ceux des Français, et ceux des Français, par la même raison, ne ressemblent pas plus à ceux des Italiens qu'à ceux des peuples du nord. Cette différence marquée dans les productions

Digitized by Google

des arts des différens peuples qui couvrent le globe, est la même pour les peuples de l'antiquité. Les monumens antiques de l'Egypte, de la Grèce, de la Perse, de l'Inde, du Japon et de la Chine sont bien distincts; tous portent un caractère qui leur est propre, et on ne saurait les confondre. Parmi les monumens antiques de ces nations, si reconnaissables par le style, par le goût qui y règne, et par la manière dont ils sont travaillés, il est encore des âges ou des époques différentes auxquelles il faut se reporter si l'on veut fixer ses idées, parce qu'elles ont imprimé, sur les monumens, un caractère inéfaçable, qui leur appartient exclusivement. Cette marche est universelle, et nos arts en France sont dans le même cas. Le Musée des monumens français, dans cette circonstance, peut bien servir d'exemple; il suffira de le parcourir et d'y examiner d'abord les monumens des premières époques de la monarchie, et de suivre cet examen d'âge en âge, jusqu'à ceux de nos jours qui y sont également conservés, pour s'en convaincre.

Les matières qui composent les monumens des arts appartiennent à des localités; elles servent aussi, par cette raison, à reconnaître les nations qui les ont employées. Cette partie, également remarquable pour l'intelligence de l'his-

Digitized by Google

toire de l'art, appartient plus essentiellement à l'architecture qu'à la peinture et à la sculpture, parce qu'il est reconnu que les artistes, pour les arts d'imitation, empruntent souvent les matières de leurs voisins, et même celles d'un autre peuple, quand ils les trouvent plus belles que celles de leurs pays, ou qu'elles conviennent mieux à leur art. C'est ce qui a souvent lieu pour les statues, les bas-reliefs, les vases et les pierres gravées; les porphyres, les granits, les basaltes, les marbres et les albâtres, sont les matières que l'on emploie plus communément pour les statues et les vases; les agates, les cornalines et les jaspes, pour les pierres gravées; et il n'y a aucun doute que les artistes de tous les pays ont préféré, dans tous les tems, les matières orientales aux autres, parce qu'elles sont généralement plus belles. Je dois faire remarquer encore, que dans certaines circonstances la matière ne peut donner aucune lumière pour reconnaître le peuple auquel on doit attribuer tel ou tel monument, si, pour porter son jugement, on ne consultait que la qualité de la matière; car lorsqu'on trouvera dans plusieurs siècles la belle copie en marbre de *Paros*, du buste de Laocoon, faite par Girardon, que je possède, on jugerait mal si on la considérait comme un monument

Digitized by Google

grec, parce que la matière est véritablement antique, et tirée des îles de la Grèce. Ce doute sera bientôt éclairci, quand on saura que les artistes modernes ont quelquefois employé des débris de statues antiques, pour mieux imiter les copies qu'ils s'exercent à faire d'après les beaux monumens antiques. Le même inconvénient aura lieu pour cette foule de camées modernes que l'on fabrique, tant en Italie qu'en France et en Allemagne, avec de belles matières orientales; on devra donc s'attacher au travail de l'artiste, et dire : c'est un *travail moderne* sur une *matière antique*. Les anciens aussi, par la même raison, employaient des matières d'un autre pays pour la fabrication de leurs monumens; et c'est un des motifs qui me déterminent à reconnaître, pour une statue grecque du plus beau tems de l'art, le bel Apollon du Belvédère, dont on s'est permis de contester l'originalité. C'est une opinion que je ne puis partager, malgré les dissertations remarquables de plusieurs savans, qui ont assuré qu'il était sculpté avec du marbre de Carrare, et qui, en abusant ainsi de la science, ont cru apprendre à toute la terre que ce chef-d'œuvre de l'art n'était qu'une copie d'un chef-d'œuvre plus ancien qui n'existe plus. Je révère sans doute la mémoire de M. Dolomieu, qui a le premier avancé ce paradoxe,

Digitized by Google

que d'autres ont adopté; mais comment prouvera-t-on que ce marbre est un marbre moderne, et qu'il est de Carrare? Est-ce parce que sa substance se rapproche de celui-ci, et qu'on ne connaît pas d'autres statues antiques qui soient sculptées avec le marbre que nous montre l'Apollon? Mais toutes les statues des anciens artistes grecs nous sont-elles connues? Nous flatterions-nous de connaître tous les marbres antiques, parce que Pline en a décrit plus de quatre cents sortes, lorsque nous connaissons à peine tous ceux que nous possédons nous-mêmes? Qui nous assurera qu'il n'y avait point en Grèce ou dans les environs, une carrière de marbre semblable à celui que nous tirons de Carrare? Enfin, je ne vois pas pourquoi l'Auteur de l'Apollon ne se serait pas procuré, pour faire sa statue, un autre marbre que ceux de *Paros* ou de *Pentelie*, dont on se servait plus communément, lorsqu'il aura trouvé celui qu'il a employé beaucoup plus fin et plus serré dans sa pâte que les autres, et sur-tout lorsqu'il convenait mieux au sujet qu'il voulait traiter. Tout cela, Messieurs, prouve combien les monumens des arts ont besoin d'être examinés, et combien ceux qui cherchent à les décrire doivent être réservés dans leurs jugemens. Revenons à notre objet.

Digitized by Google

La manière dont M. Bertrand explique les inscriptions du vase dont il est ici question, est brillante, et nous nous en tiendrons, pour cette partie, à la savante dissertation qu'il en a donnée; mais ce n'est pas ce qui nous importe le plus à connaître, puisqu'on peut aisément graver une inscription grecque sur un monument moderne, comme cela est arrivé plus d'une fois. Ce qu'il nous importe donc de savoir, c'est 1°. si ce monument est réellement antique, ainsi que les inscriptions dont il est chargé pourraient le faire croire; 2°. s'il n'est qu'une contrefaçon d'un monument grec; 3°. et enfin, s'il n'est qu'un vase d'une fabrique moderne, sur lequel on a introduit ou gravé une inscription grecque.

Voyons d'abord comment l'auteur du Mémoire s'exprime sur ce monument pour en constater l'originalité, ou plutôt pour en fixer l'authenticité. « Oui, Messieurs, dit-il, cette urne, toute « fragile qu'elle est, a résisté à la faulx du tems « pendant près de *vingt-deux siècles*. Les Romains « ou des Asiatiques même l'ont apportée dans les « Gaules, et le Muséum de Rennes conserve une « des antiques la plus précieuse qu'on connaisse. » On voit clairement, d'après ce que l'on vient d'entendre, et par ce qui suit, que l'auteur reconnaît ce monument comme antique, sans presque

Digitized by Google

donner aucune raison pour appuyer son jugement. « Mais cette urne est-elle réellement antique, continue l'auteur, et l'inscription n'a-t-elle pas été « ajoutée par quelque faussaire moderne? Car plus « ce monument est précieux, plus il est permis de « former des doutes sur son authenticité. Pour « vous convaincre, Messieurs, qu' il me suffise de « vous observer que le tems a altéré la surface « des marbres antiques, dans leur couleur et dans « le poli, d'une manière inimitable pour les faus- « saires. C'est comme la *couleur de patine* des « médailles, avec cette différence que si la mau- « vaise foi a pu contrefaire cette teinte sur les « métaux, jamais les modernes n'ont pu employer « le marbre des anciens, puisque les carrières en « sont perdues pour nous. *Or, l'urne dont il est « ici question, porte tous les caractères d'an- « tiquité.* » Par cette phrase, l'auteur du Mémoire annonce son opinion d'une manière qui n'est point équivoque. 1°. Avant de tirer des conséquences sur l'altération du marbre dont le vase est composé, l'auteur aurait dû se souvenir qu'il dit dans le même Mémoire, que ce vase est de *porphyre*, et il devrait savoir que cette matière est réfractaire aux ravages du tems, qu'elle est inattaquable dans ses parties, inaltérable dans ses couleurs, et indestructible dans son tout:

Digitized by Google

2.° L'auteur a parfaitement raison quand il dit que les carrières des *matières anciennes* sont perdues ; c'est aussi pour cette raison qu'on a donné à ces matières la qualification d'antique, *marbres antiques*, *matières antiques*, etc.

3.° Il avance et affirme même, que la matière dont le vase est composé et les inscriptions dont il est chargé, ainsi que la sculpture qui en est l'ornement, concourent à constater, d'une manière irrécusable, son antiquité. Je ne puis être de l'avis de M. Bertrand, et je ne puis considérer ce vase que comme le résultat de l'amusement d'un moderne qui ignorait l'art du dessin. Avant de fixer ainsi son opinion, l'auteur aurait dû savoir que ceux qui font métier de contrefaire les monumens antiques, qu'un contrefacteur, qu'un *faussaire* enfin, pour me servir de son expression, est non-seulement *imitateur*, mais qu'il est lui-même *artiste*, et que lorsqu'il veut en imposer, il a la précaution de prendre des débris de matières antiques pour son travail. Ici cette précaution n'a pas eu lieu, puisque la matière dont ce vase est composé n'est qu'une *serpentine* passée au feu.

Rien de plus commun que les contrefaçons dont parle M. Bertrand, et je ne suis pas étonné que n'ayant pas cultivé les arts, il ait été trompé

Digitized by Google

par les inscriptions dont on a enrichi le prétendu vase cinéraire de la reine Artémise. M. Bertrand a été trompé avec d'autant plus de raison, que les caractères des inscriptions sont ceux dont on se servait du tems même de cette reine infortunée, comme il le prouve fort bien par les médailles d'Alexandre et de Démetrius, et par le mot *Basilissas*, employé au lieu de *Basilissas* dont a été formé le génitif *Basilissa*, suivant le dialecte Dorien. M. Visconti qui a été consulté à ce sujet, et auquel on peut s'en rapporter, ajoute qu'il y avoit aussi *Artemisias*, au lieu d'*Artemisidos*. C'est ainsi, suivant ce savant, qu'Hérodote, Diodore et Strabon ont écrit le nom de la célèbre veuve de Mausole. Les contrefaçons sont de toute antiquité, et personne n'ignore qu'il y avait à Pergame une fabrique de statues qui n'étaient que des copies des ouvrages des plus célèbres sculpteurs de la Grèce. Winckelmann, dans son histoire de l'Art, parle de plusieurs copies du *Satyre* de Praxitèle, de celles de deux *Silènes*, de plusieurs *Vénus* et d'*Apollons* de la fabrique de Pergame. Notre belle fabrique de sculpture établie à Carrare, est du genre de celle qu'un excessif amour de l'art avait fait naître dans la Grèce.

En supposant que le vase dont il est ici

Digitized by Google

question soit véritablement une copie d'un vase grec, ce ne serait pas la première fois qu'on aurait vu un savant, un connaisseur exercé, un artiste même, trompé par une exacte imitation. Winckelmann a été dupe de M. Casanove, qui lui montra un *pastiche* de sa main comme un ouvrage antique. Ce même Winckelmann, l'homme qui ait le mieux entendu et le mieux écrit sur l'antiquité, trompé par Caylus, savant lui-même, publie et fait graver, comme monument antique rarissime, une prétendue mosaïque en relief, représentant en médaillon le buste de la Vénus dite de Médicis, qui était conservé dans la salle des antiques du roi de France; et dit à ce sujet: *Cette mosaïque se distingue par la beauté et la correction du dessin, ainsi que par l'accord et l'entente des couleurs. L'arrangement des cheveux de la figure, fait présumer que c'est une tête de Vénus.* Ce monument décrit, Messieurs, par des savans de la première classe, non-seulement n'est point antique, mais il n'est pas même une imitation en mosaïque comme on l'annonce; ce n'est qu'un *plâtre peint;* ce que j'avance est d'autant plus avéré, que j'ai l'honneur, Messieurs, de l'exposer à vos yeux.

Ce morceau a été conservé par mes soins: voici comment. Occupé, dès les premières épo-

Digitized by Google

ques de la révolution, de la réunion des monumens des arts que des hommes ineptes et méchans voulaient anéantir, j'ai été naturellement porté à la recherche d'un morceau unique que des savans, du mérite de ceux que j'ai nommés, avaient rendu célèbre. J'obtins un ordre particulier pour l'enlever du cabinet du roi; je le détachai moi-même; et c'est, Messieurs, ce même morceau, si pompeusement décrit par *Caylus* et *Winckelmann*, qui est aujourd'hui devant vous.

Il serait trop long, Messieurs, de vous faire ici l'énumération de toutes les fourberies qui ont eut lieu dans le genre de celle-ci; et surtout s'il fallait vous faire le récit de tous les contes absurdes que l'on invente, et de toutes les intrigues que l'on fait mouvoir pour parvenir à tromper les savans ou les amateurs des monumens antiques. Pour combattre entièrement l'opinion de M. Bertrand, je terminerai par dire que le *style*, le *goût*, et notamment le *dessin* qui a dirigé l'exécution du vase qui a contenu soi-disant les cendres de la reine Artémise, n'appartiennent ni aux arts des Egyptiens, ni à ceux des Grecs, ni même à ceux des Persans. Mais à quel peuple, attribuera-t-on ce monument? Serait-ce un monument d'une main moderne, fait dans les premiers tems

Digitized by Google

de la renaissance des arts, époque à laquelle les artistes, en cherchant des formes raisonnées à la suite du gothicisme qu'ils voulaient abandonner, ont produit des monumens d'un style que l'on pourrait appeler hermaphrodite, et quelquefois aussi des monstruosités? C'est assez l'opinion de plusieurs amateurs des arts que j'ai consultés, c'est celle de M. Visconti qui a dit formellement que le travail de ce vase ne saurait appartenir à un âge plus reculé, que la fin du *quinzième siècle;* mais ce n'est point mon avis.

On dira encore: ce vase est chargé de caractères grecs, dont la forme est celle que l'on voit sur les médailles d'Alexandre, et on a pour preuve l'inscription ΑΡΤΕΜΙΣΙΔΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ., etc. Je répondrai, comme je l'ai déjà observé, que cette inscription n'est point authentique, et qu'elle n'est qu'une imitation imparfaite. Tout ce que l'auteur a dit de relatif aux inscriptions qui ont servi à le tromper, est parfaitement expliqué; je lui reprocherai seulement de supposer, dans son mémoire, que l'artiste, auteur de ce vase, a dû supplier la reine Artémise d'accepter son chef-d'œuvre, sur-tout, après avoir gravé au bas : ΤΟΥ ΘΑΝΑΤΟΥ ΒΕΒΑΙΟΤΕΡΟΝ ΟΥΔΕΝ. *Rien n'est plus assuré que la mort.* Cette supposition, me paraît non-seulement *romanesque*,

Digitized by Google

mais *invraisemblable*; car on n'a jamais vu en aucun tems, un artiste prendre un moyen semblable pour plaire à une reine puissante, ou pour lui faire accepter un chef-d'œuvre de l'art. Je conviendrai avec M. Bertrand, que les Grecs avaient une autre manière que nous d'envisager la mort; que la reine Artémise, accablée de la douleur la plus profonde par la perte de l'homme qu'elle aimait le plus dans le monde, pouvait bien n'aspirer qu'au moment de rejoindre son époux et de voir finir ses douleurs. Voilà ce qui est probable; mais je ne pense pas qu'il fût jamais permis à un de ses sujets de lui rappeler qu'elle doit mourir, ce qui, comme le dit l'auteur, n'a d'autre but que celui de l'ambition d'un artiste qui, voulant passer à la postérité, s'est mis en tête de coopérer au fameux mausolée que la belle Artémise fit élever à son époux.

Quant au fini du travail qui couvre ce petit monument, et que l'auteur du mémoire admire, je lui objecterai que ce travail ne prouve pas plus que l'inscription, que cette urne soit le tombeau de la reine Artémise. Je dirai même qu'il prouve le contraire. Si on consulte les monumens de sculpture des plus beaux tems de la Grèce, et principalement ceux qui sont chargés d'ornemens, puisque le travail que l'on admire

Digitized by Google

ici n'est que de l'ornement, on verra que cette partie de l'art est ordinairement bien composée, richement ordonnée ; que le travail en est généralement spirituel et fin, plutôt par la touche que par la manière de sculpter, qui est toujours *large* ou *grasse*, et très-chargée de coups de trépans dans les fonds pour détacher les objets et leur donner plus de relief. J'ajouterai que les anciens Persans finissaient plus leurs monumens que les Grecs, et qu'ils s'attachaient particulièrement à rendre les ornemens dont ils les surchargeaient. Les Indiens ont aussi produit des monumens informes et d'un mauvais goût ; mais les détails et les broderies en sont généralement d'un travail précieux et très-recherché. J'ai vu des idoles en bronze venant du Tibet, dont la ciselure étonne, par sa perfection, nos meilleurs ouvriers en ce genre. Examinons maintenant la matière de ce vase singulier.

M. Bertrand affirme dans son mémoire, que la matière qui compose ce vase est un porphyre extraordinairement beau. Si j'examine seulement le dessin que j'ai sous les yeux, je serai bientôt convaincu, par la seule inspection du travail et des ornemens dont il est enrichi, qu'il n'est point en porphyre. Ce n'est pas la première fois qu'un homme de lettres s'est trompé en parlant de ces

Digitized by Google

matières; ces erreurs se sont souvent commises dans les descriptions des anciens édifices, et notamment dans les ouvrages que nous avons sur Paris; on voit communément les *poëtes* et les *écrivains*, employer au hasard les mots *jaspe*, *porphyre* ou celui d'*agate*, pour décrire des colonnes de quinze, vingt pieds, etc., ou des monumens considérables, sans savoir si cela peut exister; mais seulement parce que ces mots sont plus pompeux que les autres et qu'ils sonnent mieux à l'oreille. M. Bertrand croyant nous convaincre sur l'antiquité de la matière de son vase, nous fait remarquer dans son mémoire que le tems en a usé le poli, et l'a fait fendre dans certains endroits. Ce n'est donc pas du porphyre, puisque la matière qui compose ce vase est altérable à l'air, et que le porphyre ne l'est pas. Il n'y a point de terrasses dans le porphye, comme le dit formellement M. Bertrand, qui se sert de cet accident, comme d'une preuve certaine de l'antiquité du monument qu'il décrit. Pour confirmer son opinion et détourner toute idée de contrefaçon qu'on pourrait avoir sur ce monument, il ajoute que les carrières du marbre dont il est fabriqué étant perdues, on ne peut plus s'en procurer. Nous croyons avoir répondu à cette objection d'une manière victorieuse. Le

Digitized by Google

blanc mat, semblable à celui de l'ivoire, qu'il dit être la couleur du vase dans certaine partie, n'est pas la couleur d'aucun porphyre. Enfin, la crevasse faite à l'anse du vase, et que M. Bertrand attribue au tems seul, est encore une preuve que ce n'est point du porphyre. Le porphyre ne se fend point à l'air, pas même dans la terre, quand il y resterait enseveli plusieurs siècles; mais un monument qui serait taillé en porphyre ou dans une matière dure quelconque, peut être étonné par un coup violent, ou par un fardeau considérable qui aurait pesé dessus.

Lorsque nous n'avions qu'un dessin sous les yeux, il nous était impossible de réfuter complètement l'auteur du mémoire sur ce monument, qu'on prétend avoir été découvert dans les ruines de Gap. Mais, Messieurs, depuis que vous avez vu le monument lui-même, depuis que j'ai pu l'examiner à loisir, je n'ai plus de doute sur la qualité de la matière qui le compose; je n'en ai plus sur l'époque que l'on doit assigner à sa fabrication, ni sur les moyens que l'on a employés pour le sculpter; je puis donc prononcer définitivement sur un monument qui tient une place dans le Musée de Rennes, et que l'on considère encore dans cette ville comme un monument antique: voici mon opinion.

Digitized by Google

Je pense que ce petit monument, orné des inscriptions pompeuses ΑΡΤΕΜΙΣΙΔΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΣΠΟΔΟΣ : *Cendres de la reine Artémise*, et ΤΟΥ ΒΕΒΑΙΟΤΕΡΟΝ ΟΥΔΕΝ : *Rien n'est plus certain que la mort*, est, 1.° un vase indien de fabrique moderne, d'un modèle uni dans son origine, qui a été ensuite sculpté, ou plutôt enrichi d'ornemens par un individu qui n'avait aucune notion des arts; qui a pris indistinctement sur divers objets d'art les dessins qu'il a imité, et qui ne s'est pas même servi pour les sculpter ou les graver, des outils propres aux arts. 2.° Il y a tout lieu de croire que cet ouvrage, que je ne puis considérer que comme un résultat de la patience, est le travail d'un moine; que ce vase n'est ni antique, ni du seizième siècle, mais qu'il est très-moderne; ce qui est très-bien prouvé par les espèces de draperies qu'on y voit, qui ressemblent à certains baldaquins d'église, comme on les composaient dans le siècle dernier; et que s'il a été effectivement trouvé dans les ruines de la ville de Gap, comme on le dit, il y a été jeté par hasard, ou peut-être exprès, pour faire croire à son antiquité, comme fit autrefois Michel-Ange, qui se donna la peine de cacher lui-même, dans un terrain qu'il savait devoir être fouillé prochainement, une de ses statues à laquelle il avait

Digitized by Google

cassé un bras, qu'il garda soigneusement. En effet, la statue fut découverte peu de tems après; elle attira non-seulement l'admiration de tous les connaisseurs qui se trouvaient alors à Rome, qui la considéraient comme une statue grecque des plus beaux tems de l'art, mais encore elle excita de nombreuses dissertations. Peu de tems après Michel-Ange s'en fit reconnaître pour l'auteur, en rapportant le bras qu'il avait gardé. Quant à l'inscription du vase qui est l'objet de notre dissertation, il est certain qu'elle a été imitée, et que le sculpteur, ou plutôt l'auteur du monument, désirant faire prendre le change à l'égard de son travail, a cherché, autant qu'il lui a été possible, à rendre les caractères grecs en usage sous le règne d'Alexandre. 3°. Dans le but que s'est proposé l'auteur de ce petit monument, on doit voir naturellement un rapprochement de la situation douloureuse de la reine Artémise, inconsolable de la perte de Mausole, fait envers une femme sensible qui se trouvait dans la même position que cette reine malheureuse qui, comme elle, était inconsolable de la perte de son époux. 4°. Nous avons remarqué que la matière de ce vase est ce qu'on appèle *serpentine*, matière composée de *magnésie* et d'*alumine*. Cette matière est tendre, et se

travaille très-aisément avec l'outil le plus faible en acier. En la passant au feu, on la durcit au point de la rendre même inattaquable avec l'acier qui l'avait coupée avant cette dernière opération. Alors elle prend les qualités d'une pierre dure au point que, dans certains pays, on en fait des vases que l'on consacre aux usages domestiques, et qui remplacent parfaitement nos porcelaines. La *serpentine* contient aussi de la *silice*, et elle devient d'un rouge couleur de brique lorsqu'on la passe au feu, parce qu'elle contient un peu d'oxide de fer qui lui donne une couleur verdâtre avant la cuisson. Le vase qui est l'objet de cette dissertation, et dont nous voyons ici un dessin bien exact, puisque nous l'avons fait nous-mêmes d'après nature, en est un exemple, ayant été passé au feu ou recuit après avoir reçu les ornemens qu'on a voulu lui donner, et c'est dans sa cuisson qu'il a reçu ces espèces d'*étonnures*, de *fissures*, nommées communément *coup de feu*, que M. Bertrand a pris pour une crevasse ou lésarde faite par le tems, et qu'il cite comme une autorité pour appuyer son opinion sur l'antiquité de ce vase.

J'espère enfin que M. Bertrand voudra bien me pardonner, si je ne partage point son opi-

Digitized by Google

nion dans cette circonstance ; je me flatte aussi qu'il ne verra dans ma conduite, que celle d'un véritable ami de la science, qui cherche à s'éclairer avec lui et avec vous, Messieurs.

LENOIR.

Digitized by Google

DES SÉNATS DES GAULES.

PAR J. A. DULAURE.

Les monumens historiques des 6.e, 7.e et 8.e siècles font mention d'un très-grand nombre *de familles sénatoriales*, et même de *sénateurs*, existans dans les Gaules. Ces sénateurs sont quelquefois qualifiés de *Romains*. Quels étaient ces nombreux sénateurs? Appartenaient-ils simplement à des familles nobles, issues de ces Gaulois qui, sous Jules-César, sous Auguste, sous quelques uns de leurs successeurs, furent, en petit nombre, admis au Sénat de Rome? ou bien, étaient-ils membres d'une agrégation de magistrats ou de juges, remplissant l'une ou l'autre de ces fonctions, ou les deux ensemble, dans chacune des cités des Gaules? Ou, en réduisant la question à des termes plus simples, y avait-il un Sénat dans chaque cité des Gaules, où il est constant que plusieurs familles sénatoriales et plusieurs sénateurs résidaient? Et ceux qui portaient dans les Gaules le titre de *sénateurs*, n'étaient-ils que des nobles sans aucune fonction? C'est cette double question que j'entreprends d'éclaircir.

Digitized by Google

Quelques savans ont pensé que ces sénateurs étaient des nobles, issus d'anciens membres du Sénat de Rome ; d'autres ont cru qu'ils étaient membres des Sénats gaulois. Il en est qui se sont contentés de rapporter des faits pour et contre l'une et l'autre opinion, et qui ont laissé la question indécise. Aucun, que je sache, ne l'a résolue par une discussion particulière ; je vais tâcher de le faire.

Il est constant que les écrivains de la première, même de la seconde race des rois de France, font mention d'un très-grand nombre de sénateurs et de familles sénatoriales résidant dans les Gaules. Les poëtes, les biographes, les historiens en parlent souvent ; et Grégoire de Tours sur-tout, en plus de cent endroits de ses ouvrages, nomme des sénateurs, des fils, des filles, des épouses de sénateurs, natifs et habitans des villes de Tours, de Poitiers, de Bourges, de Dijon, de Clermont, etc. etc. ; il était lui-même fils et petit-fils de sénateurs d'Auvergne. Presque tous les évêques de Tours, de Clermont et de Bourges dont il fait mention, étaient fils de sénateurs ou de familles sénatoriales. On peut en dire autant de la plupart des pères et confesseurs des Gaules, dont il nous a transmis l'histoire. Ce point n'étant pas contesté, ce serait

Digitized by Google

étaler une érudition inutile que de chercher à le prouver.

Je vais maintenant examiner si ces nombreux sénateurs, résidant dans les Gaules, pouvaient être membres du Sénat de Rome. Il est certain qu'il y eut des Gaulois admis au rang des pères conscrits. Jules-César, soit pour avilir le Sénat romain, soit pour conserver ou augmenter ses partisans, accrut considérablement le nombre des sénateurs de la capitale du monde. Il y introduisit quelques Gaulois. Cette nouveauté déplut généralement au peuple romain, et fit naître cette plaisanterie contre les membres intrus : « Les « Gaulois ont déposé leurs haut-de-chausses, ou « leurs brayes, dans le Sénat, et ont revêtu le « laticlave. » *Galli braccas in curia deposuerunt, latum clavum sumserunt.* Cicéron disait sur le même ton, que ce serait faire une bonne œuvre que de ne pas montrer le chemin du Sénat aux pères conscrits de nouvelle création.

Il faut observer que ces Gaulois, élevés à la dignité de sénateurs romains par Jules-César, étaient seulement des habitans de cette partie de la Gaule, depuis long-tems colonie romaine, appelée *Gallia Braccata*, et depuis, *Gaule Narbonnaise.* Le reste des Gaules, dont l'étendue était bien plus considérable, ne partageait point

Digitized by Google

cet avantage. *Auguste*, par la suite, réduisit à six cents le nombre des sénateurs, que son prédécesseur avait porté jusqu'à mille ; et il est présumable, par l'envie ou le mépris qu'inspira la présence des Gaulois dans le Sénat, que ce fut eux qui, lors de cette réduction, en furent exclus.

Tibère décida qu'on pourrait tirer des sénateurs parmi les hommes les plus distingués des colonies romaines établies dans les Gaules, telles que la Narbonnaise et la Viennoise. C'est ce que nous apprend le discours que *Claude* prononça à Rome, pour demander l'admission de la ville de Lyon, lieu de sa naissance, au rang des colonies romaines, et qu'à ce titre les Lyonnais pussent aspirer à la dignité de sénateurs de Rome. Ce discours, qui s'est conservé à Lyon, gravé sur deux tables de bronze, et dont Tacite nous donne aussi la substance, prouve que les exemples d'un pareil honneur accordé aux Gaulois, même aux Gaulois des colonies, étaient fort rares. En effet, Claude, pour autoriser sa demande sur ce qu'on avait fait par le passé, ne cite que quelques individus Lyonnais ou Viennois admis au Sénat, et ne nomme que *L. Vestinus*, son ami.

La demande de Claude éprouva de l'opposition dans le Sénat de Rome, et occasionna, dit Tacite, de grandes discussions. « N'est-ce pas assez, dit

Digitized by Google

« un orateur, que les Insubres et les Venetes « ayent fait irruption dans le Sénat, sans y in- « troduire une foule d'étrangers comme dans une « ville prise d'assaut? Quel grade réservera-t-on « au reste des nobles? Quel rôle jouera le séna- « teur du Latium, s'il est pauvre? Tous les postes « seront remplis par ces hommes opulens, neveux « ou arrière-neveux des généraux ennemis, qui « ont battu, détruit nos armées; qui ont assiégé « le divin *Jule* dans Alise?.... Qu'ils jouissent, « puisqu'on l'a voulu, du nom de citoyen; mais « qu'on ne leur prostitue ni la prééminence des « sénateurs, ni les honneurs de la magistrature [1] »

Suivant Tacite, la question ne consistait pas à accorder aux seuls Lyonnais le droit d'être admis au Sénat, mais à conférer ce même droit aux habitans de cette vaste partie de la Gaule, qu'on nommait encore alors *Gaule Chevelue*. Ainsi, avant cette époque, c'est-à-dire, avant l'an 801 de la fondation de Rome, et l'an 48 de notre ère vulgaire, aucun habitant de la Gaule Chevelue n'était admissible au Sénat de Rome, quoique, comme le dit Tacite, les peuples qui la composaient fussent, depuis long-tems, qualifiés d'alliés et de *citoyens romains*.

[1] Tacite, annal. lib. xi.

Digitized by Google

Cette discussion fut terminée par un décret qui semble dicté plutôt par la politique que par la justice. On n'accorda d'abord qu'aux seuls *Eduens* le droit d'être admis au Sénat. Ce peuple dut cette préférence à l'antiquité de son alliance avec Rome, et au privilége dont il jouissait de se dire frère du peuple romain.

On ne sait point si les autres peuples des Gaules obtinrent successivement le même droit, ni si ceux qui l'avaient obtenu en jouirent. Le défaut de monumens historiques nous dispense de ne rien affirmer à cet égard.

L'histoire est ici en défaut, et ne fait mention que d'un très-petit nombre de Gaulois membres du Sénat de Rome; et après les exemples déjà cités, je ne vois que *J. Vindex* qui pût leur être adjoint comme sénateur du peuple Romain. *Vindex* était, suivant *Dion Cassius*, de la Gaule Aquitanique, et issu du sang royal; il devint célèbre par le soulèvement qu'il excita dans les Gaules contre l'empereur Néron.

Si l'on considère que toutes les nations qui composaient le vaste empire romain eurent, autant que les Gaulois, le droit de fournir des membres au Sénat de Rome; si l'on compare l'étendue qu'occupaient ces nations nombreuses, soit de l'Asie de l'Afrique, soit du reste de l'Europe,

Digitized by Google

avec l'étendue des Gaules, on jugera que le contingent que ce dernier pays avait à fournir pour compléter le Sénat de Rome, devait être très-peu considérable.

Ce n'est donc point dans la faculté dont les Gaulois pouvaient jouir d'être admis au Sénat de Rome, qu'il faut chercher la cause de ce grand nombre de sénateurs mentionnés dans les premiers monumens historiques de la monarchie française.

Peut-on croire qu'ils appartenaient au Sénat de Rome, ces fils de sénateurs que Thierry et Childebert, faisant ensemble un traité d'alliance, se donnèrent pour otages, et qui, par la violation du traité, furent ensuite plongés dans les chaînes de l'esclavage? Ce ne pouvait être que des fils de sénateurs gaulois.

Si, dans les principales cités des Gaules, il y avait eu des Sénats; si je parvenais à établir qu'ils y eussent existé avant et après la conquête des Romains, la difficulté disparaîtrait entièrement; et l'existence bien attestée de ces Sénats, expliquerait tout simplement l'origine de cette multitude de Sénateurs dans les Gaules.

J. César, en pénétrant dans la Gaule Chevelue, trouva des peuples gouvernés par des rois, et d'autres par de grandes assemblées de magis-

Digitized by Google

trats; il nomme ces assemblées *Sénats*. Il les qualifie ainsi d'après la connaissance qu'il avait de leur autorité, et d'après la ressemblance de cette autorité avec celle dont jouissait alors le Sénat de Rome. Il parle souvent dans ses Commentaires du Sénat des *Eduens*, des opinions qui divisaient ses membres, de l'honneur que lui fit ce Sénat, en venant à sa rencontre; il ajoute qu'un des principes fondamentaux de ce collége politique des Eduens, était de ne point admettre dans son sein deux personnes de la même famille. Dans son livre second il fait mention du Sénat de *Reims*, de six cents sénateurs des *Nerviens*; dans son troisième livre, du Sénat de *Vannes*, dont il fit périr tous les membres; de celui des peuples appelés *Aulerci*, des Sénats d'*Evreux* et de *Lisieux*; dans le cinquième livre, du Sénat de *Sens*. *Hirtius Pansa*, son continuateur, parle aussi, livre 8, du Sénat de *Beauvais*.

Voilà donc des Sénats, ou des assemblées équivalentes à des Sénats, existants dans les Gaules avant la conquête des Romains.

Les Gaulois qui s'établirent en Asie près de deux siècles et demi avant notre ère vulgaire, y conservèrent la langue et les coutumes de leur pays natal. Ils formaient trois nations, divisées en douze tétrarchies, chacune présidée par un

Digitized by Google

tétrarque, un juge et un commandant. Les douze tétrarques s'assemblaient pour les affaires générales et extraordinaires, dans un lieu consacré au culte, appelé *Drynaimeton* [1], qui signifie *Temple de Druide*. César parle de semblables assemblées générales que les Gaulois tenaient sur les frontières du pays chartrain [2].

Il est présumable que ces assemblées générales du peuple gaulois portaient, comme chez les Galates, le nom de *Drynaimeton* ou de *Nemète*, nom antique de plusieurs villes de France, et que les Romains ont traduit par celui de *Sénat*.

Ces Sénats n'étaient point contenus dans des villes; car les Gaulois, avant la conquête des Romains, n'avaient point de *villes* proprement dites. Leurs assemblées ne se tenaient point dans des édifices, mais dans des lieux découverts en plein champ, près des lieux consacrés au culte. C'était les Druides qui rendaient les jugemens, qui présidaient aux assemblées générales, comme le dit César. L'exercice de la religion et de la justice étaient réunies dans les mêmes mains, dans celles des prêtres.

Ces Sénats furent-ils abolis sous la domination

---

[1] Strabon, liv. XII.

[2] César, Comment. liv. VI.

Digitized by Google

romaine? Aucun historien ne parle d'une pareille destruction, aucun fait historique ne la fait présumer. On est au contraire autorisé à croire qu'ils furent maintenus chez tous les peuples que Pline qualifie de *libres* et d'*alliés*.

Les Romains, en établissant leur domination dans les Gaules, ne s'attachèrent qu'à y lever des subsides et des hommes, et qu'à changer quelques parties du culte des Druides, et à faire cesser leurs abominables sacrifices. Le régime intérieur des cités, tout ce qui ne tenait pas à la grande machine du Gouvernement, fut maintenu. C'est ce que prouve le discours de *Cérialis*, adressé aux peuples de Trêves et de Langres : « Vous « aviez des guerres et des rois jusqu'au jour où « vous avez été soumis à notre empire, leur « dit-il; pour nous, malgré vos fréquentes in- « sultes, nous n'avons exigé de vous, à titre de « vainqueurs, que ce qui nous était nécessaire « pour vous maintenir en paix; des armes sans « lesquelles il n'est point de repos parmi les na- « tions, une solde pour la subsistance des troupes; « des tributs pour fournir à la solde. Tout le « reste vous est commun avec nous [1]. » Par ces mots, *Cérialis* cherche à se prévaloir de ce que

[1] Tacite, hist. liv. IV, chap. LXXIV.

Digitized by Google

les Romains n'avaient touché en rien au régime intérieur des Gaulois, et n'avaient exigé d'eux que de l'or et des hommes.

Il y avait un ou plusieurs Sénats dans les Gaules, puisque les médailles de *Posthumus*, qui s'y fit proclamer empereur, portent au revers les initiales *S. C. Senatûs-Consultum*. Certainement ce ne fut point le Sénat de Rome qui ordonna la fabrication de ces médailles, puisque cet empereur ne fut jamais reconnu à Rome, que son nom ne se trouve point dans les fastes consulaires. Ce fut dans les Gaules qu'il séjourna pendant qu'il exerçait le pouvoir impérial. Ce fut là que les médailles furent frappées; ce fut donc par un décret d'un Sénat gaulois que leur fabrication fut ordonnée.

Pline distingue les différens peuples des Gaules, en provinciaux romains ou en colonie, en peuples *alliés* et en peuples *libres*; il est naturel de penser que les institutions politiques furent conservées par les Romains chez les Gaulois *alliés*, et sur-tout chez les Gaulois *libres*. Je vois en effet que le peuple de Trèves, que Pline met au rang des peuples *libres*, était gouverné par un Sénat qui existait sous la domination des Romains dans les Gaules, et qui fut maintenu même dans les commencemens de la monarchie française. *Vo-*

Digitized by Google

piscus nous a conservé la lettre que le Sénat de Rome adressa, l'an 275 de notre ère vulgaire, à ce Sénat de la Gaule belgique, pour lui annoncer l'élection de l'empereur *Tacite*, successeur d'Aurelien. Voici le titre de cette lettre : *Senatus amplissimus curiae trevirorum.* Ce titre ne laisserait aucun doute sur l'existence de ce Sénat des Gaules; mais quelques critiques ont prétendu que ces mots *Senatus amplissimus* s'appliquaient au Sénat de Rome, et qu'après eux était sous entendue cette formule : *Salutem dicit.* Cette addition n'est point reçue par plusieurs critiques. Mais, serait-elle fondée, elle n'affaiblirait point la preuve que je veux tirer de cette lettre.

Si le Sénat de Rome eut écrit à une simple cour ou à un tribunal, il ne l'aurait fait que pour lui intimer des ordres, lui dicter des lois. La lettre dont il s'agit est purement de convenance : il n'est point question de lois, ni de décret. C'est une nouvelle et une nouvelle heureuse que le Sénat de Rome annonce. Ce Sénat vient de recouvrer son antique autorité; il a élevé le vertueux *Tacite* à la dignité impériale; il invite ceux de Trèves à partager sa joie. *Comme vous êtes libres*, leur dit-il, *et que vous le fêtes toujours, nous croyons vous causer une*

Digitized by Google

grande joie. Ut estis liberi et semper fuistis, laetari vos credimus, etc.

Si les mots *amplissimus Senatus* se rapportent au Sénat de Rome, comme je viens de le supposer, ce Sénat, par ce titre distingué, veut faire sentir sa suprématie sur un Sénat qui lui était inférieur; et en employant le superlatif *amplissimus*, il indique qu'il n'est pas le seul Sénat de l'empire. D'ailleurs, en communiquant sa joie d'une manière aussi familière, aussi expansive, il prouve assez qu'il écrivait à une cour dont l'autorité approchait de la sienne. Mais d'après le sujet et le ton de la lettre, il est démontré que le titre de *Senatus amplissimus* appartient au Sénat de Trèves, malgré la récente interpolation qui le lui enlève.

Ce titre honorable existe en effet dans le texte original, sans la formule *Salutem dicit*, laquelle se trouve seulement dans le recueil des historiens de France, par Dom *Bouquet*. *Ducange*, dans son Glossaire, *Adrien de Valois*, les derniers auteurs du *Gallia Christiana*, ne l'ont point adoptée, et ont laissé à la Cour de Trèves le titre de *Sénat très-puissant*.

Ce Sénat était en effet le plus puissant des Gaules; il gouvernait un peuple qualifié de *libre* par Pline, et qui conservait la même qualifica-

Digitized by Google

tion l'an 275, comme le prouve la lettre du Sénat de Rome. Trèves était la capitale de la Gaule Belgique; plusieurs Empereurs y firent leur résidence.

Le Sénat de cette ville était évidemment le même que celui des *Nerviens*, composé de six cents sénateurs, au rapport de J. César. Ainsi l'on voit que le titre d'*Amplissimus Senatus*, qui ne peut signifier que le plus puissant des Sénats des Gaules, convient parfaitement au Sénat de Trèves.

Mais s'il restait encore quelques nuages, de nouveaux traits de lumière viendraient les dissiper. L'auteur de la vie de *St. Félix*, évêque de Trèves vers la fin du quatrième siècle, fait mention, non-seulement des sénateurs de la ville de Trèves, mais aussi des patriciens et des consuls: *Consules, Patricii et Senatores urbis Trevirensis.*

La chronique de Moissac nous apprend que vers le milieu du cinquième siècle, en 456, un des sénateurs de la ville de Trèves, appelé *Lucius*, livra cette ville aux Francs, qui la réduisirent en cendres. Il paraît qu'à cette époque le Sénat cessa d'exister. En effet, au sixième siècle il ne restait que des ruines des édifices qui lui étaient consacrés. Le poète Fortunat les a vues,

Digitized by Google

et en a parlé avec éloge dans la relation de son voyage en ce pays.

Ducimur hinc fluvio per culmina prisca Senatûs,
Quò patet indiciis ipsa ruina potens [1].

« Nous arrivâmes au bord du fleuve, en traversant les restes « de l'antique *édifice du Sénat* dont les ruines attestent sa puissance passée. »

Ainsi, voilà un Sénat dans les Gaules; et comme il n'y a point de Sénat sans sénateurs, voilà des sénateurs dans les Gaules, qui ne sont point membres du Sénat de Rome.

Il me suffirait d'avoir prouvé l'existence d'un seul Sénat gaulois, pour en induire que ceux qui, dans les Gaules, portaient le titre de *sénateurs*, étaient plutôt membres d'un Sénat de leur pays, que membres d'un Sénat fort éloigné, que sénateurs de Rome. Mais le Sénat de Trèves ne fut pas le seul.

Il y avait un Sénat à Vienne, capitale de la Viennoise. *Avitus*, évêque de cette cité, le dit positivement dans son homélie sur les Rogations. En parlant de St. Mamert, à qui il attribue cette institution pieuse, il atteste l'existence du Sénat de Vienne, dont les membres étaient alors, dit-il, nombreux et illustres : *Putabatur à quibus-*

[1] *Fortunati Episcopi Pictav. carmina* lib. x.

Digitized by Google

dam Viennensis Senatus, cujus tunc numerosis illustribus curia florebat, etc.[1]. Le Sénat de Vienne était dans cet état de splendeur au cinquième siècle, époque où l'évêque Mamert occupait le siége de cette ville. Les expressions d'*Avitus* feraient croire qu'à la fin du cinquième siècle, ou au commencement du suivant, tems auquel Avitus était évêque de Vienne, ce Sénat avait déchu de sa grandeur passée; mais il existait encore de son tems, et même un siècle après lui. C'est ce que prouve le testament de l'abbé *Ephibius*, daté de l'an 3 du roi Childebert, c'est-à-dire, de l'an 697 de l'ère vulgaire, et qui est imprimé dans le tome troisième du Spicilége de d'*Achery*.

« Nous avons inséré, dit-il, dans ce testament, « celui de notre sœur, d'après le jugement du « Sénat, résidant dans la ville de Vienne. » *Testamentum sororis nostrae, judicante Senatu in Vienna civitate residente, huic testamento nostro inseruimus.* Plus bas, les infracteurs des clauses de ce testament doivent être condamnés, à la poursuite du Sénat, à la somme de 400 liv. d'or. Enfin, le testament est signé par les membres du Sénat, par *Eulogius*, *Deuphibus*, *Con-*

[1] *Homilia de Rogat.* p. 152.

Digitized by Google

tumacus, *Pelagius*, *Leubinus*, etc.; et chacun d'eux ajoute à son nom le titre de *Sénateur*.

Voila un second Sénat dans les Gaules, dont l'existence est prouvée par des pièces authentiques. Sans doute il y en eut plusieurs autres, et il est présumable que les métropoles, et même les municipes, en furent décorées. *Trèves* et *Vienne* étaient deux métropoles; et les autres villes qui jouissaient du même titre devaient contenir les mêmes institutions.

Si le nom de Sénat ne se trouve pas appliqué à la principale institution des autres cités, il faut en accuser la rareté des monumens historiques; mais, à la place du mot *Senatus*, on trouve les synonimes *Curia*, *Ordo*. Le Sénat de Rome était lui-même presque toujours désigné sous le nom de *Curia*; alors le lieu de l'assemblée était pris pour l'assemblée même. Le mot *Ordo* est employé dans le même sens. Cicéron, dans divers endroits de ses ouvrages, appèle le Sénat romain *Ordo*, l'ordre très-respectable, très-intègre, très-saint, *Sanctissimus Ordo*.

Lyon, cité métropole, devait avoir son Sénat, comme en avaient les métropoles de Trèves et de Vienne. Ce Sénat est désigné dans les inscriptions recueillies par *Gruter*, sous les noms de *Curia* et d'*Ordo*. A la page 484, n.° 2, on lit

Digitized by Google

cette inscription : AD LECTO. IN CURIAM. LUGDUNENSIUM. Puis à la page 304, n.° 8, ORDO SANCTISSIMUS LUG*dunensis*. C'est ainsi que Cicéron qualifie le Sénat de Rome. Dans le même recueil, je trouve pour la métropole de l'Aquitaine première, pour Bourges : ORDO BITURI*censis*; et pour la métropole de la Narbonnaise, une semblable expression.

Au surplus, il en était de la Gaule comme des autres parties de l'Empire : « Les métropoles des « colonies offraient en petit, dit Aulu-Gelle, « l'image de la ville de Rome; elles avaient leur « Sénat, leur théâtre, leur therme et leur ca- « pitole. » La petite ville de *Tibur* s'intitulait *Senatus populusque Tiburs*. Cicéron parle de la colonie de *Capoue* qui, quoique nouvellement créée, avait des magistrats qui se qualifiaient de *prêteurs;* les licteurs avec leurs faisceaux marchaient devant eux. Dans les sacrifices ils se faisaient nommer *pères conscrits* : « il est « à présumer, dit le célèbre orateur, que ces « hommes qui, la première année de leur éta- « blissement, prennent de pareils titres, ne « manqueront pas de prendre bientôt celui de « consuls. »

Les villes municipales jouissaient des prérogatives les plus éminentes ; elles étaient bien

Digitized by Google

supérieures aux colonies. Plus libres et plus indépendantes qu'elles, leurs habitans s'y gouvernaient par leurs lois particulières, par leurs usages primitifs, et partageaient les honneurs et les avantages de la cité avec le peuple de Rome, sans dépendre des lois de cette capitale.

C'est ainsi qu'Aulu-Gelle nous parle de l'indépendance et de la liberté qui étaient le partage des villes municipales; et dans ces traits, on reconnaît l'état de ces peuples des Gaules que Pline désigne sous le nom de *Liberi*. C'est dans les cités de ces peuples libres qu'il faut chercher ces antiques institutions, ces assemblées gouvernantes, dont les membres, adoptant avec leurs usages la langue des Romains, prirent ou reçurent le titre de sénateurs. Ce mot était le seul équivalent de celui qu'ils employaient en langue celtique pour rendre le même sens. C'est ainsi qu'en France on a traduit, du français en latin, le mot Parlement, par ceux de *Senatus* et d'*Amplissimus Ordo*.

Aulu-Gelle et Cicéron nous apprennent que les cités des colonies avaient leur capitole et leur Sénat. Si l'existence d'un capitole annonce celle d'un Sénat, plusieurs villes des Gaules eurent des Sénats; car il est constant que plusieurs de ces villes eurent des capitoles. Ducange, dans son

Digitized by Google

Glossaire, nous donne la liste des cités gauloises qui en étaient décorées. Telles sont: *Cologne*, *Trêves*, *Autun*, *Nîmes*, *Besançon*, *Saintes*, *Clermont* en Auvergne, *Rheims*, *Toulouse*, etc.

Remarquons ici que ces villes sont toutes, ou métropoles, ou du nombre des cités dont les peuples sont qualifiés par Pline d'*alliés* et de *libres*. Cette concordance tend à me convaincre que les cités des peuples libres, qui n'étaient point devenues métropoles après les diverses divisions que les Romains firent dans les Gaules, partagèrent avec ces dernières les mêmes prérogatives, et que les unes comme les autres avaient leur Sénat. Les faits suivans confirmeront cette opinion.

Les Francs ne changèrent d'abord presque rien à l'état civil des Gaules. Des conquérans barbares savent détruire et non pas fonder. Ce ne fut que long-tems après leur conquête qu'ils surent remplacer une institution ancienne par une nouvelle. Suivant que les circonstances le leur rendaient nécessaire, ils diminuèrent l'autorité de certaines administrations; donnèrent quelquefois de nouveaux noms à ce qui existait, et conformément à leur langue tudesque, ils appelèrent *Rachimbourgs*, *Alderman*, *Scabins* ou *Echevins* les magistrats qui, du tems des Romains, étaient

Digitized by Google

nommés *Consuls*, *Sénateurs*, etc. Mais ces changemens ne furent pas généraux; il y eut des cités qui conservèrent l'institution et le nom de *Sénat* jusqu'au douzième siècle. Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluni, dans sa lettre contre les hérétiques *Petrobusiens*, fait mention du Sénat de Toulouse. Plusieurs villes se maintinrent dans le droit de donner à leurs magistrats les dénominations romaines de *Consuls*, de *Jurats*, de *Capitouls*, et ces qualifications ont survécu aux siècles de la féodalité. Plusieurs conservèrent non-seulement des dénominations romaines, mais encore leur autorité antique. Telles sont les villes de *Toulouse*, de *Bordeaux*, de *Périgueux*, de *Perpignan*, etc. Quelques autres auxquelles l'édit de Moulins de 1566 enlevait le droit de s'administrer elles-mêmes, réclamèrent avec vigueur, et firent valoir avec succès l'antiquité de ce droit. Les villes de *Boulogne*, d'*Angoulême* représentèrent et établirent, par pièces authentiques, que le droit de rendre justice à leurs citoyens leur appartenait, même avant l'établissement de la monarchie française. La ville de *Rheims* fit la plus forte opposition, et remontra qu'avant la conquête des Gaules par J. César, elle était gouvernée par un *Sénat;* que cette forme de gouvernement lui avait été con-

Digitized by Google

servé par les empereurs romains, et ensuite par les rois de France, sous le nom d'*Echevinage*. La cour ordonna, par son arrêt du 24 mai 1568, que les échevins de *Rheims* jouiraient de leur justice et juridiction, nonobstant l'édit de Moulins, ainsi qu'ils avaient accoutumé de faire, etc.[1] Alors le meilleur droit était non pas le plus juste, mais le plus ancien.

Ces fonctions de sénateurs dans les cités des Gaules étaient temporaires. Ceux qui les remplissaient restaient quinze ans en place. Il paraît, qu'après ce tems révolu, le fonctionnaire acquérait la noblesse, s'il ne l'avait pas déjà, et conservait le titre de *sénateur*. Plusieurs municipalités de France avaient autrefois le même privilége. Un rescrit des empereurs Honorius et Théodose de l'an 409, fait présumer que les avantages individuels de ces fonctions étaient plus honorifiques que lucratifs. On y contraint les principaux du Sénat, *Principales viri curiae*, à ne pas abandonner leurs places avant le tems prescrit. C'est à propos de ce rescrit et des mots *Principales viri curiae* que le père *Lacary*, auteur d'une excellente histoire latine des Gaules sous les préfets romains, dit que ces principaux

[1] Mém. de l'Acad. des Inscrip. t. xix, p. 603.

Digitized by Google

de la cour étaient de l'ordre des Décurions; que dans les villes les plus célèbres, ils étaient appelés *Sénateurs : Senatores in urbibus celebrioribus appellabantur,* et que c'étaient parmi eux qu'on tirait les duumvirs, les prêtres et les flamines.

J'ai prouvé que du tems des Romains, il existait dans les Gaules des assemblées administratives, judiciaires et gouvernantes; que ces assemblées étaient nommées *Sénats*, et leurs membres qualifiés de *Sénateurs*. J'ai trouvé tout près ce qu'on allait chercher au loin, dans les Gaules ce qu'on cherchait à Rome, et dans les Sénats gaulois la cause de ces nombreux sénateurs résidant dans les Gaules. La preuve est complète ; par conséquent ici devrait se terminer ce discours. Mais une difficulté qui, au premier abord semble détruire les preuves de tout mon système, m'oblige à la faire disparaître, et à joindre de nouvelles lumières à celles que j'ai déjà répandues sur la question.

Les écrivains qui ont parlé des sénateurs habitans des Gaules ont ajouté quelquefois, à cette qualification, la cité ou la nation qui était le lieu de leur résidence. Gregoire de Tours parle souvent des sénateurs de la ville d'Auvergne, et des sénateurs des Gaules. Sulpice, évêque de Bourges, était, suivant cet historien, un des plus

Digitized by Google

illustres sénateurs des Gaules : *Ex primis Senatoribus Galliarum.* Il emploie les mêmes expressions lorsqu'il parle de la famille de Sidoine Apollinaire ; mais dans une autre circonstance, il dit que les sénateurs de la ville d'Auvergne étaient de *noblesse romaine. Avitus*, évêque de Vienne, dans sa lettre adressée à Fauste et à Symmaque, sénateurs de Rome, se qualifie de sénateur romain : *Quasi Senator ipse Romanus... obtestor.* L'auteur de la Vie de saint Bonnet dit que ce saint était originaire de la ville d'Auvergne, et que ses ayeux avaient été sénateurs romains : *Senatu Romano dumtaxat nobili prosapia.*

Ces passages ont fait dire à l'abbé de Gourcy, dans sa savante dissertation sur l'*Etat des personnes en France* : « Qu'il est manifeste, qu'il « ne s'agit point là de simples officiers de judi- « cature, comme l'observe le père Daniel ; mais « de personnes dont les ancêtres avaient été « honorés, par les empereurs, de la qualité de « sénateurs romains ; c'est, dans ce sens, qu'il « faut prendre plusieurs autres passages. »

Je vais interpréter ces passages comme ils doivent l'être, et répondre à l'abbé de Gourcy. Je fixerai d'abord l'attention sur le passage de Grégoire de Tours, où il qualifie de *noblesse romaine* celle des sénateurs de la ville d'Au-

Digitized by Google

vergne. L'abbé de Gourcy voit dans ces sénateurs des nobles, issus d'anciens sénateurs de Rome. J'y vois au contraire des magistrats, membres du Sénat de la ville d'Auvergne.

Pour établir mon opinion, j'examinerai d'abord les termes qu'emploie ici Grégoire de Tours. Un homme jouissant d'une grande célébrité, saint Martin, se dispose à visiter la ville d'Auvergne. Les sénateurs de cette ville, instruits de son approche, *audientes autem Senatores urbis*, vont en pompeux équipage au-devant de lui. N'est-il pas vraisemblable que ceux qui remplirent ce devoir, qui rendirent cet honneur à l'homme célèbre étaient, comme de tout tems cela s'est pratiqué, les magistrats de la ville, plutôt que des nobles sans fonctions, des individus isolés. C'était les habitans de la ville que saint Martin venait visiter, c'était donc aux magistrats qui représentaient ces habitans à venir à la rencontre du saint personnage. De pareilles cérémonies furent toujours pratiquées par les magistrats des villes.

Voilà déjà une forte présomption en faveur de mon opinion, et l'on commence à croire que ces sénateurs de la ville en étaient les magistrats.

Cherchons maintenant dans les monumens

Digitized by Google

historiques s'il existait du tems des Romains, dans la ville d'Auvergne, une cour assez importante pour que ceux qui en étaient membres, pussent porter le titre de *Sénateurs*.

Pline place le peuple d'Auvergne, au rang des peuples *libres* des Gaules. Il devait donc se gouverner par ses lois particulières; pour cela il devait avoir une assemblée administrative, législative et gouvernante; cette assemblée devait être considérable en raison de son ressort; car l'Auvergne, outre son étendue actuellement connue, réunissait alors le Gevaudan, le Rouergue, une grande partie du Velai, et presque tout le Bourbonnais; et cette ville, ainsi que les autres cités décorées d'un Sénat, avaient un capitole.

Mais je tire une preuve plus positive des antiques formules auvergnates, formules curieuses à plus d'un égard, dignes d'être plus connues, et que Baluze a publiées dans ses Mélanges. Elles furent rédigées sous les empereurs Honorius et Théodose, c'est-à-dire, entre les années 409 et 422.

J'y vois qu'il existait alors dans la ville d'Auvergne une cour considérable, appelée, comme le Sénat de Rome et comme les Sénats des autres villes, *Curia, Ordo Curiae, Curia publica civitatis*. Le Sénat de Rome tenait ses séances dans

Digitized by Google

un lieu consacré ; j'y vois qu'une certaine publication doit être faite dans la place publique, et à la *porte sainte* du château de Clermont : *Ad hostio* [1] *sancto*. Les membres de cette cour y reçoivent le titre le plus éminent qu'on pût donner alors ; ils sont qualifiés de *Domini*, titre qui ne fut long-tems accordé qu'à Dieu, que les premiers Césars refusèrent de porter dans la crainte d'exciter l'indignation, et qui ne fut enfin en usage parmi les empereurs qu'au commencement du 4.e siècle : *in præsentia Dominorum*, lit-on dans une de ces formules.

Odon, dans la vie de Grégoire de Tours, en parlant des ancêtres de ce premier historien de France, dit que la capitale d'Auvergne était autrefois très-illustre, que la gloire de *ses sénateurs* égalait celle des sénateurs de Rome. Grégoire de Tours, et quelques autres biographes, nomment un grand nombre de Sénateurs habitans de l'Auvergne.

S'il y avait dans la ville d'Auvergne une cour considérable, décorée de qualifications et accompagnée d'attributs qui caractérisent un Sénat, on doit en conclure que, si dans cette ville il s'est trouvé en même-tems un grand nombre de sé-

[1] C'est ainsi que ce mot est écrit dans la formule.

Digitized by Google

nateurs, ces sénateurs ne pouvaient être autres que les membres de ce Sénat.

Mais ces Sénateurs étaient de noblesse *romaine, nobilitatis romanae stemmate refulgebant. Avitus*, évêque de Vienne, se qualifie une fois de sénateur *romain*. Les ayeux de saint Bonnet étaient auvergnats et sénateurs *romains*. Cette qualification qui a égaré l'abbé de Gourcy et plusieurs autres, qui a embarrassé Ducange, va recevoir une explication simple et satisfaisante.

Les habitans libres des Gaules, sous la domination romaine, portaient le titre de *citoyens romains*, comme Tacite l'exprime positivement. J'en vois encore la preuve dans les formules auvergnates déjà citées. Deux de ces formules offrent les actes d'affranchissement d'un homme et d'une femme esclaves. Par l'un, la femme affranchie acquiert les droits dont jouissent les *citoyennes romaines*, et doit être regardée comme *citoyenne romaine* par les citoyennes de la cité. Par l'autre, l'homme affranchi est admis au rang des *citoyens romains : Intromissus in ordine civium romanorum*.

Si de simples citoyens se qualifiaient de *Romains*, les magistrats de la cité devaient à plus forte raison recevoir le même titre.

Au quatrième siècle, le Sénat de Rome était

Digitized by Google

nommé non *Sénat romain*, mais *Sénat du peuple romain*, sans doute pour le distinguer des autres Sénats qui se faisaient appeler Sénats romains. *Dion Cassius*, *Spartien*, *Trebellius Pollion*, etc. ne désignent pas autrement le Sénat de Rome; et Casaubon, annotateur de ces deux derniers écrivains, en a fait la remarque.

Ce titre de *Romain* que prenaient les Gaulois devint plus usité, lorsque les Wisigoths, les Bourguignons, les Francs se furent établis dans les Gaules; il devint honorable aux vaincus et nécessaire aux vainqueurs. Il consolait les premiers de leur situation humiliante, leur rappelait leur supériorité en lumières et en civilisation sur ceux à qui ils se trouvaient forcés d'obéir. Les vainqueurs durent être flattés de conserver à leurs nouveaux sujets et de livrer à l'opprobre, un nom dont la célébrité les avait souvent importunés, et dont le prestige durait encore. Tous les Gaulois furent, pendant les 6.e, 7.e et 8.e siècles constamment appelés *Romains*, par eux-mêmes et par leurs vainqueurs. C'est toujours sous le nom de *Romains* qu'ils sont désignés dans les capitulaires des rois. Jamais le mot *Galli* n'y est employé pour signifier des Gaulois.

Or, les écrivains qui ont donné le titre de *Romains* aux sénateurs Gaulois, existaient à ces

Digitized by Google

mêmes époques. *Avitus,* évêque de Vienne, écrivait au 6.e siècle; Grégoire de Tours, au 7.e; et l'auteur de la vie de saint Bonnet, au commencement du 8.e, tems auquel tout ce qui n'était pas Wisigoth, Bourguignon, ni Franc était nommé *Romain.*

Les écrivains de ces tems, en donnant le nom de *Romains* à ceux de leurs nations, suivaient l'usage adopté; mais ils y étaient portés par un autre motif. Lorsqu'ils avaient à parler de familles nobles ou de magistrats Gaulois, pour les distinguer avec avantage des nobles Francs qui les opprimaient, ils ne manquaient pas de les qualifier de Romains. Le présent leur faisait regretter le passé, et honorer davantage ceux qui avaient autrefois rempli des fonctions sous l'Empire romain.

Il est constant que le titre de *Romain* donné aux citoyens des Gaules, était employé avant et après la conquête des Francs, pour désigner un gaulois. Ainsi, ce titre ajouté à celui de sénateur, ne prouve point que ces sénateurs étaient membres du Sénat de Rome. La preuve, solidement établie de l'existence de plusieurs Sénats dans les Gaules, reste donc dans toute son intégrité, et n'est point affaiblie par le titre de *Romain* ajouté à celui de *sénateur;* ainsi, malgré

Digitized by Google

l'opinion du père Daniel et de l'abbé de Gourcy, il est évident que les nombreux sénateurs habitans des Gaules, étaient membres des Sénats gaulois et non du Sénat de Rome.

J. A. DULAURE.

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. ALEXANDRE LENOIR,

ADMINISTRATEUR DU MUSÉE DES MONUMENS FRANÇAIS,

Sur la démolition de l'ancienne église de Sainte-Geneviève de Paris.

MESSIEURS,

Dans un Mémoire que j'ai eu l'avantage de vous lire dans la séance du 28 février, j'ai prouvé que notre architecture française, improprement appelée *gothique*, était une imitation parfaite de l'architecture des Sarrasins, et qu'elle fut introduite dans le nord de l'Europe à la suite des croisades, comme l'architecture lombarde nous fut donnée à la suite des conquêtes de Charlemagne. Je viens d'obtenir une nouvelle preuve de ce que j'ai avancé à cet égard, dans la découverte de plusieurs chapiteaux antiques qui décoraient l'ancienne église de Sainte-Geneviève. Permettez-moi, Messieurs, de vous faire part des diverses observations que j'ai été à même de faire en suivant des fouilles qui ont été ordonnées avant la démolition de ce temple.

Digitized by Google

Si l'on en croit les anciennes chroniques, cette église renfermait les sarcophages du roi Clovis I.er, de la reine Clotilde, et ceux de Théobald et de Gontran ses fils. Avant la démolition de cet édifice, projetée pour l'ouverture d'une rue, M. le conseiller d'état Frochot, préfet du département de la Seine, a ordonné qu'il serait fait des fouilles dans l'église. Messieurs Rondelet, membre de l'Institut, et Bourla, architecte des domaines, ont été nommés commissaires pour surveiller ces fouilles; j'ai été appelé pour les assister. Il résulte de nos recherches, commencées le 10 mai 1807, que l'on a découvert vers l'extrémité du chœur, au pied du maître-autel, environ quinze sarcophages placés irrégulièrement les uns sur les autres, comme pourrait le faire un bouleversement de terre. Quatre de ces sarcophages, en forme d'auge, fermés d'un couvercle en dos d'âne, et ornés aux extrémités, suivant l'usage, de plusieurs petites croix sculptées en relief, jetées au hasard et sans goût, sont en belle pierre franche, d'un grain très-fin, et semblable à celle qu'on tirait encore dans le douzième siècle, des carrières de la rue d'Enfer, qui produisaient aussi une pierre de liais superfine, avec laquelle le célèbre Montreau, architecte du roi Louis IX, a fait construire les beaux édifices de la Sainte-

Digitized by Google

Chapelle, de la chapelle de la Vierge de Saint-Germain-des-Prés, etc. [1] Les autres sarcophages sont simplement en pierre tendre, dite lambourde, et en plâtre.

Nous avons remarqué que ces tombeaux, recouverts en partie par des fondations ou des constructions faites à différentes époques, avaient été ouverts et par conséquent spoliés. Je ne serais pas éloigné de penser que les quatre principaux tombeaux en pierre dont je viens de parler, ne soient véritablement ceux dans lesquels on avait originairement enfermés le corps du fondateur de l'édifice et ceux de ses enfans. Mais comment se permettre de l'assurer, puisque rien d'authentique n'est resté pour le constater? Il est certain que les restes de Clovis et ceux de la reine Clotilde furent religieusement recueillis et retirés de leurs tombeaux après le pillage que les Normands firent de cette église, et qu'ils furent déposés vers l'an 1100, lors de la restauration de ce temple, par le roi de France, Robert-

[1] J'ai recueilli le beau portail de cette chapelle, ainsi que la majeure partie des ornemens qui la composaient, pour construire la troisième cour du Musée des Monumens-français, et compléter, avec les monumens mêmes, les époques les plus remarquables de l'architecture française.

Digitized by Google

le-Pieux, dans le sarcophage que l'on avait élevé dans le chœur, et sur lequel on avait sculpté en relief, sur une forte pierre de liais, l'image du roi Clovis, que l'on voit aujourd'hui dans le Musée des Monumens français, salle du treizième siècle.

Il était d'usage de construire les sarcophages en plâtre en pleine terre, c'est-à-dire dans la fosse même creusée exprès pour recevoir le corps. Cependant nous en avons remarqué plusieurs dans les fouilles de Sainte-Geneviève, qui ont été fabriqués d'avance et apportés ensuite sur les lieux; ce qui prouve qu'il y avait des fabriques de ces sortes de cercueils en pierre et en plâtre, comme les Romains en avaient de marbre, de terre cuite ou de toute autre matière, comme nous avons nos fabricans qui les font en bois. On trouve assez communément dans ces sortes de tombeaux, des pots de terre ou de grès évasés par le haut. Ces pots ou vases dont on a long-tems ignoré l'usage, ne sont, selon moi, que de simples cassolettes dans lesquelles, à l'aide du charbon allumé que l'on y déposait, on brûlait de l'aloës ou de l'encens pour neutraliser la mauvaise odeur que pouvait répandre le corps du défunt pendant la durée des obsèques. Les corps se déposaient alors, vêtus et à décou-

Digitized by Google

verts dans la tombe qui était préparée pour les recevoir; là on leur rendait les honneurs funèbres et les derniers devoirs. C'est après les cérémonies religieuses qu'on fermait la tombe de son couvercle, sans en retirer les pots ou les cassolettes dont il s'agit, parce qu'elles avaient été bénies par le prêtre officiant, et qu'on les considérait, en conséquence, comme un préservatif des malins esprits. C'est pour cette raison qu'on a trouvé une certaine quantité de ces vases dans les fouilles que l'on vient de faire dans l'église Sainte-Geneviève. Ces vases ou petits pots funèbres dont j'ai vu et découvert un grand nombre dans différens tombeaux placés dans divers lieux, sont toujours de la même forme et composés de la même matière; ce qui confirme l'opinion où je suis que l'usage en était généralement consacré, et qu'il y en avait des manufactures comme d'une marchandise d'un débit assuré.

Il y a tout lieu de croire que l'usage d'inhumer les morts à découvert, vient de ce qu'on ne tenait point de registre mortuaire, et que c'était là la manière de constater publiquement le décès. C'était donc une espèce de confrontation publique qui attestait le genre de mort du personnage ainsi exposé. C'est encore l'usage en Italie de porter à l'église les morts à visage dé-

Digitized by Google

couvert. On a suppléé, au défaut des enregistremens mortuaires si utiles aux familles, par les épitaphes et les longues inscriptions dont on avait couvert les murs de nos églises et de nos cimetières.

Lorsqu'on a ouvert quelques-uns de ces anciens tombeaux, on a remarqué que les squelettes qu'ils renfermaient avaient conservé leur forme naturelle, mais qu'ils étaient couverts d'une superficie de phosphate de magnésie en efflorescence, mêlé d'une grande quantité de petits cristaux. Ce genre de décomposition, assez extraordinaire, a rendu les os tellement friables, qu'en les touchant ils se sont mis en poudre. Les os de deux de ces squelettes étaient teints, depuis les côtes jusqu'à la moitié des jambes, d'une couleur violette très-foncée, phénomène qui n'a pu être produit que par l'introduction d'un corps teignant; ce qui m'a donné lieu de croire que ces restes étaient ceux de quelques abbés commandataires que l'on avait inhumés, suivant l'usage, avec leurs vêtemens; que ces vêtemens étaient violets, et que l'humidité occasionnée par la décomposition mélangée du corps et de l'étoffe elle-même, s'était infiltrée lentement dans les os, préparés à la recevoir par leur propre décomposition. MM. Fourcroy et Vauquelin, membres de l'institut, auxquels j'ai donné

Digitized by Google

des fragmens de ce squelette, n'ont pas vu sans étonnement ce phénomène; mais ils pensent, d'après l'expérience qu'ils en ont, que la matière colorante, qui s'est épanchée ici sur les os du mort, est un résultat de la décomposition même du corps, au lieu d'être celui d'un corps étranger, comme je l'ai pensé.

L'église de Sainte-Geneviève, fondée par Clovis I^er^, l'an 500, sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, fut bâtie sur une construction beaucoup plus ancienne, que l'on croit être encore ce que l'on appèle aujourd'hui l'église basse. Il n'y a dans tout cela de véritablement antique, que les bases sur lesquelles repose l'édifice; et je ne partage point l'opinion de ceux qui voient dans l'église basse de Sainte-Geneviève, telle qu'elle existe, l'antique basilique sur laquelle le premier roi chrétien a fait construire son église. J'ai examiné sa construction et le style de son architecture, et j'ai reconnu qu'elle n'était pas même du tems de Clovis, mais que c'était une ancienne construction restaurée, d'abord vers le onzième siècle, qui a été reprise ensuite dans des tems plus modernes. Cette chapelle renfermait trois tombeaux fort anciens, révérés des ames pieuses. L'un, composé d'une espèce de grès gris, extraordinairement chargé de mica,

Digitized by Google

nommé *pierre de Tours*[1], passait pour être le sarcophage dans lequel on avait apporté de cette ville le corps de la reine Clotilde, qui y mourut l'an 548; l'autre, formé en pierre tendre, dite *lambourde*, de Nanterre, parce qu'on la tire dans les environs de ce village, passait pour être celui de sainte Geneviève. M. le curé de Saint-Etienne-du-Mont a eu le soin de le recueillir pour l'exposer à la vénération de ses paroissiens. Clovis avait fait construire, près du temple de Sainte-Geneviève, un palais dans lequel il donnait des audiences publiques certains jours de l'année. Cette abbaye et le palais du roi Clovis étaient situés hors des murs de Paris.

On a remarqué dans les arêtes des voûtes des anciennes églises chrétiennes, un biais qui tourne tantôt à droite et tantôt à gauche, biais qui n'a jamais été suffisamment expliqué. Les églises chrétiennes ont toutes la forme d'une croix, dont les croisillons sont plus ou moins alongés; et on dit que ce biais, qui se manifeste d'une manière très-sensible tantôt à droite, tantôt à gauche, à la volonté du constructeur, est fait pour représenter l'inclinaison que prit la tête de Jésus-Christ au moment de son expiration sur la

[1] Il y a dans les environs de Tours des carrières qui fournissent une grande quantité de ce grès.

Digitized by Google

croix. Je pense, moi, que toutes les églises chrétiennes devant être orientées, les architectes, dans celles pour la construction desquelles ils étaient gênés, soit par le terrain, soit par l'alignement donné par la façade du portail ou de la porte d'entrée, ont dû nécessairement biaiser l'extrémité de la voûte, soit à droite, soit à gauche, pour aller chercher le point juste de l'orient. Cela est si vrai, que les voûtes des églises, pour la construction desquelles l'on n'a point été gêné par l'alignement, ne présentent point ce biais, qui serait rigoureusement observé s'il tenait, comme on l'a dit, à la représentation de la tête penchée de Jésus-Christ sur la croix.

Les Arabes et les Maures, comme je l'ai prouvé ailleurs, devenus maîtres de l'Asie et des côtes septentrionales de l'Afrique, passèrent ensuite en Europe et se répandirent dans l'Espagne, dont ils firent la conquête. Ils y construisirent des palais, des temples et des monumens qui existent encore, et sur lesquels ils ont imprimé le caractère ineffaçable du génie oriental et le cachet remarquable de leur goût; c'est ce que nous retrouvons tout entier dans notre architecture appelée improprement *gothique*.

LENOIR.

Digitized by Google

OBSERVATIONS[1]

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE CELTIQUE,

Sur le rapport de M. le Sénateur Volney, et l'Alphabet russe,

PAR C. F. P. MASSON, Membre de cette Académie.

MESSIEURS,

J'ai lu dans le Moniteur, n.os 31 et 32, avec le plus grand intérêt, le rapport fait à l'Académie, par M. le sénateur Volney, sur l'ouvrage russe intitulé : *Vocabulaires comparés des langues de toute la terre*, rédigé par le célèbre M. Pallas.

Cette vaste entreprise, conçue et dirigée par l'impératrice Cathérine, n'est pas l'un des monumens les moins glorieux de son règne : elle méritait d'être appréciée et présentée à l'attention de l'Académie Celtique, par le savant illustre, à qui tant de pays sont connus et tant de langues familières. En applaudissant à la profondeur de ses recherches et à la sagacité de ses discussions

[1] *Voyez* Mémoires de l'Académie Celtique, tom. I, p. 99, le rapport de M. Volney.

Digitized by Google

philologiques, j'ai cru devoir vous offrir quelques observations sur l'Alphabet russe, dont il n'approuve pas le choix, et démontre l'insuffisance pour rendre la prononciation de cette multitude de mots qu'il s'agissait de comparer.

Un séjour d'environ douze années en Russie, m'a procuré l'occasion d'en étudier et même d'en parler la langue; l'honneur que vous venez de me faire, Messieurs, en m'associant à vos travaux, m'impose le devoir de vous prouver, au moins, mon zèle et mon empressement à les partager, lorsqu'ils se trouvent à ma portée.

Le sentiment qui a inspiré à notre illustre collègue une espèce de mécontentement de ce que l'Alphabet russe a été préféré au romain pour cette belle entreprise, est bien naturelle à l'un des savans les plus distingués de la nation qui a le plus contribué à illustrer, à rendre universel l'Alphabet qu'elle a adopté. Mais si l'on fait attention que ce même Alphabet romain qui domine dans le monde civilisé, et que se sont approprié tant de peuples différens, est prononcé différemment par chacun d'eux, on sentira qu'il n'offrait pas le caractère nécessaire aux Vocabulaires comparés de toutes les langues de la terre.

En effet, un Polonais, un Hongrois, un Alle-

Digitized by Google

mand, un Suédois, un Danois, un Hollandais, un Anglais, un Espagnol, un Italien, un Français, qui tous ont l'usage des caractères latins, ne prononceraient pas de la même manière les mots inconnus écrits avec les mêmes lettres; et pour éviter ce grave inconvénient, qui seul eût renversé l'édifice qu'on se proposait d'élever, laquelle de ces différentes manières de prononcer eût-il fallu adopter? Et pouvait-on se flatter que celle que l'on eût préférée eût été connue et suivie généralement?

Outre que l'Alphabet russe était celui de la nation dont la Souveraine avait conçu et faisait rédiger les Vocabulaires comparés, il avait, sur tous les autres, l'avantage réel de représenter les sons (à la prosodie près) aussi fidèlement, ou du moins aussi invariablement que les notes de musique, il méritait par cela seul la préférence sur l'Alphabet romain.

Au reste, Messieurs, vous ne serez pas étonnés de ce que je semble lui accorder moi-même ici cette préférence. Ce n'est point opposer l'Alphabet russe au français, mais le grec au latin; le grec rendu plus correct et plus élégant, comme vous pouvez vous en convaincre en jetant les yeux sur les beaux caractères russes.

Cependant ce n'est point de cette rivalité que

Digitized by Google

j'ai voulu entretenir l'Académie. Mon intention est seulement de lui démontrer que les caractères russes ont une prononciation toujours déterminée ; qu'ils sont propres à rendre un très-grand nombre de sons, et sur-tout ceux de notre langue.

De ce qu'observe judicieusement notre illustre collègue, que dans quelques mots le *Glagol* ou *Gamma* russe se prononce comme le *v ;* qu'en d'autres occasions l'*o*, ou l'*on* russe, prend le son de l'*a*, il ne s'ensuit pas que ces lettres n'ont point leur prononciation fixe, comme toutes les autres ; ces variations apparentes ne tiennent qu'à quelques usages locaux. A Moscou, par exemple, l'on dit *galitzine*, *saltykoff*, quoique l'on y écrive *golitzine* et *soltykoff*, on y prononce le mot *govorit*, parler, comme si l'on écrivait *gavarit*, etc. C'est ainsi que dans quelques provinces de France on affecte de dire *Maidaime*, au lieu de *Madame ;* et qu'à Paris même on entend prononcer par des gens qui se piquent de bien parler, *ageter* au lieu d'*acheter ;* on ne peut cependant en conclure que notre *ch* devienne un *g*, ni que notre *a* se change en *ai*. Quant à l'Alphabet russe, on peut établir, qu'à l'accent près, tout mot inconnu, écrit exactement en caractère russe, ne pourra être lu que

Digitized by Google

comme celui qui l'a écrit a voulu le faire prononcer. En sera-t-il de même des caractères romains? Voyez les Vocabulaires des îles de la mer du Sud, recueillis par les Français, les Anglais ou les Hollandais, vous ne pourrez y reconnaître le même mot, quoiqu'on ait voulu le rendre par les lettres du même Alphabet.

L'on ne peut donc disputer au russe l'avantage de l'unité dans la prononciation de ses signes; il en réunit un second, celui de peindre un plus grand nombre de sons que la plupart des autres. Il réunit sur-tout, à quelques nuances près, tous ceux énoncés dans le français; de là cette merveilleuse aptitude des Russes d'apprendre et de prononcer si facilement notre langue, et beaucoup mieux que tous nos voisins, dont la langue a cependant la même origine que la nôtre. Un allemand, par exemple, ne prononce jamais bien notre *ge* et notre *gi*, qu'il transforme sans cesse en *che* et en *chi*; il en est de même de l'italien à l'égard de notre *u*, et de l'anglais relativement à un grand nombre de nos consonnes. Le russe ne prononce si bien nos lettres, que parce qu'il en trouve les équivalens dans son Alphabet, et les erreurs si justement relevées par notre savant collègue, proviennent de M. Pallas et non de l'Alphabet russe.

Digitized by Google

Le célèbre M. Pallas, que j'ai l'honneur de personnellement connaître, est allemand; et les Allemands se font remarquer en Russie par la difficulté qu'ils éprouvent à prononcer le russe, comme en France, par celle qu'ils ont à parler français. C'est de cette espèce d'inaptitude d'organe [1] qu'il faut dériver les inexactitudes relatives à la translation des mots français en russe. Que l'on fasse prononcer à un allemand souabe, suisse et même alsacien notre *b* et notre *p*, notre *d* et notre *t*, on verra qu'il les confond, parce qu'il n'est point habitué à les distinguer assez dans sa propre langue. Le Prussien au contraire, en saisira fort bien la nuance, parce qu'on l'a fait sentir en parlant bon allemand. J'ai fait à cette occasion une remarque singulière, c'est qu'en venant du Nord, plus on se rapproche de la France, et plus les peuples qui ont appris le français, le prononcent mal. Il paraît en être de même en venant de l'Orient et du Midi; le Turc le prononce mieux que le Grec, et celui-ci mieux que l'Ita-

[1] On accuse, je le sais, les Français d'une plus grande inaptitude encore, à bien prononcer les langues étrangères. Peu, pa viennent à parler le russe, l'allemand, l'italien et l'anglais sans se faire reconnaître au premier mot, à moins que leur organe n'ait été, dès l'enfance, exercé aux articulations et prononciations étrangères.

Digitized by Google

lien; je crois que la même observation aurait lieu en venant de l'Occident, car les Anglais, ainsi que tous nos autres voisins, prononcent très-difficilement le français; il est surprenant qu'un Tartare le parle avec bien moins d'accent étranger qu'un Bâlois.

Une autre observation non moins singulière et non moins générale, et qui a peut-être la même source que la précédente, c'est que contrairement à une opinion accréditée par plusieurs de nos écrivains, les langues semblent s'adoucir en s'approchant du Nord. C'est ainsi que le suisse et l'autrichien sont plus durs que le saxon et le prussien, et que la langue russe, si riche et si douce en même tems, est surpassée en douceur par l'esthonième ou la finoise, parlée bien plus au Nord, et qui ne se compose que des voyelles les plus faciles et des consonnes les plus molles. Cette langue européenne, originale, mérite encore une attention particulière par son antiquité, et parce qu'aucune autre langue n'a altéré sa simplicité primitive. Le finois a emprunté du suédois, du latin, du russe et de l'allemand, les mots propres aux arts, aux usages et à la religion que ces différens peuples lui ont communiqués, et qui lui étaient étrangers; mais la syntaxe, la construction, le fond de la langue sont

Digitized by Google

restés ce qu'ils étaient; riche pour exprimer les images et les sentimens, pauvre pour tout ce qui tient à la civilisation, elle est belle et heureuse en métaphores. En cette langue, Dieu se nomme *Youmala;* le jour et le soleil, *paive;* le rossignol, *eupic,* mot à mot *qui racourcit la nuit. Paiv lex loïa,* le soleil est couché; mot à mot *le soleil est retourné au Créateur.*

Mais revenons à l'Alphabet russe. Notre diphtongue *eu* et notre légère aspiration *h,* sont les seuls sons que le russe ne puisse rendre par des signes parfaitement équivalens, quoique ces prononciations existent réellement dans sa langue par les modifications qu'éprouvent le *ieri* ou *ïo;* et l'interruption entre quelques consonnes qui équivaut à notre aspiration, est bien plus douce que celle du GLAGOL russe et du *ha* des Allemands que les Moscovites ne peuvent rendre non plus, quoiqu'ils aient toutes les autres inflexions de cette dernière langue. M. Pallas, remarque notre illustre collègue, a donc jugé à propos d'inventer un signe pour représenter notre voyelle *eu;* mais je ne puis concevoir comment il a pu employer le même signe pour écrire ciel et soleil. L'E russe, trente-deuxième lettre de l'Alphabet ordinaire, rend parfaitement le son dans le premier mot; et dans

Digitized by Google

le second, l'*e* ordinaire qui est la sixième lettre, et qui se prononce toujours ouvert et mouillé, trouve également sa place, sur-tout en ajoutant à l'*l* final du mot *soleil*, la trentième lettre russe qui se nomme le petit *ier*, et qui ne sert qu'à adoucir et à mouiller la consonne. Car le grand et le petit *ier*, ou la vingt-huitième et la trentième lettres de l'Alphabet russe ne sont rien moins que superflues, puisque la première sert à faire prononcer fortement la consonne comme si elle était suivie de notre *e* muet, et que l'autre mouille et adoucit ces mêmes consonnes: comme à la fin de tous les infinitifs russes *lioubit*, aimer; *git*, vivre, etc. où le *t* final se mouille et s'adoucit tellement, que la prononciation en ressemble à celle que l'on donne quelquefois en français au *q* dans les mots *laquais* et *bouquet*. Outre les infinitifs, une foule de mots russes prennent cette détermination indiquée toujours par le petit *ier*. *Mat*, mère; *brat*, frère, etc. etc. Ainsi, l'un de ces signes remplacerait partout et exactement notre *e* muet; l'autre marquerait par-tout nos *l* et *n* mouillés [1].

[1] Notre illustre collègue a trouvé bizarre de mettre après une lettre, celle qui doit en marquer la prononciation; mais cette bizarrerie existe dans tous les Alphabets, et sur-tout dans le nôtre, où l'*o*, l'*u* et l'*h* mis après notre *c*, en dénature la prononciation.

Digitized by Google

J'ajouterai que les Russes ont trois *e* différens; savoir, l'*e* ou *ièst*, l'*e* ou *iat*, et l'*e* ou l'*é* dont les caractères sont e, Ѣ et э. Indépendamment de ces trois caractères représentant l'*e*, chacune de ces lettres russes est modifiée de plus de manières que ne peuvent le faire les trois accens de notre *e* unique, et je puis assurer que, sous ce rapport, les Russes sont plus riches que nous. On ne peut donc expliquer que par le défaut de connaître et de sentir la prononciation française et russe, l'inconvénient où est tombé M. Pallas, d'écrire *pié* comme *pieu*. Les Allemands n'ayant ni notre *e* muet, ni notre diphtongue *eu*, sont sujets à ces méprises.

L'idée de vouloir représenter notre *e* muet par le même signe qui a servi à peindre notre voyelle *eu*, est bien moins surprenante, puisqu'elle est venue à plusieurs de nos propres grammairiens, lorsque dans leur traité de prosodie ils ont voulu indiquer que la prononciation de cet *e* muet devait être marquée et soutenue dans les vers. On sait que pour peu qu'elle soit prolongée dans le chant, elle se change véritablement en *eu* et même en *a*, ainsi que Voltaire le fait observer en voulant défendre cette prononciation sourde et douteuse. Je remarquerai pourtant que le grand *ier* qui, ajouté à une con-

Digitized by Google

sonne, tient exactement la place de l'*e* muet, ne pourrait cependant lui donner en russe la valeur d'une syllabe, ou qu'il faudrait le dénaturer également que l'on dénature notre *e*, en lui donnant cette valeur.

C'est avec grande raison que notre savant collègue s'étonne de ce que M. Pallas n'a pu énoncer nos *l* et *n* mouillés, puisqu'elles sont sans cesse dans la bouche des Russes et des Polonais. Il ne fallait que les rendre comme je viens de l'indiquer. J'invite ceux de nos collègues qui sont à portée de faire cette expérience, de vouloir bien présenter à quelques Russes les mots dont M. de Volney a remarqué l'inexactitude écrits de la manière suivante, ils verront que le Russe ne pourra les lire autrement que comme nous les prononçons : Ciel, сѣвлъ; soleil, солель; frère, фреръ; pied, пйе; fille, филь; montagne, монпань; etc. etc.

J'ai tâché de montrer que les erreurs remarquées dans les Vocabulaires comparés, viennent du rédacteur et non de l'Alphabet russe; et si un observateur, un voyageur, un savant aussi distingué que M. Pallas a échoué en voulant peindre les prononciations d'une langue avec les caractères d'une autre, il faut en conclure que la belle entreprise dont il s'était chargé ne peut,

Digitized by Google

comme le développe notre illustre collègue, être exécutée par un seul homme quelle que soit l'étendue de ses lettres et de ses connaissances. Je ne vois donc que les moyens proposés dans le rapport pour réaliser dignement l'heureuse et grande idée de Cathérine II; car en défendant la supériorité de l'Alphabet russe et l'abondance des sons qu'il peut peindre aux yeux, je suis loin de vouloir soutenir, contre l'opinion de M. le sénateur Volney, que cet Alphabet puisse exprimer les prononciations nécessaires pour rendre, avec la précision désirable, les mots de toutes les langues de la terre; mais je pense que l'Alphabet romain offrira infiniment plus d'inconvéniens encore. La traduction proposée en caractères romains, me paraît donc impossible, avant d'être préalablement convenus des signes qu'il faudra y ajouter, et de la fixité indispensable à la prononciation de chaque lettre.

MASSON.

Nota. Dans la séance du 19 février 1806, M. le sénateur Volney a fait une réponse verbale aux observations de M. Masson sur son rapport. Il a dit que, malgré les raisons que ce dernier apportait en faveur de l'alphabet russe, cet alphabet n'en péchait pas moins comme tous les alphabets connus et par excès et par défaut; par excès, en ce qu'il a plus de sons que de caractères, et que le même son a souvent plusieurs caractères; par défaut, en ce que le même caractère représente souvent plusieurs sons. (*Extrait des procès-verbaux des séances de l'Académie Celtique.*)

Digitized by Google

NOUVELLE LISTE DE MOTS,

Proposée aux savans, en place de celle de Pallas, à traduire dans toutes les langues, pour servir à les comparer.

1 Je
2 me; - à moi
3 tu
4 te; - à toi
5 il
6 le; - à lui
7 elle
8 la; - à elle
9 nous
10 nous; - à nous
11 vous
12 vous; - à vous
13 eux
14 eux; - à eux
15 elles
16 elles; à - elles
17 mon
18 ton
19 son
20 nos
21 vos
22 leur
23 celui-ci
24 celle-ci
25 celui là
26 celle-la
27 celui qui
28 ceux qui
29 celle qui
30 celles qui
31 qui? lequel
32 que; - quoi
33 ceci... cela
34 ce qui; ce que
35 que
36 chose
37 rien
38 tout
39 assez
40 peu
41 beaucoup
42 plus - que
43 moins - que
44 oui
45 non
46 dessus
47 dessous
48 dehors

Digitized by Google

49 dedans
50 vis-à-vis
51 où *et* d'où
52 ici *ou* là
53 en deçà
54 au delà
55 à droite
56 à gauche
57 devant
58 derrière
59 voilà
60 voici
61 mais
62 quoique
63 sinon
64 afin que
65 toujours
66 jamais
67 encore
68 autrement
69 c'est-à-dire
70 bien *ou* mal
71 sûrement
72 peut-être
73 avec
74 sans
75 ainsi
76 parmi *ou* entre
77 or donc

78 un
79 deux
80 trois
81 quatre
82 cinq
83 six
84 sept
85 huit
86 neuf
87 dix
88 onze
89 douze
90 treize
91 quatorze
92 vingt
93 trente
94 cinquante
95 cent
96 mille

97 Semaine
98 lundi
99 mardi
100 mercredi
101 jeudi
102 vendredi
103 samedi
104 dimanche

105 Mois
106 janvier
107 février
108 mars
109 avril
110 mai

Digitized by Google

111 juin
112 juillet
113 août
114 septembre
115 octobre
116 novembre
117 décembre

118 année
119 le bélier
120 le taureau
121 les gémeaux
122 le cancer
123 le lion
124 la vierge
125 la balance
126 le scorpion
127 le sagittaire
128 le chevreau
129 le verseau
130 les poissons

131 soleil
132 lune
133 étoiles
134 planètes
135 jour
136 nuit
137 matin
138 soir
139 orient
140 couchant
141 midi
142 nord
143 hier
144 aujourd'hui
145 demain

146 ciel
147 air
148 lumière
149 ténèbres
150 nuage
151 pluie
152 neige
153 grêle
154 glace
155 vent
156 froid
157 chaud
158 tonnerre
159 éclairs
160 feu
161 flamme
162 étincelle

163 rouge
164 verd
165 blanc
166 bleu
167 noir
168 jaune

169 or
170 argent
171 cuivre
172 fer

Digitized by Google

173 plomb
174 étaim
175 sel
176 ambre
177 diamant
178 perle
179 pierre
180 chaux
181 plâtre

182 eau
183 rivière
184 fontaine

185 lac
186 montagne
187 vallée
188 colline
189 forêt
190 arbre
191 chêne
192 oiseau-vole
193 poisson-nage
194 serpent-rampe
195 bœuf ou taureau
196 vache-mugit
197 cheval-hennit
198 âne-brait
199 chien-aboye
200 cochon
201 chèvre
202 mouton-bêle

203 homme
204 femme
205 enfant
206 vieillard
207 père
208 mère
209 fils
210 fille
211 frère
212 sœur

213 mari
214 épouse
215 famille

216 tribu
217 peuple *ou* nation
218 ville
219 forteresse
220 paix
221 guerre
222 épée *ou* sabre
223 arc
224 flèche
225 lance
226 sceptre
227 Roi
228 prêtre
229 autel
230 victime
231 temple
232 prière
233 Dieu

234 ange

Digitized by Google

235 mauvais génie
236 âme

237 corps
238 tête
239 œil
240 nez
241 bouche
242 menton
243 barbe
244 cheveux
245 langue
246 dent
247 oreille
248 main
249 pied
250 doigt
251 bras
252 coude
253 épaule
254 genou
255 jambe
256 peau
257 sang
258 os
259 cœur
260 la vie
261 la mort
262 respirer
263 haleine
264 dormir
265 sommeil

266 songe
267 manger
268 boire
269 éternuer
270 courir
271 sauter
272 danser
273 marcher
274 avancer
275 reculer
276 parler
277 crier
278 rire
279 pleurer
280 blesser
281 tuer
282 haïr
283 aimer
284 joie
285 colère
286 vengeance
287 ami
288 ennemi
289 étranger
290 bon
291 méchant
292 beau
293 laid
294 petit
295 grand
296 amer

Digitized by Google

297 doux
298 fort
299 faible
300 léger
301 pesant
302 long
303 court
304 large
305 étroit
306 lent
307 prompt
308 haut
309 bas *ou* profond

Nota. Dans la séance du 29 vendémiaire an 14, le sénateur Volney, membre de l'Académie Celtique, a fait hommage d'une liste imprimée de trois cent neuf mots, qu'il propose aux savans à traduire dans toutes les langues, pour servir à les comparer. A la séance du 10 brumaire suivant, un membre a proposé : 1.° de former une correspondance du tableau de M. Volney et de celui du Manuel polyglotte de M. Cambry, c'est-à-dire, de fondre les deux tableaux en un seul, et de disposer les mots de manière que les valeurs numériques du Manuel polyglotte restent de même; 2.° de faire imprimer cette concordance, et de l'envoyer à trois correspondans dans chaque département, en les invitant à donner, pour chaque mot, une phrase de la langue ou du dialecte particulier au département, dans laquelle phrase ce mot se trouve en construction; 3.° de former dans le sein de l'Académie une commission qui corresponde avec chacune de ces commissions particulières, afin de réunir les Vocabulaires particuliers, et d'en former un Vocabulaire général des langues, des dialectes et des patois de la France. MM. Cambry, Volney, Johanneau, de Fortia, Mangourit et du Petit-Thouars ont été nommés pour composer cette commission. (*Extrait des procès-verbaux des séances de l'Académie Celtique.*)

Digitized by Google

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Notice sur les voyages d'antiquités celtiques et druidiques de M. É. Johanneau, dans les départemens; par M. Pardessus, membre de l'Académie Celtique et du Corps Législatif, maire de Blois et avocat; extraite des Affiches de Blois, du 7 juin 1807.

Monsieur Éloi Johanneau, secrétaire perpétuel de l'Académie Celtique, voyage depuis quinze mois, dans les départemens de Loir et Cher, d'Indre et Loire, de l'Indre, du Cher, du Loiret, d'Eure et Loire, de l'Orne, de la Sarthe, de Seine et Oise, et de la Seine, pour rechercher les monumens, les usages, les croyances de la mythologie et les mots de la langue celtique.

MM. les préfets des départemens qu'il a parcourus ont pris à ses travaux l'intérêt qu'inspirait leur objet et la réputation de l'auteur. Ils lui ont donné des lettres de recommandation pour les sous-préfets, les maires et autres fonctionnaires, qui lui ont procuré l'ouverture des bibliothèques, des archives publiques et particulières, et ce qui est au-dessus de tout cela, pour des re-

Digitized by Google

cherches de ce genre, la confiance des habitans de la campagne, dont toute la science se compose de traditions, d'usages superstitieusement conservés, seuls et précieux vestiges des tems anciens.

Il a plus particulièrement consacré ses soins au département de Loir et Cher. Il devait cette préférence à son pays natal; il la devait au désir qu'a M. le préfet de compléter, par les recherches les plus exactes sur ses antiquités, la statistique d'un département qui lui doit non-seulement des réformes et des établissemens utiles en tout genre, mais encore l'impulsion de tous les esprits vers ce système d'amélioration et le sentiment de tant d'avantages.

M. Éloi Johanneau va, de commune en commune, invoquer sur chaque lieu, sur chaque monument, sur chaque usage, les traditions et les souvenirs; s'appliquant à découvrir les origines historiques, mythologiques et étymologiques des communes; et à démêler dans leurs croyances religieuses, le druidisme du christianisme, qui s'est tant enrichi de ses dépouilles. Il interroge, compare, confirme et complète les récits des uns par ceux des autres, ou par les notes qu'il a recueillies dans les environs. Si ce mode de voir et d'interroger par soi-même est

Digitized by Google

pénible, il a des avantages inappréciables : on saisit sur les lieux, dans la conversation, des faits, des nuances même, qu'on n'eût pas prévus en rédigeant des instructions, et dont un correspondant ne saurait pas deviner l'utilité.

Ces moyens, la connaissance que M. Éloi Johanneau a des langues et des mythologies de presque tous les peuples, et des Celtes principalement, lui ont procuré la découverte, pour ainsi dire, d'un monde nouveau. Son travail, dont on ne peut trop vivement désirer la publication; la description des monumens qu'il a découverts; les médailles nombreuses et les vases qu'il a trouvés dans ses fouilles, ou que des curieux se sont empressés de lui donner, doivent jeter le plus grand jour sur les croyances, les mœurs, les usages et la langue des anciens habitans de notre patrie, et même sur l'histoire du moyen âge, dans laquelle on trouve tant de traces de fables anciennes, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, tant d'intercallations mythologiques.

L'Académie Celtique, dont M. Johanneau est un des fondateurs et des membres les plus distingués, est un établissement vraiment national: elle sera, pour notre histoire et notre mythologie, ce que l'Académie Française est pour notre langue; et l'intérêt à son accroissement, à ses

Digitized by Google

succès, devient une sorte de devoir et de dette patriotique. Quel orgueil est mieux placé, en effet, quel travail peut exciter de plus nobles efforts, inspirer une plus juste curiosité, que celui dont le but est d'illustrer notre berceau en retrouvant nos ancêtres, en leur restituant tout ce dont une superstitieuse admiration fait hommage aux Romains qui les ont vaincus, sans les asservir et sans leur donner de nouvelles mœurs !

Combien d'usages abandonnés, parce qu'ils paraissaient bizarres, et qui ne paraissaient bizarres, que parce que leur source et leur objet sont inconnus ! Combien de monumens rélégués, dans les tems de la féerie, attribués au diable ou aux géants, qui sont autant de vestiges d'un peuple nombreux, civilisé, dont tout le code était dans des coutumes, toute la religion et l'histoire dans des monumens et des traditions. Ces coutumes ont survécu à l'existence de ce peuple; ces monumens subsistent encore, mais la tradition qui les expliquait est ensevelie sous l'amas des fables populaires, comme les monumens eux-mêmes sous la terre qui les portait.

Assez long-tems la science a payé, au sol qui vit naître Homère et Platon, un juste tribut de reconnaissance pour le plaisir que nous font

Digitized by Google

éprouver leurs écrits : la Grèce est mieux connue que la France elle-même ! Sous nos pas, jusque dans nos déserts existent les types de ces allégories, que la poésie grecque a personnifiées et revêtues de ses charmes : il ne s'agit que de les arracher à l'oubli qui les enveloppe, à la terre qui les renferme, et de chercher leur antique mythologie dans les traditions et les légendes superstitieuses qui se les sont appropriées.

Qui sait jusqu'où s'étendra l'influence des découvertes en ce genre ? Le savant laborieux, semblable au flambeau qui reste dans l'obscurité quand il éclaire tout ce qui l'environne, n'obtiendra peut-être qu'une gloire tardive, tandis que ses recherches offriront à l'imagination du poëte et du romancier, une mythologie aussi brillante, aussi féconde que celle qui nous charme dans les écrivains de la Grèce et de Rome ; au pinceau de l'historien des traits nouveaux ; de nouvelles réflexions à la plume du philosophe : mais une mythologie plus sentimentale, des peintures, des études plus intéressantes, parce qu'elles tiendront de plus près à nos affections, à l'orgueil national, aux sites et aux lieux que nous habitons.

PARDESSUS.

Digitized by Google

NOTICE

Sur un voyage d'antiquités de M. Dumège, dans le département de la Haute-Garonne et les departemens voisins, extraite du journal de la Haute-Garonne, du 6 août 1807.

L'étude des monumens antiques a toujours été regardée comme extrêmement utile à presque tous les genres de littérature, ainsi qu'à l'histoire des arts. On doit donc savoir quelque gré à ceux qui consacrent leur tems et leurs ressources à des recherches archéologiques. Frappés par les grands noms d'Athènes et de Rome, les savans n'ont pendant long-tems dirigé leurs pas que vers la Grèce et l'Italie. Les monumens nationaux ont été oubliés ou négligés par ceux mêmes qui étaient appelés à les publier, et une foule d'objets précieux sont restés inconnus. La mythologie gauloise, devenue enfin un sujet de méditation, n'a point été assez éclaircie; et l'on chercherait en vain à cet égard quelque chose de satisfaisant dans les ouvrages de D. *Martin* et du célèbre P. *Montfaucon*.

Le désir de réunir en corps toutes les découvertes qu'il serait possible de faire dans les départemens de l'Empire, a donné naissance à l'Aca-

Digitized by Google

démie Celtique. Cette illustre société a cru devoir s'adjoindre des correspondans regnicoles dans tous les lieux où elle a remarqué des personnes éclairées et dignes de les seconder. Toulouse aurait pu sans doute lui en offrir un grand nombre; mais le choix devait s'arrêter sur un homme de lettres uniquement occupé de l'archéologie, et elle a nommé M. Alexandre *Dumége*.

Cet antiquaire vient de faire, sous les auspices de M. *Desmousseaux*, préfet de ce département, un voyage long et pénible. Nous ne parlerons pas de tout ce que cet académicien a trouvé dans les vallées de la ci-devant province de Bigorre, nous nous contenterons d'indiquer légèrement ces découvertes, qui peuvent jeter quelque clarté sur l'ancien état du pays que nous habitons.

M. *Dumége* a trouvé dans ce département un grand nombre d'autels consacrés à des divinités indigènes, telles qu'*Abellion* [1], *Leherennus*, *Armaston*, etc. Mais ce qui doit sur-tout rendre ses recherches précieuses, c'est la découverte de quatre monumens consacrés aux dieux AEREDA [2],

[1] Entre autres deux des monumens dédiés à ce dieu et publiés il y a plus de deux siècles par le fameux *Gruter*.

[2] L'autel consacré à AEREDA appartient à M. Auguste d'*Agos*.

Digitized by Google

RAESERTE [1], HELIOUGMONI [2], et TEOTANI [3]. Outre ces objets vraiment intéressans, M. *Dumége* a vu des autels élevés à *Jupiter*, à *Apollon* et à *Mercure*; un grand nombre de bas-reliefs romains, de frises, de chapitaux, de colonnes milliaires, d'inscriptions sépulcrales, de bustes, de torses, quelques statues de princes [4], de guerriers [5] et d'évêques; de magnifiques vitraux, etc. etc. Toutes ces antiquités ont été dessinées avec le plus grand soin, et vont paraître dans le *recueil de monumens égyptiens, gaulois, romains et français* que M. *Dumége* publie à Paris.

---

[1] Le monument sur lequel on trouve le nom de ce dieu, était autrefois dans une chapelle située dans le lieu de *Basert*, de là il fut transporté à *Hecos*. Il appartient maintenant à M. *Dumége*.

[2] Une inscription empreinte sur un vase trouvé il y a long-tems près de Cazères, a fait connaître ce dieu.

[3] L'autel dédié à TEOTANI a été trouvé le 31 mai de cette année, dans un monceau de pierres, sur les limites des communes de Saint-Bertrand et de Tybiran.

[4] On doit sur-tout remarquer celle de *Bernard*, comte de Comminges. Il serait bien à désirer que le tombeau de ce prince fût extrait des ruines de l'abbaye de Bonnefont et transporté dans le musée de Toulouse.

[5] Parmi les statues de chevaliers, on distingue avec plaisir celle de *Roger de Sarrieu*, mestre-de-camp et colonel des bandes françaises.

Digitized by Google

Qu'il nous soit permis en finissant cet article de témoigner à M. *Desmousseaux* toute la reconnaissance qu'inspire la protection marquée qu'il accorde à des recherches aussi intéressantes. Nous pouvons le dire à la gloire de ce magistrat : nulle part de semblables travaux n'ont été entrepris et exécutés avec autant de soin et d'exactitude. Les départemens voisins ont de même été parcourus en grande partie par M. *Dumége*, et les nombreux monumens qu'il a eu le bonheur de recueillir devant être avant peu gravés et expliqués, fourniront de puissans matériaux à l'histoire, et ne pourront qu'embellir les tableaux statistiques de ces différentes contrées.

Nota. 1°. D'après l'analogie de son, existant entre le nom du dieu RAESERTE et celui du lieu de BASERT, où son inscription a été trouvée, je présume que cette inscription a été mal lue, que M. Dumége a pu prendre un B pour un R, et qu'il faut lire BAESERTE et non RAESERTE. Je l'invite à vérifier ma conjecture.

2.° Je pense que les noms des dieux AEREDA et TEOTANI sont celtiques avec une finale latine, comme ceux des autels druidiques trouvés à Notre-Dame de Paris; que le premier vient du celtique *aer red*, serpent coureur, ou mieux de *aer hed*, serpent qui s'allonge, qui s'étend en long, comme le serpent Python; et le second, de *teot tan*, langue de feu, comme le Saint-Esprit qui descendit en langue de feu sur les apôtres.

ÉLOI JOHANNAAU.

Digitized by Google

ÉLOGE DE M. CAMBRY,

PREMIER PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Décédé à Paris, le 30 décembre 1807.

Lu à l'Académie Celtique, le 19 janvier 1808.

M. CAMBRY vient d'être enlevé, par une mort prématurée, aux sciences, aux lettres et aux arts qu'il cultiva, avec succès, dès sa plus tendre jeunesse (1). Grand nombre de sociétés littéraires (2) regretteront cet homme rare par le savoir, les talens et l'amabilité ; mais celles auxquelles sa perte est la plus sensible sont : L'ACADÉMIE CELTIQUE, dont il fut un des fondateurs et le premier président ; LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE de la Seine, dans laquelle il démontra que les Celtes, que d'ordinaire on représente comme des barbares, connaissaient éminemment le premier des arts, l'agriculture (3) ; LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE, si douloureusement affectée de sa perte inopinée, qu'elle vient d'arrêter (4) de laisser écouler le tems de la présidence qu'elle lui avait déférée, sans pourvoir à son remplacement.

La douceur de ses manières, l'enjouement de son esprit, des contes en vers et en prose, pleins

Digitized by Google

de grâces et de facilité, qu'il y disait sans prétention, le faisaient considérer, dans cette intéressante famille littéraire, comme un de ses membres les plus chers. Ces mêmes avantages d'agrémens et de politesse, déployés par lui, sans affectation, dans les deux autres respectables familles de savans dont je viens d'avoir l'honneur de parler, rendaient, pour ainsi dire, à ces illustres amis de l'histoire et de l'agriculture françaises, le chemin de la science plus facile et son char plus léger.

Il était difficile d'unir, à un degré plus éminent, tant d'érudition et de mémoire à autant d'imagination et de goût; tant d'usage du monde à autant de bonhomie de cœur et d'indépendance d'esprit; tant de gaieté décente à autant de sentimens solides.

S. M. l'Empereur et Roi l'avait dernièrement appelé à la tête du collége électoral du Morbihan. Ce département, en reconnaissance des sentimens d'union dont sa bouche éloquente avait pénétré tous les cœurs, venait de le nommer premier candidat au Sénat-Conservateur. La patrie l'y attendait..... L'aveugle destin l'a frappé sur les degrés de ce temple auguste; mais ses manes y sont entrés; ils y reposent, à jamais délivrés de toute viscissitude humaine.

L'intérêt de mon pays, autant que mon atta-

Digitized by Google

chement à sa mémoire, me feront revenir sur l'étendue de la perte que nous venons de faire, lorsque madame sa veuve, remise du coup qui l'a séparée si cruellement du plus tendre des époux, aura recouvré assez de forces pour rassembler les traits principaux de sa vie. Mais nous le disons d'avance, on ne pourra justement apprécier tout ce que valait mon respectable ami, qu'alors que l'on aura rendu publics ses travaux en tous les genres, et notamment ceux qu'il poursuivit plus de trente ans sur l'histoire de nos ancêtres, les Celtes. Et quand on verra tout ce qu'il a recueilli pour l'honneur du nom français, pour ainsi dire à chaque instant de sa vie, secondé du courage que donne la santé et de la persévérance qui naît de l'ardent amour de la vérité, à travers les périls des tems, sous le poids des administrations (5), dans le silence des nuits, et jusque dans les doux entretiens de famille et d'amitié, on sera étonné du nombre et de la qualité des matériaux qu'il a rassemblés, de la classification simple dans laquelle il les co-ordonna, et des résultats importans qu'il tira de tant de zèle, de patience et d'opiniâtreté. On sera bien plus surpris lorsque, dans un corps complet d'ouvrage, il sera prouvé, grâces à l'esprit philosophique de son auteur, *que, relativement aux Celtes, la*

Digitized by Google

fable a presque toujours usurpé la place de l'histoire, a constamment trompé les générations successives.

Osons espérer que le génie immortel de la Gaule, qui a rendu à cette terre sacrée ses antiques limites, sa renommée de valeur et de loyauté, et son admirable morale (6), inscrira le nom de Cambry sur les marbres que nous destinons à la gloire inséparable de la plus étonnante des nations et du plus étonnant des souverains.

Comme tous les bons Français, M. Cambry contribua au salut de la France, menacée d'une dissolution totale; il mérite nos larmes.

Mais seul, il soupçonna qu'un peuple tel que le nôtre n'avait fait que changer de nom, sans perte d'origine; et remontant vers cette source à travers les ténèbres les plus épaisses, il entra dans un pays éclatant de lumière: c'était la tranquille Celtique, habitée par des sages, des héros et des hommes de bien. Il allait nous y conduire, quand la mort la frappé.... Mais sa prévoyante amitié nous légua d'avance le fil d'or qui l'avait conduit du labyrinthe le plus tortueux dans le temple conservateur de notre histoire légitime. Aidés de ce secours, nous retrouverons l'origine céleste de nos vertus: sous ce point de vue, il emporte avec lui nos regrets et la reconnaissance de nos fils.

Digitized by Google

Amis de la patrie et de l'ordre, amis des lettres et des arts, amis de l'humanité et de la philosophie, pleurez Cambry, votre meilleur ami (7).

MANGOURIT.

NOTES.

(1) Par une attaque d'apoplexie.

(2) Jacques CAMBRY était membre de l'Académie Celtique de France et de celle de Cortone; de la Société d'Agriculture de la Seine; des Sociétés Littéraires d'Abbeville, Avignon, Boulogne, Grénoble, l'Orient, Mâcon, Montpellier, Nîmes, Vérone, etc.

(3) Dans un mémoire fort court et fort curieux, qu'il fit imprimer.

(4) Le 2 janvier 1808.

(5) Président du département du Finistère; administrateur du département de la Seine; Préfet de l'Oise; membre du collége électoral du département du Morbihan.

(6) *Deos colendos; nil agendum malì; fortitudinem exercendam.*

(7) M. Dodun de Neuvry, son beau-fils, a recueilli ses restes dans son parc, à Biévre, près Paris.

Digitized by Google

DESCRIPTION

De la médaille de l'Académie Celtique, exécutée par M. Dupré, sur le programme de M. Éloi Johanneau.

L'Académie ayant arrêté, dans sa 1ere séance du 3 ventôse an XIII, qu'un jeton de la valeur de trois francs serait délivré à chaque membre, tous les mois, pour les trois signatures de présence du mois précédent, M. Eloi Johanneau a présenté à la séance du 29 germinal suivant, différens sujets de médaille, timbre et cachet pour l'Académie, dessinés sur ses programmes par M. Dupré, graveur distingué et membre de l'Académie. Il a lu les programmes de ces dessins, dont le plus grand qui est encadré et qui a pour légende : *Sermonem patrium moresque requirit*, a paru réunir tous les suffrages. Son adoption définitive a été remise à une des séances suivantes. Enfin, à la séance du 29 avril 1806, ce dessin a été adopté à l'unanimité, et le président et l'auteur des programmes ont été chargés de le faire exécuter, et de s'aboucher avec M. Dupré pour régler le prix. Le 9 décembre de la même année,

Digitized by Google

le président a présenté à l'Académie une épreuve de cette médaille, dont l'exécution a satisfait tous les membres. En voici la description :

Côté du type ou de la partie allégorique.

Dans l'obscurité de la nuit, éclairée par la faible lueur du croissant de la lune qui commence à poindre, un génie marchant parmi des ruines, tenant un flambeau d'une main, soulève de l'autre le voile qui enveloppe une belle femme représentant la Gaule, assise auprès d'un *dolmen* (autel druidique) et d'un coq; elle se relève, comme réveillée par le génie, en s'appuyant sur une main; elle lui présente de l'autre un rouleau qu'il cherchait, et sur lequel il lit avec une joie empressée ces mots celtiques : *iez a kizion gall*, qui signifient, langue et usages celtiques. On voit dans le lointain une tombelle druidique surmontée d'un arbre, et on lit pour légende :

SERMONEM PATRIUM MORESQUE REQUIRIT.

VIRG.

Côté historique ou du revers.

Dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche de gui, on lit pour inscription : ACADÉMIE CELTIQUE, FONDÉE AN XIII,

Digitized by Google

et pour légende autour de la couronne : GLORIÆ MAJORUM.

Sommaire des observations faites à l'Académie par l'auteur du programme pour en motiver l'adoption.

Cette médaille exprime 1.° par son type et sa légende, le double but de l'Académie, la *recherche de la langue et des antiquités celtiques*; 2.° par le croissant de la lune, par le flambeau du génie et le voile soulevé, que la lumière commence à luire sur nos antiquités, grâces à l'établissement et aux recherches de l'Académie Celtique; et cette allégorie donne l'espérance, par le croissant de la lune tourné vers l'orient, qu'une plus grande lumière remplira son orbe et succédera à ses faibles rayons; 3.° par l'allégorie du revers, l'Académie semble offrir et consacrer une couronne de chêne et de gui à la gloire de la patrie, comme l'explique la légende *gloriæ majorum*. Ainsi la légende du type exprime le double but de l'Académie, but aussi utile que bien déterminé; et la légende du revers, le motif de l'établissement de l'Académie, motif aussi louable, aussi honorable, que capable de faire taire l'envie, celui de travailler à l'illustration des anti-

Digitized by Google

quités nationales, et par là à la gloire de la patrie.

Cette médaille a l'avantage, en outre, d'offrir deux monumens de la religion druidique, une *tombelle* et un *dolmen*, ainsi que des inscriptions en celtique, en latin et en français, les trois langues principales des trois époques celtique, romaine et française de nos antiquités, que l'Académie cherche à éclaircir.

Enfin, tout le monde sait, et il est presque inutile de le faire remarquer, que c'était au croissant, au sixième jour de la lune, que les Druides, selon Pline, faisaient leur grand sacrifice de chaque mois; que le chêne et le gui étaient révérés par eux; que le *coq*, en latin *gallus*, qui surmonte encore tous nos clochers pyramidaux, dont nos guerriers portent encore la crête dans la *cocarde*, qui en tire son nom, que le coq, dis-je, était le symbole de la Gaule et des Gaulois, nommés de là par les Romains *galli*, les coqs, par un de ces sobriquets si ordinaires dans les noms des anciens peuples; car, selon César, les Gaulois s'appelaient *celtae* ou celtes dans leur propre langue, et *galli* ou gaulois dans la langue latine : *qui ipsorum*, dit-il, *linguâ* CELTÆ, *nostrâ* GALLI *appellantur*.

Digitized by Google

Description des autres sujets de médailles proposés en même tems par le même.

II.

La Gaule, représentée par une femme casquée, voilée et debout, ayant un coq à ses pieds et tenant d'une main une branche de gui, montre de l'autre, dans le lointain, un *cromlech* [1] au sommet d'une *tombelle* [2], à un génie assis au pied d'un *dolmen* [3], qui tient d'une main une plume et de l'autre un rouleau sur lequel on lit ces mots celtiques : *iez a kiziou gall*, et qui se retourne pour contempler ce que lui montre la déesse. Légende :

Sermonem patrium moresque requirit. VIRG.

III.

Un coq, perché au sommet d'un *peulvan* (obélisque druidique), bat des ailes au soleil levant,

---

[1] Un *cromlech* est le nom celtique d'un monument de la religion druidique, composé de 7 ou 12 peulvan ou obélisques bruts, dont un plus élevé au milieu.

[2] Une *tombelle* est un autre monument de la même religion, nommé aussi *tumulus*, motte ou butte. C'est une butte artificielle de terres rapportées, en forme de cône tronqué.

[3] Un *dolmen* est encore un monument brut de cette religion, composé d'une table de pierre, élevée sur plusieurs pierres debout.

Digitized by Google

et réveille, par ses chants, une femme représentant la Gaule, qui dormait auprès d'un *dolmen* (autel druidique); elle se relève, s'appuyant sur une main et soulevant son voile de l'autre, les yeux tournés vers le coq. Légende :

Vigili vocat ore diem.
Il appèle le jour par son chant matinal.

IV.

Un coq, perché sur un *peulvan* placé au centre d'un *cromlech*, au sommet d'un *tumulus*, appèle le jour par ses battemens d'ailes, au soleil levant, qui éclaire de ses rayons naissans le *cromlech* et le *tumulus*, avec cette légende :

Vigili lucem vocat ore morantem. OVIDE.
ou *Vocat et plaudentibus alis.* VIDA.

V.

Une poule et ses poussins fouillent et grattent la terre au sommet d'un *tumulus* couronné d'un *cromlech* ou cercle de pierres druidiques, au milieu duquel est un *peulvan* ou obélisque brut plus élevé, sur lequel est perché un coq qui bat des ailes au soleil levant, et semble appeler, par ses chants, le jour qui commence à luire sur ces monumens. Légende :

Vigili vocat ore diem. OVIDE.
ou *Eruit obscurata diu.* HORACE.

Digitized by Google

VI.

Un génie fouille dans une tombelle sur le sommet de laquelle est un *cromlech* composé de *dolmen* et de *peulvan* rangés en cercle alternativement; au sommet du peulvan, qui est au milieu, est perché un coq tenant une branche de gui dans son bec. Légende:

Lapides quærit magnæ ossa parentis.
ou *Eruit obscurata diù.*

VII.

Des hommes apportent et jètent chacun une pierre sur un amas de pierres en cône, nommé *carn* en celtique, *acervus mercurii* en latin; vis-à-vis est un *dolmen* au pied d'un chêne, sous lequel une femme endormie, représentant la Gaule, se réveille et leur sourit; son casque, surmonté d'un coq, est à ses pieds; avec cette légende tirée des proverbes de Salomon:

Sicut qui projicit lapidem in acervum.

VIII.

Un enfant réveille sa mère couchée près d'un berceau placé sur un *dolmen*, au milieu d'une

Digitized by Google

forêt de chênes éclairée par la lune dans son croissant. Légende :

Suscitat.

IX.

Un génie debout, tenant un flambeau d'une main, tire de l'autre un rideau derrière lequel est un berceau placé sous un dolmen près duquel est couchée une femme endormie; un coq est perché sur le berceau. Légende :

Antiquam exquirit matrem.
ou *Tentat cognoscere matrem.*
ou *Quærit patriæ cunabula gentis.*
ou *Noscere conatur cunabula gentis.*
ou *Conatur patriæ cognoscere cunas.*

X.

Un génie enfant, assis sur un dolmen, rassemble et tâche de rejoindre les parties éparses d'une statue de femme représentant la Gaule, dont le sein paraît couvert de mamelles; il pose sur un buste une tête casquée surmontée d'un coq. Légende :

Aptat membra parentis.

faisant allusion à ce vers d'Ovide :

Sparsa, precor, matris collige membra tuæ.

et à celui d'Horace :

Disjecti membra poetæ.

ÉLOI JOHANNEAU.

Digitized by Google

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE,

Concernant la dédicace des Mémoires à Sa Majesté l'impératrice.

Séance du 29 juin 1807.

UN membre demande quand paraîtra le premier numéro des *Mémoires de l'Académie Celtique.* M. Moreau-de-Saint-Méry, membre de la commission chargée de veiller à leur impression, en l'absence du secrétaire perpétuel, répond que la publicité de ces Mémoires est retardée de quelques jours par une cause infiniment honorable et encourageante pour l'Académie.

Séance du 9 juillet 1807.

La commission chargée de la rédaction des Mémoires, instruit l'Académie, par l'organe de M. Moreau-de-Saint-Méry, des causes du retard qu'a éprouvé la publication du premier cahier.

L'Académie arrête que le rapport du membre de la commission, et la lettre du secrétaire des

Digitized by Google

commandemens de Sa Majesté l'Impératrice, seront inscrits au procès-verbal.

Copie du Rapport.

MESSIEURS,

Lorsqu'à la dernière séance de l'Académie, plusieurs membres firent des questions sur la publication de nos Mémoires, aux commissaires chargés d'en surveiller l'impression, la commission, par l'organe de l'un de ses membres, répondit qu'un motif d'un ordre majeur retardait cette publication, et que la commission espérait que ce motif serait une chose extrêmement honorable et flatteuse pour l'Académie.

Cette reponse, un peu énigmatique, nous venons l'expliquer aujourd'hui. C'est, Messieurs, et soyez en touchés et enorgueillis, c'est que Sa Majesté l'Impératrice a daigné accepter la Dédicace de vos Mémoires.

Ce succès glorieux, vous le devez, Messieurs, à la nature même de vos travaux. Vous le devez, sous ce rapport, Messieurs, au zèle de votre président, M. Lenoir, et aux sentimens d'estime et de bienveillance que Sa Majesté l'Impératrice a pour ce digne collègue.

Nous ne doutons pas, Messieurs, qu'en lui ex-

Digitized by Google

primant votre reconnaissance, vous ne vous hâtiez d'arrêter que votre procès-verbal de ce jour, contiendra, 1.° les témoignages de votre respect et de votre gratitude pour la protection spéciale dont Sa Majesté l'Impératrice nous honore; de votre vœu ardent de paraître dignes de ses bienfaits; 2.° l'insertion de l'Epître dédicatoire et de la réponse que cette auguste princesse a daigné y faire faire, comme des monumens destinés à servir de base à votre gloire.

Puisse, sous d'aussi favorables auspices, l'Académie Celtique obtenir une place distinguée dans l'opinion publique, et dans l'estime des savans et de tous les hommes qui chérissent la célébrité de leur patrie!

Suit la copie de l'Épître dédicatoire telle qu'elle est à la tête de ce volume.

Copie de la lettre de M. DESCHAMPS, *secrétaire des commandemens de Sa Majesté, à M.* LENOIR, *président.*

MONSIEUR,

Sa Majesté l'Impératrice Reine me charge de vous témoigner qu'elle reçoit avec sensibilité l'hommage que vous désirez lui faire des *Mé-*

Digitized by Google

moires de l'Académie Celtique. S. M. est bien éloignée de se croire juge dans des objets qui exigent tant de lumières et d'érudition ; mais le but de vos travaux, et les noms des personnes qui s'en occupent, ne peuvent que le rendre très-recommandable à ses yeux.

J'ai l'honneur d'être avec considération, etc.

DESCHAMPS.

Séance du 19 septembre 1807.

M. Moreau de Saint-Méry annonce à l'Académie que, hier 18 septembre, M. Lenoir et lui, mandés par le secrétaire des commandemens de Sa Majesté l'Impératrice, comme indiqués par elle pour lui présenter les Mémoires de l'Académie, ont eu l'honneur d'être admis à l'audience de Sa Majesté, et de lui en offrir la première livraison.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES ET ASSOCIÉS CORRESPONDANS DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Additions et changemens survenus depuis celle imprimée au commencement de ce volume.

BUREAU DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS:

Président, Moreau de Saint-Méry.
Vice-président, Dulaure.
Secrétaire perpétuel, Éloi Johanneau.
Secrétaires annuels, Mangourit. Tourlet. Legonidec. Le Prévôt d'Iray.
Archiviste, Lenoir.
Trésorier, Thomas de Saint-Mars.

MEMBRES RÉSIDENS.

MM.

De Lessaigues, contre-amiral.
De Sorgo, patricien de Raguse, à Paris.
Garonne, aîné.
Grapperon, médecin, membre de la Société Médicinale.

Digitized by Google

DE LA RENAUDIÈRE, à Paris.

KERAUDREN, premier médecin de la marine.

LÉGIER, du Loiret, ex-membre du Corps législatif; à Paris, à l'Arsénal, cour des Salpêtres.

WEISS, interprète aux relations extérieures.

Décédés.

CAMBRY, premier président de l'Académie Celtique.

LEGRAND, architecte des monumens publics.

MEMBRES NON-RÉSIDENS.

Nationaux.

MM.

BERGEVIN, ancien maire et notaire de Blois, à Blois.

CORREA DE SERRA, rue Sainte-Hyacinthe, n° 24.

DE BARRAL, général, préfet du département du cher, à Bourges.

DE VITRY, de plusieurs sociétés littéraires, au palais du Corps législatif.

DENIS, rédacteur du journal de la meuse, et membre de l'Académie de Nancy, à Commercy.

FAUCHE, préfet du Var, à Toulon.

GUILLEMEAU, médecin, secrétaire perpétuel de l'Athénée de Niort.

Digitized by Google

LECAUCHOIS, conservateur des eaux et forêts, à Orléans.

LEDRU, naturaliste de l'expédition du capitaine Baudin, au Mans.

LEMAOUT, chimiste, ex-professeur d'histoire naturelle, à Saint-Brieuc.

MENJOT D'ELBÈNE, à Couléon, près Connerré, département de la Sarthe.

PIEYRE, préfet du département du Loiret, à Orléans.

RALLIER, membre du Corps législatif, à Fougère, département d'Ille et Villaine.

ROSNY, capitaine, et homme de lettres, au Mans.

TALLIAUD.

Décédés.

MALLET, ex-professeur à Genève.

MASSON, secrétaire-général de préfecture, à Coblentz.

OBERLIN, père, antiquaire et professeur, à Strasbourg.

Etrangers.

SCHMID, professeur, à Dillingen, en Bavière.

ASSOCIÉS CORRESPONDANS.

ASSELIN, sous-préfet du sixième arrondissement du Cavaldos.

Digitized by Google

CHARLES, pasteur, à Genève.
DECAMPE, à Narbonne.
LAFOND, à Narbonne.

CHANGEMENS D'ADRESSES.

RÉSIDENS.

20. DE NOUAL DE-LA-HOUSSAYE, rue Saint-Guillaume, n.° 23.
69. TOCHON, rue Caumartin, n.° 25.

NON-RÉSIDENS.

26. DEGRAVE, général, à l'hospice des Incurables.
46. GILBERT, ex-bibliothécaire du ministre de la guerre, rue de Marivaux, n.° 3.
54. HOURY, ingénieur des mines, à Vesoul.
68. LE MOT, statuaire, rue faubourg Poissonnière.
75. MAZOIS, architecte, de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, rue de l'Echiquier, n.° 46.

ASSOCIÉS-CORRESPONDANS.

5. BERTRAND, professeur au Lycée de Rouen.

Digitized by Google

TABLE

DES ARTICLES ET MÉMOIRES

Contenus dans ce volume.

Épître dédicatoire à Sa Majesté l'impératrice et reine.

Liste des membres et associés correspondans de l'Académie.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE.

Discours préliminaire, par M. Jh. Lavallée, Page 1

Discours prononcé à la première séance, par M. Cambry, président, 21

Discours d'ouverture sur l'établissement de l'Académie Celtique, sur les objets de ses recherches et le plan de ses travaux, par M. Eloi Johanneau, secrétaire perpétuel, 28

Fragment du discours d'installation de l'Académie au musée des Monumens français, par M. Lenoir, président, 33

Notice historique sur la dispute concernant l'authenticité des poésies ossianiques, par M. Eloi Johanneau, 53

Discours de M. Mangourit, prononcé à la première séance, 56

Digitized by Google

Série de questions proposées par l'Académie sur les objets de ses recherches, rédigée par M. DULAURE *et* MANGOURIT, Page 74

Questions sur les origines étymologiques des mots et des choses, des lieux et des personnes, des monumens et des usages de la France ancienne et moderne, proposées à resoudre aux membres et associés correspondans de l'Académie, et directions pour en faciliter la solution, par M. ÉLOI JOHANNEAU, 87

Rapport fait à l'Académie Celtique sur l'ouvrage russe de M. le professeur Pallas, intitulé : Vocabulaires comparés des langues de toute la terre, *par M. le sénateur* VOLNEY, 99

Monument de Grabusson, 136

Gravure de ce monument, planche I; ibid.

Notice sur un monument celtique decouvert à Paris en 1806, *par M.* A. LENOIR, 137

Rapport lu à l'Académie, par M. ÉLOI JOHANNEAU, *sur un ouvrage de M.* LENOIR, *intitulé :* Description historique et chronologique des monumens de sculpture réunis au musée des Monumens français, etc. 146 et 275.

Doutes et conjectures sur la mythologie des peuples septentrionaux, et principalement

Digitized by Google

sur la déesse Néhalennia, *révérée en Zélande, par M. Pougens,* Page 198
Dissertation historique sur Corseult et les Curiosolites, par M. A. de Noual de-la-Houssaye, 246
Article oublié dans le rapport sur les monumens du Musée français, par M. Eloi Johanneau, 275
Gravures des bas-reliefs des quatre autels druidiques de l'église de Notre-Dame de Paris, du taureau de l'église de Saint-Marcel, et du monument de la déesse Néhalennia, *conservés au musée des Monumens français, planches II, III, IV,* 176

Nota. Voyez pour la description et l'explication de ces monumens, le mémoire de M. Éloi Johanneau, p. 146 et 275, et celui de M. Pougens, p. 198.

Dissertation sur un vase cinéraire conservé au Muséum de Rennes, lequel paraît avoir été destiné à recueillir les restes d'Artémise, sœur et femme de Mausole, roi de Carie, par M. Bertrand, 277
Rapport de M. A. Lenoir sur le mémoire précédent, 299
Des Sénats des Gaules, par M. J. A. Dulaure, 322

Digitized by Google

Rapport de M. A. Lenoir, sur la démolition de l'ancienne église de Sainte-Geneviève de Paris, Page 353

Observations sur le rapport du sénateur Volney, et l'Alphabet russe, par M. Masson, 362

Extrait des procès-verbaux, contenant la réponse verbale de M. Volney, aux observations de M. Masson, 373

Nouvelle liste de mots, proposée aux savans, en place de celle de Pallas, à traduire dans toutes les langues, pour servir à les comparer, 374

Extrait des procès-verbaux, concernant cette liste, 379

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE.

Notice sur les voyages d'antiquités celtiques, dans les départemens, de M. Eloi Johanneau, par M. Pardessus, 380

Notice sur le voyage de M. Dumège, dans le département de la Haute-Garonne, 385

Observations de M. Eloi Johanneau, sur cette notice, 388

Eloge de M. Cambry, par M. Mangourit, 389

Description de la médaille de l'Académie

Digitized by Google

Celtique, par M. Eloi Johanneau, 394
Description des autres sujets de médailles proposés en même tems par le même, 398
Extraits des procès-verbaux des séances de l'Académie, concernant la dédicace des Mémoires à S. M. l'impératrice, 402
Lettre de M. Moreau de Saint-Méry, 405
Lettre de M. Deschamps, 404
Supplément à la liste, 406

FIN DE LA TABLE DES MÉMOIRES.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES AUTEURS
Des Mémoires contenus dans ce volume.

MESSIEURS

Anonyme. Notice sur le voyage de M. Dumbar, Page 385

BERTRAND. Dissertation sur un vase cinéraire, 279.

CANERY. Discours prononcé à la première séance, 21.

DE NOUAL DE-LA-HOUSSAYE. Dissertation sur Corseult et les Curiosolites, 246.

DESMOLANDS. Lettre, 404.

DULAURE. Questions proposées à l'Académie, 74. — Des Sénats des Gaules, 322.

JOHANNEAU. Discours d'ouverture sur les objets et le plan des recherches de l'Académie, 28. — Notice sur l'authenticité des poésies ossianiques, 53. — Questions sur les origines étymologiques et directions, 87. — Rapport sur les monumens du Musée français, 144 et 275. — Description de la médaille de l'Académie Celtique, 394. — Description d'autres sujets de médaille, 398. — La note, 388. — Extraits des procès-verbaux, 402, 373 et 379. — La table des matières, 417.

LAVALLÉE. Discours préliminaire, 1.

LENOIR. Épître dédicatoire à Sa Majesté l'impératrice et reine. — Fragment de son discours d'installation de l'Académie au Musée, 33. — Monument cel-

Digitized by Google

tique découvert à Paris en 1806, 137. — Rapport sur le mémoire de M. Bertrand concernant un vase cinéraire, 299. — Rapport sur la démolition de l'ancienne église de S.^t-Geneviève, 353.

MANGOURIT Discours prononcé à la première séance, p. 65. — Lettres sur les questions de l'Académie. — Questions, 72. — Éloge de M. CAMBRY, 389.

MASSON. Observations sur l'Alphabet russe, 362.

MAZOIS. Monument de Grabusson, 136.

MOREAU DE SAINT-MÉRY. Lettre, 403.

P******, Doutes et conjectures sur la mythologie des peuples septentrionnaux, et sur la déesse *Néhalennia* révérée en Zélande, Page 199.

PARDESSUS. Notice sur les voyages de M. ELOI JOHANNEAU, 380.

VOLNEY. Rapport sur les *Vocabulaires comparés des langues de toute la terre*, par Pallas, 99. — Nouvelle liste des mots, 374. — Réponse verbale aux observations de M. MASSON, 373.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.

Digitized by Google

TÊTE EN MOSAÏQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES.

Aa, nom de quelques rivières; Page 219

Abellion, dieu gaulois; son autel découvert par M. *Dumège*, 386

Académie Celtique de Paris. Motifs de son établissement, 1, 29, 385, 386;— son but, 4, 22, 23, 26, 63;— sa devise, 26, 63;—ses trois fondateurs, 29; — histoire de son établissement, 29, 36; — son organisation, 30, 31;— son réglement, 31; — extraits de ses procès-verbaux, 72, 373, 379, 394, 402;— liste de ses membres, 1, 406.— Cette société s'occupe de l'histoire primitive des Gaules et des temps postérieurs quand ils font connaître les temps anciens, 186; — intérêt de ses recherches, 382; — utilité de son établissement, 382

Académie Celtique de Londres, sous le titre de *The Society Highland of London*. Usage supposé que la politique anglaise en veut faire; — ses ouvrages, 22, 40; — son histoire et son objet, 39, 40

Académie Celtique d'Édimbourg, sous le titre de *The Society Highland of Edinburgh*; — son histoire et son but, 40

Académie des Inscriptions, citée, 199, 211

Académie étrusque de Cortone, ses recherches, 40, 41

Académies nationales, pour la recherche des antiquités nationales, 38, 39, 40, 41

Académie polyglotte, pour la comparaison des alphabets et des langues, projetée par le sénateur *Volney*, 182, 3, 4

Actes des savans de 1689 et 1721, sur Néhalennia, 199

Aereda, dieu gaulois, un de ses monumens découvert par M. *Dumège*, 386; — étymologie de son nom par M. *Éloi Johanneau*, 388

Affranchissement en Auvergne, 349

Aguilanneuf, 76

Aha, nom des fleuves chez les Germains, 218

Alderman, 341

Alcuin, cité, 229

Alphabets. Tous ont l'inconvénient de mettre le signe après la chose signifiée, 370; — tous sont défectueux, 124

Alphabet romain, prononcé différemment par chaque peuple, 363, 4; — plus défectueux que le russe, 373

Alphabet russe irrégulier, incomplet, imparfait, insuffisant et borné, selon M. de *Volney*, 190, 106, 116,

Digitized by Google

117, 118, 119, 122, 123, 125; — abondant, selon *Pallas*, 106; — son analyse, 119, 120, 121, 122; — observations de *Volney* et *Masson* sur cet alphabet, 362, 3, etc., préféré au romain; pourquoi, 363, 4; — ses caractères plus beaux, 364; — sa prononciation plus déterminée, 363, 4, 5, 6; — représente un plus grand nombre de sons, selon *Masson*, 366; — à des signes pour l'*e* muet, l'*l* et l'*n* mouillés, 369, 370, 372; — à trois *e* différens, 371; — pêche par excès et par défaut, selon *Volney*, 372

Alphabet universel; son projet et son utilité, 123, 124

Ammatius Hucdion, inscription, 204

Ammien Marcellin, cité, 215, 217

Amuletes, 79

Ange, conducteur, 174

Angoulême, ville autonome. 342

Annales de tous les anciens peuples en vers, 45, 47; — confiées à la mémoire, 47

Antiquités bataves de Sommeren, citées, 212

Antiquités bretonnes, irlandaises, écossaises, recherchées, 51

Antiquités celtiques et gauloises, recueillies par l'empereur Charlemagne, 44

Antiquités celtiques et druidiques (voyage d') dans l'intérieur des Gaules, de M. *Eloi Johanneau*, 380, 2

Antiquités germaniques (zèle pour les) en Allemagne, prix pour les recueillir, Page 50

Antiquités grecques et romaines assez connues; leur préférer les antiquités nationales, 37, 39, 383, 4, 5

Antiquités nationales négligées à tort, 37, 39, 385, 4, 5; — intérêt universel qu'elles inspirent, 43; — leurs recherches favorisées par les rois, 43; — les préférer aux antiquités étrangères, 36, 37, 38; — sont plus intéressantes, 39

Antiquitates selectæ septentrionales et celticæ de Keysler, citées, 216

Aplanos, devise des Montmorency: elle a dû être traduite du celtique en grec; étymologie et explication nouvelles de ce mot, 195

Apollon, un autel de ce dieu découvert par M. *Dumège*, 387; — Apollon du Belvedère, statue originale des plus beaux temps de l'art, 305

Apparitions, 85

Arbres (culte des) et des eaux, 85

Archimède (tombeau d') à Syracuse, 291

Architecture gothique, vient des Sarrasins, 353; — des Arabes et des Maures, 361; — lombarde, de Charlemagne, 353

Argot ou *jargon*, 84

Armaston, dieu gaulois, son autel découvert par M. *Dumège*, 386

Arnold, abbé de Lubeck, cité, 236

Digitized by Google

Artémise, deux reines de ce nom, Page 279, 284; — tombeau d'Artémise à Leucade, 284, 285; — signification du nom d'Artémise, 292; — urne d'Artémise, 288, 290; — l'incohérence entre le style de ce vase et ses inscriptions fait douter de son antiquité, 299, 300; — ce vase n'est pas de l'époque ni de la contrée assignée par M. *Bertrand*, 300; — son travail et sa matière le prouvent, 302; — sa matière est une serpentine passée au feu, 309 et 319; — ce vase est une copie d'un vase grec, 311; — le style, le goût, le dessein du vase ne sont ni grecs, ni égyptiens, ni persans, 312; — ils sont du quinzième siècle, selon M. *Visconti*, 313; — ses inscriptions ne sont qu'une imitation de l'antique, 313; — discours supposé de l'artiste grec, auteur du vase à Artémise, romanesque, invraisemblable, 313, 314; — le fini du travail ne prouve pas que ce vase soit grec, 314; — il n'est pas en porphyre; 315; — il est indien et très-moderne, 318; — l'inscription est imitée et contrefaite, 319

Arverni, (ville des) ses sénateurs, 344, 5, 6, 7; — peuples libres des Gaules, 347; — cette ville avait un capitole, un sénat, 347; — *Domini*, titre de ses sénateurs, 348; — ses sénateurs illustres et de noblesse romaine, 349

Assemblées nocturnes, 83, 84

Assemblées patronales, ou foires champêtres, 86

Astruc veut qu'on s'applique aux antiquités celtiques, 39

Athénée, cité, 287

Aulerci; leur sénat, 389

Auréole, des deux statues de Clovis et de Clotilde, 187; — ce que c'est, 187, 8; — attribut de la divinité, 187, 188; — les premiers rois, représentés avec l'auréole, sont des dieux ou des rois déifiés, 188

Autels, érigés sous Tibère, avec des bas-reliefs de la mythologie druidique et des inscriptions celtiques, trouvés à Notre-Dame, et conservés au musée des Monumens français, 151; — l'inscription latine rétablie et mieux traduite, 152, — les inscriptions celtiques expliquées par la langue celtique, 155 à 175

Autels de divinités gauloises, trouvés par M. *Dumège*, dans la Haute-Garonne, 386, 7

Autun avait un capitole, 341

Auvergnates, (formules) anciennes, 347, 9

Auvergne, son étendue ancienne, 347

Avitus, évêque de Vienne, cité, 336, 345; — sénateur romain, 349, 351

B.

Badaux de Paris : question sur l'origine étymol. de ce sobriquet; 96

Baluze, cité pour les for-

Digitized by Google

mules anciennes, auvergnates, 347
Bannier, cité, 225
Barbe, remise à la mode sous François Ier, 194
Bardes, leurs poëmes, prix pour les retrouver, 44; — recueillis par Charlemagne, 44; — par la tradition, 45
Barons de Montmorency, premiers barons chrétiens, 196
Barthelemy, voyage d'Anacharsis, cité, 284, 287
Barton, savant américain qui a recueilli plus de cent vocabulaires d'Amérique et d'Afrique, 104
Basert, lieu de la Haute-Garonne où M. *Dumège* a trouvé un monument du dieu Baeserte, 387
Beauvais, son ancien sénat, 329
Beda, histoire ecclésiastique, citée, 238
Benè ocreatus, bien guêtré, épithète des héros d'Homère, 162
Besançon avait un capitole, 341
Bible due à la tradition, 54; — doit être en vers en grande partie, 49
Blair prouve l'authenticité des poésies ossianiques, 55
Bœuf gras ou *bœuf villé*, 77
Boot, cité sur Néhalennia, 202
Bordeaux, ville autonome, 342
Boulogne, ville autonome, 342
Bourges, son ancien sénat, 323
Bourla, un des commissaires pour les fouilles de Sainte-Geneviève, 354
Boxhornius, cité, 202, 208
Braun, cité, 208
Breton, (le) dialecte celtique, 18, 19, 41; — le breton et le gallois, dialectes les plus purs du celtique, 165; — ces deux dialectes ont beaucoup d'adjectifs en *us*, 159
Britannicianus, sa signification, 244
Bruits et voyages aériens, 83
Bruix, amiral, membre de l'Académie celt.; son éloge, 26
Bûche de Noël, 76
Burée, cité, 227

C.

Calvaires, (questions sur les) 97
Calvisius secundinus, inscription, 204
Cambry, un des fondateurs et premier président de l'Académie celtique, décédé; son éloge, 389, 390; — son mémoire sur l'agriculture des Celtes, 389, 393; — ses recherches sur les Celtes, 391
Cambden, cité, 38, 219
Camées modernes, en matières orientales, 305
Campius, cité, 221, 225
Cannegieter, de ded burotinâ, de arâ ad neomagnum inventâ, cité sur Néhalennia, 202, 236
Caper, capricorne, est un chevreau et non un bouc, 171
Capitoles dans plusieurs villes des Gaules, leurs noms, 341
Capitouls, 342
Capoue, ses préteurs, 339
Caractère et style particulier des monumens des différens peuples et des différens âges, 302, 303

Digitized by Google

Carnac, ses monumens druidiques, 261
Carnaval, (usages du) 76
Carrières des matières anciennes perdues, de là le nom de *marbres antiques, matières antiques*, 309
Casaubon, cité, 350
Caylus, cité pour des urnes grecques, 286
Cedmon, moine; son cantique en anglo-saxon, cité, 238
Celtæ, nom que les Gaulois se donnaient dans leur langue, 397
Celtes, sources de leur histoire, 7, 22, 24, 25; — leur luxe et leur civilisation, 10; — universalité de leur langue et de leurs monumens, 16, 17, 18; — presque tous les peuples de l'Europe en descendent, 42; — crus barbares parce qu'ils n'écrivaient pas, 62
Celtique, (la) nom que les Grecs donnaient à l'Europe, 42
Celtique, (langue) jète du jour sur l'antiquité des Gaules et des Gaulois, 159, 165, 166 176, 184; — point de prédilection aveugle ni systématique pour cette langue, 174; — ses sources, 107
Celtique (littérature) mine inexploitée, 39
Celtiques (noms) avec une terminaison grec. ou lat. 164, 167
Cenotaphe, ou tombeau vide d'Agamemnon, d'Artémise, d'Énée, de Nysus, 285, 286; — de Laïs, 287, 291
Cerialis, son discours aux peuples de Trèves et de Langres, 331
Cernunnos, dieu-soleil cornu des Gaulois, 166, 170; — le même que Bacchus *tauricornis*, 167, 170; — que le veau d'or, 170
César, commentaires, cités, 329
Chandelle (la) *de Noël*, 76
Chansons et *airs anciens*, 82
Chat botté, 162
Chemins anciens, 86
Chêne (le) révéré des Druides, 397
Cheval blanc, 83
Chevreau, et non bouc ou chèvre, objet de culte, 171
Chien, (culte du) 98; — chien près Néhalennia, 211
Chiens d'Orléans, questions sur ce sobriquet, 97
Cicéron trouve le tombeau d'Archimède, 291
Cierge d'Arras expliqué, 110
Citoyens romains, titre des Gaulois libres, 349
Clermont, son sénat gaulois, 323; — avait un capitole, 341; — porte sainte du château, 348
Cluvier cité, 219
Collegium nautarum Tiberis, 154
Cologne, avait un capitole, 341
Columelle cité, 244
Conan Meriadec, fonde le royaume de l'Armorique, 250
Confréries, 84; — confrérie des marchands, 153
Constantin Lascaris, cité, 208
Consuls dans les Gaules, 342
Contes de fées, 83; — contes

Digitized by Google

des fées anciens, reste de la mythologie druidique, 162
Contrefaçon des statues grecques à Pergame, 310; — contrefaçons de toute antiquité, 310
Contrefacteurs dans les monumens des arts, 309
Copieux d'Orléans, questions sur ce sobriquet, 97
Coq, (le) symbole des Gaulois, 397
Corbigny, (M.) préfet de Loir et Cher, sollicite de l'Académie la série de questions proposée par M. *Éloi Johanneau*, 72
Coriosopites, *Corisopites*, *Corisopitum*, Quimper, 247 253; — font partie des *Ossismii*, 253, 254; — étaient entre ceux-ci et les *Venètes*, 254
Corseult, à la fois capitale des *Curiosolites* et le *fanum martis* des Romains, 247, 255; — même nom que *Curiosolites*, 257; — sa rivière et son port, 269; — époque de la construction de son temple, 262; — son état ancien, 263; — ses ruines et ses monumens, 246, 263, 264, 273; — son inscription romaine, 265; — deux pierres longues, 266; — son temple, 266, 267; — ses statues, ses médailles, ses routes, 268, 269; — époque de sa fondation, 269; — de sa destruction, 270; — des fouilles à y faire, 271
Costumes singuliers, 86; — du moyen âge, 192, 3, 4; — costumes et armures des Francs, 187
Courte-botte, *courte-cuisse*, *Courte-heuse*, surnom d'un duc de Normandie, 162
Culte des arbres, voyez *arbres*.
Culte des eaux des peuples du Nord, 227, 8, 9; — défendu par les canons et les capitulaires, 229
Curia, *ordo*, pour *senatus*, 338
Curia publica civitatis arvernorum, 347
Curiosolites, aujourd'hui *Corseult*, 246, 7; — leur territoire, 247, 253; — leur position, 254, 272, 275; — subsistaient sous ce nom au quatrième siècle, 274, — étymol. de leur nom, 272
Cretarius Britannicianus (*Negotiator*) inscription, 203; sa signification, 244
Creta, *creta figularis*, 244
Cromlech, nom celt. d'une sorte de monument religieux, 398
Crosse en tau d'un abbé, 191
Croyances populaires, relatives aux astres et à leurs phénomènes, 84

D.

Dacinus lissionis filius, inscription, 203
Dagobert, son ame voyageant dans une nacelle, 190
Danckerts, cité sur Néhalennia, 200
Daniel, critiqué, 245, 252
Danses anciennes, 82
D'Anville, préférant l'illustration de sa patrie, 36

Digitized by Google

Daviesius, cité, 202
Deæ matres, *deæ matræ*, *deæ mairæ*, toujours trois ensemble dans les monumens, 236
Déesses mères, dissert. de Bannier et de Keysler, 225
Delater, cité sur Néhalennia, 202
Deschamps, secrétaire des commandemens de S. M. l'impératrice et reine; sa lettre à l'Académie Celtique, au nom de cette souveraine, qui accueille la dédicace des mémoires de l'Acad. 404
Devins, 83
Diablintes, Jublains aujourd'hui, 249
Dialecte, le dorien en Carie, 292; — le suisse et l'autrichien plus dur que le saxon et le prussien, 368
Dictons, rimés ou non, relatifs aux lieux, 85
Dieux étrangers admis par la politique des Romains, 231
Dieux lares, 211
Dieux topiques, 215, 217
Dii municipes, 217; — *topici*, *locales*, 215, 217
Dijon, son sénat gaulois, 323
Dinan, 257
Dion Cassius, cité, 350
Discinctus, synonyme d'efféminé et de lâche, 276
Divisions ecclésiastiques, calquées sur les divisions politiques dans les Gaules, 248
Dolmen, nom celtique d'une sorte de monument religieux, 398
Dolomieu contredit sur l'originalité et l'antiquité de l'Apollon du Belvedère, 305
Domini, titre des membres de la cour de la ville des *Arverni*, 341
Drac, génie des Gaulois, 83
Dragons, 83
Druides, instituteurs des sages de la Grèce et de l'Orient, 20, 44; — leurs vers nombreux recueillis par Charlemagne; prix pour les retrouver, 44; — Défense de les écrire, 44; — ces vers existent encore, mais traduits et conservés dans nos plus anciens livres et dans la tradition, 46, 47; — Druides vêtus de lin comme les prêtres de l'Egypte, 183; — à la fois juges, bourreaux et prêtres, présidaient les assemblées générales des Gaulois, et y rendaient la justice, 330; — sacrifiaient à la lune le 6e jour, 397.
Druidesses, vêtues de laine, 183
Druidisme encore existant, 2, 46; — presque indestructible, 46; — ses principes et ses opinions, 7, 13, 20, 23; — appris par cœur, 46; — ses sources, 24
Drynaimeton, lieu d'assemblée des Galates, 330
Ductor, épithète d'Hercule, 172
Dumège, notice sur son voyage d'antiquités dans la Haute-Garonne, 385; — ses découvertes, 386, 7
Dupuis cité sur Néhalennia, 210

E.

E muet confondu avec *eu* en français, 371
Eccard, *historia francica*

orientalis, citée, 233
Echevins, 153, 341
Echevinage, 343
Ecraignes, 78
Edda, mythologie scandinave recueillie par la tradition, 45, 51, 53; — citée, 219, 227
Eduens, admissibles au sénat de Rome, frères du peuple romain, 327; — avaient un sénat, 329
Églises anciennes biaisant à l'Orient, 360, 361
Église de Saint-Germain, de Saint-Marcel, époque de sa fondation, 140; — de Sainte-Geneviève, époque de sa construction, 359
Eindius, sa chronique de Zeelande citée, 241
Enigmes, leur usage ancien, 87; — données pour devoir aux écoliers, proposées aux enfans, 88; — énigmes du mercure et du *monthly magazine*, 89
Entrées solennelles, 84
Épitaphe de Laïs, 287
Équinoxes, usages de l'équinoxe de printemps, 76
Errores Ulyssis, mots mal traduits en français, 195
Escarcelle, bourse antique d'une statue de Clovis, 192, 3
Esthonien ou *finnois*, dialecte plus doux que le russe, 368; — riche, conservant sa pureté primitive, 368, 9
Esus, dieu-soleil des Celtes, 158; — le *Sylvanus* des Romains est représenté comme lui, 160, 163; — dieu terrible et sanguinaire honoré par des victimes humaines, 161, 163
Étymologies, leur importance, 184; — leur utilité, 219; — leurs abus et leurs dangers, 215, 219; — les chercher dans les langues auxquelles les mots appartiennent, 95, 157, 174, 177; — ne point séparer les mots des choses; 174; — autres principes étymologiques, 90, 94, 95; — la science étymologique est une science expérimentale, 174; — fait connaître les idées primitives attachées aux mots, 182, 184, 190; — et la véritable orthographe des mots, 194; — était une science à créer, 220
Euknemis, bien guêtré, épithète des héros d'Homère, 162
Eurises, dieu-soleil des Celtes, 276
Evreux, son sénat gaulois, 329

F.

Fables religieuses prises pour des faits historiques, 147, 188; — les fables font connaître l'histoire primitive d'un peuple, 242
Fanum martis, aujourd'hui Corseult, 247, 255, 7, 8; — ses ruines, ses médailles, son Champ de Mars, 258, 259
Faramoque (fée) 76
Fées, 76, 82, 83
Fête de la Saint-Jean, 77, 78
Fête des brandons, 76
Fête des fous 75
Fête des rois, 76
Fête du pressoir, de Bacchus, 78
Feux de la Saint-Jean, 77; — on y brûle des animaux dans

Digitized by Google

des mannequins, 78
Feux follets, 84
Fingal, poëme ossianique, dont un fragment est publié par les exécuteurs testamentaires de Macpherson, 58
Fortunat, cité sur Trèves, 335, 6
Fourberies des faussaires dans les arts, 312
Fourcroy (M. de) procure à M. Lenoir la vue du vase de Rennes, 301
Francs (les) d'origine gauloise, 3
Français (les) peu aptes à prononcer les langues étrangères, 367
Français (le) mieux prononcé par les peuples éloignés au nord et au sud que par les peuples plus voisins, 367
Frère terrible, 161
Frochot, (M.) préfet de la Seine, ordonne des fouilles dans l'église de Sainte-Geneviève avant sa démolition, 354

G.

Galates, Gaulois d'Asie, divisés en trois nations et en douze tetrarchies, 329, 330
Gale, cité, 199, 226; — son étymologie de *Nehalennia*, 207
Galli, Gaulois, étymologie, sobriquet; leur vrai nom est *Celtæ*, 397
Gap, colonie grecque, 297
Gargon, cité sur Néhalennia, 200, 202
Gargouilles, 84
Gâteaux d'un usage antique, 86
Gaules, (les) berceau des Celtes, 17
Gaulois, sénateurs de Rome, 324; — admis au sénat de Rome, 325; — Gaulois de la Narbonaise et de la Viennoise y sont admis, 325; — Gaulois de la Gaule chevelue, alliés et citoyens Romains long-temps avant Claude, 326; — point admis au sénat romain avant l'an 48, 326; — les Gaulois, selon Dulaure, n'avaient pas de ville avant la conquête des Romains, 330; — tenaient leurs assemblées dans des lieux découverts, présidées par des Druides, *ibid*; — distingués en colonie, en peuples alliés et en peuples libres, 332; — cités gauloises, alliées ou libres, 341
Gilbert fils, (M.) son dessin et sa notice de deux Hercules gaulois découverts par lui, 175
Girardon, son buste de Laocoon, 304
Goltzius, cité, 223
Gourcy, son état des personnes en France, cité, 345, 352
Gouthier de jure manium, cité, 291
Gouttières (cérémonie des) à Orléans, questions à ce sujet, 97
Grécomanie des savans, manie d'attribuer aux Grecs, aux Romains, aux Egyptiens des monumens et des mots des autres peuples, 5, 37
Grecs et *Romains*, leur orgueil et leur jalousie à l'égard des autres peuples, 8, 9
Grégoire de Tours, cité, 325, 344, 345, 348, 351

Digitized by Google

Gripi, génie de la mythologie celtique, 83
Gruter, cité, 221, 223
Gudius, cité sur Néhalennia, 202, 214, 215, 226, 244
Gudmund, *lexicon islandicum sive Gothicæ runæ*, cité, 234
Guepins d'Orléans, questions sur ce sobriquet, 97
Gui, (le) révéré des Druides, 397

H.

Hardouin, cité, 224
Heliougmoni, inscription d'un dieu gaulois découverte par M. *Dumège*, 387
Herbes de la Saint-Jean, 78
Hercule gaulois, ses deux statues découvertes par M. *Gilbert* fils, 175
Hercules Magusanus accompagne Néhalennia dans les monumens, 203, 206, 240; — quand trouvé, comment représenté, ses monumens peu authentiques, 241
Hermoldus, cité, 236
Hérodote, cité, 213
Hesselius, cité sur Néhalennia, 208, 214
Hesus voyez *Esus*,
Hesychius, cité, 219
Hickesius, cité, 226, 227
Histoire (l') chez les anciens peuples en vers, 47
Homère, ses poëmes recueillis par la tradition, 44, 45, 53
Horace, cité, 244, 399, 401
Hugon ou *Huon*, roi fabuleux, 83
Hume donne un mode d'information sur l'authenticité des poésies ossianiques, 55; — ce mode est suivi par la Société celtique d'Edimbourg, 56
Humfred wanleius, *librorum veterum septentr. catalogus*, cité, 238
Huygens, cité, 208

I.

Iffiniac est le *finis* des Romains, 254, 5
Ihre, cité, 234, 239
Iliade et *l'Odyssée* (l') dès la tradition, 45, 53
Innocens (donner les) 76
Inscription des autels druidiques, 186; — rétablie et mieux traduite, 152; — inscription de *Valosius Senonius* à Autun, 209; — du dieu *Heliougmoni*, trouvée par M. *Dumège*, 387; — de *Lucius ingenuinus Sabinus*, 221; — de *Punilenus*, 225; — *Matronis Romanehis*, 223; — *Matronis Rumæhabus*, 223; — *Matronis asericinehabus*, 221; — *Matronis Vacalli*, 220; — inscriptions des *Nehæ*, 220, 221; — de *Nehalennia*, 203, 204; — de l'urne d'Artémise, 281; — leur sens, 289, 290; — les inscriptions sont comme des étiquettes, 175
Insubres et *Venètes* admis au sénat de Rome, 326

J.

Jablonski, cité, 235
Januarius Ambacthius, inscription, 204
Jaquemart, étym. et signification primitive de ce mot,

Digitized by Google

193; — son orthographe incertaine jusqu'ici, 194
Jeudi des garçons, jeudi des filles, 75
Jeux anciens, 82
Johanneau, (M. Éloi) notice sur ses voyages d'antiquités celtiques et druidiques, 380; — genre et méthode de ses recherches, 381, 382, etc.; — intérêt qu'elles inspirent, 380, etc.; — leur importance, 384; — ses découvertes, 382
Johnson attaque l'authenticité des poésies d'Ossian, 55
Jours heureux et malheureux, 85
Juif errant, 105
Jument blanche, 83
Jupiter (autel de) découvert par M. *Dumège*, 387; — Jupiter *Stator*, 195
Jurats, 342
Justin, cité, 228

K.

Keysler, cité sur Néhalennia, 199, 230, 237, 244; — sur les *Nehæ*, 218, 221, 222, 223
Killian, *étymologicum teutonicæ linguæ*, cité, 240

L.

Lacari, histoire des Gaules, sous les préfets romains, cité, 343
Laing attaque l'authenticité des poésies d'Ossian, 53
Laïs, son tombeau ou cenotaphe, 286, 7
Langage des gueux, ou jargon, 84
Langues, (filiation des) 101, 102, 103; — les langues plus douces en s'approchant du nord, 368
Latour d'Auvergne, auteur des origines gauloises, préférant l'illustration de sa patrie à celle des autres pays, 37; — M. *Mangourit* propose de placer son nom à la tête des membres de l'Académie, 71
Leemius, cité, 226
Legendes, 395, 398, 399, 400, 401
Leherennus, dieu gaulois, son autel découvert par M. *Dumège*, 386
Lehon, ses ruines, 257
Leibnitz, son projet pour comparer les langues, 103; — cité sur *Néhalennia*, 215, 216
Lenæ, vestales des Gaulois, vêtues de laine, 185
Lenoir, (M.) sa notice des deux Hercules gaulois de Gilbert, 175; — commissaire pour les fouilles de Sainte-Geneviève, 354; — indiqué par l'impératrice avec M. *Moreau de Saint-Méry* pour lui présenter les mémoires de l'Académie, 405
Lettres, (les) boussole des étymologistes, 163, 4
Lexovii, aujourd'hui Lisieux, 252; — son étymologie, 272
L'Huillier fait don au musée des Monumens français du taureau de St.-Marcel, 137
Lieux de culte, 83
Liffio, inscription de Néhalennia, mot encore usité en

Digitized by Google

Belgique, 242
Linigeri, épithète des prêtres de l'Égypte et des Druides, 183
Lisieux, son sénat gaulois, 329
Lommoy, questions sur le nom de ce village, 96
Loup-garou, 83; — le même que le dieu Sylvain, 161
Lutecia, questions sur l'origine étymologique de ce nom, 96
Lutins, 83
Lydius, *Belgium gloriosum*, cité sur Néhalennia, 202, 214
Lyon, son sénat gaulois, 338, 9; — cette ville mise au rang de colonie romaine par Claude, 325; — discours de Claude à ce sujet conservé, 325

M.

Mabillon, cité, 207
Mackenzie, chargé de l'édition des poésies ossianiques en original, 52, 53, 56; — a publié en gallique le commencement de Carrickthura avec une version littérale, 56
Macpherson a donné à son siècle la première impulsion vers la recherche des poésies celtiques, 52; — a légué les manuscrits des poésies ossianiques et des fonds pour les imprimer, 52, 56; — son voyage aux frais d'une société littéraire dans les montagnes de l'Ecosse, pour retrouver les poésies ossianiques, 54; — a publié un fragment original du Temora, 58; — M. *Éloi Johanneau* lui reproche d'avoir donné lieu au doute de l'authenticité des poésies ossianiques, 52
Magister scabinorum, titre du prévôt des marchands, 153
Mai, (usages du mois de) 76; — usage des mais, 77
Maillé, *maillezais*, questions sur ces noms de lieux, 97
Mal des ardens expliqué, 180
Mallus, *malle*, *mâle*, questions sur ces noms de lieux, 96, 97
Mannequins gigantesques brûlés ou promenés à la St.-Jean, 78
Manuce (Alde) préférant l'illustration de sa patrie, 38
Marbre de Carrare, 305, 6; — marbres antiques, plus de 400 dans Pline, 306; — de Paros ou de Pentélie le plus souvent employé des anciens, 304, 6
Marcus secundus Sylvanus, inscription, 203, 243
Mariages, (usages des) 79
Martial, cité, 244
Martinius, cité, 209
Matières (les) des monumens des arts font reconnaître à quelle nations ils appartiennent, 303; — matières orientales préférées, 304; — on les emprunte souvent d'un autre peuple, 304
Maulle, *maulette*, *mauléon*, questions sur ces noms de lieux, 97
Mausolée du nom de Mausole, 278
Médailles d'or de Philippe trouvées au bord de la Seine à Paris en 1806, 147;

Digitized by Google

— médaille de l'Académie Celtique exécutée par M. *Dupré* sur les programmes de M. *Éloi Johanneau*, 394; — sa description, sa légende, son inscription celtique, 395; — son explication, 396; — autres sujets de médailles proposés pour la même Académie, 398
Melle, *Mellan*, *Melun*, questions sur ces noms de lieux, 97
Mémoire (grand usage de la) chez les anciens, 44 à 49, 59, 60
Mémoires périodiques de l'Académie Celtique servant à des questions et à des réponses sur les origines étymologiques des Gaules, 89; — dédiés à S. M. l'impératrice, 402; — présentés par M. *Lenoir* et *Moreau*, 405
Menson Alting cité, 209
Mercatores aquæ parisiaci, 153
Mercure (autel de) découvert par M. *Dumège*, 387
Metropoles (les) des colonies, l'image de Rome, 339
Michel Ange enfouissant une de ses statues, 318
Mignot (l'abbé) cité, 235
Millançai, questions sur ce nom de lieu, 97
Minéralogie utile à l'antiquaire, 245
Minutius Felix cité, 217
Moine Bourru, 83
Molle, *Molles*, *Molesme*, *Molène*, questions sur ces noms de lieux, 97
Monges cité, 237
Montafilant, 257
Montagnards et insulaires (les) conservant plus long-temps leur liberté, leur langue, leur culte et leur monumens, rélégués du sud au nord, 40
Montargis, questions sur l'origine étymologique de ce nom, 97
Montfaucon, cité sur Néhalennia, 199, 202
Montmorency, étymol. latine de ce nom : il a dû être traduit du celtique en latin, 195
Mont Valerien, questions sur ce nom, 97
Monumens grecs et romains archétypés au musée français, 147; — monumens du musée français du 13e siècle, 192; — du 14e et du 15e, 193; — du 16e, 194; — du 17e et du 18e, 196; — considérés sous le rapport des antiquités celtiques, 197; — monumens légués par *Papenbroeck*, 205; — les monumens avec des inscriptions latines chez les peuples celtiques et germaniques, ouvrage des romains, 231; — monumens celtiques, 261; — style et caractère particulier des monumens des arts différens selon les peuples et les âges, 302, 3; — monumens modernes des débris de monumens antiques, 305; — monumens des Indiens et des peuples d'un mauvais goût, mais plus finis que ceux des Grecs pour les ornemens, 315; — recueil de monumens que va publier M. *Dumège*, 387
Morale (la) en les vers chez

Digitized by Google

anciens, 47
Moreau de Saint-Méry, (M.) sa lettre au sujet de la dédicace des mémoires de l'Académie à S. M. impériale, 403, 4; — indiqué par elle pour le lui présenter avec M. *Lenoir*, 405
Mort, (usages à la) 80
Morts inhumés à découvert, 357
Mots (les) sont des monumens, 190
Musagete, épithète d'Hercule, 172
Musée des monumens français dû au zèle de M. *Lenoir*, 144; — rangé par ordre de siècles, 145; — ressemble à une grande mosaïque, 147; — fait connaître les différences du style des monumens des différens âges, et l'histoire de l'art chez les Français, 303
Musique, (instrumens anciens de) 83
Mythologie celtique et germanique, zèle pour la recueillir, 50, 51; — scandinave, 51; — mythologie celtique ou gauloise méprisée faute de l'entendre, 62; — ses contes sont des restes de la sagesse des Druides, 63; — n'est pas encore connue, 385

N.

Naissance, (usages à la) 79
Nautæ Parisiaci, (collége des) 96, 152, 153; — des *nautæ Ararici*, 154
Necken, le Neptune des septentrionaux, 254
Nehæ Deæ, nymphes des septentrionaux, 218, 225, 226, 233; — leurs inscriptions, 220, 221, 223; — Keysler, Gruter, Wachter cités sur ces déesses, 220, 1, 2 6, 242; — leur existence niée, 242
Nehalennia, déesse de la Zélande, 176, 242; — opinions de divers savans à son sujet, 213; — est d'origine scythique, asiatique, 208; — est la nouvelle lune, 180, 209, 210, 212; — la Pomone ou la Cérès des Romains, 212; — la *Nia* des Polonais, 218; — une déesse mère, 236; — une divinité topique, 215, 217, 240, 242; — une déesse du commerce et des marchés, 240, 243; — des navigateurs, 243; — inconnue avant le 17e siècle, 201; — pas même nommée dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions, 199; dans Schedius, 201; — comment représentée, 202, 3, 5, 6, 211, 237, 240; — ses inscriptions, 203, 204; — deux de ses monumens conservés à Leyde, 205; — accompagnée d'Hercule Magusain ou Neptune dans quelques monumens, 203, 6; — coiffée comme les paysannes de la North-Hollande, 206, 240; — son temple et son *lucus* sur le bord de la mer, 230; — ses médailles trouvées, *ibid*, 232; — ses monumens en craie d'Albion, 244; — actes des savans, Keysler, Gale, Montfaucon, cités sur cette déesse, 199; — Vre-

Digitized by Google

dius, Keysler, Smallegange, Gargon, Van-Loon, Danckerts cités, 200; — Boxhorn, Cannegieter, Gargon, Delater, Vredius, Lydius, Spon, Reinesius, Boot, Gudius, Montfaucon cités sur *idem*, 202, — Gale, 267; — Boxhorn, Hesselius, Braun, 208; — Oudenorp, Menson Alting, 209; Boxhorn, Keysler, Smallegange, 213; — Lydius, Gudius, Hesselius, 214; — Gudius, Leibnitz, 215; — Keysler, Gudius, 216; — van Wyn cités sur *idem*, 232

Neptune accompagnant *Nehalennia* dans les monumens de cette déesse, 205, 6, 240

Nerviens, leur sénat, 329

Nia, la Cérès des Polonais, 218

Nichsen, *Nixen*, nymphes des Germains, 233, 4

Nickur, dieu des eaux des Islandais, 234

Nîmes avait un capitole, 341

Noblesse romaine de la ville des *Arverni*, 345

Nocca, le Neptune des septentrionaux, 234

Nœodunum, capitale des Diablintes, 249

Nomenclature topographique, son utilité, 74, 84

Noms (les) des monumens en sont comme les étiquettes, 175; — noms barbares latinisés, défendus par les Romains, à moins d'être citoyen romain, 233; — noms populaires relatifs à l'astronomie, 84

Notre-Dame-de-Carbon-Blanc expliquée, 149; — des Ardens, *idem*, 150

Nymphæ brigantum, 229

O.

Oberlin cité, 234, 5

Odon, cité sur la ville des *Arverni*, 348

Ogée, dictionnaire de Bretagne, 247

Ogmios, dieu des Gaulois, 173; — comment représenté, *ibid.* — son nom mal écrit *Ogmion*, *Ognios*, 172; — est grec et non celtique, 172, 173; — étymologie de ce nom, 174

Oiseaux, (culte des) 85

Olaus Wormius cité, 226, 234, 5

Œufs de Pâques, 76

Opinions religieuses des peuples en sont l'histoire morale, 242

Ordo civium romanorum dans les Gaules, 349

Orges (usage de faire ses) 76

Origines étymologiques des Gaules, 87, 89; — exemples des origines étymol. 90; — principes pour les découvrir; prouver l'origine de la chose par l'étymologie du mot et *vice versâ*, 90; — ne les chercher que dans la langue et chez le peuple auquel elles appartiennent, 95, — sources des origines des Gaules, 95; — origines des usages, leurs sources, 95; — origines géographiques, 96

Orléans, questions sur l'origine étymologique de ce nom, 97

Digitized by Google

Orme, (culte de) 97
Ortelius, *Thesaurus Geographicus* cité, 241
Ossian, ses poésies dues à la tradition, 51, 53; — authenticité des poésies ossianiques, 52, 53; — niée des Anglais par haine nationale, 55; — histoire de la dispute littéraire à ce sujet, 53, 62; — extrait du rapport fait à l'Académie celtique d'Edimbourg sur cette authenticité, 62; — M. *Éloi Johanneau* se déclare pour leur authenticité, malgré le rapport de cette société et l'opinion de M. *Laing* son nouvel adversaire, 52, 53, 56, 57, 59, 61, 62; — décision de cette question par la publication du texte original de ces poésies par la société écossaise, 57; — reproches qui lui sont faits, 59, 60, 61
Ossismii, 249; — le diocèse de Quimper en fait partie, 253; — leur position, 272
Oudenorp cité sur Néhalennia, 205
Ovide cité, 211, 399, 401

P.

Palais de Clovis près de l'abbaye de Ste-Geneviève, 360
Pan (le dieu) à cornes et à pieds de chevreau, et non de bouc ou de chèvre, 171
Papenbroeck, lègue ses antiquités à l'université de Leyde, 205
Paraboles, leur usage très-ancien, 88
Paris, questions sur l'origine étymologique de son nom, sur le navire de ses armes, 96; — ses monum. des Romains, 260; — fouilles faites au Luxembourg et à Sainte-Geneviève, 260
Parlement traduit par *Senatus*, 343
Patrie (la), objet privilégié des études et des recherches d'un bon citoyen, 36, 37; — il est honteux d'y être étranger à ce qui la concerne, 38
Peinture, son origine fabuleuse et allégorique, 147; — traité de la peinture sur verre, 197
Perceforêts, héros de la mythologie druidique, 160
Périgueux, ville autonome, 342
Perpignan, ville autonome, 342
Perveils ou veillées, 78
Petrobusiens, 342
Pétrone, cité, 244
Peuplades singulières, 85
Pierius, ses hiéroglyphes cités, 287
Pierre le vénérable, cité, 342
Pierres miraculeuses, 82
Pighius, cité, 223
Plaute, cité, 244
Pline, cité, 214, 244
Poitiers, son sénat gaulois, 323
Pollion, cité, 350
Polybe, *Plutarque*, cités, 209
Pont de Sémiramis, (le) est une allégorie du zodiaque, expliquée, 147
Porphyre, inaltérable à l'air et au temps, 308, 316
Poëte, synonyme de prophète

Digitized by Google

ou d'historien inspiré, 47
Posthumus, ses médailles frappées par un décret d'un sénat gaulois, 332
Posuerunt, mot de l'inscription des autels druidiques, mieux traduit, 154, 5
Potocki, fragmens historiques et géographiques sur la Scythie, la Sarmatie et les Slaves, cités, 218
Pots (petits) dans les tombeaux des fouilles de Sainte-Geneviève, 357
Poucet (le petit), 162
Propositi mercatorum aquæ, 155
Préservatifs des femmes grosses, des nouveaux nés, 79; — des maladies, 85
Prévôt des marchands, 153, 4
Primitius, inscription, 204
Principales viri curiæ, 343
Problémes que se proposaient les savans des siècles passés, 88
Procès-verbaux (extraits des) de l'Académie, 72, 373, 379, 394, 402
Procope, cité, 228
Prononciation variable en russe et en français, 365
Pronostics des maladies et des récoltes, 85
Proverbes, *rebus*, 83; — proverbes de Selomon, 400

Q.

Questions proposées par l'Académie sur les objets de ses recherches; — offre du préfet de Loir et Cher de les répandre dans son département, 72; — lettres de M. *Mangourit* à ce sujet, 72 à 74; — ces questions rédigées par lui et M. *Dulaure*, 74; — questions sur les usages des diverses époques de l'année, 75; — des principales époques de la vie, 79; — sur les monumens antiques, 81; — sur les croyances et superstitions populaires, 82; — but de ces questions, 74, 75
Quimper, les *Coriosopites* ou *Corisopites*, et le *Corisopitum* des Romains, 247

R.

Rachimbourgs, 341
Raeserte, dieu Gaulois, son monument découvert par M. *Dumége*, 387; — correction proposée sur le nom de ce dieu par M. *Eloi Johanneau*, 388
Reginea, ville des *Curiosolites*, aujourd'hui *Erqui*, 255; — ville submergée au même endroit, 256
Reinesius, cité sur Néhalennia, 202
Reland, cité, 226
Religieuse ensanglantée (la), 85
Religion (la) en vers chez les anciens, 47
Rennes et *Nantes*, les seules villes épiscopales de l'Armorique dans le 4e siècle, 250
Revenans, 83
Rheims, son sénat gaulois, 329; — ville autonome, 342, — avait un capitole, 341
Romains, titre que prenaient les Gaulois, 349, 350, 351;

— signifiait Gaulois, 351
Rondelet, commissaire pour les fouilles de Sainte-Geneviève, 354
Rosée de la Saint-Jean, 78
Rudbeck, cité, 226, 227
Russes (les) apprennent et prononcent mieux le français que leurs voisins, 366
Rusticus, épithète d'Hercule, 160

S.

Sabbat, 83
Saint-Augustin, cité, 230
Saint-Bonnet d'Auvergne, ses aïeux sénateurs, 345, 349, 351; — sa vie citée, 345
Saint-Germain-des-Prés, le beau portail d'une de ses chapelles au Musée français, 355
Saint-Gildas, cité, 227
Saint-Grégoire-Legrand, cité, 230
Saint-Horme, questions sur le nom de ce village, 96
Saint-Martin, visite la ville des *Arverni*, 346
Saint-Viar, 207
Saint-Willebrord, apôtre des Frisons, détruit leurs idoles, 229
Saints patrons, 83; — protecteurs des mariages, 83
Sainte-Geneviève de Paris, fouilles dans son ancienne église, 353; — renfermait les sarcophages de Clovis, Clotilde, Théodobald et Gontran, 354, 355; — sarcophages qu'on vient d'y découvrir, 354, 5, 6; — époque de sa restauration, 355
Sainte-Larme, questions sur son culte, 98; — sur les larmes d'Isis, du crucifix d'Orléans, 97, 98
Saintes, avait un capitole, 341
Sarcophages en plâtre, 356
Saussai, cité, 229
Savans d'Allemagne et d'Angleterre ont bien mérité de l'archéologie, 224; — savans français plus sages, plus exacts dans leurs recherches, que ceux du nord, 224
Saxo-grammaticus, cité, 226
Scabini, *scabinorum magister*, 153; — scabins, échevins, 341
Schédius, cité, 201, 226
Schilter, *thesaurus antiquitatum teutonicarum*, cité, 239
Semnones, nom des druides, 156
Senani, mot de l'inscription des autels druidiques, expliqué, 155, 156
Sénats gaulois dans César, 329; jusqu'au 12e siècle, 342
Sénat gaulois chez les *Aulerci*, à Beauvais, 329; — à Bourges, 339; — chez les Eduens, à Evreux, à Lisieux, chez les Nerviens, à Rheims, à Sens, à Vannes, 329; — à Vienne, 336, 337
Sénat de Rome, dit sénat du peuple romain, et non sénat romain, 350; — lettre du sénat de Rome au sénat de la Gaule belgique, 333
Sénat de Tibur, 339
Sénateurs gaulois membres du sénat de Rome selon les uns, des sénats des Gaules selon les autres, 323, 343, 352; — leurs fonctions et prérogatives, 343, 4; — sénateurs romains dans les Gaules, 345; — sénateurs des

Digitized by Google

Gaules, 322, 344, 5; — Sénateurs de la ville des *Arverai*, 323, 344, 5; — sénateurs gaulois sous Thierry et Childebert, 328; — sénateurs et familles sénatoriales dans les Gaules, aux 6e, 7e et 8e siècles, 322, 3; — appelés Romains, 322
Sens, son sénat gaulois, 329
Sépultures (usages des), 80
Selden, cité, 227
Serpens sacrés, 84
Serpentine, matière du vase de Rennes, sa nature, ses qualités, 319, 320
Servius, cité, 215
Sibylles (gale sur les), 207
Smallegange, cité sur *Nehalennia*, 202
Sanctius, cité, 220
Sobriquet des lieux et des habitans, 85
Société des antiquités de la Russie, à Moscou, 41
Société littéraire scandinave, 41
Société royale de l'histoire et des langues du nord, à Copenhague, 41
Soleil (le) dansant à son lever le jour de la Saint-Jean, 77; — lever de trois soleils le jour de la Trinité, 77
Solstices, usages relatifs au solstice d'hiver, 75; — d'été, 77
Sorciers, 83
Spartien, cité, 350
Spon, cité, 202
Squelettes des anciens tombeaux, teints et couverts de phosphate, 358
Statue de Roger de Sarrieu, 387; — de Bernard, comte de Comminges, *ib.*
Style, sa simplicité préférable dans les dissertations d'antiquités, 185
Sujet d'un bas-relief proposé par le sénateur Volney, 115
Sulpice, évêque, cité, 344
Sylvanus, représenté comme *Esus*, 160; — faisait peur aux enfans, 161
Sylvanus, Sylvestris, épithète de Mars, 160

T.

Tacite cité; Page 213, 4, 5, 226, 231, 349; — un manuscrit de Tacite sur vélin, 215
Tarvos Trigaranus, inscription des autels druidiques, 164; — sa signification d'accord avec le bas-relief, 164, 5; — n'est ni grecque ni latine, mais celtique avec une finale grecque et une latine, 165
Taureau, (le) objet du culte et non le bœuf, 169; — taureau agenouillé de Saint-Marcel, 138, 186; — dompté par ce saint, 141; — explication de ce monument celtique, 138; — âge de ce monument, 139; — tradition populaire des Parisiens à son sujet, 141
Temples découverts des anciens, 210; — des septentrionaux et des Germains, 231
Teotani, dieu gaulois, son monument découvert par M. *Dumège*, 387; — son étymologie, par M. *Eloi Johanneau*, 388

Digitized by Google

Tertullien cité, 215
Tête de Vénus antique et en mosaïque, selon Caylus, moderne et en plâtre peint, selon M. Lenoir, 311, 312
Tétrarques (douze) des Galates, 330
Teutatès, dieu gaulois, honoré par des victimes humaines, 161
Thule (île) dont les habitans révéraient les génies des eaux, 228
Tiberius Claudius Maternus, inscription, 220
Tibulle cité, 211
Timée cité, 287
Titus Flavius fortunatus, inscription, 204
Tombeaux, (des) 81; — usages et superstitions y relatifs, 82; — usages des vases ou pots trouvés dans les tombeaux, 356; — tombeaux de Clotilde et de Sainte-Geneviève dans l'église de Sainte-Geneviève, 359, 360; — tombeau de Bernard, comte de Comminges, 387; — tombeaux de Morard et d'Ingon, 191
Tombelle, nom d'un monument celtique, 398
Toulouse avait un capitole, 341; — était autonome, 342
Tours, son sénat gaulois, 323
Traditions druidiques existent encore, 46, 49; — prix proposé par l'Académie royale des sciences de Stockolm, pour les recueillir, 50; — traditions autrichiennes, 50; — utilité des traditions, 51, 55, 56, 383; — mépris des traditions populaires mal fondé, 62; — la tradition a conservé les poésies ossianiques, 55; — les traditions populaires sont les restes de la mythologie druidique, 185
Travail moderne sur une matière antique, 305
Trebellius cité, 350
Trèves, peuple libre, son sénat, 332; — lettre du sénat de Rome à ce sénat gaulois, 333, 4; — son sénat le même que celui des Nerviens, 335, 6; — ses sénateurs, ses consuls, ses patriciens, 335; — son capitole, 341; — capitale de la Gaule belgique, 335; — livrée aux Francs au 5e siècle, 335
Trogue-Pompée préférait l'illustration de sa patrie à celle des autres pays, 37

U.

Ulphilas cité, 219, 238
Unelli, peuple du Cotentin, 251
Urne cinéraire prétendue d'Artémise, 277, 8; — sa description, 279, 280, 281, 282; — ses inscriptions, 281, 9, 290; — son anse, 282; — sa matière, 282; — ouvrage prétendu des plus habiles sculpteurs grecs, 288; — contenait les cendres de la seconde Artémise, 288, 290; — antique, 293, 295; — prétendue de porphyre, 293, 5; — ses caractères, ceux des inscriptions antiques, 294; — trouvée à Gap, 295; — aujourd'hui à Rennes, 295; — comment venue dans les Gaules,

Digitized by Google

296, 7; — urne d'or de Patrocle, 293

V.

Van-Loon cité sur Néhalennia, 200
Van Lynden cité sur *id.* 212
Van Sommeren cité sur *id.* 212
Van Wyn cité sur *id.* 232, 6
Vannes, son sénat gaulois, 329
Vaulne, questions sur ce nom de lieu, 97
Veillées, 78
Vendôme, questions sur l'origine étymologiq. de ce nom de ville et les proverbes y relatifs, 98
Venètes, étendue de leurs côtes, 253; — leur position, 272; — admis au sénat de Rome, 326
Ver sacrum expliqué, 150, 151
Verelius cité, 227
Vers (les ouvrages en) antérieurs à ceux en prose, 48; — tout était en vers chez les anciens, 44 à 49
Vestinus, gaulois, ami de Claude, admis au sénat de Rome, 325
Vialis, épithète d'Hercule, 172
Vida cité, 399
Villes, les Gaulois n'en avaient pas avant les Romains, selon M. Dulaure, 330; — villes des colonies avaient leur capitole et leur sénat, 340; — villes municipales supérieures aux colonies, 339, 340
Vindex, gaulois, sénateur de Rome, 327
Virgile cité, 398
Visconti (M.) consulté, 310, 313
Vitraux du Musée français, 197
Vitruve, cité, 210
Vocabulaires comparés de Pallas, rares, 100; — conçus et tracés par Catherine, 101, 104, de cent trente mots en deux cents langues d'Europe et d'Asie, 108; — liste des cent trente mots, 108; — des deux cents langues, 110; — difficulté de ce travail, 114, 115; — projet et prix proposé par le sénateur Volney, pour le traduire et reduire en lettres romaines, 115, 134; — ces vocabulaires défectueux par l'emploi de l'alphabet russe, 116; — pour le français, 117, 118, 119; — pour l'anglais, 125; — pour le latin, 126; — pour l'arabe, 127; — pour le persan, 128, 129; — causes de ses imperfections, 131; — elles viennent non de l'alphabet russe, mais de Pallas, selon M. Masson, 366, 372; — ils devraient renfermer la comparaison des langues de toute la terre, 362; — manque le tome trois, 104
Vocabulaire général des dialectes et patois de la France, moyen de le former, 379
Volnay, questions sur ce nom de lieu, 97
Volusius Senonius, inscp. 207
Voluspa, poëme de la mythologie scandinave cité, 227
Vopiscus cité, 333
Vredius cité sur *Nehalennia*, 200, 202

Digitized by Google

W.

Wachter cité sur *id.* 226, 234, 5
Wandelius cité sur *id.* 226
Wasthovius cité sur *id.* 234
Winckelmann, son histoire de l'art citée, 310; — dupe de Casanove, 311; — trompé par Caylus, 311

Z.

Zahn cité, 236
Zéelande (la) nommée de ce nom au 12e siècle, 236

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

INDEX

Des étymologies contenues dans ce volume.

Al, terminaison latine des noms de plusieurs temples, étymol. septentr. Page 239
Alh, temple dans Ulphilas, 238
Ambacht, ambachter, ambachtman, ambachtius, 243
Anner, genisse en gallois, 168
Aplanos, devise grecque des Montmorency, 195
Aube, alba, étymol. lat., 183
Auréole, étymol. celt. 189
Belhec, prêtre en breton, étym. celtique, 183
Blette, blond, étymol. celtique, 169
Blougorn, jeune taureau en breton, étym. celtique, 169
Boisier, boissier, 159
Boce, bûche, bûcher, bûcheron, 160
Bucula, genisse, 169
Caligula, 162
Cenæ, druidesses, 179
Cernunnos, dieu gaulois, étymologie celtique, 166
Charade, étym. celt. 91, 92
Chlaina, chlanis, læna en grec, et en lat. étym. celt. 181
Cocarde, 397
Cor, bord en gallois, 189
Cornu, corne en latin, 167
Courte-heuse, surnom d'un duc de Normandie, 162
Crus, cuisse en latin, étymol. celtique, 165
Cwrr, bord en gallois, 189
Cynopolis, ville d'Egypte, étymol. grecque, Page 97
Enigme, étym. grec. 93
Ennui, étymol. celtique, 177
Erich, dieu des jardins des Germains, étymologie allemande, 157
Estrac, 274
Esus, dieu des Gaulois, étymologie celtique, 159, 164
Eu en breton, 157
Eurises, dieu celtique, étym. allemande et grecque, 157; étymol. celique, 157, 275
Forestier, 159
Frutinal, nom latin d'un temple, 239
Galli, les Gaulois, 397
Garan, grue en gallois et en breton, étym. celt. 165
Geneviève, Genovefa, étymologie celtique, 148
Geranos, grue en grec, étym. celtique, 165
Glan, pur en breton, étym. celtique, 182
Gourem, bordure en breton, étymologie celtique, 189
Gouriz, ceinture en breton, étymologie celtique, 276
Grizi, racine en breton, étymologie celtique, 158
Grus, grue en latin, étymologie celtique, 165, 166
Hall, halle, en sept. *halia, halós*, réunion d'hommes en grec; *hael, haull, heall*, halle en sept. 237, 238, 239
He, en grec, 157

Digitized by Google

Hesus, voyez *Esus*,
Horn, corne en sept. étymologie celtique, Page 167
Houses, *houseaux*, étymologie celtique, 161
Jaque, *Jaquemart*, étymol. celtique, 195
Jarret, *jarretière*, étymologie celtique, 163
Kerlean, *koetlean* en breton, étymologie celtique, 178
Lana, *lœna*, *llain*, *latnai*, *lean*, *leandi*, *lleian*, *lenæ*, *leanez*, *lenigh*, *lian*, *lien*, *llien*, *lin*, *linum*, *linon*, *linna* en latin, grec, gallois, breton et irlandais, étymologie celtique, 178, 181, 182
Logogryphe, étymol. grecque, 93
Lommoy, nom d'un village, 96
Moel gylan, colline du pays de Galles, étym. celt. 97
Montargis, étym. celt. 97
Montmorency, étym. lat. 195
Nehalennia, déesse des Belges, étym. grecque, 176; — celtique, 177, étym. hébr. et phénicienne, 207; — syriaque, 208; — grecque 208, 209; — latine, celt. 202; — scythique, 213; — septentri. ou islandaise, 237
Neith, divinité égyptienne, étymologie hébraïque, 235
Nicks, *Nichsen*, nymphe des septentrionaux, étymologie phénicienne, Page 235
Noise, étym. celt, 177
Noja, en italien, étymologie celtique, 177
Ochs, bœuf en allemand, étymologie celtique, 168
Ogmios, dieu gaulois, étym. grecque, 172, 173, 174
Onner, genisse en breton, étymologie, celtique, 168
Ora, *orée*, *ourler*, *ourlet* en latin et français, étymologie celtique, 189
Ouhen, bœuf en breton, étymologie celtique, 167, 169
Ounner, genisse en breton, étymologie celt. 168, 169
Ox, *oxen*, bœuf en anglais, étymologie celtique, 168
Oxford, étym. celt. 168
Riz, racine en angevin; *rizos*, *idem* en grec, étymologie celtique, 158
Sauvage, étym. latine, 159
Sena, île; *Senœ*, druidesses, 179
Senani, nom des Druides, étymologie celtique, 155
Sphinx, étym. grec. 93, 94
Sylvanus, *sylvester*, *sylvestris*, 159, 160
Tarvos Trigaranus, dieu gaulois, étym. celt. 164
Trigaranus, voyez *Tarvos*.
Ych, *ychen*, bœuf en gallois, étymologie celtique, 168
Zeelande, étym. sept. 236
Zenœ, druidesses, étymologie celtique, 179

FIN DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

ERRATA

Du premier volume des Mémoires de l'Académie.

Page 5, n.° 45, LEGONIDEC, *lisez* LEGONIDEC.
10, 50, DE GROGNET, *lisez* GROGNET.
11, 61, la Ferté-Stantin, *lisez* la Ferté Saint-Aubin.
12, 80, NOEL, employé dans les Droits réunis, *lisez* inspecteur de la navigation de la basse Seine, à Rouen.
15, 22, NYEMSO, *lisez* NYCMSO.
Ibid. 16, KAGAMSIN, *lisez* KARAMSIN.
Ibid. 22, GALLE, *lisez* GABLE.
17, 17, Vendôme, *lisez* Mortagne.
Ibid. 25, Auxerre, *lisez* Auxonne.
18, 36, LECOQ, à Chaumont, Auvergne, *lisez* COQ, directeur des poudres et salpêtres, à Clermont, Puy-de-Dôme.
Ibid. 45, MUZÉ, supprimez ce nom, qui fait double emploi avec celui précédent.
19, 66, ZOIS, *ajoutez* (le baron de).
Ibid. 54, VAUZEAC, *lisez* VANZEME.
Ibid. QUERU, ex-constituant, *ajoutez* conservateur du Musée de Rennes.
20, *lig.* 11, SOCIÉTÉ ROYALE DES HIGHLANDERS, à Edimbourg, *lisez* à Londres.

N. B. Le discours d'ouverture, les questions sur les origines étymologiques, et le rapport sur les monumens du Musée français de M. *Eloi Johanneau*, ayant été imprimés sur une copie défectueuse pendant qu'il voyageait dans les départemens pour la recherche des antiquités celtiques, il en est résulté, 1.° que le discours d'ouverture n'a pas été imprimé en entier, et qu'il n'est pas fini; 2.° qu'on a omis deux *alinea* dans le rapport, rétablis page 275.

Page 4, *lig.* 5, d'iufatigables, *lisez* d'infatigables.
6, 16, *après le mot* douée, *mettez une virgule.*
46, 3, soient, *lisez* aient.
55, 14, sou, *lisez* son.
Id. 27, gallic, *lisez* gallique.
56, 6, originaux, *lisez* originaux.
id. 10, srcupule, *lisez* scrupule.
57, 4, gallic, lisez gallique.
id. 18, auteurs, *lisez* mots.
61, 27, manuscrits gallics, *lisez* manuscrits galliques.
id. 30, gallic, *lisez* gallique.
62, 3, le sens, *lisez* le tems.
63, 20, *requiret*, *lisez requirit.*
id. 21, tracée, *lisez* tirée.
64, 7, d'écrire, *lisez* décrire.
67, 22, Celtiébrie, *lisez* Celtibérie.
70, 3, douc, *lisez* donc.

Digitized by Google

Page 74, *lig.* 1re *de la note*, à qui l'on doit, *lisez* que l'on doit.
75, 20, premiers, *lisez* derniers.
id. 21, derniers, *lisez* premiers.
76, 10, sout, *lisez* sont.
79, 23, coument, *lisez* comment.
81, 9, du lieu où il se trouve, *lisez* du lieu habité près duquel il se trouve.
83, 21, moine Bouvron, *lisez* moine Bourru.
91, 24, *après* mot, *mettez une virgule.*
92, 15, et la perte de l'aspiration, *lisez* et par la perte de l'aspiration.
id. 20, gheriader, *lisez* gheriadur.
id. 26, dérivé, *lisez* deviné.
96, 14, injarieux, *lisez* injurieux.
136, 4, Parvis, *lisez* Paris.
144, 9, suivi, *lisez* suivie.
148, 10,.... *lisez janua cœli.*
149, 3 et 4, Ghenovève ou Ghenovèfe, *lisez* Ghenovèv ou Ghenovef.
155, 21, dans le bas-relief suivant, *lisez* dans le 3e bas-relief.
156, *ligne dernière*, sur le second ; *lisez* sur le 3.e
156, 25, vénérable, *lisez* vénérables.
157, 19, *supprimez*, mais c'est bien là le cas de dire qu'*alphana* vient d'*equus*.
158, 10, le 3.e bas-relief, *lisez* le 2.e bas-relief du 2.e autel.
160, 11, clémides ; *lisez* cnémides.
164, 8, le 4.e bas-relief, *lisez* le 3.e bas-relief.
166, 6, le bas-relief, *lisez* le 3.e bas-relief.
168, 8, il y a, *lisez* il a.
170, 13, le vieux, *lisez* le dieu.
181, 10, *lœne*, lisez *lœna*.
id. 20, *laignas*, lisez *lainas*.
id. 26, avant *chlanidion*, mettez virgule.
185, 1, ôtez *et*.

N. B. L'auteur anonyme des *doutes et conjectures sur la Mythologie des peuples septentrionaux, et principalement sur la déesse Néhalennia révérée en Zélande*, page 199 et suivantes, n'ayant pu revoir lui-même les épreuves, il s'est glissé dans l'impression de ce mémoire plusieurs erreurs qu'il croit devoir relever.

Page 199, *lig.* 13, Heysler, *lisez* Keysler.
200, 5, Rreedius, *lisez* Vrédius.
id. note, Bruger, *lisez* Bruges.
202, 13, Walchrsche *Arcadia*, lisez *Walchersche Arkadia*.
id. 14, *Wonderliske*, lisez *Wonderlyke*.
id. 24, Bool, *lisez* Boot.
id. *ib.* Vréedius, *lisez* Vrédius.
203, 4, Maguzain, *lisez* Magusain.
id. 14, RECTI, *lisez* RECTE.
id. 20, *secundus*, lisez *Secundus*.
id. *ib. Negociator*, lisez *Negotiator*.
204, 13, LIB. *lisez* LIB : : :

Digitized by Google

Page 204, lig. 16, titi, lisez Titi.
id. ib. flavii, lisez Flavii.
id. ib. fortunati, lisez Fortunati.
id. 17, primitius, lisez Primitius.
id. 22, V.
id. 23, hucdion, lisez Hucdion.
id. 31, secundinus, lisez Secundinus.
205, 22, Vrédius, lisez Vrédius.
207, 10, manibus, lisez Manibus.
id. 15, Sybillis, lisez Sibyllis.
208, 23, ιτυμολογιχον, lisez ἐτυμολογικὸν.
id. 24, ἰαλωκως, lisez ἰαλωκὼς.
209, 4, ἰαλωκὼς lisez ἰαλωκὼς.
id. 5, ἡ αλιβις, lisez ἡ ἄλιβις.
id. 2, græcum venetiis, lisez græcum. Venetiis.
id. 10, αλς, lisez ἁλς.
id. 11, αλιχω, lisez ἁλιχω.
id. 20, ἰλεγη, lisez ἰλήγη.
id. 21, ϛιλεγη, lisez ϛιλήγη.
id. 22, sex septem, lisez sex, septem.
210, 3, nic, lisez nie.
id. 7, ϛιληγη, lisez ϛιλήγη.
id. 22, jovi, lisez Jovi.
id. 24, hypœtraque, lisez hypœthraque.
211, 11, 17, etc. lares, lisez Lare.
212, 6, anciens peuples. Aucun, lisez anciens peuples: aucun.
id. 24, empereurs, lisez Empereurs.
214, 10, de, lisez de.
id. 14, Marquand, lisez Marquard.
215, 22, sur, lisez par.
id. 27, point, lisez pas.
216, 2, dea, lisez Dea.
217, 26, et, lisez à.
218, 23, nehæ, lisez Nehæ.
id. 24, cha, lisez eha.
219, 3, Bistaggw, lisez « Bistaggw.
id. 17, á grec, lisez á italique.
id. 18, semundar, lisez Semundar.
221, 6, Ne-h-is, lisez Ne-h-is.
222, 1, Ascrici, lisez Aserici.
id. 11, E, lis. ET.
223, 12, 16, Rumanehabus, lisez Rumanehabus.
id. 17, Rumæhabus, lisez Rumæhabus.
224, 19, des paradoxes. Nos gens de lettres, lisez des paradoxes, nos gens de lettres.
225, 17, celtarum, lisez Celtarum.
226, 8, saxo-Gramaticus, lis. Saxo-Grammaticus.
227, 14, aux fontaines, les livres, lisez aux fontaines. Les livres.
id. 16, et le Voluspa. Les écrivains, lisez et leVoluspa; les écrivains.
228, 10, απαυγις, lisez ἄπαυγις.
id. 11, διαλλαϛουσι των, lisez διαλλάϛουσι τῶν.
id. ib. ανθϱωπων, lisez ἀνθϱώπων.
id. ib. μιν τοι, lisez μινῦθοι.

Digitized by Google

Pag. 228, *lig.* 12, σιδουσιν, lisez σιδουσιν.
id. *ib.* θαλασσιους., lisez θαλασσιους.
229, 4, sur-tout vie d'Agricola, *lisez* sur-tout, vie d'Agricola.
id. 6, faisant, *lisez* fesant.
id. 9, cerialis, *lisez* Cerialis.
id. *note*, Freben, *lisez* Froben.
230, 16, 15 janvier, *lisez* 5 janvier.
233, 14, *deæ Nehæ*, lisez *Deæ Nehæ*.
id. 17, *Nacken*, lisez *Necken*.
234, 8, *NIKR*, lisez *Nikr*.
id. 12, *NECKEN*, lisez *Necken*.
id. 15 et 24, malfaisant, *lisez* malfesant.
237, *note*, lig. 5, αλιξω, lisez αλιζω.
id. *ib.* lig. 7, αλίτη τροιηστο των πιρσίων, lisez αλίτη τροιηστο των Πιρσίων.
239, 22, *Taberna*, lisez *taberna*.
id. 23, le chiffre [2] de renvoi qui se trouve placé après le mot *venalium*, doit être reporté ligne 25 après celui-ci : *teutonicarum*.
241, 11, Hercules Magusanus, lisez *Hercules Magusanus*.
id. 18, chronique de Zéélande, lisez *Chronique de Zélande*.
243, 5, *Ambachtius*, lisez *Ambacthius*.
id. 8, cliens vassallus, *lisez* cliens, vassallus.
id. 24, *secundus*, lisez *Secundus*.
id. *ib. negociator Cretarius*, lisez *negotiator cretarius*.
id. 26, *secundus silvanus*, lisez *Secundus Sylvanus*.
244, 4, *Cretarius*, lisez *cretarius*.
id. 5, *silvanus*, lisez *Silvanus*.
246, 14, inértêt, *lisez* intérêt.
248, 17, ajoute-t-il, *lisez* ajoutent-ils.
id. *id. Redons*, lisez *Redones*.
id. 21, déclara, *lisez* déclare.
249, 18, l'antique, la, *lisez* l'antique et.
250, 11, à ces peuples, *lisez* à leurs nouveaux sujets.
251, 3, avoir pris, *lisez* avait pris.
255, 18, Erné, *lisez* Ernée.
256, 26, *Curiosolites*, placez les *guillemets* après ce mot, et supprimez ceux qui se trouvent à la seconde ligne de la page suivante.
260, 18, Argnenon, *lisez* Arguenon.
261, 20, militaires, *lisez* mil iaires.
id. 22, *dolmen* du Teil, *lisez dolmen* d'Essé.
263, 26, Alis, *lisez* Alise.
285, 13, Shrevelius, *lisez* Schrevelius.
id. 20, obcène, *lisez* obscène.
286, 13, Odissée, *lisez* Odyssée.
287, 5, hyéroglyphes, *lisez* hiéroglyphes.
292, 10, *Basilisses*, lisez *Basilissas*.

Digitized by Google
L4,
10/90

Digitized by Google

Digitized by Google

KW 2½
6 vols in 5
Mi

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed. Renewals only:
Tel. No. 642-3405
Renewals may be made 4 days prior to date due.
Renewed books are subject to immediate recall.

DEC 28 1973 55

REC'D CIRC DEPT OCT 4 '74 8 8

JUN 22 1977

REC. CIR. MAR 16 '77

FEB 31 1979

REC. CIR. MAR 02 1979

APR 04 1991

APR 18 1990

CIRCULATION

LD21A-30m-10,'73
(R3728s10)476—A-30

General Library
University of California
Berkeley

U.C. BERKELEY LIBRARIES
C022887073

M176192
DC2
A4
v.1

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google